



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

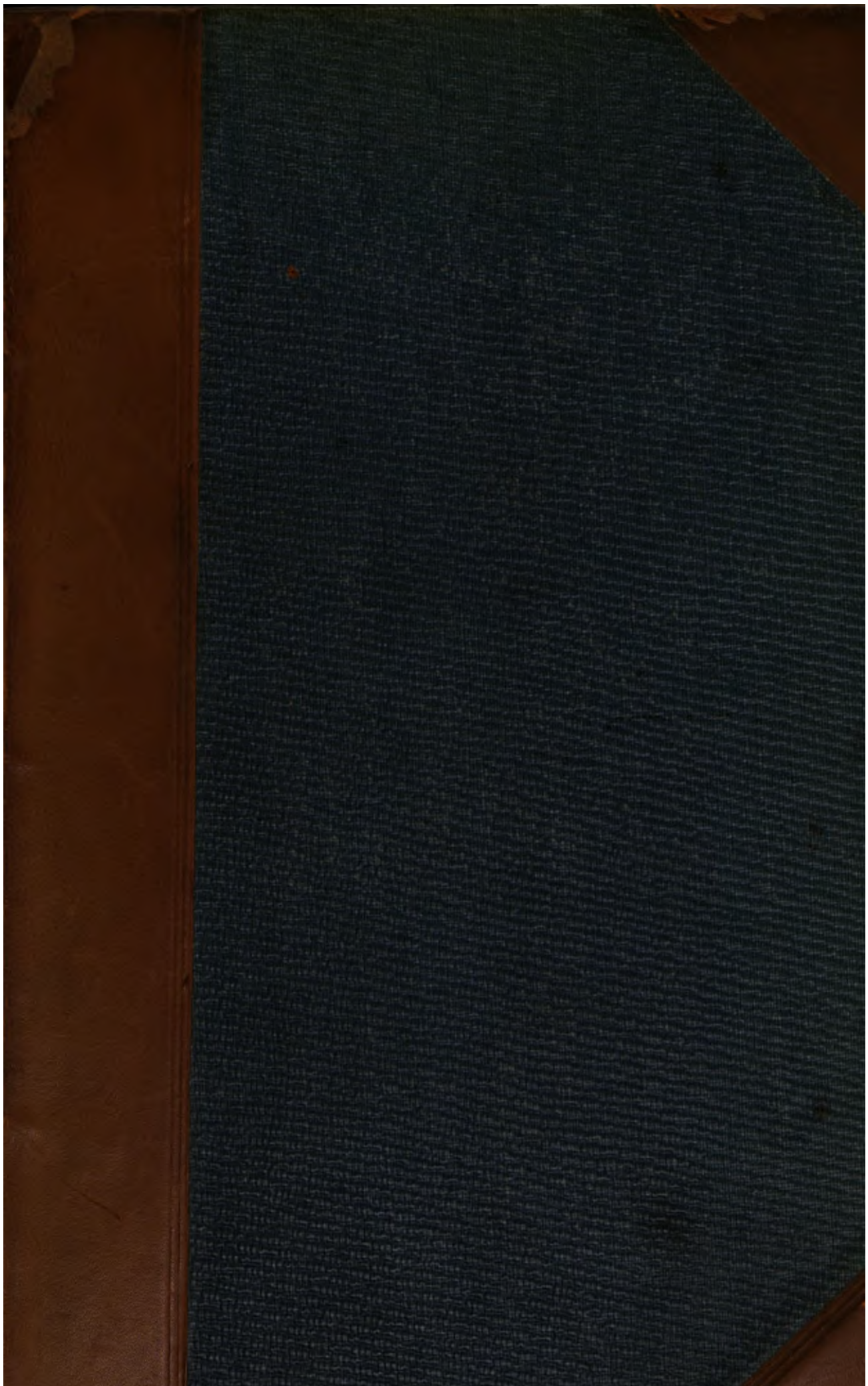
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





9. a. 4



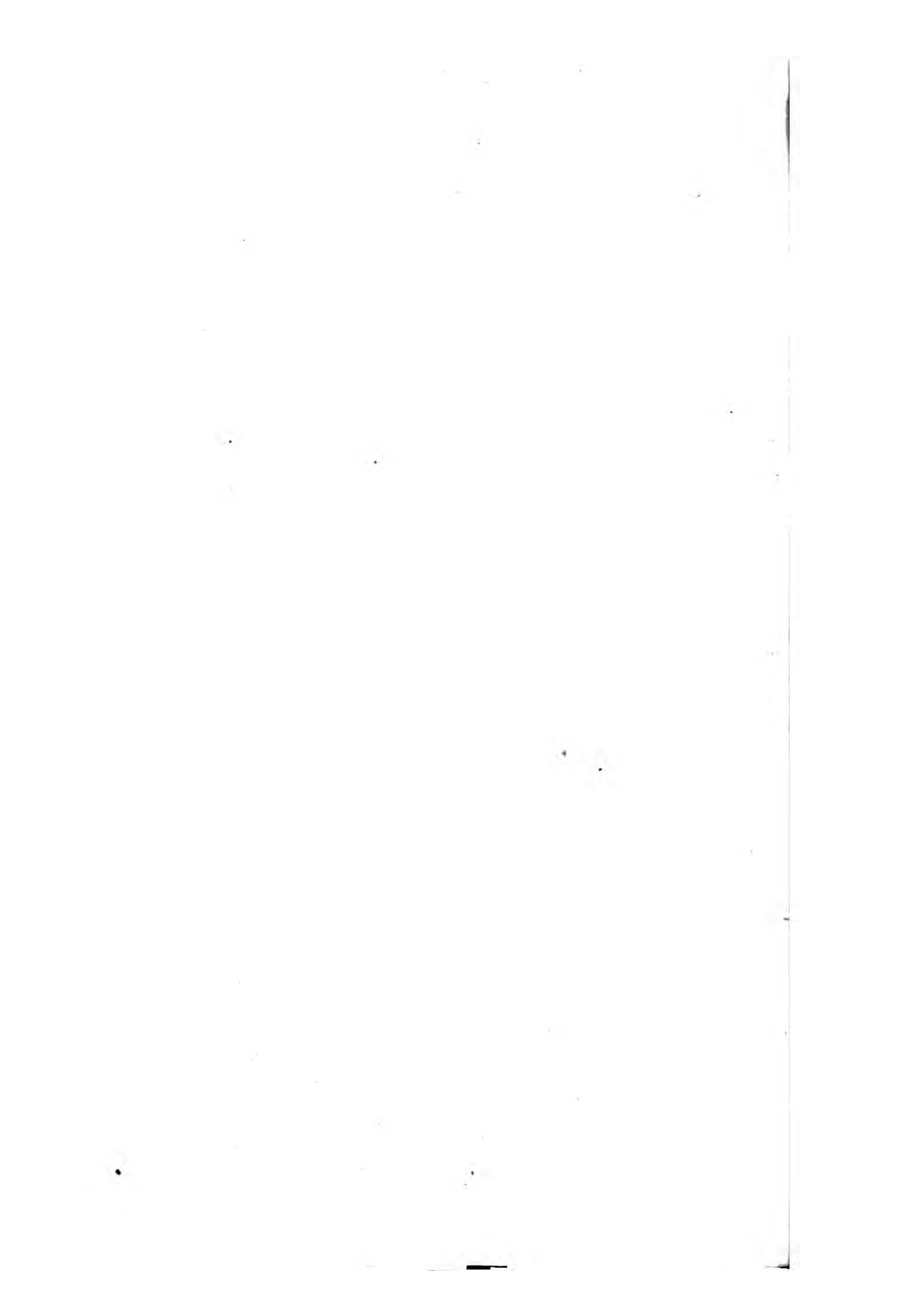












**LE LIVRE**  
**DES**  
**PROVERBES FRANÇAIS.**

**I.**



**DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,**  
**RUE DE VAUGIRARD, N° 9.**

LE LIVRE  
DES  
PROVERBES FRANÇAIS,

PAR LE ROUX DE LINCY.

PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI

SUR LA PHILOSOPHIE DE SANCHO PANÇA,

PAR FERDINAND DENIS.

---

TOME PREMIER.

---

A PARIS,  
CHEZ PAULIN, ÉDITEUR,

RUE DE SÈNE-ST.-GERMAIN, 33.

1842.





# TABLE GÉNÉRALE.

## TOME PREMIER.

AVANT-PROPOS.....	Page	j
Essai sur la Philosophie de Sancho, par M. Ferdinand Denis.....		vij
INTRODUCTION. Recherches sur les Proverbes français.....		xxviiij
§. I <sup>er</sup> . Caractère de nos anciens proverbes. — Examen des Recueils de Proverbes composés depuis le XII <sup>e</sup> jusqu'au XV <sup>e</sup> siècle.....		<i>Ibid.</i>
§. II. Livres de Proverbes imprimés. — De quelques ouvrages des XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles consacrés à l'explication des proverbes.		lvj
§. III. De l'emploi qu'ont fait des proverbes les auteurs français depuis le XII <sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVII <sup>e</sup> .....		lxvj
BIBLIOGRAPHIE. — PREMIÈRE PARTIE. Manuscrits de la Bibliothèque Royale.....		xxxvij
Manuscrits des mots dorés de Caton, en français.		xcvj
Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal relatifs aux proverbes.....		xcix
DEUXIÈME PARTIE. Ouvrages imprimés.....		cijj
TROISIÈME PARTIE. Ouvrages cités dans <i>le Livre des Proverbes</i> .....		cxv
SÉRIE N <sup>o</sup> I. PROVERBES SACRÉS. — Dieu. — Jésus-Christ. — Personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Apôtres. — Saints. — Papes.		

— Évêques. — Prêtres. — Moines. — Religions diverses, autres que la religion catholique. — Diable. — Mythologie ancienne et moderne. Page	1
SÉRIE N° II. PROVERBES RELATIFS A LA NATURE PHYSIQUE. — Éléments. — Terre. — Métaux. — Plantes. — Fruits. — Culture des biens de la terre.....	37
SÉRIE N° III. Temps. — Astres. — Cours de l'année. — Année. — Saisons. — Jours — Heures.	61
SÉRIE N° IV. PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX. — Quadrupèdes, oiseaux, poissons.....	87
SÉRIE N° V. PROVERBES RELATIFS A L'HOMME. — Homme en général. — Homme en particulier. — Femme. — Enfant. — Organes. — Membres. — Mouvements du corps. — Maladies. — Infirmité. — Médecine. — Médecin.....	136
SÉRIE N° VI. PROVERBES HISTORIQUES. — Pays. — Peuples anciens et modernes, autres que la France et les Français.....	187
SÉRIE N° VII. PROVERBES HISTORIQUES. — Provinces, villes, villages, fleuves, rivières de France.....	202

## TOME SECOND.

SÉRIE N° VIII. PROVERBES HISTORIQUES. — Histoire des différents peuples anciens et modernes....	1
SÉRIE N° IX. PROVERBES HISTORIQUES. — Blason. — Devises. — Surnoms.....	10
SÉRIE N° X. PROVERBES HISTORIQUES. — Noms propres en général.....	26

TABLE GÉNÉRALE.

III

SÉRIE N° XI. Condition. — Rang. — Dignité. — Noblesse. — Titres. — Guerre. — Chevalerie. — Chasse. — Jeux.....	Page 56
SÉRIE N° XII. Politique. — Législation. — Jurisprudence. — Sciences. — Lettres. — Art. — Commerce. — Professions diverses. — Métiers.	84
SÉRIE N° XIII. Coutumes. — Usages anciens et modernes. — Costume. — Vêtement. — Meubles.....	111
SÉRIE N° XIV. Nourriture. — Repas.....	132
SÉRIE N° XV. PROVERBES RELATIFS A LA MORALE...	162
APPENDICES.....	335
N° I. Proverbes extraits de différents ouvrages.	337
N° II. Proverbes recueillis dans les auteurs français du XII <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> siècle.....	345
N° III. Distiques de Dyonisius Cato, en latin et en vers français du XII <sup>e</sup> siècle.....	359
N° IV. Extraits des Proverbes au vilain, d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Oxford..	376
N° V. Proverbes de France, d'après un manuscrit de Cambridge du <i>Corpus Christi College</i> .....	386
TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES. ....	397

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.



## AVANT-PROPOS.

---

LE LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS se divise en quinze séries. Chaque série est relative à un ordre de faits différents, et contient les proverbes qui s'y rattachent. (1)

Non-seulement j'ai essayé de former un ensemble de tous les proverbes français, mais encore j'ai voulu faire connaître depuis quelle époque chacun de ces proverbes était employé; c'est pourquoi la date suit le titre abrégé de tous les ouvrages imprimés ou manuscrits dont je me suis servi.

Jusqu'à présent, les collecteurs de proverbes se sont contentés de dépouiller quelques recueils imprimés pendant le cours du xvi<sup>e</sup> siècle. La tâche que je me suis imposée a plus d'étendue. Sachant combien,

---

(1) 1<sup>o</sup>. PROVERBES SACRÉS. — *Dieu, Jésus-Christ. — Personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Apôtres. — Saints. — Papes. — Évêques. — Prêtres. — Moines. — Religions diverses autres que la religion catholique. — Diable. — Mythologie ancienne et moderne.*

2<sup>o</sup>. PROVERBES RELATIFS A LA NATURE PHYSIQUE. — *Éléments. — Terre. — Métaux. — Plantes. — Fruits. — Culture des biens de la terre.*

3<sup>o</sup>. *Temps. — Astres. — Cours de l'année. — Année. — Saisons. — Jours. — Heures.*

4<sup>o</sup>. PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX. — *Quadrupèdes, oiseaux, poissons.*

5<sup>o</sup>. PROVERBES RELATIFS A L'HOMME. — *Homme en général. — Homme en particulier. — Femme. — Enfant. — Organes. — Mem-*

du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, les proverbes étaient d'un usage commun dans notre littérature, je n'ai pas négligé de mettre à profit les documents précieux que les manuscrits de cette époque renfermaient. La moisson que j'y ai faite a été abondante, et je puis dire que je dois à cette source une des parties les plus neuves de mon travail. C'est là en effet que je pouvais espérer saisir la première forme de nos proverbes les plus communs, et je n'avais pas d'autres moyens pour en constater l'ancienneté.

Généralement, j'ai suivi dans chaque série l'ordre alphabétique. Cependant je me suis écarté de cet ordre dans la série n° VIII, relative à l'histoire des différents peuples, et dans la série n° XV, qui contient les proverbes moraux. Quant à la série n° VIII,

*bres, mouvements du corps. — Maladies. — Infirmité. — Médecine. — Médecin.*

6°. PROVERBES HISTORIQUES. — *Pays, peuples anciens et modernes autres que la France et les Français.*

7°. PROVERBES HISTORIQUES. — *Provinces, villes, villages, fleuves, rivières de France.*

8°. PROVERBES HISTORIQUES. — *Histoire des différents peuples anciens et modernes.*

9°. PROVERBES HISTORIQUES. — *Blason. — Devises. — Surnoms.*

10°. PROVERBES HISTORIQUES. — *Noms propres en général.*

11°. *Condition. — Rang. — Dignité. — Noblesse. — Titres. — Guerre. — Chevalerie. — Chasse. — Jeux.*

12°. *Politique. — Législation. — Jurisprudence. — Sciences. — Lettres. — Art. — Commerce. — Professions diverses. — Métiers.*

13°. *Coutumes. — Usages anciens et modernes. — Costume. — Vêtement. — Meubles.*

14°. *Nourriture. — Repas.*

15°. PROVERBES RELATIFS A LA MORALE.



chacun des proverbes qui la composent ayant rapport à un trait d'histoire différent, il devenait impossible de suivre l'ordre alphabétique; j'ai préféré placer chaque proverbe suivant le premier mot par lequel il commence. J'ai adopté le même ordre pour la série n° XV; voici les raisons qui m'y ont engagé. Les proverbes relatifs à la morale, concis, faciles à comprendre, n'ont besoin d'aucune explication. L'esprit est accoutumé à en classer un grand nombre d'après le premier mot par lequel ils commencent. Ainsi sous la préposition *Qui* se trouvent plus de deux cents proverbes. On aime ces longues énumérations; elles rappellent à l'esprit, sous une forme identique, des idées analogues, et je n'ai pas voulu détruire ces curieuses énumérations, en les soumettant à un ordre rigoureux des matières. Le lecteur me saura gré d'avoir conservé ces *litanies proverbiales*, si je puis dire, qui sont consacrées par le temps.

On pourra me reprocher de ne m'être pas assez étendu dans les explications que j'ai données, et d'avoir simplement reproduit plusieurs proverbes qui auraient eu besoin d'éclaircissement. A cet égard, j'ai voulu éviter un défaut qu'il est facile de signaler dans tous les livres de proverbes, celui des interprétations inutiles ou maladroites. J'ai préféré, je l'avoue, citer simplement sans avoir la prétention de tout expliquer. Je dirai même que certains proverbes fort anciens, et qui appartiennent à une société qui n'est plus, ne peuvent aujourd'hui se comprendre qu'imparfaitement. Aussi, le sens complet de ces anciens



adages m'ayant échappé, je les ai marqués d'un point d'interrogation à la fin. Quant à ceux qui font allusion à des traits d'histoire ou à des personnages trop connus, de simples indications m'ont paru suffisantes.

J'ai ajouté aux quinze séries dont se compose *le Livre des Proverbes*, des appendices assez étendus, au sujet desquels je dois à mes lecteurs quelques mots d'éclaircissement. Le premier de ces appendices se compose de proverbes retrouvés dans différents ouvrages pendant le cours de l'impression de mon travail. Le second renferme une suite de proverbes des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, recueillis principalement dans nos vieux poètes. Cette addition peut servir de pièce justificative à ce que j'ai dit dans mon introduction au sujet de l'emploi que faisaient des proverbes les jongleurs et les trouvères. C'est le fruit de plusieurs années de recherches et de lectures assidues dans nos anciens manuscrits. M. Francisque Michel, connu par ses nombreuses publications sur la littérature du moyen âge, a bien voulu se dessaisir en ma faveur de ce travail important, dont tout le mérite lui reste acquis.

Les trois autres appendices se composent de plusieurs pièces inédites des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La première est une traduction en vers français du XII<sup>e</sup> siècle des distiques de *Dyonisius Cato*. On peut voir dans la première partie de mon introduction quelle influence ces fameux distiques ont exercée sur la littérature des proverbes pendant le moyen âge ; j'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'en faire con-

naître le plus ancien texte en notre langue rapproché de l'original. La seconde est une version fort curieuse des *Proverbes au Villain*, dont j'ai aussi donné l'histoire dans mon introduction. Elle a été copiée à Oxford, par M. Francisque Michel, dans un manuscrit du *xiv*<sup>e</sup> siècle. J'ai supprimé quelques strophes qui ne formaient que des répétitions, ou qui m'ont paru trop libres pour être reproduites. La troisième est une collection des *Proverbes communs de France*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Cambridge, dont je dois également la communication à M. Francisque Michel.

Un grand nombre des proverbes que renferment ces deux pièces se retrouvent dans les séries différentes auxquelles ils se rapportent. Mon but, en les donnant dans leur ensemble, a été de faire connaître le caractère et la forme de ces recueils, dont chaque partie était si souvent employée séparément dans les compositions du moyen âge.

La bibliographie, dans un ouvrage comme celui-ci, n'était pas sans importance; aussi me suis-je appliqué à la rendre exacte et complète. Elle se compose : 1<sup>o</sup>. d'une description et de quelques extraits de tous les manuscrits que j'ai consultés ou connus; 2<sup>o</sup>. du titre complet de tous les livres français imprimés sur les proverbes; 3<sup>o</sup>. de celui des différents ouvrages cités dans le cours de mon travail.

Ce n'était pas assez de recueillir tous nos proverbes français, il fallait encore donner l'histoire des nombreux ouvrages composés sur cette matière, depuis la fin du *xii*<sup>e</sup> siècle jusqu'au *xviii*<sup>e</sup>. Il était aussi très-

curieux de rechercher quel emploi les auteurs en tous genres, qui ont écrit pendant ce long période, avaient fait des proverbes. Cet examen a été pour moi le sujet d'une introduction assez étendue. Elle est divisée en trois parties : dans la première, j'apprécie le caractère des proverbes français ; je donne aussi l'histoire des principaux ouvrages composés sur cette matière depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde, je continue l'examen des livres de proverbes, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, dans la troisième, je fais connaître comment les écrivains français des différentes époques ont employé les proverbes dans leurs ouvrages.

Pour compléter cette introduction, il ne manquait plus que d'y joindre quelques observations préliminaires sur l'origine, la nature et le but des proverbes en général. L'un de mes amis, littérateur distingué, en s'associant à mon travail, s'est chargé de cette partie aussi importante que difficile à bien traiter. Sous la plume élégante de M. Ferdinand Denis, ces observations préliminaires sont devenues un morceau littéraire d'une haute portée, et qui servira de sauvegarde à l'insuffisance de mes recherches.

---

# ESSAI

SUR

## LA PHILOSOPHIE DE SANCHO.

---

SANCHO dit quelque part : « Il n'y a que deux familles, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas » ; il ajoute, le pauvre homme, avec sa fine naïveté : « Ma grand'mère aimait beaucoup la famille de ceux qui ont, et je suis de son avis. » Il y a tant de gens de cette opinion, qu'à bien examiner l'histoire, voire même la politique, tout roule sur l'avis de Sancho ; c'est la grande question qui agite la société ; elle en parle aux siècles passés, elle en parle à l'âge présent, elle en parle même à Dieu, et tout cela dans une litanie séculaire de proverbes, sans commencement ni fin.

C'est un murmure perpétuel qui fait le tour du monde ; et de ce bourdonnement confus, psalmodie de tous les peuples, vous entendez s'élever des voix moqueuses ou lugubres, des chants joyeux, des gémissements amers, des *a parte* de honteux égoïsme, des cris de détresse ; puis tout à coup un mot consolant, une parole sublime, si bien, à mon avis, et probablement selon l'avis de Sancho, que l'on a mal défini les proverbes en les appelant la sagesse des nations : c'est tout simplement la voix vivante de l'humanité, de cette humanité qui parle, pleure ou rit toujours, et qui ne se taira jamais.

Quand donc sont nés les proverbes ? Quand l'homme a commencé à envier et à souffrir, quand il a osé surtout se consoler de sa misère en riant de celui qui l'opprimait. Mais comme en toutes les choses où se trouve mêlée l'humanité il y a le côté sublime à côté du grotesque, la parole véhémence et qui fait marcher les siècles à côté du rire

naïf ou de la raillerie sanglante et moqueuse qui flétrit les hommes, on rencontre dans cette philosophie vulgaire des adages quelques pensées sublimes qui se déguisent en proverbes, comme la véritable sagesse se déguise sous les traits de Sancho.

Si bien, qu'on peut trouver toutes choses dans ces courtes sentences que les peuples se soufflent les uns aux autres, qu'ils se transmettent de siècle en siècle, qu'ils se crient dans leurs douleurs, qu'ils se chantent dans leurs joies. Il y a peut-être maintenant tel proverbe en circulation habituelle de l'Inde à l'Allemagne, qu'on pourrait regarder même comme antédiluvien, et qui nous dit la sagesse d'Énoch, comme les mastodontes de Cuvier nous disent l'histoire naturelle de Mathusalem et de Noë.

Voyez : ce que je viens de dire n'est déjà qu'un proverbe; c'est un proverbe de Lao-tseu, ce philosophe chinois, qui contient, à ce que l'on assure, la plupart des idées de Platon, et dont force a été à Platon de se passer, puisque probablement de son temps on n'avait pas encore traduit le *Tao*.

« L'homme est un enfant né à minuit; quand il voit le soleil, il croit qu'hier n'a jamais existé. »

Pauvre Sancho : tu ne pouvais guère te douter, fût-ce même au milieu des grandeurs de l'île de Baratavia, que pour la plus grande édification du genre humain, ta sagesse serait un jour rapprochée de celle de Lao-tseu et de Platon; toi qui ne sais pas lire et qui débités de si excellents proverbes, toi qui faisais rire un roi qui ne riait guère qu'en entendant tes joyeux démêlés avec ton bon maître. Mais dans les proverbes il y a, je l'ai dit, le sublime et le grotesque, le plaisant et le grave, et je suis naturellement porté aujourd'hui à voir ce dernier côté. C'est si bien le côté que j'ai vu dans les proverbes, que j'y trouve la poésie primitive, la psychologie et la physiologie des premiers âges, toutes les grandes questions historiques, la philosophie éclectique surtout et qui ne conclut pas, car l'homme ne conclut jamais. J'y vois bien plus encore que tout cela; j'y vois la question du progrès, et cela dans un proverbe basque, et nulle autre part, car pour un proverbe pro-



gressif il y en a mille de rétrogrades : mais enfin la langue *escuara* le dit : « Quitte le bon pour le meilleur. »

Certes je n'ai point la prétention d'être le premier qui se soit occupé des grands enseignements contenus dans la parole vivante du genre humain. Depuis Aristote jusqu'à Nodier (1), le mérite des proverbes a été bien des fois discuté, énuméré et même combattu. Savez-vous ce qu'en dit Vico, qu'on ne peut maintenant déceimment se passer de citer ? le créateur de la science nouvelle y voit les débris de la sagesse passée, et, je crois, les moyens d'en édifier les philosophies à venir. Tel qui a créé, il y a trois mille ans, un proverbe, a été dans son genre un grand homme, et a peut-être découvert une grande loi de l'organisation sociale ; car, comme le dit fort bien Niebuhr, mais je ne puis m'assurer en ce moment si c'est à propos des proverbes, « telle idée qui dans un temps suffit pour faire juger de la profondeur de celui qui l'a conçue est aujourd'hui à la disposition de tout le monde. »

Il faut bien que l'on me pardonne de mêler tous ces grands noms vénérés de la science à la sagesse ignorante du bon Sancho Pança, puisque les proverbes ne sont eux-mêmes que des reflets plus ou moins effacés de la sagesse scientifique de toute l'antiquité hindoue, pélasge, étrusque, chinoise et romaine ; il y a tel proverbe grotesque dont on serait tout surpris de savoir l'origine, qu'on répétait dans la bonne compagnie de Rome, et qui court les rues de Madrid ou de Paris : Caton s'est amusé à faire des proverbes, et Sancho les a répétés.

O Sancho ! sagesse populaire, sagesse vivante, miroir grotesque de la société, où l'homme est forcé de se regarder et de reconnaître au moins un de ses côtés, le côté qui fait rire, le côté qui instruit gaiement, c'est toi qui as dit pour l'instruction des gouvernants et des gouvernés :

« Il ne faut qu'avoir du miel, les mouches y viennent bientôt. »

---

(1) Au rapport de Synésius, Aristote avait formé un recueil de proverbes. Voyez aussi les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

« Les sottises du riche sont des sentences. »

« La roue de la Fortune tourne encore plus vite que celle du moulin. »

Tu ne te doutais certainement pas que tu n'étais que l'écho du vieux Romain, quand dans la Sierra déserte tu t'écriais piteusement et en songeant aux noces de Gama-che : « Ventre affamé n'a pas d'oreilles. »

Oh ! c'est un horrible proverbe que ce proverbe-là, et il est capable, Sancho, de faire oublier toute ta joyeuse humeur ; car cette voix sinistre partie de Rome semble n'avoir ému les riches de nulle nation. Si cela était autrement, on n'aurait pas inventé : « C'est un long jour qu'un jour sans pain. » Ne vous semble-t-il pas entendre un cri de détresse, un long cri de la pauvreté qui supplie avec une effrayante énergie qu'on s'occupe d'elle, qu'elle a besoin d'être rassasiée ?

Hélas ! oui, c'est la pauvreté qui a inventé la plupart des proverbes, et je vous assure qu'elle en a créé de plus touchants dans leur religieuse simplicité, que les élégies les plus *révées*, comme on disait il y a quelque temps. C'est elle qui a dit :

« Les petits oiseaux des champs ont le bon Dieu pour maître-d'hôtel. »

Et elle s'est rencontrée avec le génie de Racine. C'est elle qui a répété avec le proverbe russe : « Dieu sèchera ce qu'il a mouillé. »

Quelle autre que la pauvreté aurait pu parler à un âne, au grison de Sancho peut-être, et trouver dans sa misère quelque espoir d'être consolé ?

« Ne meurs pas, ô mon âne, le printemps viendra, et avec lui croîtra le trèfle. »

Si, pour découvrir la sagesse des nations, vous aviez lu, comme moi, Vichnou Sarma l'Indien, Érasme, Gruter et son *Florilegium*, Erpenius et Scaliger, Cornazzano l'Italien subtil, et le grand conservateur des proverbes espagnols, Hernand Nuñez, surnommé *el Commendador Griego* ; si vous aviez lu encore Oudin le compilateur ; Delicado, Bellinghen, les illustres proverbes nouveaux ; Tuet et ses *Ma-*

*tinées sénonaises* ; mieux que tout cela, Oienhart (1), qui contient les proverbes basques que débitait le père du genre humain, vous auriez découvert bien d'autres de ces adages qui font presque pleurer, et que j'appelle, moi, les larmes de l'humanité.

Une chose vous aurait frappé aussi, c'est comme les hommes de la Laponie au Bengale, de l'Italie à la Chine, et de la Chine à la Russie, se sont entendus pour se plaindre des mêmes misères. C'est un concert non interrompu de douloureuses confidences de nations à nations, et cette douleur paraît si naturelle dans son expression, elle est si bien dans l'essence de l'homme, qu'on pourrait l'appeler, je crois, la poésie primitive des proverbes. Il est bien vieux le vieux mot des Espagnols :

« Dès que je naquis, je pleurai, et chaque jour me dit pourquoi. »

j'ai prononcé le mot poésie : oui certes il y a de la poésie dans les proverbes, et plus que dans bien des odes prétendues inspirées. Les sauvages des grandes forêts américaines, ceux des steppes de l'Asie, et jusqu'aux nègres, m'en donneraient mille preuves, si je le voulais ; les sauvages, qui n'ont quelquefois d'autre littérature et d'autre code que les proverbes.

Écoutez les bons Ghiolofs, que nous sommes allés tourmenter jusque dans les plaines embrasées du Sénégal. Ils disent, et cela s'adresse, n'en doutez pas, à la destinée fatale qui semble pousser aveuglément chez eux les grands *civilisateurs* du monde connu et inconnu :

« Se mettre devant le soleil ne l'empêche pas de continuer sa route. »

« Rien ne peut suffire à l'homme que ce qu'il n'a pas. »

Ils se consolent, dit-on, avec ces deux proverbes :

« Couvrir l'ombre de sable ne l'empêche pas de fuir. »

« L'éléphant ne peut rien faire au tamarinier, si ce n'est de le secouer. »

Oui, mais quelquefois il le déracine, pauvres Ghi-

---

(1) Voyez dans la Bibliographie à la fin du t. II, sect. 2, quelques extraits de l'ouvrage d'Oienhart.



lofs!.... Voyez maintenant, nous voulons que les Sénégalais oublient leurs proverbes si poétiques, et nous souhaitons qu'ils apprennent à lire dans la *Croix-Dieu!* Heureusement, je crois, qu'ils ont le bon sens de l'enfant de Diderot, qui ne voulut jamais apprendre à dire *B*, parce qu'il ne voulait pas être contraint à dire *C*, puis toutes les lettres de l'alphabet, chose utile, mais ennuyeuse, comme tout le monde sait, et dont à la rigueur sait se passer un peuple poétique, un peuple pouvant dire comme Montaigne : « Je ne pense pas que le bon rythme fasse la bonne poésie; la bonne, la divine, la suprême est au-dessus des règles. » Voyez, sont-ce les règles de la philosophie scolastique et de la poésie des collèges qui ont inspiré au Bas-Breton du Finistère ce proverbe déjà si connu :

« Mon Dieu! secourez-moi dans le passage de *Bass*, ma barque est si petite et la mer si grande! »

La poésie de la mer, cette poésie que tous les préceptes des Vida et des Boileau n'auraient jamais fait deviner à Lamartine, n'est-elle pas dans cet autre adage :

« Si tu veux apprendre à prier, vas sur la mer! »

C'est une poésie qu'ils comprennent bien, ces vieux Bretons, qui représentent maintenant notre race primitive. C'est ce qu'ils comprennent admirablement, quand ils refusent de labourer, et qu'ils s'écrient : « La terre est trop vieille pour être généreuse »; il faut l'air de la mer, il faut les combats aux pêcheurs de l'île de Rudy, car ils sont comme les Gaulois « tout couronnés de gloire. »

Puisque nous avons parlé de la poésie des proverbes, il est convenable de caractériser leur style; *le style c'est l'homme*, le style c'est le proverbe. Oui, certainement, les proverbes ont un style à part, le plus varié, le plus élaboré que je connaisse. Le grand Vico est persuadé que ces maximes de la sagesse vulgaire sont entendues dans le même sens par toutes les nations anciennes et modernes, mais qu'elles ont suivi dans l'expression seule la diversité des manières de voir. Voulez-vous avoir une preuve immédiate de la vérité de cette pensée, un proverbe bien connu vous la fournira. Les Français disent : « Qui se fait mouton le loup le mange », et l'Espagnol : « Faites-vous miel, les

mouches vous mangeront », ce qui, aux yeux des gens de sens, sera éternellement une vérité de la même portée. Le spirituel Charles Nodier, qui sait tant de choses, et qui est même initié aux secrets les plus cachés de la philosophie proverbiale, Charles Nodier y trouve tout révélés certains arcanes de la construction des langues qu'ont scrutés laborieusement les savants de tous les pays; c'est là qu'il faut étudier (et dans ces sortes de matières, je ne connais pas un homme qui ait plus continuellement raison que Nodier), c'est là qu'il faut étudier la partie des langues qui échappe aux règles des grammairiens. « C'est dans ces idiotismes populaires, expression intime de l'esprit d'un peuple, qu'il faut chercher les tours propres et les véritables idiologies de son langage. Originalité d'images, hardiesse de figures, étrangeté d'inversions, exemples singuliers d'ellipse et de néologisme, recherche piquante d'euphonie, tout y frappe l'attention du grammairien philosophe. » Vous le voyez bien, voilà le secret de Nodier découvert, ce sont les proverbes qui ont formé en lui ce style si curieusement travaillé, sans que l'inspiration en soit un moment ralentie, ce style aux saillies brillantes, inattendues, que la science la plus variée n'a jamais comprimées un instant. On trouve tout dans les proverbes, mais personne malheureusement n'y a dérobé le style de Nodier.

Une chose frappera tout le monde dans le style des proverbes, c'est combien la rime a été fatale à leur sagesse : elle l'a été presque autant qu'à de certaines poésies ! Que de préjugés viennent tout simplement d'une consonnance hasardée; harmonie grossière à laquelle ne sait pas toujours résister un vulgaire bon sens !

Cependant, si ce sont les philosophes qui inventent les proverbes, c'est le peuple qui les formule; si un proverbe est réellement bon dans son essence primitive, s'il doit réellement servir à l'instruction ou au plaisir du peuple, le peuple, avec son admirable énergie de style, lui imprimera une forme sous laquelle il entrera dans la circulation générale.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver de vrais lieux com-

muns de pensée et même de style dans quelques proverbes remplis du reste d'une excellente philosophie; c'est qu'il y a de certaines choses toutes simples que l'homme croit ne pouvoir jamais trop se répéter à lui-même : « Nul si grand jour qui ne vient à vespre. »

C'est, je crois, Pascal qui a dit : « Si belle qu'ait été la comédie la fin est toujours sanglante. »

Essayons de caractériser le style des proverbes chez les diverses nations.

Il y a des proverbes qu'on serait tenté d'appeler *proverbes épiques*, ce sont ceux de l'Orient, proverbes aux formes élevées, aux poétiques métaphores : les livres saints en contiennent un grand nombre, qui, sous les noms de Job et de Salomon, instruisent encore l'Occident. Les proverbes indiens, les proverbes helléniques tiennent à l'essence primitive de la philosophie (1), comme certaines formules

(1) Peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir que les plus anciens proverbes connus sont probablement hindous, et qu'ils se trouvent dans le *Pantcha-Trantra*, ou les *Cinq Ruses* du brahme Vichnou Sarma, que nous avons appelé Pilpay ou Bidpay. Le *Pantcha-Trantra* lui-même n'est qu'une paraphrase de l'*Hitopadésa* (l'instruction familière). Ces deux livres d'apologues ont, comme l'a fort bien prouvé le savant de Sacy, la plus grande analogie avec le livre arabe intitulé *Calila et Dimna*, d'où nous viennent les types primitifs d'une foule de fables et de proverbes. On sait depuis fort peu de temps, et je doute même que ce fait soit connu de nos savants, qu'Alphonse-le-Sage avait fait faire une traduction espagnole du *Calila*, antérieurement à celle sur laquelle Jean de Capoue fit sa version latine dans le treizième siècle. L'*Hitopadésa*, cette source primitive de sentences, jouit d'une immense célébrité au Bengale. Il a été traduit du sanscrit en anglais par Ch. Wilkins, et publié à Bath en 1787. Les amateurs d'apologues peuvent lire une partie de ce recueil dans Williams Jones. Il eût été à désirer, pour l'histoire complète des proverbes, que l'abbé Dubois, auquel on doit des travaux si précieux sur l'Inde, nous eût donné quelques détails sur le type primitif du *Pantcha-Trantra*, qu'il a traduit en français. Quelques critiques ont regardé la seconde partie de cet ouvrage comme ayant été inventée à plaisir par le père Beschie, et le savant missionnaire repousse cette assertion. Je m'étais facilement rangé à son opinion; il paraît cependant, d'après les derniers travaux des Anglais, que l'histoire du Gourou Paramarta et de ses disciples est un conte européen assez ingénieusement inventé pour tourner en ridicule certains usages des Brahmes. Cela, toutefois, ne peut diminuer en rien l'importance philosophique et littéraire de la première partie. Du reste, nous avons quelques

rhythmiques de l'*Iliade* et du *Ramayana* tiennent à l'essence primitive de la poésie. Du reste, et que personne n'en soit surpris, beaucoup de proverbes modernes ont leur origine dans ces grandes épopées, sources inépuisables de poésie, codes uniques, à une certaine époque, de la science et de la philosophie.

Si le style des proverbes orientaux est riche d'images, ingénieux dans ses comparaisons, et à vrai dire, le style est une partie sérieuse, une qualité réelle des proverbes, celui des axiomes grecs est ordinairement pur et sévère. Il y a en eux comme un retentissement des paroles de Lycurgue et de Solon.

Les Grecs ont donné leur poésie, leur architecture et leurs proverbes aux Latins.

Parler du style des proverbes chinois est chose hasardée; mais autant qu'on en saurait juger à travers les traductions de Gonçalvez, de Wilson et de Premare, ce style est ingénieux et original, il joint à des formes concises une minutieuse variété d'images; travail subtil d'esprits réfléchis.

Quant à nous, pauvres descendants de peuples barbares, notre sagesse proverbiale vient en partie de ces grandes sources de sagesse pratique et populaire, et quelquefois nous avons reçu les dictons de l'antiquité avec le style qui les caractérisait. Au moyen âge Salomon était dans toutes les mémoires, et on n'osait point l'altérer. Dès le XIII<sup>e</sup> siè-

---

proverbes, outre ceux de Salomon, qu'on pourrait chronologiquement opposer à ceux des Indiens. « Connais-toi toi-même » était inscrit en lettres d'or sur l'autel du temple d'Apollon; et le fameux « Rien de trop » jouissait de la même prérogative. « Il est plus heureux que sage » date des premiers temps d'Athènes. L'antithèse de la poutre et du fétu se trouve dans saint Matthieu et dans saint Luc. S'il était permis d'apprendre quelque chose aux parémiographes qui ont dans leur mémoire la sagesse, et par conséquent la science de tous les peuples, je leur indiquerais quelques sources qu'ils semblent ne jamais consulter, telles que Rocbuck pour l'Asie, Burckhard pour l'Égypte, Heckewelder pour l'Amérique du Nord, et Kingsborough pour le Mexique. Ce qu'il y a de fort curieux, c'est que Burckhard, dans son recueil, prétend retrouver les idées antiques des Égyptiens à l'aide des proverbes, et révéler ainsi une partie des merveilles que promet la lecture des hiéroglyphes.



cle, la philosophie proverbiale de Bidpay ou du Calila nous avait été transmise par des moines voyageurs : qui nous dit que Rubruquis, Marco Polo et Ascelini ne nous avaient pas apporté avec la boussole les proverbes de Meng-tseu et de Kong-fu-tseu. Lisez Érasme et Gruter, reconnaissez dans leur vaste collection de proverbes les adages grecs que citait Socrate, et qu'a recueillis Platon. Michelet cite des proverbes du Latium, grossiers comme les murs cyclopéens, mais ils se polissent avec Horace, et nous savons ce qu'en fait Boileau.

Composée de tant de peuples étrangers, mélange de tant de nations barbares, la grande famille européenne a néanmoins dans ses proverbes quelques formes caractéristiques de style; et, s'il faut l'avouer, c'est maintenant presque l'unique différence qu'on puisse trouver dans un fonds de philosophie populaire devenu commun à tous.

Les Italiens s'y montrent rusés, gracieux et moqueurs; les Anglais graves et rieurs par boutades; les Flamands ivrognes et gens connaissant le bonheur du chez-soi; les Russes y sont brillants comme la poésie slave; les Polonais nobles comme eux-mêmes; les Français naïfs et goguenards, malins et philosophes insoucians; mais c'est aux Espagnols qu'appartient le véritable style des proverbes : on sent que le proverbe chez eux convient à l'hidalgo hautain comme à l'Asturien grossier. Le Castillan sonore poétise par son accent jusqu'au plus vulgaire lieu commun. Dans cette langue les formes brusques et coupées du style proverbial moderne semblent innées. C'est tour à tour une imprécation terrible, un court dialogue, une vive repartie dans laquelle on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de l'esprit ou de la naïveté, c'est Sancho. (1)

---

(1) Un homme, dont la science est devenue proverbiale, n'a pas hésité à accorder aux Espagnols la prééminence sur toutes les autres nations en fait de proverbes. Saumaise a dit : *Inter Europæos Hispani in his excellent, Itali vix cedunt, Galli proximo sequuntur intervallo*. On est tenté de penser que c'est dans la Péninsule qu'a dû se formuler surtout cette philosophie vulgaire des proverbes, qui a tant emprunté à l'antiquité. En effet, au moyen âge, Juifs et Maures semblaient, bien qu'ennemis par la religion, chercher avec une égale ardeur les débris de la

Les siècles changent le style des proverbes comme ils changent toutes choses ; c'est ce que prouvent, à qui veut les lire , les poudreux manuscrits de la Bibliothèque que nos pères ont consacrés à l'explication des *proverbes et apophthegmes nouveaux*. Voulez-vous une preuve entre mille : un proverbe très-sensé en lui-même, mais bien vulgaire, vous la donnera ; on a dit primitivement : « Ce qui est venu de la flûte s'en reva au tabourin. » Ce n'est qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, siècle de critique, siècle dédaigneux qu'on a écrit : « Ce qui est venu de la flûte retourne au tambour. »

---

sagesse orientale pour en doter le reste de l'Europe. Chose curieuse ! les parémiographes espagnols vont jusqu'à retrouver dans leurs proverbes du xv<sup>e</sup> siècle l'explication de certains usages venus des Grecs et des Phéniciens. Ce qui est plus réel ; c'est que le proverbe espagnol, essentiellement poétique en lui-même, a donné ses formes métriques aux plus vieilles romances. Un savant n'hésite pas même à affirmer, et il le prouve par de nombreuses citations, que c'est de la même source que partent tous les mètres usités dans la littérature espagnole. Ainsi on y trouve des *redondillos*, et l'on comprend sous ce titre tous les vers qui n'ont pas plus de huit syllabes, des alexandrins et des endécasyllabes. Les quatre espèces de *redondillos* y sont faciles à reconnaître. Le *redondillo mayor*, celui de huit syllabes, le *redondillo menor*, qui n'en a que six, l'*endecha*, qui n'en a que sept, et *los quebrados*, qui n'en comptent que cinq. Sans beaucoup m'éloigner de l'opinion de Saumaise, je n'hésiterai point à ranger immédiatement après les proverbes espagnols ceux des Provençaux ; le savant et respectable Raynouard, auquel il faut toujours avoir recours dans tout ce qui a rapport aux littératures du midi de l'Europe, m'avait signalé ce fait depuis longtemps. La bibliographie des proverbes espagnols est si peu connue que je ne puis résister au désir d'indiquer deux ou trois recueils curieux. Le plus ancien a été publié en 1539, à Saragosse, et il est intitulé : *Libro de refranes compilado por el orden del a, b, c, en elcual se contienen quatro mil y quinientos refranes*. En 1541, le fameux D. Inigo Lopez de Mendoza fit, par ordre de don Juan II, une collection célèbre d'adages. En 1568, Juan de Mallara publia in-folio la *Filosofia vulgar*, et ce fut là sans doute que dut puiser l'admirable Cervantes. Tout le monde connaît le recueil d'Hernand Nuñez Pinciano, publié en 1616 ; mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, c'est qu'il en a été fait une nouvelle édition à Madrid en 1804, en 4 volumes in-8<sup>o</sup>, et qu'elle contient plus de six mille proverbes. J'ajouterai qu'on vient de publier à Nuremberg une bibliographie complète des parémiographes en 1 vol. Je n'aborde pas ici la question des proverbes français, les sources précieuses qu'il a découvertes ont été trop nettement indiquées par mon collaborateur, pour qu'il soit nécessaire de rien dire sur un tel sujet.

Il y a une chose plus importante à faire remarquer dans le style des proverbes, c'est que certaines maximes deviennent inintelligibles, parce qu'elles sont l'expression de tout un ordre de choses éteint.

Mais ceci nous conduirait dans les hautes régions de la philosophie; et, si je vous ai parlé du style des proverbes, il n'est pas moins important de vous entretenir spécialement de leur morale: ce serait en vérité dédaigner complètement le but réel de leur première création, ou du moins celui qu'y voyait le digne savant du xvii<sup>e</sup> siècle qui a intitulé sa compilation méthodique de proverbes: *Traité de la Prudence*. (1)

Une chose me trouble à la lecture de ces nombreux recueils que j'ai sous les yeux; un proverbe *honnête homme*, passez-moi le mot, a presque toujours sa contre-partie, sa parodie honteuse. Que devient, dans cet accouplement bizarre, la sagesse des nations? que dire, par exemple, d'un semblable adage: « Qui ne dérobe ne fait robe? » et après la plus touchante des maximes, comment lire sans surprise: « Celui-là n'en fait pas peu qui baille son mal à un autre? » Tirez-vous-en autrement que par l'adoption du système radical des deux principes, je vous en défie.

Au milieu de ces monstrueuses unions des maximes les plus opposées, une chose vient rafraîchir tout à coup la pensée, c'est que les hommes de tous les pays et de tous les âges ont réellement un instinct touchant de la beauté morale qui triomphe par l'expression; les bons proverbes sont les plus beaux.

Quelquefois, cependant, la morale aime à se revêtir d'une forme grotesque de préférence à une forme élevée. Armée d'une saillie comique, jet spontané de quelque génie malin, elle s'adresse plus facilement à la multitude riieuse; c'est ce qu'a bien senti Rabelais: « Le sage vient chercher de la lumière, et le fou lui en donne. »

Je ne saurais vous dire maintenant chez combien de peuples j'ai rencontré le touchant proverbe de l'Évangile.

---

(1) Ant. Dumont, pseudonyme de l'abbé Arnoux. Voir au tom. II dans la Bibliographie, sect. 2.

Il est travesti de toutes les manières, bariolé de toutes les façons; je le trouve sous le turban moresque, sous le béret du Basque, sous le casque du chevalier; je le trouve même habillé en mandarin; mais je suis sûr que vous le reconnaîtrez très-bien chez les pauvres Ghiolofs.

« Si le chapeau que tu essaies te blesse, ne le mets pas sur la tête de ton prochain. »

Après ce proverbe cosmopolite, qui devient dans ses voyages tour à tour sévère, grotesque ou naïf, sans altérer son essence divine, j'en citerai un sans plus, et je le rencontre dans un vieux recueil français :

« Pardonne à tous, et rien à toi. »

Je ne vous parlerai plus de la morale des proverbes.

J'ai trouvé tout à l'heure la pensée du progrès dans un dicton populaire des Basques, et peut-être avez-vous souri, car cette question remue le monde, et mon proverbe est déjà bien vieux. Ne riez plus, il y a un effroyable proverbe né au delà des mers, et qui contient en caractères sanglants une des questions philosophiques le plus en vogue de notre temps, une de ces questions qui dominant tout à coup l'histoire et la philosophie d'un siècle. Je veux parler des races et de leur génie.

« Battre un nègre, c'est le nourrir; battre un Indien, c'est le tuer. »

Oui, ce mot est bien un proverbe, il contient dans sa concision atroce une effroyable vérité; c'est bien ainsi qu'on fait travailler le noir et qu'on fait mourir l'Indien; c'est bien là la naïve insouciance du nègre et le sombre désespoir de l'Américain. Mais après un tel proverbe, il faut s'écrier avec Shakspeare : *Oh horrible, most horrible!*

Vous comprendrez, après ce proverbe européen, le proverbe des Caraïbes que cite M. de Humboldt : « Nous sommes seuls un peuple, les autres hommes sont faits pour nous servir. »

Jetons un coup d'œil sur les conquérants de ces fiers sauvages. Les Espagnols disaient au xvi<sup>e</sup> siècle :

« La guerre est la fête des morts. »

Qui ne reconnaîtrait point aussi le génie patient et grave du même peuple, influencé par le dogme de la fatalité,



dogme reçu des Maures et transmis jusqu'à notre époque dans ces paroles d'un stoïcisme amusant.

« Quand tu verras brûler ta maison, approche-toi pour t'y chauffer. »

Mais maintenant voilà bien toute la noble fierté castillane,

« C'est aux yeux et au front que se lit la lettre du cœur. » Et pour en venir aux tableaux d'intérieur, aux détails de la vie privée, ne reconnaissez-vous pas la vanité de l'hidalgo qui n'a que sa cape et sa rapière dans ce vieux dicton de l'Andalousie, inventé à coup sûr par un gentilhomme : « Sers le noble encore qu'il soit pauvre, car le temps viendra qu'il te paiera. »

Toute l'insouciance philosophique des Français du xvi<sup>e</sup> siècle est là : « Le plus riche n'emporte qu'un linceul. » Et voilà leur amour de joyeuse indépendance : « Mieux vaut être oiselet de bois en bocage que grand oiseau de cage. »

Il me serait facile de multiplier les citations et d'aller les chercher jusqu'en Chine et dans l'Inde : je retrouverais toute la patience d'un rusé marchand de Canton, ou la résignation stoïque d'un lettré qui passe sa vie à apprendre les quatre-vingt mille clefs chinoises dans certains proverbes arrivés récemment de *l'empire du milieu*. « En limant on fait d'une poutre une aiguille », en dit presque autant que les gros volumes des Duhalde et des Prémare. Il y a peut-être une vérité très-nationale dans l'adage qui apprend à l'Europe que « si le chien mord le pauvre, l'homme vénère le riche ; » mais il y aurait conscience à en faire plutôt honneur aux habitants de Peking qu'à ceux de Londres ou de Paris. C'est encore un de ces grands proverbes universels sans filiation connue, et qu'aurait bien pu se dispenser de formuler la sagesse des disciples de Kong-fu-tseu.

Il me reste à prouver que l'on trouve dans les proverbes toutes les grandes lois politiques qui régissent le monde, et je m'étonne que l'ingénieur et savant Lerminier n'ait pas été puiser à cette source. D'abord, et sans sortir de la morale de Canton, je trouve une sentence proverbiale

qu'on pourrait appeler à la rigueur le *criterium* de toutes les réflexions philosophiques sur les gouvernements antiques et modernes.

« Être roi, gentilhomme ou ministre, c'est le songe d'une nuit, et un règne de mille ans, c'est une partie d'échecs. »

Personne ne niera, je pense, la qualité historique et philosophique de cet autre dicton bien connu : « Oncques villain n'aima noble homme. » C'est un vieux proverbe français dans lequel Niebuhr et Michelet pourraient trouver à la rigueur toutes les évolutions symboliques, organiques et critiques de la société.

Voyez-vous la Sainte-Hermandad inventant : « Avec l'œil ni avec la foi je ne me jouerai », puis la précieuse synthèse de celui-ci :

« La lettre entre avec le sang. »

Il n'y a pas, chose merveilleuse ! jusqu'aux saint-simoniens qui ne trouvent dans les proverbes tout le fond de leur doctrine, et qui mieux est son application ; mais c'est malheureusement chez les Chinois qu'est maintenant en vogue cette maxime de l'aristocratie des capacités.

« Mille étudiants, mille nobles,  
« Mille joueurs, mille pauvres. »

En m'aidant un peu de la clef chinoise, j'aurais peut-être lu mille oisifs.

Vous le voyez, ceci me ramène tout naturellement vers la science ; vers la science des proverbes. Depuis le sauvage Miamis, qui dit que le *soleil est le père des couleurs*, jusqu'au paysan de l'abbé Gerbet, qui, durant un beau sermon, s'écriait : *Si l'oreille ne comprend pas, l'âme entend !* toutes les vérités des sciences physiques et de la psychologie peuvent se rencontrer dans les proverbes. Aussi le bon Sancho a-t-il coutume de dire, et cela grâce à un proverbe : « Mieux vaut un jour du désert que toute la vie de l'ignorant » ; ce qui, soit dit en passant, n'est pas autre chose que l'appréciation des capacités.

Vous prouver comment la géologie, l'astronomie, la physiologie, trouvent de brillants éclaircissements dans les proverbes, serait un peu long. Le célèbre Mathieu Laensbergh

est là, et il n'a pas cessé d'être le plus fameux mathématicien de Liège ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le grand *Dictionnaire des Sciences Médicales*, avec ses notabilités, n'a pas encore pu renverser la doctrine de l'école de Salerne, si naïve dans ses ordonnances, si facile dans son régime, qu'avec l'école de Salerne on peut fort bien ne plus redouter le choléra-morbus. Que vous disaient les commissions médicales pour nous en préserver, qui n'aient été dit l'an de grâce 1099, par cette docte assemblée, qui unissait si heureusement la poésie à la médecine et la médecine à la poésie ?

Et, puisqu'il est encore question de la poésie, voyez s'il n'y aurait pas en ce moment quelque parti à tirer du proverbe espagnol : « Mieux vaut une poignée de naturel que deux pleines mains de science. » O bon Sancho ! si tu ne l'as pas dit, tu le sentais ; et voilà ce qui t'a donné ta joyeuse immortalité.

A propos d'immortalité, je ne vois qu'un proverbe de l'Anthologie grecque qui puisse mettre d'accord Wolf et M. de Fortia d'Urban, Schubart et Tiersh, les partisans exclusifs des Diacevastes et des Chorizontes, et les défenseurs absolus de l'emblème et de l'allégorie :

*Cedite, jam coelum patrio Mœnidæ est.* (1)

Et avant d'abandonner cette partie toute littéraire des adages, ne faudrait-il pas parler du proverbe dans le drame, ou du drame dans le proverbe ? Je laisse aux critiques philosophes à bien établir la valeur des expressions, mais il me semble qu'une pensée domine dans le créateur du proverbe dramatique. Lorsque Carmontel nous peint le gracieux scandale de la société de son temps, sa ruse équivoque, son habitude de calomnie emmiellée, et surtout ces hommes si hautains dans leur impudeur, si fiers dans leur fatuité, on est bien tenté de répéter : « Ils se sont fait appeler roués pour se distinguer de leurs valets, qui ne sont que des pendants. »

---

(1) Ce vers de Sannazar, qui n'est que la version de celui d'Antipater, a été traduit ainsi : « Homère est immortel, le ciel est sa patrie. »

Quand vous lisez certains proverbes dramatiques du jour, qui peignent avec une touche si délicate les subtiles passions d'une société blasée, une pensée de Byron ne vous est-elle pas venue à la mémoire? c'est que tous ces *partners* de la valse du monde doivent être bien promptement oubliés quand le bal est fini.

Lorsque Clara Gazul dit un proverbe, vous entendez une voix véhémence, où se mêlent la gaieté et les pleurs, une parole d'homme avec le cri de la passion.

Et, pour en finir, il me semble que, si les proverbes, en entrant dans le drame, ont merveilleusement animé ses peintures, le proverbe, à son tour, peut peindre le drame : la poétique de nos comédies n'est-elle point dans celui-ci :

« On épouse une femme, on vit avec une autre, et l'on n'aime que soi. »

N'est-ce pas le mot du siècle et celui du théâtre?

Hélas ! n'y aurait-il pas même maintenant *cet égoïsme à deux*, qu'Antoine de la Salle, avant madame de Staël, appelait l'amour de son temps? Il n'y a cependant point longues années qu'il vivait, ce spirituel traducteur de l'ingénieux Bacon, dont la conversation animée n'était qu'une suite de proverbes, qu'il avait recueillis à Rome, à Canton, à Sumatra, chez les Esquimaux, que sais-je? dans tout l'univers, et qu'il répétait dans son grenier, pour tromper la faim, entre un calcul nautique et une question de psychologie. C'est lui qui disait dédaigneusement de l'histoire ancienne (car il était allé lire dans le monde entier, et toute palpitante encore, celle des modernes) : « Les morts conseillent mal les vivants » ; et à propos de nos grandes querelles de réforme littéraire commencées : « Pour vous plaire il faudrait tout bouleverser à chaque minute en copiant des modèles. » Il avait coutume de terminer ses longs discours (car il était sourd) par cet adage de sa création : « Travaillez, travaillez, celui qui a commencé un livre n'est que l'écolier de celui qui l'achève. » Vous trouveriez bien d'autres de ces proverbes dans *le Désordre régulier* ; et dans *la Balance naturelle* qu'on ne lit plus, des questions à faire la fortune d'un livre ont été depuis bien longtemps discutées



Qui le croirait, il y a en ce moment, non dans les livres, mais chez les peuples, un proverbe que les intrépides champions de la civilisation moderne devraient rougir de trouver parmi des espèces de sauvages. Nos jurisconsultes ne pourraient-ils faire comme un de nos grands hommes, qui, lui aussi, exerçait une réelle magistrature, celle que donne le génie? Qu'ils osent prendre la haute pensée où elle se trouve, c'est leur bien. Dites-le moi, où l'idée du XIX<sup>e</sup> siècle sur la peine de mort est-elle plus dignement formulée que dans ce mot des Monténégrins : « La loi ne saurait retirer ce qu'elle ne peut rendre? » Espérons qu'il sortira de son enceinte de rochers.

Un philosophe éclectique, homme de peu de foi et fort douteur, me disait dernièrement : « Les proverbes ont cela de commun avec les miracles, qu'il ne s'en fait plus : le monde semble sourd à ces deux puissants moyens d'enseignement. — Vous vous trompez, lui répondis-je, et vous vous trompez doublement, il se fait tous les jours des proverbes et des miracles. » Certes c'eût été une merveille passablement miraculeuse aux yeux de toute l'antiquité que ces voyages où la vapeur accomplit en quelques minutes ce que l'imagination la plus capricieuse peut rêver de rapidité. La merveille inutile de Mongolfier est un miracle qui attend une grande pensée. Savoir diriger la foudre, c'était le miracle des prêtres de l'Étrurie; miracle aujourd'hui en permanence, miracle qui se passe sans cesse sous nos yeux!... Je n'ose rien dire du magnétisme, mais lisez le rapport d'une célèbre académie... Miracles, miracles dûment attestés. Il en est certainement de même des proverbes; il s'agit seulement de les découvrir, il faut les chercher. Il y en a maintenant comme à toutes les époques et dans tous les pays, qui minent lentement les institutions par leur puissance cachée; il y en a d'autres qui excitent les esprits paresseux de leurs piquantes saillies : brillant feu d'artifice de la pensée, ils éclaireront bientôt l'univers, parce que la France s'en sera amusée. Les premiers sont graves, leur marche est mesurée; la masse regarde comme trop obscures pour la guider ces lueurs mystérieuses et presque divines, qui, pour éclairer

un jour les âges, planent au-dessus de toutes les pensées. Faites quelques pas vers eux, et vous en serez subitement illuminés; ouvrez Vico, Ballanche, Herder, Oberman, madame de Staël, *les Châteaux du roi de Bohême*, Jean-Paul Richter surtout, vous y trouverez des proverbes qui ne tarderont pas à faire le tour du monde; car le temps des hautes pensées viendra, comme dit le poète, « et l'on entend déjà le froissement des feuillets du livre du destin. »

Mais un écrivain remarquable, Coissin, vous a montré, par une sentence dont vous pouvez faire un proverbe, pourquoi le monde est si long à faire de nouveaux adages :

« On écrit longtemps avec des symboles et avec des lettres, avant de pouvoir organiser une pensée avec des hommes. »

La difficulté d'adopter certaines pensées de nos auteurs modernes est encore expliquée dans cette parole de la palingénésie :

« L'éloquence, comme on sait, n'est pas seulement dans l'orateur qui parle, elle est aussi dans ceux qui écoutent. »

Croyez-vous que notre âge, et ses sombres tristesses, et ses froissements douloureux, et ses études laborieuses, ne seront pas révélés aux siècles à venir par ces autres paroles de Ballanche :

« Une grande tristesse est accourue les saisir, ils ont été dégoûtés de la vie sans oser désirer la mort. »

Si, comme je n'en doute pas, on voit passer un jour à l'état de proverbes ces grandes pensées philosophiques ou celles qui leur sont analogues, toutes les luttes de notre littérature et des littératures à venir seront expliquées par cet adage des institutions sociales.

« Nous appelons romantique la littérature où la pensée fait effort contre la parole fixée », et il sera à la fois important et curieux de comparer cette phrase avec le proverbe chinois dont elle est le corollaire : « L'écriture ne peut suffire à exprimer la force de la parole; les paroles ne sauraient rendre complètement la pensée. »

Les proverbes, ces voix vivantes des siècles éteints, ont dû rester à l'état de pensées isolées et obscures, avant d'acquérir la qualité réelle de proverbes; cette dénominati-

tion, du reste, ne peut être appliquée à une maxime que quand elle a passé dans le langage habituel d'un peuple. De notre temps, où les choses vont si vite, nous voyons et nous verrons plus fréquemment encore quelques-unes de ces transformations, qui ont dû être le travail de bien longs jours dans l'antiquité.

Pour moi, je voudrais qu'on se hâtât de rendre proverbe une phrase dont je suis ému, et que je viens de lire dans l'abbé Gerbet; deux vers que je trouve dans Lamartine. « Qu'est-ce qu'un verre d'eau dans l'univers? le prix de l'éternité, si vous le donnez à un pauvre. »

Regardez en avant et non pas en arrière,  
Le courant roule à Jéhovah....

A tous ceux que fatigueraient ces citations, et qui me disent de conclure avec les proverbes, je dirai que non-seulement notre siècle a créé des proverbes fort connus de tous, mais qu'il en a perfectionné quelques-uns pour la plus grande édification des siècles à venir, et qu'on ne saurait dédaigner les études sur le siècle. Nos pères avaient dit : « Pauvreté n'est pas vice »; la société s'est écriée : « C'est bien pis! » Le chevaleresque moyen âge disait avec sa simplicité : « C'est trop aimer quand on en meurt. » Vous avez : « Il est mort d'amour et d'une fluxion de poitrine. » Nos pères répétaient au xvi<sup>e</sup> siècle : « Amour peut moult, argent peut tout. » Nous avons coupé le proverbe en deux, si bien qu'il en reste pour l'enseignement du genre humain la partie la plus poétique et la plus consolante.

Faites donc entendre une voix meilleure. La parole, au bout de quelques journées, est tout ce qui reste de l'homme, c'est le témoin immoral ou sublime qu'un siècle fait comparaître devant un autre siècle pour le juger. Faites bien vite d'autres proverbes; faites-les avec les hommes que je vous ai nommés, avec tant d'autres, qui, faute d'un droit pécuniaire d'éligibilité, n'ont qu'une parole impuissante, une voix qui gémit solitaire, des pensées qui se replient sur elles-mêmes, ou qui se consomment en efforts inutiles, après avoir dispersé vainement des lueurs de génie. Il est

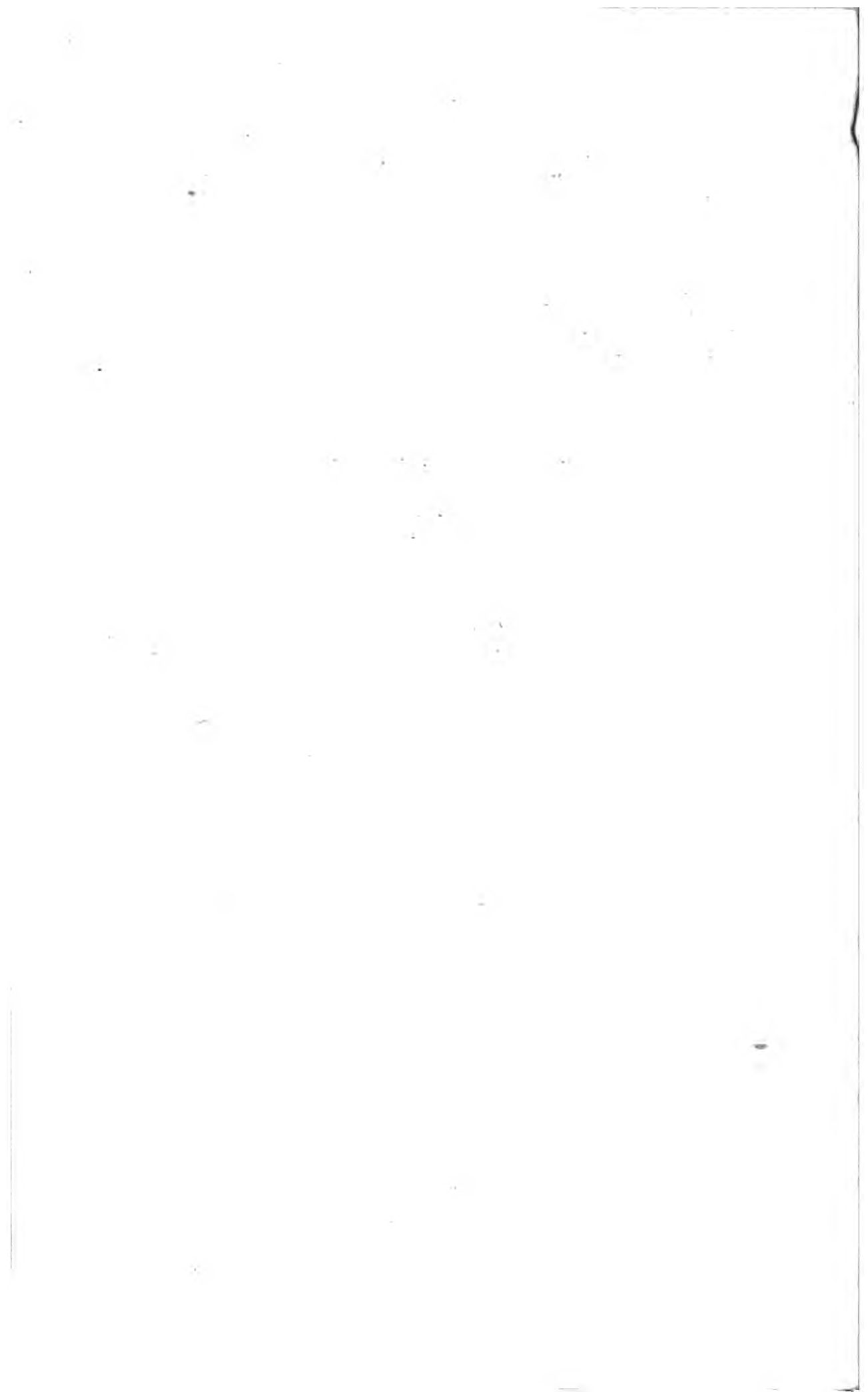
SUR LA PHILOSOPHIE DE SANCHE.      xxvij

temps enfin de les recueillir; là est réellement l'enseignement universel. Faites d'autres proverbes, faites-en d'autres, pour que les siècles qui vont venir ne vous croient pas plus mauvais que vos adages populaires, ou que vos dictons de société. Vous valez mieux que votre sagesse vulgaire, repoussez ces débris fangeux : ayez d'autres maximes, je ne me lasse point de le répéter, sinon, comme Lichtenberg le grand faiseur de proverbes allemands, au lieu du fameux *quod erat demonstrandum*, il faudra mettre au bas de tous vos traités de morale et de psychologie : *Kyrie eleison*, Seigneur, ayez pitié.

FERDINAND DENIS.

---





# INTRODUCTION.

---

## RECHERCHES SUR LES PROVERBES FRANÇAIS.

---

### §. I<sup>er</sup>.

CARACTÈRE DE NOS ANCIENS PROVERBES. — EXAMEN DES RECUEILS DE PROVERBES COMPOSÉS DEPUIS LE XII<sup>e</sup> JUSQU'AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

LES proverbes ont toujours été d'usage parmi nous et l'on en trouve dans les premiers livres écrits en français. Le mot n'est pas tout à fait aussi ancien, et c'est seulement dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle qu'il fut généralement adopté. Avant cette époque on se servait du mot *Respit*, un peu plus tard de celui de *Reprouvier*, jusqu'à ce qu'enfin le *Proverbium* des latins ait entièrement prévalu. (1)

Nos usages, nos mœurs, notre histoire ont servi de

---

(1) Dans la traduction des quatre *Livres des Rois* en français du XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve ce passage, liv. I, chap. 19, vers. 24 : De ço levad une parole que l'um solt dire *par respit* : est Saul entre les prophètes. *Unde et exivit proverbium : num et Saul inter prophetas.* (Voyez p. 76 du volume que j'ai publié dans la collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France, sous ce titre : *Les quatre Livres des Rois traduits en français du XIII<sup>e</sup> siècle, etc., etc.* Paris, Imprimerie Royale, 1841, 1 vol. in-4<sup>o</sup>.) De même Chrestien de Troyes, poète français du XIII<sup>e</sup> siècle, dit au commencement d'*Erec et d'Enide* :

Li vilains dist en son *respit*.

(Voyez ma description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I, p. 37.)

Le mot *Reprouvier* est employé dans un grand nombre de livres du XIII<sup>e</sup> siècle.

Pour ce li vilains dit souvent en *reprouvier* :

Ami pour ami veille.

(*Roman de Jourdain de Blave.*)

Vous savez bien qu'on dit en *reprouvier*,

Qui est bien ne se meuve.

(*Dit des Annellès.*)

..

textes à un grand nombre de proverbes. Il faut cependant à cette source qui est très-abondante en ajouter deux autres, la Bible, principalement les ouvrages attribués au roi Salomon, et les auteurs classiques de l'antiquité. Examinons séparément chacune de ces trois grandes sources et recherchons quel est le caractère des proverbes principaux qui s'y rattachent.

Il ne faut pas être surpris que la Bible ait exercé de l'influence sur nos anciens proverbes français. Au moyen âge, la Bible était le livre par excellence, celui qu'on étudiait avant tous les autres, et qui servait de modèle à presque toutes les compositions. Salomon, comme auteur du livre de la Sagesse, de l'Ecclésiaste et enfin des *Proverbes*, devait jouer un grand rôle dans cette littérature. La merveilleuse légende inventée par les rabbins juifs et par les chrétiens de l'Orient, dans laquelle le fils de David était considéré comme le roi de la magie, avait, dès le XII<sup>e</sup> siècle, pénétré parmi nous (1). Salomon, dans cette légende, était devenu l'inventeur des lettres syriaques et arabes; son pouvoir n'avait pas de bornes; toute la nature, animaux, végétaux, minéraux, obéissait à sa voix; quand il voulait traverser le monde il était porté par les vents dans les sphères célestes; enfin ce prince avait été assez heureux pour que la reine des fourmis s'arrêtât un jour dans sa main, et s'entretînt longtemps avec lui sur la sagesse. On comprend qu'avec une telle réputation le fils de David soit devenu le héros du proverbe et que son nom ait été pris pour le synonyme de la prudence. Cette légende doit servir d'explication à un ouvrage aussi singulier dans le sujet que dans la forme; c'est un dialogue en vers français, dont la plus ancienne rédaction remonte à la fin du

---

(1) A la traduction française des quatre *Livres des Rois*, citée dans la note précédente, est joint un commentaire qui contient, sur le pouvoir magique de Salomon, les détails suivants: « E Deu li dunad tele grâce que il neis encuntre deable tele chose truvad ki mestier out à la salveted e à la guarison de gens. E uns charme truvad par unt il soleit asuager les mals; unes cunjureisuns truvad par unt l'um pout deable del cors de home jeter e si destreindre que il n'i pout retourner, etc. » (Voyez les quatre *Livres des Rois en français du XII<sup>e</sup> siècle*, etc., p. 241.)

xii<sup>e</sup> siècle. Salomon et un certain *Marcoul*, son interlocuteur, disent chacun un proverbe. Le roi-prophète, fidèle à son caractère, prononce toujours une sentence grave, une vérité de la plus haute morale ; son interlocuteur lui répond dans le même sens à vrai dire, mais par un proverbe populaire qui rappelle beaucoup la sagesse naïve de Sancho-Pança : voici deux exemples :

Qui sages hom sera  
Jà trop ne parlera,  
*Ce dist Salomons.*

Qui jà mot ne dira  
Grant noise ne fera,  
*Marcoul li respond.*

Bien boire et bien mangier  
Fait homme assoagier,  
*Ce dist Salomon.*

Et ventre engroissier  
Fait ceinture alascher,  
*Marcoul li respond.*

Ce poëme, divisé ordinairement en soixante strophes de six vers, est attribué au comte de Bretagne, sans qu'on puisse dire si l'un des princes de cette famille en est l'auteur, ou bien s'il lui a été seulement dédié. Des rédactions bien différentes se trouvent dans les manuscrits ; celle dont je viens de parler ne me paraît pas la plus ancienne, et il faut assigner ce rang à une autre version divisée en cent soixante strophes de quatre, de trois et de deux vers. Elle se distingue par un caractère tout particulier, celui d'une satire violente contre les femmes et d'une liberté d'expressions portée jusqu'au cynisme. Des rencontres hardies et fort plaisantes en résultent, mais elles sont d'autant plus difficiles à reproduire. Voici une des strophes, la moins libre de toutes :

Loez le paon,  
Si fait à bandon  
Sa queue parroir,  
*Ce dist Salomons.*

Pute se demonstre  
En rue et se monstre,  
Por loenge avoir,  
*Marcoul li respont.*

Comme on le pense bien, cette dernière version est anonyme, et d'ailleurs elle est différente dans tous les manuscrits. S'il était permis de hasarder quelque conjecture au sujet de l'auteur ou de l'inventeur de ce texte à proverbes, ne pourrait-on pas croire que c'est dans les écoles universitaires du XII<sup>e</sup> siècle que cet auteur a dû se rencontrer? Dans ces écoles on apprenait par cœur les ouvrages de Salomon, et les *Proverbes* du roi-prophète faisaient partie de l'enseignement. Ce qui pourrait encore appuyer cette conjecture, c'est que parmi les hommes célèbres, auxquels le moyen âge donnait le nom de *philosophes*, se trouve *Marcus*, que l'on représente tantôt comme le fils de Caton, tantôt comme *Marcus Porcius Caton* lui-même. Ainsi l'on peut expliquer le nom donné à l'interlocuteur du roi-prophète.

*Les dits de Marcoul et de Salomon* ont eu beaucoup de vogue pendant plusieurs siècles : cités assez souvent, on y fait encore des allusions fréquentes. Ainsi Rabelais, si habile dans la science du proverbe, n'a pas manqué de parler de cet ouvrage. Liv. 1, chap. 33 de *Gargantua*, il met ces mots dans la bouche de l'un de ses personnages :

Qui ne s'aventure n'a cheval ny mule,  
Ce dict Salomon.

Qui trop s'aventure perd cheval et mule,  
Respondit Marcon.

Telles ont été l'origine et la cause du grand rôle joué par Salomon dans la littérature des proverbes. Son nom, devenu synonyme de la sagesse, se retrouve dans certains dictons populaires, moitié plaisant, moitié satirique. Je me contenterai d'une citation. A propos d'un homme sot et niais qui commet quelque bévue, l'on dit : *Il est sage comme le roi Salomon, il revient des champs pour faire k k à la maison.*

Le roi-prophète n'est pas le seul personnage des Saintes Ecritures dont le nom soit passé en proverbe ; sans parler de *Job*, de *Tobie*, de l'auteur de l'*Exode* qui figurent parmi les grands philosophes, on se rappelle ces proverbes : *La fourchette du père Adam, l'Arche*

*de Noë, vieux comme Hérode, mener de Caïphe à Pilate, et plusieurs autres encore. L'usage d'emprunter aux Saintes Ecritures différentes manières de parler proverbiales a toujours été pratiqué parmi nous. Il ne faut pas oublier qu'on trouve dans l'Évangile un grand nombre de sentences qui sont devenues des proverbes. Ainsi dans ce fameux discours sur la Montagne, où la morale toute divine de Jésus-Christ brille d'un si vif éclat, on peut citer :*

Verset 3. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.

Chap. 6, verset 21. Car où est vostre thresor, là aussy est vostre cœur.

Verset 24. Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre.

Verset 34. A chaque jour suffit son mal.

Chap. 7, verset 3. Pourquoi voyez vous une paille dans l'œil de vostre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans vostre œil ?

Verset 6. Ne donnez point les choses saintes aux chiens et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que se tournant contre vous-même ils ne vous déchirent.

Verset 17. Tout arbre qui est bon produit de bons fruits, et tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.

Verset 26. Mais quiconque entend de moi ces instructions, et ne les pratique pas, est semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.

De même, en suivant les quatre Évangélistes, on s'aperçoit qu'un grand nombre de leurs paroles sont devenues proverbes; il n'est pas sans intérêt de les trouver ici réunis.

Chap. 10, verset 14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville *secouez la poussière de vos pieds.*

Chap. 12, verset 33. *C'est par le fruit qu'on connoist l'arbre.*



Verset 34. *La bouche parle de la plénitude du cœur.*

Chap. 14, verset 57. Et ils se scandalisoient sur son sujet, mais Jésus leur dit : *Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.*

Chap. 19, verset 30. *Mais plusieurs qui avoient été les premiers seront les derniers, et plusieurs qui avoient été les derniers seront les premiers.*

Chap. 22, verset 21... *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Chap. 26, verset 23. *Celui qui met la main avec moy dans le plat me doit trahir.*

Verset 52... *Car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.*

Cet usage dégénéra même en abus. Henry Estienne, qui écrivait son *Apologie pour Hérodote* dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, n'a pas manqué de le signaler comme faisant partie des habitudes vicieuses de son temps... « On « est venu, dit-il, jusques à appliquer une grand' part des « passages de l'Escriture sainte à la louange d'hommes « et de femmes de toute qualité ; et puis comme on s'es- « toit servi d'aucuns propos pour honorer, aussi s'est-on « servi de quelques uns pour vituperer et diffamer ceux « ausquels on en vouloit, comme a sceu très bien faire « entr'autres nostre maistre Pasquin et pourroit estre que « l'invention seroit venue de luy, et que ceux qui ont « donné du temps du roy François I<sup>er</sup> de ce nom, des « quolibets à tous les seigneurs et dames de la cour, tirez « des paroles de la Bible, avoyent esté en son eschole. » Henry Estienne ajoute encore de nombreux passages du texte sacré, que de son temps l'on appliquait à toutes sortes d'usages profanes ; par exemple : « Et les bons compagnons « ne se jouent-ils pas tous les jours de ces mots de saint « Paul : « *Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desi-* « *derat, disans si quis episcopatum desiderat bonum,* « *opus desiderat.* Bref, il leur semble qu'une gosserie « ne vaut rien s'il n'y a de la dérision des parolles de « la sainte Escriture, comme l'abbé qui dist de l'année « des vins rostis : *Spiritus vitæ erat in rotis.* » (1)

---

(1) *Apologie pour Hérodote*, chap. 14.

Cependant, il est à remarquer que le mot *Dieu* placé dans un grand nombre de proverbes, ne l'est jamais d'une manière inconvenante; on peut en dire autant du nom de Jésus-Christ et de la Vierge Marie. Ainsi, des deux proverbes dans lequel ce dernier nom est employé, l'un rappelle une idée triste, mais pleine de douceur et de charité, le voici : *L'on montre la vierge Marie aux fous.*

Le même respect ne s'est pas attaché au culte des saints, et la littérature légendaire qui a donné naissance à un grand nombre de proverbes, n'a pas été assez puissante pour arrêter le sarcasme et la moquerie. Parmi les proverbes français du xv<sup>e</sup> siècle, on trouve celui-ci : *Saint ne peut mentir.* Mais on trouve aussi à la même époque : *A tel saint telle offrande. — Quand Dieu le veut le saint ne peut. — Tel saint tel miracle. — Et encore : Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints.* Quant aux proverbes qui s'appliquent à un saint en particulier, ils font généralement allusion à un fait de sa légende. Le nombre en est assez grand, et n'a rien qui doive surprendre quand on se rappelle la ferveur avec laquelle pendant le moyen âge le culte des saints a été pratiqué. Une ironie plus grande encore et beaucoup de licence se font remarquer dans les proverbes relatifs au pape, aux prêtres ou aux moines. Dans un recueil composé au xv<sup>e</sup> siècle, j'ai trouvé : *L'on doit prier pour le pape.* Mais dans un autre de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, j'ai recueilli cet adage : *Il faut avoir du nez pour estre pape. — Et plus encore : Dieu sçait comme se font les papes!*

Dès le xiii<sup>e</sup> siècle plusieurs proverbes ont consacré les vices et le libertinage des moines. Ainsi *l'envie des moines noirs*, et cette apostrophe : *Vilain moine*, font partie des dictons populaires du xiii<sup>e</sup> siècle; et dans nos anciens fabliaux on lit : *Li abis ne fait pas le religieux, mais la bonne conscience.*

Le diable a été aussi le sujet de beaucoup de proverbes; généralement ils ont un sens plaisant ou moqueur, et sont pris au figuré. Par exemple : *C'est un pauvre diable. — Il n'est pas si diable qu'il est noir. — C'est*

*un bon diable*. Plusieurs cependant s'adressent à l'esprit malin, et indiquent ou la frayeur ou le mépris : *Au diable l'on peut faire tort* (xv<sup>e</sup> siècle). — *C'est un pauvre diable qui n'a point d'ames*. — *Le diable ne dort jamais*. — *Le diable est trop subtil*. (xv<sup>e</sup> siècle.)

Où le diable ne peut aller  
Sa mère tâche d'y mander.

(xvi<sup>e</sup> siècle.)

C'est dans les recueils composés au xvi<sup>e</sup> siècle que l'on trouve principalement ces maximes hardies qui sentent la réforme et l'esprit de révolte; je n'en citerai qu'une, mais elle est caractéristique, et n'a pu être faite qu'après toutes les révolutions religieuses qui ont bouleversé le xvi<sup>e</sup> siècle : *Une religion peu à peu emporte une autre*.

J'ai remarqué plus haut que pendant le moyen âge on donnait le nom de *philosophes* à certains personnages célèbres de l'antiquité; parmi eux on comptait principalement des auteurs grecs et latins. Cette dénomination était déjà en usage dans les écoles au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle; ainsi Guyot de Provins qui composa son poème satirique (1) avant 1250, parle des philosophes anciens :

Qui furent ainz (*avant*) les chrestiens.

Il dit avoir entendu dans les écoles d'Arles raconter leur vie, leur histoire; puis il donne leur nom, parmi lesquels j'ai remarqué : *Platon, Sénèque, Aristote, Virgile, Socrate, Diogènes, Ovide, Tullius et Oraces*.

Quelques ouvrages de ces génies fameux échappés aux révolutions servaient, comme de nos jours, à l'enseignement dans les écoles; malheureusement ils ne servaient pas seuls; des écrits sans valeur, méprisés aujourd'hui et avec raison, presque toujours apocryphes, étaient souvent préférés aux chefs-d'œuvre de Virgile et de Cicéron. C'est pourquoi l'on trouve parmi les philoso-

---

(1) *La Bible Guyot de Provins*. Ce poème a été publié t. II, p. 307 du *Recueil de Fabliaux et Contes des poètes françois des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, etc.*, édit. de M. Méon, Paris, 1808, 4 vol. in-8°.

phes : *Cligers*, *Priscien*, *Stace* et le fameux *Dyonisius Cato* qui usurpa le premier rang dans la littérature des proverbes. Le nom de ces philosophes devint populaire dans les écoles, et l'on forma, en se servant des ouvrages qu'ils avaient laissés, ou qui leur étaient attribués, un recueil de sentences morales en vers, qui fut appelé *le Dit des Philosophes*, ou *Proverbes as Philosophes*. Les manuscrits français de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIV<sup>e</sup> renferment plusieurs rédactions de cet ouvrage; elles sont différentes, et le nom des philosophes varie toujours. Le plus étendu de ces ouvrages est celui qui fut composé par le trouvère Alars de Cambrai au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le prologue de l'une de ces versions, les philosophes sont au nombre de vingt. Voici leurs noms : *Tulles*, *Salemons*, *Sénèque*, *Térence*, *Lucain*, *Perses*, *Cicéron*, *Dio-gènes*, *Horace*, *Juvénal*, *Socrates*, *Ovide*, *Salluste*, *Isidore*, *Aristote*, *Caton*, *Platon*, *Virgilè*, *Macrobes* (1). Cette énumération peut faire comprendre combien était obscure la science qui régnait à cette époque, puisque l'on faisait deux auteurs distincts de Tullius et de Cicéron. Ce roman des philosophes est divisé en chapitres assez courts, et contient une imitation, en vers français, des sentences que les auteurs nommés précédemment ont employées dans leurs écrits. Ainsi, les quatre premiers chapitres résument le traité de Cicéron sur l'Amitié. Dans les chapitres suivants on trouve une amplification des sentences appartenant à chaque philosophe. Par exemple : *Lucains dit que la richesse ne doit pas enorgueillir*; cette sentence est suivie de trente vers destinés à la faire comprendre.

Sous le titre plus spécial de *Proverbes aux Philosophes*, on rencontre dans différents manuscrits une suite de quatrains composés de proverbes assez vulgaires; chacun de ces quatrains dont le nombre varie, porte le

---

(1) A la fin du t. II, dans notre Bibliographie, partie 1<sup>re</sup>, on trouvera le Prologue d'Alars de Cambrai, description du manuscrit n<sup>o</sup> B. L. F. 283 de la Bibliothèque de l' Arsenal.



nom d'un philosophe. Voici, par exemple, celui qui est attribué à Juvénal :

*Juvenaus.* Tant vaut amour comme argent dure,  
 Quant argent faut amour est nule.  
 Qui despent le sien folement  
 Si n'est amez de nule gent.

Dans le *Roman d'Alars de Cambrai*, il est encore possible de retrouver une imitation, sinon une traduction sévère, des œuvres de Virgile, d'Aristote ou de Platon ; dans les quatrains proverbiaux, au contraire, ces grands noms servent de cadre à des vérités plus ou moins vulgaires, mais que parfois l'on chercherait en vain dans les écrits de ceux à qui elles sont attribuées. Il existe encore sous le titre de *Proverbes de Sénèque le philosophe*, un petit recueil de sentences extraites des œuvres de cet auteur latin. Le traducteur a fait précéder son travail d'un préambule assez court et qui contient un abrégé de la vie de Sénèque. Il y est fait mention de ses rapports avec saint Paul, et c'est même à cette circonstance douteuse de sa vie que le philosophe latin doit l'honneur que les écrivains français du moyen âge lui ont fait d'abrégé ses écrits. Voici ce préambule qui ne manque pas d'intérêt : « Sénèque son maistre fist Nérons  
 « mourir à pou d'occoison, kar il le vit .i. jour devant lui ;  
 « et li souvint des batéures qu'il li avoit faites en s'en-  
 « fance, comme cis qui ses mestres estoit. Il en fu espris  
 « d'ire si que li dist qu'il l'esconvenoit morir ; mais tant  
 « li feroit-il de grâce que il eslesist de quele mort. Sé-  
 « nekes print que on le féist sennier des .ii. bras en un  
 « baing. Et ainsi avint. Et morut, dont ce fu grans da-  
 « maiges, car mult estoit bons philosophes, et avoit dit  
 « mult de beles sentences. Il fu oncles Lucain le poete,  
 « et fu nez de Cordes en Espeingne. Il fu mult acointes  
 « saint Pol et li envoia maint espitle et sains Pol lui.  
 « Aucunes envoiast-il à Néron ke sains Pol li avoit en-  
 « voiee ; dont Nerons s'esmerveilla mult de la grant  
 « science que il vit. » (1)

---

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, fonds N. D. 274 bis, fol. 6 r<sup>o</sup>.  
 Pour les proverbes de Sénèque, voir dans la Bibliographie, part. I<sup>re</sup>.

Dans les dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle Guillaume de Tignonville, docte personnage, qui, peu d'années après, devait se signaler comme prévôt de la ville de Paris (1), composa un ouvrage en prose sous le titre de *Dits des Philosophes*; cet ouvrage renferme la plupart des proverbes moraux connus à cette époque. C'est, du reste, le même sujet que celui qui fut traité en vers un siècle et demi avant par Alars de Cambrai. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de notre ancienne littérature de signaler les différences qui existent entre ces deux ouvrages. Voici d'abord les noms des philosophes auxquels Guillaume de Tignonville a emprunté les sentences dont son recueil est composé : Chap. 1, Sedechias. Chap. 2, Hermès. Chap. 3, Vac? Chap. 4, Raqualkin. Chap. 5, Homer. Chap. 6, Solon. Chap. 7, Zabion? Chap. 8, Ipcras (Hippocrate). Chap. 9, Pithagoras. Chap. 10, Diogènes. Chap. 11, Socrates. Chap. 12, Platon. Chap. 13, Aristote. Chap. 14, le grant roy Alixandre, philozophe. Chap. 15, Ptolomé. Chap. 16, Assaron. Chap. 17, Logimond? Chap. 18, Orose. Chap. 19, Sacdarge? Chap. 20, Thésile. Chap. 21, saint Grégoire. Chap. 22, Galien. Chap. 23, Ditz de plusieurs philosophes. Voici les noms qu'on trouve dans ce chapitre : Prothège? Aristan? Simicrates? Fongace? Archasan? Loginon? Kulkalle? Théofrastes. Discomès? Nychomacque? Tymetus?

---

(1) L'auteur de cette traduction, Guillaume de Tignonville, vivait dans la dernière partie du xiv<sup>e</sup> siècle. Il fut conseiller et chambellan de Charles VI, puis prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408, enfin président de la chambre des Comptes jusqu'à sa mort arrivée en 1414. Il est resté célèbre dans l'histoire par la malheureuse exécution de deux clercs de l'Université, coupables d'un assassinat. Il les avait fait pendre de nuit, à la lueur des flambeaux, et ils demeurèrent attachés durant quatre mois au gibet de Paris. Mais l'Université réclama hautement contre cet attentat aux privilèges de son ordre, et Guillaume de Tignonville fut désappointé de son office. Presque tous les historiens ajoutent que Tignonville fut obligé d'aller lui-même dépendre les deux cadavres et de leur donner un baiser sur la bouche, ce qui n'est pas probable. M. P. Paris, à l'amitié duquel je dois les détails de cette note, a recueilli, dans une chronique manuscrite contemporaine, la version la plus certaine de ce fait; elle sera publiée dans le cinquième volume de son grand travail sur les manuscrits français de la Bibliothèque Royale. Quant au manuscrit de Tignonville, on peut voir la *Bibliographie du Livre des Proverbes français*, part. 1<sup>re</sup>, Description du manuscrit de la Bibliothèque Royale, n<sup>o</sup> 7068<sup>3</sup>.



Athalin? Philotèque? Windarius? Dimicras? Octiphon? Oricas? Talles-Milesius. Pygnone? Eugène? Escripton? Adrian? Hermès. Quiriamis? Dimicrate. Philippe, disciple de Pitagoras. Silecques? Molerus? Tracalique? Aristide. Pictagoras. Phelippe, roy de Macédoine. Aristophanus. Anaxagoras.

Ce chapitre termine la première partie du Livre des philosophes. La seconde est composée d'un *Traité* intitulé *Dits de Aristote* et d'aucuns philosophes, et d'un *Recueil de maximes* composé avec les *Distiques de Caton* et les *Proverbes de Sénèque* (1). Tignonville donne son ouvrage comme étant une traduction du latin. On trouve en effet une compilation en cette langue qui a pu servir de modèle aux différentes versions, soit en prose, soit en vers, ayant pour titre *Moralités* ou *Dits des philosophes*. Elle date du XII<sup>e</sup> siècle environ, et renferme un extrait des ouvrages latins les mieux connus à cette époque : Cicéron, Sénèque, Horace, Virgile et Lucain. Mais il faut observer que chacun des translateurs a étendu le texte qui lui servait de modèle, et placé au nombre des Philosophes les hommes remarquables dont il rencontrait l'histoire ou les ouvrages; voilà comment Tignonville a rattaché à son travail tous les noms fameux ou inconnus que j'ai cités précédemment.

Au commencement des différents chapitres consacrés à chaque philosophe, on trouve des détails aussi étranges que curieux sur la vie de quelques hommes célèbres. Voici le prologue consacré à Hermès : « Hermès fut né  
« en Egypte; et vaut autant à dire en grec comme Mer-  
« cure, et en ebrieu comme Enoch qui fu filz Jareth, le  
« filz Mathaleel, le filz Quinoy, le filz Enoy, le filz Seth,  
« le filz Adam. Et fut devant le grant deluge. Après le-  
« quel fut ung autre deluge qui noya le pays d'Égypte,

---

(1) J'ai analysé l'ouvrage de Guillaume de Tignonville d'après un manuscrit sur vélin des premières années du XV<sup>e</sup> siècle, qui appartient à la riche collection de M. Barrois de Lille, auteur de la *Bibliothèque Prototypographique* et de plusieurs autres travaux importants. Grâce à l'obligeance avec laquelle il m'a confié ce manuscrit, j'ai pu l'étudier avec soin, et je saisis cette occasion de lui en témoigner ici ma reconnaissance.

« et ala par toutes terres IIII<sup>xx</sup> et deux ans, avec luy LXXII  
 « personnes de divers languaiges qui tousjours enhor-  
 « toient les gens à obéir à Dieu. Et ediffia cent et huit  
 « villes, les quelles il remplit de sciences, et fut le pre-  
 « mier qui trouva les sciences des estoilles, et establit à  
 « tout le peuple de chacun climat loy pertinente et con-  
 « venable à leurs oppinions. Au quel Hermès les roys du  
 « temps de lors obéyrent, et toutes leurs terres et les  
 « habitans et illes de mer, et les contraint à garder la loy  
 « de Dieu, à dire vérité, à despriser le monde, à garder  
 « justice et à acquérir leur sauvement en l'autre monde.  
 « Et commanda oraisons et prières estre faictes, jeuner  
 « chacun moys le jour de samedy, et destruyre les en-  
 « nemis de leur foy, etc. etc. »

Je trouve encore sur Homère les détails suivans :

« Homer fut versifieur ancien en Grèce et de plus  
 « grant estat entre les Grecz; et fust après Moïse le pro-  
 « phete v<sup>c</sup> et LX ans, qui fist moult de bonnes choses.  
 « Et tous les versifieurs de Gresce ensuyvirent sa dis-  
 « cipline; lequel Homer vendu, emprisonné et baillé  
 « ainsi comme ung serf s'expose en vente. Ung qui le  
 « voloit acheter luy demanda dont il estoit? et il luy  
 « respondit qu'il estoit de père et de mère; et puis luy  
 « dist: Veulx tu que je te achapte? Et il respondit: por-  
 « quoy me demande tu conseil de ton argent? Et puis  
 « luy demanda: A quoy es tu bon? Homer respondit:  
 « A estre délivré. Et demoura longuement en prison, et  
 « puis le délivrèrent. Il estoit homme de belle stature,  
 « de belle grandeur et de belle forme. Et vesquit cent et  
 « un ans. » Evidemment Guillaume de Tignonville con-  
 fond ici l'auteur de l'*Iliade* avec Esope le phrygien;  
 mais, au milieu de ces erreurs, on peut démêler le fait  
 réel; on sent que la renaissance approche, et qu'on n'est  
 pas loin de revenir à l'étude de l'antiquité; c'est ainsi  
 qu'on peut signaler dans les notices sur Solon, sur Dio-  
 gène, sur Hippocrate et sur quelques autres philosophes,  
 des détails qui ne manquent pas de vérité.

De tous ces livres de morale employés pendant le  
 moyen âge pour l'instruction de la jeunesse, le plus

célèbre est celui qui porte le nom de Dyonisius Cato. C'est un recueil de préceptes divisé en quatre parties, dans lequel la sagesse antique du paganisme est mêlée aux enseignements des premiers chrétiens. Il est assez difficile de dire quel est le véritable auteur de ce recueil, et plusieurs dissertations savantes et fort étendues, faites au xvii<sup>e</sup> siècle, n'ont rien conclu à ce sujet. Cet ouvrage a été pendant plusieurs siècles attribué à *Caton l'Ancien*, qui l'avait composé, disait-on, pour l'instruction de son fils. Mais il était facile de s'assurer que ni Caton le Censeur, ni Caton d'Utique ne pouvaient avoir écrit ce livre, tel au moins qu'il nous est parvenu, puisque *Virgile*, *Ovide* et *Lucain* sont nommés parmi les poètes dont la lecture est recommandée. Le savant Albert Fabricius fixe avec raison la date des Distiques au second siècle de notre ère et au règne de l'empereur Valentinien. Ce recueil a joui d'une grande autorité, principalement dans les écoles où il était considéré comme l'ouvrage que, d'après Aulu-Gelle (*Lib. xi, cap. 2*), le censeur romain avait écrit pour son fils. Depuis le ii<sup>e</sup> siècle jusqu'au xii<sup>e</sup>, de nombreux témoignages prouvent l'importance des *Disticha Catonis*; Isidore les cite dans ses *Gloses*. Alcuin, Pierre Abélard, Hinemar, archevêque de Reims, et plusieurs autres les invoquent en témoignage, et Jean de Salisbury en fait l'éloge comme un livre excellent pour l'éducation des enfants, et très-propre à leur inspirer les meilleurs principes de vertu. La réputation des Distiques était donc bien établie dans les différentes universités de l'Europe à l'époque où on commença à les traduire en français.

C'est dans la première moitié du xii<sup>e</sup> siècle qu'un certain moine, appelé Everard, essaya de tourner en vers français les Distiques de Caton. Il composa sur chaque sentence du *Caton* une strophe de six vers. Par exemple :

*Datum serva,*  
*Foro te para.*

Malt soit bien gardée  
Chose ki est donée  
Par Deu et par gent.

Al marchié quant vus alez,  
 Mult bel vus aturnez  
 Et ascemément.

.....  
*Si Romana cupis vel Punica noscere bella,  
 Lucanum queras qui Martis prœlia dicet.*

Si vels que tu ne failles  
 De savoir les batailles  
 D'Aufrike ou de Rome,  
 Lucan aprend,  
 Kar illuec trouveras  
 De guerre la summe.

Comme on peut en juger, Everard s'est contenté de suivre le texte latin qu'il avait sous les yeux, et son ouvrage est plutôt un recueil de sentences morales qu'un livre de proverbes.

C'est pendant le XIII<sup>e</sup> siècle que les Distiques de Caton, destinés d'abord à l'éducation de la jeunesse, sont devenus une collection de proverbes plus ou moins étendue, selon le caprice des imitateurs. La vieille traduction du moine Everard n'était pas très-répondue en France, c'est pourquoi on traduisit l'ouvrage de nouveau; mais loin de s'astreindre à une fidélité rigoureuse, on s'écarta beaucoup du modèle; on y fit principalement des additions nombreuses. Parmi ceux qui traduisirent ou imitèrent les Distiques pendant le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, on compte quatre poètes: Adam de Sueil, Adam de Givency (1), Jehan de Paris ou du Chastelet, qui vivait en 1260, et Helie de Vinchester (2).

C'est principalement dans les traductions différentes faites par ces anciens rimeurs que l'ouvrage du pseudonyme Dyonisius Cato fut transformé en un recueil de proverbes. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la version d'Adam de Givency avec le texte latin. Chaque fois que l'occasion s'en présente, celui-ci ne manque pas d'ajouter aux sentences du *Caton* le proverbe commun

---

(1) ROQUEFORT, *État de la Poésie française, dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, etc.*, p. 232.

(2) Voir DE LA RUE, t. III, p. 150. Pour *Jehan du Châtelet*, voir GOUJET, *Bibliothèque française*, t. V, p. 7.



qui s'y rapporte. Voici comment il traduit ce passage du préambule placé en tête des Distiques :

*Igitur mea præcepta ita legito ut intelligas; legere enim et non intelligere negligere est.*

Se tu lis livres sace bien  
 Les quès tu lis et s'es retien  
 Et tout entendes ton affaire;  
 Car autrement seust d'exploit faire  
 Li homme qui list et rien n'entent  
 Comme cil qui cace et rien ne prent.

Le moine Everard, dans sa traduction naïve mais fidèle, avait dit :

« Pur tels acheisons, fiz, jeo te semolg ke mes  
 « preceps lise. Mais nient entendre et lire ceo est adès  
 « pire, si voil que tu t'en chasties. »

Ce seul exemple suffira pour faire comprendre comment le *Caton* a été transformé en un livre de proverbes. Avant de continuer l'histoire des traducteurs de *Caton*, j'observerai que, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on doutait de l'authenticité de cet ouvrage. Adam de Givency, dans un petit prologue placé en tête de son poëme, dit fort bien que les uns attribuent les Distiques à *Caton le Censeur*, les autres à *Caton d'Utique* : plusieurs enfin prétendent que ce ne fut ni l'un ni l'autre, mais un maître qui avait nom *Tullius*. Après tout, vous choisirez celui que vous voudrez, ajoute le trouvère, peu soucieux d'engager à cet égard une discussion littéraire; quel qu'il fut, c'était un homme d'une grande sagesse. (1)

Les traductions différentes composées au XIII<sup>e</sup> siècle, dont je viens de parler précédemment, ont été suivies pendant le XIV<sup>e</sup>, car je n'en trouve aucune à mentionner. Dans cette dernière époque les manuscrits nombreux qui contiennent les Distiques en vers français, reproduisent toujours l'œuvre ou des deux Adam, ou de Jehan du Chastelet, plus commune en France que

---

(1) Voyez le prologue de *Jehan de Chastelet* dans notre Bibliographie, à la fin du t. II, part. 1<sup>re</sup>, Description du manuscrit de la Bibliothèque Royale, n<sup>o</sup> 632<sup>3</sup>, suppl. franc.

celle d'Helie de Vinchester ou d'Everard qui mourut moine de l'abbaye de Kirkam en Écosse. Ce fut dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle que l'on recommença à traduire le texte latin des Distiques. Je signalerai celle de Jean Lefèvre qui, dans son prologue, attribue les distiques à Caton d'Utique et fait entendre qu'il s'est contenté de mettre en vers une ancienne traduction (1). Il existe encore une autre version de la même époque parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal. En voici le titre : *Cy commence le livre des beaux dits de Caton, translatez par maistre Jehan Ackeyman dit le Laboureur, natif de Nevele en Flandres, et par luy dediée aux nobles enfans de Montmorency, fuis de monseigneur Philippe de Nevele et de madame Marie de Horne, ses très honorés seigneurs et dames.*

D'après ces paroles on peut croire que Jehan Ackeyman, précepteur des enfants de Montmorency, traduisit pour leur usage les Distiques de Caton, et que ce livre servait toujours, comme dans les premiers temps de notre ère, à l'instruction de la jeunesse.

La grande réputation dont avaient joui pendant tout le moyen âge les Distiques moraux attribués à Caton, fut cause que peu d'années après l'invention de l'imprimerie cet ouvrage fut publié dans différents pays de l'Europe, non-seulement en latin, mais en français et en anglais. Ainsi la première édition latine connue est considérée par certains bibliographes comme antérieure à l'année 1445; une autre édition imprimée à Augsbourg porte le millésime de 1475. (2)

Une traduction française fut aussi imprimée à Lyon en 1492 (1 vol. in-4°), et dès l'année 1480 une autre traduction en prose avait été publiée sans date en un volume petit in-folio à deux colonnes. De plus, en 1493, Caxton imprimait une traduction des Distiques en an-

(1) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1<sup>re</sup>, Description du manuscrit n° 7068<sup>3</sup>.

(2) Voyez BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 350, et le *Supplément*, t. I, p. 284.



glais d'après le texte français (1). Avec le xvi<sup>e</sup> siècle commence une série de traductions différentes imprimées depuis 1530 environ, et dont paraissaient presque chaque année des éditions plus ou moins considérables : ce sont, en 1530, les Quatre Livres de Caton, pour la doctrine de la jeunesse, par Fr. Habert; en 1533, les Mots et Sentences dorés du maître de sagesse Caton, en français et latin, avec bons enseignements, proverbes et adages, par H. Macé; et plusieurs autres recueils de même nature qu'il serait trop long d'énumérer ici. (2)

Tous ces ouvrages se composaient non-seulement du *Caton* en latin et en français, mais encore d'une suite de proverbes, de sentences, de dictons populaires plus ou moins variés, suivant le goût de leur auteur. Le mieux connu de ces recueils et celui qui fut le plus souvent réimprimé, c'est le volume petit in-8<sup>o</sup> gothique que publia vers cette époque Pierre Grosnet, poète assez fécond, né à Toussy, dans le diocèse d'Auxerre.

En 1533, il avait fait paraître une Suite aux Mots dorés de Caton, qui contenait un grand nombre de sentences, de proverbes, de dictons de toute nature. Voici le titre de ce premier ouvrage de Grosnet dont un exemplaire sur vélin se trouve à la Bibliothèque royale : *Le second volume des Motz dorez du grand et saige Cathon, lesquels sont en latin et en françois, etc.*, in-8<sup>o</sup>, 1533. A la suite de ce premier travail Pierre Grosnet entreprit de revoir les traductions des Distiques fort répandues à cette époque, et d'y ajouter un grand nombre de pièces dans le même genre. C'est ce que prouve une épître dédicatoire placée en tête des Mots dorés et qui commence par ces mots : « A très honorez seigneurs Messeigneurs  
« Henry de Valois dauphin de France et Charles duc  
« d'Angouleme, Pierre Grosnet rend tres humble hon-  
« neur et immortal salut.

---

(1) *The Booke callied Cathon*, translated oute of frenche into Englyssh, by William Caxton, in Thabbay of Westmynstre, the yere MCCCCLXXXIII, in-fol.

(2) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. II.

« Après vous avoir adressé et dédié le second volume  
« des Mots dorez du grand et sage Caton , avec un en-  
« chiridion des vertus morales et intellectuables , en moy  
« j'ay considéré ce premier volume du dit Cathon voir  
« visiter, corriger et augmenter, et puis adresser à vos  
« très dignes majestés. » (1)

Le livre de Grosnet, bien qu'il ait été plusieurs fois réimprimé, ne fut pas la dernière traduction des Distiques faite pendant le xvi<sup>e</sup> siècle. On en compte encore trois autres dont Jacques Bourlé, docteur en Sorbonne, Michel Papillon de Seyssel, docteur en médecine, Mathurin Cordier, mort en 1565, furent les auteurs. En 1574 parut aussi la première édition des fameux quatrains du sieur de Pibrac que l'on peut considérer comme une imitation des Distiques, et plusieurs fois pendant le cours du xvii<sup>e</sup> siècle on reproduisit sous différentes formes les Mots dorés de Caton. Comme on le voit, cet ouvrage, quel qu'en ait été l'auteur, a joui pendant plus de douze cents années d'une popularité immense. Composé d'abord pour l'instruction de la jeunesse il a été mis en œuvre par différents trouvères du moyen âge qui en ont fait le texte d'un poème moral, et d'un recueil de proverbes. A l'imitation de ces vieux poètes, nos rimeurs du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle se sont emparés des Distiques pour les joindre à leurs élucubrations. Enfin ce livre est redevenu ce qu'il avait été dans l'origine, un recueil de quatrains à l'usage de l'enfance. Aujourd'hui il est complètement oublié.

Les Distiques de Caton ne furent pas le seul ouvrage latin mis en vers français pendant les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles qui ait servit de cadre à des recueils de proverbes moraux. J'ai trouvé dans deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, une imitation en vers français du xv<sup>e</sup> siècle, d'un des traités latins de Jean de Garlande, par un auteur anonyme, et une autre composition du même genre et de la même époque, mais plus étendue, faite

---

(1) Voir à la fin du t. II, Bibliographie, part. II.

par un certain *Ouvrier Thomas*. Il déclare avoir mis envers français les proverbes d'Alain.

Graces à Dieu cy la doctrine  
Des proverbes Alain défine,  
De latin en franchais rimée.

Sans aucun doute, c'est Alain de Lille dont le poète a voulu parler, cet évêque d'Auxerre, si connu au XII<sup>e</sup> siècle et que sa science avait fait nommer le *docteur universel*. Je trouve en effet parmi les ouvrages de ce docteur un recueil de sentences ayant pour titre : *Dictorum memorabilium seu sententiarum magistri Alani liber*. Mais cet ouvrage auquel Ouvrier Thomas donne le titre de proverbes, est plutôt une œuvre de morale, et il rentre beaucoup dans ces compositions ascétiques, presque étrangères au sujet de ces recherches; aussi, je ne les cite ici que comme des imitations du livre de Dyonisius Cato. (1)

J'ai trouvé parmi les manuscrits de la Bibliothèque Royale deux recueils composés au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, qui contiennent une suite de dictons populaires et de proverbes français rangés suivant l'ordre alphabétique. Le premier, qui date de l'année 1456, a été compilé par un certain Jehan Mielot, chanoine de Lille en Flandre. Il fait partie d'un volume écrit sur vélin, qui renferme plusieurs traités de morale. Ce volume paraît avoir été composé à l'usage de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, auquel il est dédié. On retrouve au nombre des proverbes recueillis par Jehan Mielot presque tous ceux qui étaient vulgaires pendant le moyen âge, et son travail paraît avoir servi de modèle à celui que Jean de la Veprie, prieur de Clairvaux, exécuta vers l'année 1495. Dans le second manuscrit qui remonte à la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, chaque proverbe est accompagné d'un long commentaire dont la forme est empruntée à ceux qu'on joint ordinairement au Digeste et aux Décrétales. (2)

(1) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1<sup>re</sup>, Description du manuscrit n<sup>o</sup> Saint-Vict. 561 et n<sup>o</sup> suppl. franc. 1316.

(2) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1<sup>re</sup>, Description du manuscrit n<sup>o</sup> S. F. 201 et n<sup>o</sup> 7618<sup>33</sup>.

C'est principalement dans les ouvrages de cette sorte que l'on commence à rencontrer ces suites de sentences proverbiales rangées sous le même mot, et qui donnent un caractère tout particulier aux proverbes relatifs à la morale. Ces longues énumérations se retrouvent dans *les Proverbes communs*, livre célèbre qui fut souvent réimprimé aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles.

Jusqu'à présent, j'ai fait connaître la partie scientifique de la littérature proverbiale française. Déjà on peut y saisir les traces de cet esprit caustique et railleur naturel à notre nation. Mais il faut observer que tout dans cette partie ne nous appartient pas. On y retrouve beaucoup de sentences empruntées aux saintes Écritures et aux ouvrages, soit en prose, soit en vers de quelques grands génies de l'antiquité. Seulement, elles ont été appliquées à nos goûts, à nos usages. Il n'en est pas ainsi des trois recueils de proverbes que je vais examiner et qui résument assez bien l'esprit et les passions du peuple en France, pendant le moyen âge. Là rien n'est imité : le bon sens du vulgaire brille de tout son éclat et donne une grande valeur à ces proverbes originaux. Le titre du premier et du plus ancien de ces recueils en explique le sujet ; le voici : *Proverbes ruraux et vulgaires*. C'est une suite d'environ six cents proverbes encore en usage aujourd'hui. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle remontent ces proverbes, malgré les changements qui se sont opérés dans nos mœurs, dans nos habitudes, dans nos croyances, dans notre langage, depuis cette époque, ces sentences empruntées aux laboureurs et aux vulgaires, sont encore à présent dans toutes les bouches. Je dirai plus : la rédaction n'a pas changé ; ainsi, je vais en copier textuellement plusieurs dans un manuscrit du xiii<sup>e</sup> siècle.

*Bonne journée fait qui de fol se delivre. — Ki premiers prent ne s'en repent. — Ki bien aime à tart oublie. — Mieux vaut un tien que .ii. tu l'auras. — Ki donne tost il donne deux fois. — D'autrui cuir large courroie. — Il fait mal esveiller le chien qui dort. — Qui plus a plus convoite. — On oblie plus tost le bien que le mal. — Tant*



*grate chevre que mal gist. — Besoin fait vieille trotter. — Qui petit a petit pert.*

Ces exemples que je pourrais multiplier, suffisent pour faire juger du caractère des proverbes ruraux. J'ajouterai que plusieurs de ces proverbes, sans reproduire le cynisme de langage que j'ai signalé dans les Dits de *Marcoul* et de *Salomon*, ne sont pas exempts d'une certaine rudesse et d'une crudité d'expression qui nous révèlent leur origine. Par exemple :

*Li pires riens qui soit c'est male femme. — Le gros du cul emporte le large du peliçon.*

*Oignez le vilain la paume et il vous chira ens.*

(Oignez la paume d'un vilain et il vous chiera dedans.)

Plusieurs des caractères que je viens d'observer dans les *Proverbes ruraux et vulgaires* se retrouvent dans une autre pièce du même genre, dont les manuscrits de la fin du XIII<sup>e</sup> et du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle renferment des rédactions différentes. Cette pièce est intitulée : *Proverbes au Villain*, ou bien encore, *Proverbes au comte de Bretagne*. Elle est divisée par strophes inégales de six, de huit et de neuf vers. Quelquefois, plusieurs proverbes analogues sont réunis dans la même strophe, ou bien encore, plusieurs vers sont consacrés au développement d'un seul proverbe, rejeté à la fin de chaque strophe ; par exemple :

Li vilains si mengue (*mange*)  
 Le blé de sa charrue,  
 Ja plus n'aura s'avoir.  
 Mais quant il est bien ivres  
 Dont (*alors*) cuide estre delivre (*libre*)  
 Et cuide (*croit*) assez avoir.  
 Plus a de paroles en .i. mui de vin  
 Qu'il n'a en cent charetées de froment,  
*Ce dist li vilains.*

Dans quelques strophes, une sentence morale est rapprochée d'un proverbe emprunté à la nature physique :

Li clers qu'est non poissanz  
 Est moult humilians  
 Et quiert en charité.  
 Et quant sa force est grant,



Serpent guivre volant,  
N'est de sa cruelté.  
Qui paist gaignon de pain  
Tost est mors en la main,  
*Ce dist li vilains.*

*Le clerc qui n'a aucun pouvoir est très-humble et demande la charité. Mais quand sa force est grande, serpent, monstre volant ne sont pas plus cruels que lui. Qui donne à un matin du pain est bientôt mordu à la main, ce dit le vilain.*

D'après le refrain qui termine chaque strophe, on pourrait croire que les différentes versions des *Proverbes au Villain* ont été composées avec des dictons populaires plus anciens, semblables aux *Proverbes ruraux*. Quant à la rédaction qui a pour titre : *Ci commencent les Proverbes au comte de Bretagne*, le même problème que pour les dits de Marcoul se représente ici. J'ignore si elle a été dédiée à quelque prince de cette maison, ou si l'un d'eux a composé ce recueil d'anciens proverbes. Le caractère des *Proverbes au Villain* se rapproche beaucoup plus que la pièce précédente, des sentences morales attribuées aux différents philosophes dont j'ai parlé précédemment. Quoi qu'il en soit, c'est encore un recueil de ces anciens adages que le peuple aimait à répéter. Pour bien saisir toute la portée de ces proverbes, moitié sévères, moitié plaisants, mais toujours satiriques, attribués au vilain, il faut savoir quel sens on a donné, pendant le moyen âge, à ce mot. Généralement il était pris dans une acception mauvaise et comme synonyme de lâche, de poltron, enfin de notre mot *canaille*. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la série des proverbes où les vilains sont mis en jeu (1) : qu'y trouve-t-on ? Haine et mépris : qu'il me suffise de rappeler ici :

Oignez villain il vous poindra,  
Poignez villain il vous oindra.

Vilain affamé demi-enragé.

Vilain enrichi ne connoît parent n'ami.

Graissez les bottes d'un villain il dira qu'on les lui brûle.

---

(1) Voyez dans la série n° XI, t. II, p. 60.

De plus différentes pièces soit en prose, soit en vers, ont constaté tout le mépris qu'entraînait après elle cette expression de *vilain*. Une entre autres renferme à cet égard les révélations les plus curieuses ; elle est intitulée : *Des xxiii manières de vilains* (1). Elle énumère toutes les espèces de vilains que l'on connaissait au XIII<sup>e</sup> siècle, et leur caractère différent. Il serait trop long de les rapporter ici. Je me contenterai d'un exemple ou deux : « Li vilains Babuins est cil ki va devant Nostre-  
« Dame à Paris, et regarde les rois et dist : Vés-là  
« Pepin, vés-là Charlemainne. » Ce genre de vilain rappelle fort bien le badaud de nos jours. « Li vilains  
« Princes si est cil qui va plaidier devant le baillif por  
« les autres vilains, et dist : Sire, au tans mon aïoul et  
« mon besaïol, nos vaches furent par ces prés, nos brebis  
« par ces copeis. »

A ce caractère flétrissant attaché au nom de *vilain* et qui seul est affecté à ce mot aujourd'hui, se joignait aussi au XIII<sup>e</sup> siècle une idée de malice et de moquerie, analogue à celle que le peuple attache encore aux bossus. Cette idée est une des principales causes qui a donné aux vilains cette réputation de sagesse que l'on croit volontiers le partage des classes souffrantes et malheureuses. Par un instinct naturel, le peuple attribue à ces classes une expérience pratique, bien supérieure aux spéculations incomplètes de la science philosophique. Telle est l'origine, telles sont les causes de cette leçon de morale que, dans le recueil de proverbes qui lui est attribué, le *vilain* nous a léguée.

La troisième pièce à laquelle on a donné le nom du *Dit de l'Apostoile*, se distingue par un genre tout à fait particulier. Rigoureusement parlant, elle ne se compose pas de proverbes, mais plutôt de *dictons populaires*. C'est une suite de sobriquets appliqués aux villes principales de la France, et aux différentes contrées de l'Europe, pendant le moyen âge. Ces sobriquets, empruntés soit au commerce, soit aux usages, soit à la position

---

(1) Paris, Silvestre, 1833. Pièce in-8°, publiée par M. Francisque Michel.

physique des pays divers, jettent le plus grand jour sur leur histoire, et à ce titre le *Dit de l'Apostole* mérite d'être étudié avec soin. C'est ainsi que dans cette simple énumération : *Concile d'Apostole*. — *Parlemenz de Roi*. — *Assemblée de chevaliers*. — *Compagnie de clercs*. — *Buveries de bourgeois* — *Foule de vilains*, on peut se faire une idée de ce qu'était la société féodale, et le caractère des classes diverses qui la partageaient. On trouve aussi dans cette pièce les qualifications particulières aux différents pays de l'Europe. Elles nous initient à la connaissance des mœurs, des usages, du degré de civilisation de chacun de ces pays. Ces dictons populaires sont d'autant plus curieux, qu'un grand nombre s'appliquent aux anciennes provinces, ou aux villes principales de notre France; ils contiennent des détails précieux sur la position physique, le commerce, l'industrie, le caractère particulier de chacune d'elles.

Les détails dans lesquels je suis entré au sujet du *Dit de l'Apostole*, m'ont servi de transition naturelle pour passer à l'examen d'un genre de proverbes qu'on retrouve chez tous les peuples, mais principalement chez nous; je veux parler des proverbes historiques. La différence qui existe entre ces proverbes et les adages proprement dits, est facile à saisir. Tandis que ces derniers consacrent une vérité morale ou vulgaire, le proverbe historique rappelle un événement remarquable, singulier, ou un homme célèbre, à quelque titre que ce soit. Le proverbe historique fait encore allusion au caractère physique et moral d'un pays, d'un peuple, d'une ville. On peut considérer ces proverbes comme des annales populaires destinées à graver dans la mémoire d'une nation les principaux faits de son histoire. Cherche-t-on à connaître la véritable origine de ces proverbes, elle échappe; seulement on acquiert la certitude qu'ils remontent plus haut qu'on ne le pensait d'abord. Souvent il arrive que les événements vrais ou faux, auxquels les compilateurs rattachent l'origine de ces proverbes, sont de beaucoup postérieurs, et qu'on trouve ces proverbes déjà en usage cent années auparavant. Voici un exemple : A propos de

la *Moutarde de Dijon*, ouvrez le premier venu de ces recueils d'anecdotes ou de proverbes qui se publient chaque année, et vous y trouverez que les habitants de Dijon, ayant équipé à leurs frais mille hommes d'armes, les envoyèrent en 1388 au duc Philippe-le-Hardi occupé à conquérir la Flandre; qu'en récompense de ce service le duc accorda aux habitants de Dijon la permission de porter ses armes, dont la devise était *Mout-me-tarde*. Mais comme dans cette devise, écrite sur un rouleau, la syllabe *me* se trouvait sous les deux autres, on lut *moutarde*. De là serait venu ce sobriquet appliqué aux habitants de Dijon. Mais ce qui doit faire douter un peu de la réalité de l'anecdote, c'est que l'on trouve dans le *Dit de l'Apostole*, composé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, *moutarde de Dijon*. Il en est ainsi pour les *anguilles de Melun* et pour ce proverbe si connu : *Faute d'un point Martin perdit son âne*.

On trouve presque toujours une explication jointe aux proverbes historiques; c'est quand on cherche à vérifier l'exactitude de cette explication qu'on s'aperçoit des erreurs et des opinions ridicules émises à ce sujet.

Jusqu'à présent les proverbes historiques relatifs à la France, épars dans des ouvrages de toutes les époques et sur toutes les matières, n'ont pas été recueillis; ceux que je suis parvenu à réunir, tant sur les bourgs, villages ou provinces, que sur les noms d'hommes, s'élèvent à plus de cinq cents; et je suis convaincu que si l'on y joignait ceux qui m'ont échappé, on augmenterait beaucoup ce nombre qui ne laisse pas que d'être assez considérable. Certaines localités m'ont fourni plusieurs proverbes ou dictons populaires. Ainsi j'en ai trouvé six sur les Flamands, cinq sur les Gascons, dix-huit sur les Normands et la Normandie, douze sur Orléans, trente sur Paris.

Les proverbes historiques relatifs à des noms propres sont assez considérables. Il n'est personne qui, en cherchant dans sa mémoire, ne s'en rappelle quelques-uns. On peut les diviser pour la France en deux catégories: ceux qui se rapportent à des noms propres de tous les



temps, de tous les pays, ceux qui appartiennent au blason. La plus grande partie des devises héraldiques ne sont autres que d'anciens proverbes appliqués au nom des grandes familles. Par exemple :

« Le bois est vert et les feuilles sont *Arces*. »

« A tout venant *Beaujeu*. »

« Maille à maille se fait l'*Aubergeon*. »

« Bonne est *Lahaye* autour du Bled. »

Il existe encore un certain nombre de dictons populaires ayant rapport à la noblesse de chacune de nos provinces ; ainsi pour la Bourgogne :

Riche de Châlon,  
Noble de Vienne,  
Preux de Vergy,  
Fiers de Neufchâtel,  
Et la maison de Beaufremont  
D'où sont sortis les bons barons.

Pour le Dauphiné :

Arces, Varces, Grange et Comiers,  
Tel les regarde qui ne les ose toucher,  
Mais gare la queue des Alleman  
Et des Berangiers.

Pour la Bretagne, dans l'évêché de Léon :

Antiquité de Penhoet,  
Vaillance de Chastel,  
Richesse de Kerman,  
Chevalerie de Kergournadec.

Pour l'Angoumois :

Pautre Chambres et Tisons  
Sont d'Angoulesme les anciennes maisons.

Les proverbes de cette nature ont un grand intérêt ; ils consacrent le souvenir d'une civilisation qui n'est plus ; ils s'élèvent à toute la dignité de l'histoire.

Quant aux proverbes relatifs aux noms propres qui n'appartiennent pas au blason, ils sont très-variés et se rapportent à des hommes de toutes les époques et de tous les rangs. Ils affectent un caractère particulier, celui de la satire et de la moquerie ; on pourra s'en convaincre en lisant avec attention la série n° X, consacrée aux proverbes de ce genre.



## §. II.

LIVRES DE PROVERBES IMPRIMÉS. — DE QUELQUES OUVRAGES DES XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES CONSACRÉS A L'EXPLICATION DES PROVERBES.

Avec la naissance de l'imprimerie, c'est-à-dire avec la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, les recueils de proverbes, déjà assez répandus en France, le devinrent plus encore. En donnant l'histoire des *Mots dorés de Caton*, j'ai dit que les bibliographes placent au nombre des essais de l'art typographique la première édition de cet ouvrage. La même observation s'applique à cette œuvre singulière intitulée : *Les Proverbes de Salomon et de Marcoul*, dont j'ai parlé précédemment. Dès l'année 1482, au rapport de Panzer, une version latine de ce dialogue était imprimée à Anvers, et deux éditions du texte français furent publiées antérieurement aux premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. (1)

L'existence simultanée de ces deux textes donne lieu à une question littéraire qui n'est pas sans intérêt, à savoir si les *Dits de Marcoul* ont été composés en français ou en latin? Guillaume de Tyr, qui écrivait son histoire dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle, parle du Dialogue de Marcoul et de Salomon; et ce qu'il dit à propos de la popularité de ce dialogue pourrait décider la question en faveur du texte français, et faire croire que l'original a été composé en cette langue. (2)

Ainsi qu'il est arrivé ordinairement pour les ouvrages qui, après avoir joui pendant le moyen âge d'une grande célébrité, ont été imprimés au xv<sup>e</sup> siècle, le *Dialogue*

---

(1) BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 547; t. III, p. 283. *Nouvelles Recherches*, t. III, p. 225.

(2) Voici le passage de Guillaume de Tyr qui se trouve au liv. I, c. 13 :  
 « ... Adjecit ad hoc regem Hierosolymorum Salomonem misisse ad Hyram Tyri regem figuras quasdam, et petiisse ab eo solutionem, ita ut si non posset illas solvere multaque foret pecuniarum detrimenta passurus, per Abdimum quemdam Tyrium quæ præposita fuerunt sunt absoluta, et alia ab eo proposita, quæ si Salomon non solveret regi Hyram multas pecunias daret. Et hic fortasse est quem fabulosè popularium narrationes *Marcolfum* vocant, de quo dicitur quod Salomonis solvebat ænigmata, et ei respondebat æquipolenter, iterum solvenda proponens. »

*de Salomon et de Marcoul* a subi de grandes altérations. Cette forme piquante qui se trouve dans les textes du XIII<sup>e</sup> siècle, *ce dit Salomon, Marcoul lui répond*, a été remplacée par un simple dialogue que l'on trouve déjà dans certaines rédactions manuscrites du XV<sup>e</sup> siècle (1). Les auteurs de la version imprimée ont renchéri sur la liberté de langage déjà bien grande dans la pièce qu'ils imitaient, et sont tombés par conséquent dans un cynisme qui interdit la lecture de cette œuvre plaisante à tous les esprits délicats.

Au nombre des Recueils de proverbes français le plus anciennement imprimés, il faut placer celui qui a pour titre les *Proverbes communs*. J'ai indiqué précédemment à quels ouvrages manuscrits ce recueil était emprunté. Il eut plusieurs éditions et servit de modèle à un livre moitié français, moitié latin, fort en vogue dans les écoles sous le nom de *Proverbia Gallica*. Un certain Jean Gille de *Nuis* ou *des Noyers* est l'auteur de la version latine, et depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières années du XVII<sup>e</sup> ce recueil fut réimprimé sous toutes les formes. Cette célébrité n'a rien qui doive surprendre, car on retrouve dans ce livre la plupart de ces maximes déjà connues au XIII<sup>e</sup> siècle sous le titre de *Proverbes ruraux et vulgaires*. On y trouve aussi ces vieux adages qui sont aujourd'hui encore dans toutes les bouches, et qu'un usage de plusieurs siècles a consacrés. Dans les rédactions différentes, l'ordre alphabétique est observé, non pas un ordre alphabétique rigoureux; mais chaque proverbe est placé sous la lettre par laquelle il commence. Jehan Mielot, ainsi que je l'ai dit précédemment, a suivi cet ordre qui présentait plus de clarté et facilitait l'opération de la mémoire.

C'est dans les recueils de cette nature, et aussi dans les calendriers nombreux qui se publient chaque année, qu'on rencontre un genre de proverbes particulièrement

---

(1) Voyez, dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Epinal, n<sup>o</sup> 59, une version intitulée : *La Disputation de Salomon et de Marcou*. Elle a été imprimée col. 58 du journal allemand publié à Karlsruhe, par M. Mone, sous le titre de *Anzeiger für Kunde der Teutschen Vorzeit. Funfter Jahrgang*, 1836, in-4<sup>o</sup>.

consacrés au temps, aux saisons, à la culture de la terre et aux différents jours de l'année. Ces proverbes, dont l'origine remonte à une époque reculée, font partie de la science du laboureur, du berger, de tous ceux, enfin, qui se livrent aux travaux de la campagne. C'est le résultat d'une expérience de plusieurs siècles; certains phénomènes peuvent quelquefois les contrarier, et, comme on dit, faire mentir le proverbe; mais la plupart du temps le cours des saisons en justifie l'exactitude. On trouve parmi ces vieux adages d'excellents conseils pour la culture, bien connus des laboureurs, qui les mettent journellement en pratique. Ce qui d'ailleurs en prouve l'ancienneté, c'est que tous ceux qui ont rapport aux différents jours de l'année sont placés sous l'invocation du saint auquel chaque jour est consacré. Par exemple :

A la Saint-Antoine  
Les jours croissent le repas d'un moine.

A la Saint-Barnabé,  
La faux au pré.

A la Sainte-Catherine  
Tout bois prend racine.

Passé la Saint-Clément  
Ne sème plus froment. (1)

Pendant le cours du xvi<sup>e</sup> siècle le recueil des *Proverbes communs* fut plusieurs fois imité. Sans parler des traducteurs de Caton, qui tous reproduisirent, soit en entier, soit en partie, ce recueil, il existe différents ouvrages dans le même genre. Le plus célèbre, et celui qui fut le plus souvent réimprimé, a pour titre original : *Recueil des Sentences notables et Dictons communs, Proverbes et Refrains, traduit du latin, de l'italien et de l'espagnol, par Gabriel Múrier. Anvers, 1568, in-12.* En 1577, le même livre fut imprimé à Lyon, sous le titre suivant : *Trésor des Sentences dorées, Dits, Proverbes et Dictons communs, réduits selon l'ordre alphabétique, avec le bouquet de Philosophie morale réduit par Demandes et Réponses. Lyon, 1577, in-16.*

---

(1) Voyez t. I, série n<sup>o</sup> III, p. 76.

D'autres éditions du même ouvrage parurent à Rouen et à Paris, en 1578, 1579, 1582 (1), et il fut encore réimprimé en 1617. J'ai cherché vainement dans les biographies quelques détails sur *Gabriel Murier* ou *Meurier* (2), qui ne prend d'autres titres que celui de citoyen d'Anvers. Antoine Duverdier est le seul qui parle de lui (3); encore ne donne-t-il aucuns détails sur sa vie; il se contente de rapporter le titre de deux ouvrages de grammaire dont Murier est également l'auteur. On trouve, au commencement du *Trésor des Sentences*, une liste des écrivains anciens ou modernes cités dans ce recueil, et, d'après cette liste, on voit que Murier ne s'est pas contenté de reproduire le *Caton* et les *Proverbes communs*, il a aussi reproduit la plupart des sentences morales des auteurs classiques de l'antiquité, il a encore mis à contribution quelques recueils espagnols ou italiens.

Vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, on traduisit dans notre langue des proverbes appartenant à ces deux langues, à la dernière principalement. Deux ouvrages dans ce genre sont comptés au nombre de nos vieux recueils français; le premier est anonyme; en voici le titre :

*Bonne Réponce à tous propos : Livre auquel est contenu grand nombre de Proverbes et Sentences joyeuses, traduit de l'italien en françois. Paris, 1547, in-16. (4)*

On retrouve avec plaisir, dans ce charmant petit livre, une grande partie des *Proverbes communs* mêlés à certains adages historiques, relatifs aux diverses contrées de l'Italie.

Les mêmes adages sont reproduits dans le recueil qu'un certain *Gomès de Trier* publia en 1611, sous le titre singulier que je vais rapporter ici :

*Le jardin de Récréation, au quel croissent rameaux,*

(1) BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 536.

(2) Bien que la plupart des éditions du *Trésor* portent le nom de *Meurier*, je crois que l'auteur s'appelait Murier. Voici une phrase de sa dédicace à messire de Winechem qui le prouve suffisamment : « Considérez, Monseigneur, que le petit *Meurier*, arbriceau presque déramé, ne peut produire, « ne présenter sinon le peu qu'il a.... »

(3) *Bibliothèque française*, t. IV, p. 9 de l'édition de Rigoley de Juvigny.

(4) BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 251, cite plusieurs éditions de ce livre.



*fleurs et fruits très-beaux gentils et souefs, soubz le nom de Six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises, recueillis et triéz par GOMÈS DE TRIER, non seulement utiles mais délectables pour tous espritz désireux de la très-noble et copieuse langue françoise, nouvellement mis en lumière, à Amsterdam, par PAUL DE RAVESTEYN, Anno 1611, 1 vol. petit in-4°.*

Bien qu'on ait regardé ce recueil comme une traduction du livre italien que G. Florio publia à peu près sous le même titre à Londres, en 1591 (1), il est certain que Gomès de Trier a fait entrer dans son recueil et les *Proverbes communs* et d'autres ouvrages répandus en France pendant le cours du xvi<sup>e</sup> siècle.

Parmi tous les livres de proverbes imprimés à cette dernière époque, je dois assigner un rang tout particulier à celui que Jean Lebon, médecin du cardinal de Guise, composa sous ce titre : *Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hétropolitain* (2). Autant qu'on peut en juger

(1) *Giardino di Ricreatione, nel quale crescono fronde, fiori e frutti, vaghe, leggiadre e soave, sotto nome di sei miglia proverbii, e piacevoli riboboli italiani*; raccolto da Giovanni Florio. Londra, 1591, in-4°.

(2) Comme je n'ai trouvé aucun détail sur ce polygraphe dans les biographies, je vais reproduire ici l'article que Duverdier, dans sa *Bibliothèque françoise*, lui a consacré :

« Jean le Bon, du pays de Bassigny, médecin de Monsieur le Cardinal de Guise, a escrit : *Advertissement à Ronsard, touchant sa Franciade*, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1568; *Le Rhin au Roi*, où, à l'imitation du Danube, qui a parlé par plusieurs fois, par prosopopée, aux Empereurs Romains, il introduit le fleuve du Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et, en ce faisant, estre terreur à ces Réistres qui viennent soursager la Lorraine, et ravager la Champagne, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1569; *Adages ou Proverbes françois*, imprimés à Paris, in-8°, par Nicolas Bonfons; *Étymologicon françois*, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1571; *De l'Origine et Invention de la Rime*, imprimé à Lyon par Benoist Rigaud, 1582; *Abrégé de la propriété des bains de Plommiers (Plombières)*, imprimé à Paris, in-8°, par Charles Macé, 1576. — Ses traductions : *La Physionomie du grand philosophe Aristote*, c'est-à-dire la science de juger de quelle vie et complexion est un chacun, imprimé à Paris, in-8°, par Robert Masselin, 1553; *Opuscule de Galien, d'alaignir le corps*, interprété en françois, par Jean le Bon, imprimé à Paris, in-16, par Estienne Groulleau, 1556; *La physionomie d'Adamant, sophiste*, interprétée par Jean le Bon, avec un livre des *Neves ou Verrues naturelles*, imprimé à Paris, in-8°, par Guillaume Guillard, 1556; *Galen, de connoistre les affections de l'esprit et d'y remédier*; *Dialogue de l'Antre de Mercure*; *Épître à ses amis*, touchant la liberté parisienne, imprimé à Paris, in-16, par Pierre Gautier, 1557. » (*Bibliothèque françoise de DUVERDIER*, t. IV, de l'édition de Rigoley de Juvigny, p. 355.)



par la liste des ouvrages qu'il avait écrits (1), Jean Lebon était un homme savant et laborieux ; c'était , de plus , un esprit élevé, d'une grande indépendance et rempli de malice. Son recueil de proverbes le prouve suffisamment. Jean Lebon, né à Chaumont en Bassigni, paraît avoir vécu jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Suivant la dédicace qu'il a faite au cardinal de Guise, en 1571, d'un petit livre sur l'étymologie des mots français, il était vieux à cette époque, et avait usé son âge dans la pratique de la médecine. Jean Lebon a consacré une grande partie de la préface des *Adages françois*, à expliquer la nature du proverbe et de l'adage, et ce qu'il dit à ce sujet mérite d'être cité :

« Le proverbe doit estre une voix de ville assouventée  
 « en divers propos, ayant grace apparente et élégance  
 « authentique par sus le parler populacier, qui est en  
 « partie cause qu'on l'appete (*qu'on le recherche*) tant à  
 « raison de son admirable antiquité. »

« . . . . .  
 « L'on peut faire de l'adage comme du cousteau Del-  
 « phique, c'est à scavoir s'en servir en plusieurs maniè-  
 « res », dit encore Lebon, et il énumère les différents  
 sujets auxquels peuvent être empruntés les *Adages*. Il  
 en reconnaît six espèces : *Les choses semblables, les ani-  
 maux, les personnes, les personnes fabuleuses de comé-  
 dies, d'histoire, les nations, les estats ou offices*. Suivant  
 lui, l'adage est toujours une comparaison. Voici les  
 exemples empruntés aux personnages historiques : *Plus  
 grave que Caton, plus riche que Crésus, plus envieux que  
 Zoïle, plus inhumain que Timon*.

Le recueil de Lebon, divisé en quatre parties, se compose d'environ cinq mille proverbes ou dictons, sur toutes les matières, rangées à peu près suivant l'ordre alphabétique. J'en ai recueilli un grand nombre de relatifs à la France ou aux différentes provinces et villes qui la composent. Jean Lebon, aime à consigner les dictons populaires dirigés contre les avocats, les méde-

---

(1) Voyez la note 2 de la page précédente.

cins ou les femmes. Quant à ces derniers, on peut lui faire le reproche d'une trop grande licence de langage. On y remarque aussi beaucoup d'esprit. C'est dans son livre qu'on trouve : *A qui Dieu veut aider sa femme luy meurt.* — *Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient.* — *Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sait pas.* Après tout, il n'a fait que recueillir les adages répétés par le peuple à ce sujet. Tous les livres de proverbes en sont remplis, et le nombre de ceux que j'ai réunis s'élève à plus de deux cents.

Ce qui distingue principalement le livre de l'Hétropolitain, c'est une grande indépendance d'opinion sur tous les points, c'est l'expression hardie, moqueuse, de la plupart des proverbes dont se compose son ouvrage. J'en ai cité deux précédemment contre le pape et la religion; j'y joindrai les suivants : *Le Roi n'est qu'un homme.* — *L'Impératrice n'est qu'une femme.* — *Trop de châteaux en France et de là trop de pauvres.* — *Les grands n'aiment les petits que pour le service.* Lebon ajoute quelquefois aux proverbes qu'il rapporte des commentaires curieux, destinés à en éclaircir le sens (1); malheureusement, ces commentaires que l'auteur appelle *exposition* sont assez rares. Il est fâcheux qu'il ne les ait pas multipliés, l'ouvrage y aurait gagné en clarté et en documents précieux sur les mœurs et les usages de la France, antérieurement au xvi<sup>e</sup> siècle.

Le livre des Adages françois commence la série des recueils dans lesquels les proverbes sont expliqués. Déjà dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, Charles de Bouvelles, chanoine de Noyon, publia en trois livres les Adages françois, avec une interprétation latine appliquée à chacun. En 1557, Guillaume le Noir, libraire de Paris, fit paraître une imitation abrégée et française de ce travail, sous le titre de *Proverbes et dits sententieux, avec l'interprétation d'iceux*, par CHARLES DE BOUVELLES, chanoine de Noyon, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

Malheureusement, dans ces deux ouvrages, les ex-

---

(1) Voyez dans notre t. I, p. 169, 217, et t. II, p. 89, 110.

plications données par Bouvelles sont plutôt morales qu'historiques, ce qui leur ôte beaucoup d'intérêt.

D'autres écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle s'appliquèrent encore à découvrir l'origine de nos anciens proverbes. Lacroix du Maine, dans un discours sur les Lettres françaises composé en 1579, comptait douze auteurs qui avaient traité cette matière, quatre en latin, huit en français. Lui-même avait fait un livre dont il indique ainsi le sujet : *Les Proverbes ou Adages françois, avecques leur interpretation.* (1)

Henri Estienne, qui n'a jamais oublié, dans ses différents ouvrages, de citer nos vieux proverbes, avait entrepris un travail sur cette matière. En 1593, il publia sous le titre singulier de *Premices, ou premier livre des Proverbes epigrammatizez ou des epigrammes proverbializez*, le commencement de ses recherches. Mais ce petit livre ne contient que certains adages consacrés à Dieu, avec un commentaire emprunté au texte de la Bible.

A la même époque Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, consacrait tout un livre (le huitième) à une explication historique de nos proverbes les plus communs. Son travail est important, rempli de science, et sert de base à tous les ouvrages qui traitent le même sujet. Si quelques-unes de ses conjectures sont hasardées, le plus grand nombre est juste et appuyé sur des preuves incontestables.

Au nombre des livres originaux sur cette matière, il faut encore compter trois ouvrages publiés dans le cours du xvii<sup>e</sup> siècle.

Le premier a pour titre : *L'Etymologie, ou Explication des Proverbes françois, divisée en trois livres, par chapitres, en forme de dialogue*, par FLEURY DE BELLINGEN, à La Haye, 1656, petit in-8°. Cet ouvrage écrit en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont appelés *Simplician* et *Cosme*, contient sur chacun de nos anciens proverbes, principalement sur les proverbes

---

(1) Voyez *Bibliothèque française de Lacroix du Maine et du Verdier*, t. II, p. LXI et LXVIII, édit. de Rigolet de Juvigny.

historiques, des explications fort étendues et des anecdotes souvent curieuses. Sans aucun doute un grand nombre de ces anecdotes ont été fabriquées à plaisir, et ne méritent pas de confiance, mais quelques-unes sont vraies, d'autres assez probables; il est d'ailleurs intéressant de connaître les récits que la tradition populaire rattache à nos anciens dictons. L'auteur de ce travail a été victime d'un plagiat des plus remarquables, que M. Ch. Nodier a déjà signalé dans ses *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque* (1). En 1665, le libraire Peppingué fit paraître sous le titre de : *les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, etc.*, un ouvrage en deux parties qui n'était autre qu'une réimpression du travail de Bellinghen; seulement on avait supprimé le nom du véritable auteur et changé le titre. « L'éditeur  
« des *Illustres Proverbes*, dit à ce sujet M. Nodier,  
« s'il est permis de donner le nom d'éditeur à l'homme  
« qui exerce un pareil commerce, n'a fait d'autres frais  
« d'imaginative que de substituer à *Cosme* un philosophe  
« et à *Simplician* un manant. Du reste ses personnages  
« disent absolument les mêmes choses, dans les mêmes  
« termes, toutes les fois que les bienséances du pays et  
« les conditions du privilège le permettent. On peut con-  
« clure de là qu'il s'est bien gardé de conserver tout ce  
« qui présente un sens hardi, et que les équivoques  
« plaisantes, les étymologies un peu vives que ce sujet  
« amenait si naturellement et rendait souvent néces-  
« saires, ont été soigneusement retranchées, sans égard  
« même pour l'enchaînement du sens et pour la pro-  
« messe des sommaires qui précèdent chaque chapitre. »

Le second ouvrage est dû aux veilles d'un magistrat distingué de l'ancienne province de Normandie. Jacques Moisans de Brioux, né à Caen en 1614, conseiller au parlement de Metz, se retira dans un âge peu avancé dans sa ville natale et cultiva avec succès les lettres, principalement la poésie latine. Étant jeune il avait

---

(1) *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque, ou Variétés littéraires et philosophiques*, in-8°, 1829, p. 129.



longtemps voyagé en Allemagne, en Angleterre, et beaucoup fréquenté les bibliothèques publiques. Il y recherchait tout ce qui pouvait éclaircir nos antiquités nationales ; c'est ainsi qu'il parvint à recueillir les matériaux nécessaires à la composition d'un livre assez court, mais qui renferme, principalement sur nos anciens proverbes, des indications précieuses. Il est intitulé : *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets*. A Caen, MDCLXXII, 1 vol. in-18.

Ce livre, que Moisans de Brioux dédia au duc de Montausier son bienfaiteur, est devenu fort rare, soit qu'il ait été tiré à petit nombre, soit qu'une cause imprévue en ait détruit les exemplaires. Les amateurs recherchent avec empressement ce petit volume dont la lecture justifie pleinement la réputation. Un grand nombre des citations que Moisans de Brioux avait recueillies dans des ouvrages manuscrits nous sont mieux connues aujourd'hui, parce que ces ouvrages ont été imprimés ; mais l'auteur des *Origines* n'en a pas moins le mérite de s'en être servi le premier, et de les avoir appliquées à des sujets intéressants.

Le troisième ouvrage est intitulé : *Curiositez françoises pour servir de supplément aux Dictionnaires, ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes sortes de livres*, 1640, in-12.

Antoine Oudin, secrétaire-interprète du Roi, professeur de langues italiennes et espagnoles, philologue distingué, est l'auteur de ce travail curieux et piquant. Il renferme principalement les locutions proverbiales usitées dans notre langue, avec des explications très-courtes, mais exactes pour la plupart. Il est fâcheux que l'auteur, qui était très-versé dans la littérature facétieuse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, n'ait pas cité les ouvrages dans lesquels il a recueilli tous les proverbes qu'il rapporte. Son travail y aurait beaucoup gagné. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas suivi un ordre alphabétique as-



sez rigoureux pour le dispenser d'ajouter une table des matières dont l'absence rend toutes recherches fort difficiles dans les *Curiositez françoises*. Malgré ces défauts ce travail est original et unique dans son genre.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen critique des différents ouvrages français relatifs aux proverbes. Quant à tous ces livres publiés depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours sous le titre de *Dictionnaire*, ou *Histoire des Proverbes*, on trouvera dans la seconde division de notre Bibliographie le titre exact des plus importants. Sans aucun doute quelques-uns de ces travaux renferment des indications précieuses ; ainsi P. J. Le Roux, dans son *Dictionnaire comique*, l'abbé Tuet dans ses *Matinées sénonaises*, Lamesangère dans son *Dictionnaire des Proverbes français*, et le chevalier de Méry dans son *Histoire des Proverbes* ont réuni des détails intéressants ; mais, pour la plus grande partie, ces travaux sont copiés les uns sur les autres, et renferment bon nombre d'indications fautives ou incomplètes.

### §. III.

DE L'EMPLOI QU'ONT FAIT DES PROVERBES LES AUTEURS FRANÇAIS  
DEPUIS LE XII<sup>e</sup> SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVII<sup>e</sup>.

Les recherches précédentes ont pu faire juger de la nature et de la diversité des proverbes français, depuis le xii<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup>. Pour compléter ces recherches il me reste encore à examiner comment nos auteurs ont employé les proverbes, pendant ce long période ; enfin quelle part il faut accorder dans notre littérature à cette antique sagesse des nations.

J'ai dit, au commencement de ces recherches, que l'on trouvait des proverbes dans les premiers livres français. En effet, nos vieux poètes du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècle les ont souvent cités, et il est facile d'en recueillir un grand nombre dans les ouvrages qu'ils nous ont laissés. Non-seulement leurs fabliaux, leurs contes en sont remplis, mais on en rencontre beaucoup dans les compositions sérieuses, dans les Vies de saints, par exemple,

et dans les Romans de chevalerie. Cet usage n'a rien de surprenant quand on se rappelle que la plupart de ces compositions, livrées aux jongleurs et aux ménestrels, s'adressaient au peuple qui se plaisait à en écouter le récit. Déjà au milieu du XII<sup>e</sup> siècle un grand nombre de nos proverbes étaient vulgaires, et Chrestien de Troyes, qui composait ses grands poèmes à cette époque, n'a pas manqué de mettre à profit ceux qui couraient de son temps. Voici, par exemple, le début de *Perceval*, l'un de ses romans les plus graves, puisqu'il contient le récit de la recherche du *Graal*, ce vase sacré dans lequel Jésus-Christ célébra la Cène.

Qui petit sème petit cuelt,  
 Et qui auques recoillir vult  
 An tel lieu sa semance espanse  
 Que fruit à cent doubles li rande.  
 Car an terre qui rien ne vaut  
 Bonne semance i seche et faut. (1)

Le même poète a commencé ainsi le *Roman d'Erec et d'Enide* :

Li vilains dist en son respit,  
 Que tele chose a l'en en despit  
 Qui mult valt mialz que l'en ne cuide. (2)

Benoît de Sainte-More, qui écrivit aussi au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, dès le début de son *Roman de Troyes*, cite un proverbe :

Salomons nos enseigne et dit,  
 Et se l' trovons en son escrit,  
 Que nus ne doit son sen céler,  
 Ains le doit ensi demostrer. (3)

---

(1) « Celui qui épargne sa semence doit peu recueillir ; et celui qui veut « recueillir doit répandre sa semence dans une terre telle qu'elle lui rende « cent fois ce qu'il a semé. Car dans une terre qui ne vaut rien la bonne « semence y sèche et manque. » (*Perceval le vieux*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n<sup>o</sup> 73 Cangé.) Voyez aussi notre description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I de ce roman, p. L.

(2) Le Vilain dit en son proverbe, que l'on méprise souvent une chose qui vaut beaucoup mieux que l'on ne croit. (*Roman d'Erec et d'Enide*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n<sup>o</sup> Cangé 73.) Voir aussi notre description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I, p. XXXVII.

(3) Salomon nous enseigne et dit, et nous le trouvons en écrit, que nul ne doit céler sa science, mais qu'au contraire on doit la répandre. (*Le Roman de Troyes*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n<sup>o</sup> Cangé 73. Voyez aussi notre description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I, p. XLIII.)

Ces exemples que je pourrais multiplier suffisent pour prouver que nos vieux poètes ne craignaient pas de mêler à leurs œuvres les plus sérieuses les proverbes populaires.

Je dois même observer que dans plusieurs poèmes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles j'ai rencontré cette forme employée par Chrestien de Troyes. (1)

Li vilains dit en son respit.  
(*Le vilain dit en son proverbe.*)

Ce qui pourrait me faire penser que les plus anciens proverbes français se rencontrent dans cette pièce si connue pendant le moyen âge, intitulée : *Proverbes au Villain*, et dont j'ai parlé dans la première partie de ces recherches (2). C'est principalement au début de leurs ouvrages que les trouvères plaçaient ces anciennes maximes qu'ils empruntaient soit à la tradition, soit au texte de la sainte Écriture, ou bien encore aux ouvrages de quelques auteurs de l'antiquité classique désignés sous le nom de philosophes. Les trouvères ont adopté cette forme, principalement dans leurs contes et leurs fabliaux. Presque tous (et on sait que le nombre en est considérable) commencent ou finissent par un proverbe, et il n'est pas rare d'en trouver plusieurs au milieu du récit. Les auteurs du *Roman du Renart* et du *Roman de la Rose*, ceux des différents recueils de fables, Marie de France principalement, ont suivi le même principe ; mais pour ces derniers l'on peut dire que les proverbes faisaient partie du genre de leur composition.

Non-seulement les poètes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle se sont beaucoup servis des proverbes, mais les prosateurs de la même époque en ont fait un emploi très-fréquent. Les écrivains les plus graves, les moralistes, les chroniqueurs n'ont pas dédaigné ces vieilles maximes si bien

(1) Voyez au tome II, dans les appendices n° II.

(2) Les *Proverbes au Villain* sont déjà cités dans un poème sérieux composé dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle par le trouvère anglo-normand, Philippe de Thauun : au commencement de son poème intitulé : *Livre des Créatures*, Philippe s'exprime ainsi : *Redargutio per Proverbia*.

Ceo dit en repruver li Vilain al buver :  
La pire ruelette criet de la charrette ; etc.

(*Popular Treatises on Science written during the middle ages in Anglo-saxon, Anglo-norman, and English, etc.*, Edited by Thomas Wright, London, 1842, in-8°, p. 22,

en harmonie avec le style simple, naïf qu'ils employaient.

Parmi les chroniqueurs du XIII<sup>e</sup> siècle, il en est un principalement qui semble s'être complu dans ce genre de citations. C'est l'auteur anonyme de la *Chronique de Rains*, écrivain populaire si jamais il en fut, et qui a recueilli tous les faits les plus curieux, les plus dramatiques, sinon les plus certains, des règnes de Philippe-Auguste et de Saint-Louis. C'est principalement pour terminer le récit d'un fait important que le chroniqueur emploie ces dictons populaires qui donnent à son style une physionomie toute particulière. Ainsi, après avoir raconté la fin tragique de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, il ajoute que ses serviteurs voulurent faire croire que leur maître était mort subitement. Mais il n'en fut pas ainsi, ajoute-t-il, car *celé cou que maisnie sçait n'est souvent mie* (on ne peut pas cacher ce que toute une maison connaît). De même, en parlant du roi d'Espagne, qui avait l'imprudence de s'attaquer à Richard-Cœur-de-Lion, il cite ce proverbe que les auteurs du moyen âge aimaient beaucoup : *Tant grate chevre que mal git*; enfin comme les jongleurs et les romanciers, auxquels il ressemble beaucoup, le chroniqueur de Rains rappelle plusieurs fois les *Proverbes au Villain* : « Et li rois chevau-  
« choit adont à privée maisnie, et ne quidoit avoir  
« garde, pour cou qu'il cuidoit que li rois Richars fust  
« en Engleterre. Mais li Vilains dist en son proverbe :  
« *Qu'en .i. mui de quidance n'a pas plain pot de sa-  
« pienche.* » (1)

---

(1) *La Chronique de Rains*, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par Louis Paris. Paris, 1837, in-8.

Voici les autres proverbes que l'on trouve cités dans cette chronique :

Page 68 :

Et souvent avient que sages hom fait grant folie.

Page 103 :

Ainsi fait qui mius ne puet.

Page 146 :

Mais en poi d'eures Diex labeure.

Teus rit au matin qui au soir pleure.

Page 156 :

Et on dit piecha : que vrais cuers ne puet mentir.

Voyez encore p. 193, 238.



Pendant le xiv<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle, c'est surtout dans les poésies populaires que les proverbes sont employés. Continueurs en ce point des jongleurs et des trouvères, les rimeurs de cette époque aimaient à mêler ces vieux adages à leurs compositions. C'est ainsi qu'en 1381, une complainte en vingt-deux couplets fut composée contre Hugues Aubriot, prévôt de la ville de Paris, par quelque écolier, ou quelque partisan de l'Université. Un proverbe commun termine chaque couplet. Alain Chartier en 1449 écrivit dans le même genre une ballade contre les Anglais au sujet de la prise de Fougères; et quelques années auparavant une pièce semblable avait été faite au sujet du siège de Pontoise. (1)

A la fin du xiv<sup>e</sup> siècle une femme illustre par les nombreuses compositions, soit en prose, soit en vers, qu'elle nous a laissées, Christine de Pisan, fit grand usage des proverbes. Mais, fidèle au caractère sérieux et pédantesque qui domine dans tous ses écrits, ce sont plutôt les sentences morales des anciens philosophes qu'elle se complaît à reproduire que les dictons populaires répétés par les auteurs dont je viens de parler. Au nombre des différentes poésies composées par Christine de Pisan, on trouve des *Enseignements* et des *Proverbes moraux* (2). Les premiers sont dédiés à son fils, et commencent ainsi :

Filz, je n'ay mie grant trésor  
Pour t'enrichir, pour ce dès or  
Aucuns enseignemens monstrier  
Te veuil, si les vueilles noter.

Il y a dans ce poëme une imitation évidente des Dits de Caton. Cette strophe, par exemple, qui est la vingtième,

Si tu veus lire des batailles  
Et des règnes les convenailles,  
Si liz Vincent et autres maintz,  
Les faitz de Troyes et des Romains,

rappelle un passage des Distiques, que j'ai cités plus

---

(1) J'ai publié ces trois pièces p. 264, 323, 331 du *Recueil des Chants historiques français* du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Première série. Paris, in-18. Bibliothèque d'élite de Ch. Gosselin.

(2) Voyez p. 110 de l'*Essai sur les Écrits politiques de Christine de Pisan*, par RAYMOND THOMASSY. Paris, 1838, in-8°.



haut (1). De même dans les proverbes moraux on reconnaît tous ceux qu'on attribuait aux philosophes.

Les poètes du xv<sup>e</sup> siècle ont aimé à faire usage des proverbes dans leurs compositions ; on trouverait difficilement une pièce de cette époque qui n'en renfermât pas plusieurs. Je viens d'en donner un exemple emprunté aux œuvres d'Alain Chartier. Il serait trop long de poursuivre cette étude en analysant chaque poète séparément. J'en choisirai quatre des principaux, Pierre Blanchet, auteur présumé de la farce de Pathelin, Charles d'Orléans, Gringore et Villon.

Blanchet, poète éminemment populaire, n'a pas manqué de reproduire dans la farce de Pathelin un bon nombre des proverbes en usage à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. On verra, dans le cours de mon travail, que plusieurs mots du Pathelin sont aussi devenus proverbes ; on connaît celui-ci : *En revenir à ses moutons*. Ce n'est pas tout : chaque scène de cette charmante comédie contient un de ces dictons populaires usités depuis plusieurs siècles, et que l'auteur a su employer avec beaucoup d'esprit. Je citerai ici les plus remarquables.

Page 14 :

Maintenant chacun vous appelle  
Partout *avocat dessous l'orme*.

Page 15 :

Autant que Charles en Espagne.

Page 18 :

Qui emprunte ne choisit mie.

Page 26 :

Certes drap est cher comme cresse.

Page 27 :

Et n'eussiez-vous ne croix ne pile.

Page 30 :

Que je suis bec jaune !

---

(1) Voyez première partie de cette Introduction, p. xliij.

## Page 36 :

Or n'est-il si fort entendeur  
 Qui ne treuve plus fort vendeur.  
 Ce trompeur là est bien bec jaune !

## Page 37 :

Le meschant vilain challemaestre  
*En est ceint sur le cul.*

## Page 39 :

Ce fut par un denier à Dieu.  
 Et encore se j'eusse dit  
*La main sur le pot, par ce dit*  
 Mon denier me fut demouré.

## Page 54 :

Ils en uevrent comme de cire.

## Page 61 :

Onc lard es pois n'eschut si bien.

## Page 62 :

Et cet advocat portatif  
 A trois leçons et trois pseumes,  
 Et tient-il les gens pour Guillaumes ?

## Page 64 :

Me voulez-vous faire entendant  
 De vécies que ce sont lanternes ?

## Page 90 :

Sus revenons à nos moulons.

## Page 91 :

Sommes-nous béjaunes ou cornart ?

## Page 92 :

Il le me convient avaler sans mascher.

## Page 95 :

Je sçay mieux où le bas me blesse.

## Page 97 :

Or est-il plus fol cil qui boute  
 Tel fol naturel en procès  
 Hé ! sire, renvoyez-l'en à ses  
 Brebis.....

## Page 109 :

Et à qui vends-tu tes coquilles ? (1)

---

(1) *La Farce de maistre Pierre Pathelin avec son Testament à quatre personnages*, nouvelle édition. Paris, 1762, in-12.

Comme l'auteur de la farce de Pathelin, Charles d'Orléans, dans plusieurs de ses poésies, n'a pas dédaigné l'emploi de certains proverbes. Ce sont principalement les *Proverbes communs*, ceux que Jehan Mielot a recueillis, qui sont adoptés par le prince. En voici quelques-uns :

Jeu qui trop dure ne vaut rien.  
 Il convient que trop parler nuise,  
 Ce dit-on, et trop grater cuise.  
 Après chaud temps vient vent de bise.  
 Chose qui plaît est à moitié vendue.  
 L'habit le moine ne fait pas.

Une de ses plus jolies ballades a pour refrain cet adage : *Encore est vive la souris* ; enfin l'on peut dire que Charles d'Orléans, dans l'emploi qu'il a fait des proverbes, a su y mettre le choix et le bon goût qui distinguent toutes les œuvres qu'il nous a laissées.

La même simplicité ne se rencontre pas dans les ouvrages de Pierre Gringore, l'un des poètes les plus féconds du xv<sup>e</sup> siècle, l'un de ceux qui aime le plus à citer des adages et des proverbes de tout genre. Non-seulement il en a composé un recueil assez complet qui forme une suite de quatrains, mais encore il s'est fréquemment servi des dictons populaires, des sentences morales, des proverbes, et les a mêlés à toutes ses compositions. Ce genre d'ornements abonde principalement dans cette sorte de satire contre les différents Etats, intitulée : *Contredictz de Songecreux*. Comme les ouvrages de Gringore sont peu connus et assez rares, je citerai quelques passages des *Contredictz* :

Fol. II v<sup>o</sup> :

*Puis j'ay fait d'aultruy cuir courroie.*  
 Car je n'ay pas l'entendement  
 A si bien forger comme ilz font ;  
 Fort feu par souffler métal fond.

Fol. IV v<sup>o</sup> :

*De fol juge briefve sentence.*

Fol. v r<sup>o</sup> :

Chemyn d'oiseau qui en l'air volle ,  
Sente de nef qui en mer nage ,  
Cueur d'enfant qui est à l'escolle  
Sont incongneus en leur passage<sup>(1)</sup>.

Fol. xiiii r<sup>o</sup> :

Le sage aussi si nous dict ung notable :  
Que trop parler souvent en mal se noye ;  
Le fol tousjours sème parler par voye.  
Trop parler cuit , grevant la conscience.

Fol. xxx r<sup>o</sup> :

Celluy qui chasse et rien ne prent ,  
On le doit appeler buzard ,  
Comme l'enfant est dit musard  
Qui à l'escolle est et n'apprent (2).  
*En chiens, oiseaulx, armes, amours*  
( Ce dit l'en en commun langage )  
*Pour un plaisir mille doulours ,*  
Et chacun le voit par usage.

Fol. xxxvii r<sup>o</sup> :

Soit par gens tuer hardiment ,  
Ou soit par mentir seulement ,  
Tous sont médecins d'apparence ;  
Et par Dieu leur abusement  
*Nostre bec jaune nous apprend.*

Fol. xxxviii r<sup>o</sup> :

*Mais se mires et mareschaulx*  
*Tuent les gens et les chevaulx*  
C'est par non sçavoir ce qu'il faut.

Fol. xlii r<sup>o</sup> :

Et puis qui dyable achapte dyable vent.

Fol. xlvii r<sup>o</sup> :

Le vulgaire des gens ruraulx  
Si dit que l'homme a en sa vie  
Deux adversitez ou grans maulx :  
L'ung si est quant il se marie ,  
Car dès lors a peine infinie ,  
L'autre est quant il se rompt le col  
Qui est meilleur, je vous affie ,  
*Que soy marier comme ung fol.*

Enfin , je terminerai ces extraits par une diatribe

(1) *Imitation des Proverbes de Salomon.*

(2) *Imitation des premiers Distiques de Caton.*

contre les femmes, qu'on trouve au folio 50 recto et qui, ainsi que je l'ai observé précédemment, se rencontre sous une forme ou sous une autre, dans tous les livres de proverbes :

*Quem conjux diligit odit,*  
Ce dit Cathon, c'est la manière  
De contredire à tout bien dit.

. . . . .  
Femme est l'ennemy de l'amy ;  
Femme est péché inévitable ;  
Femme est familier ennemy,  
Femme déçoyt plus que le diable.

. . . . .  
Femme est tempeste de maison ;

. . . . .  
Femme est des serpens le serpent ;  
Femme blandist, femme oingt et poingt ;  
Femme gaste le firmament  
Et defait ce qu'on fait à point (1).

Ces extraits, sont tous empruntés aux cinquante premiers feuillets d'un volume qui en contient plus de deux cents, et peuvent donner une idée de la science de Gringore en matière de proverbes; non-seulement il aimait à faire usage des dictons populaires, mais encore il imitait, comme on le voit, les ouvrages de Salomon, ceux des anciens philosophes, et principalement les Distiques de Caton.

On trouve plus de retenue, et surtout plus d'art et de recherche, dans Villon, ce poète si ingénieux, si habile

---

(1) *Contredictz de Songcreux :*

Pour éviter les abuz de ce monde  
De songcreux lisez les contredictz ;  
Et retenez dessoubz pensée munde  
Ceulx de présent et ceulx du temps jadis.  
En ce faisant par notables éditz  
Pourrez débatre et le pro et contra,  
Et soustenir, alléguant maintz bons dictz,  
Ce que par eulx en voye rencontra.

Avec privilège. On les vend à Paris, en la grant salle du palais, en la boutique de Galliot du Pré, libraire juré de l'Université.

Sur le recto du feuillet 204 et dernier on lit :

« Fin des *Contredictz de Songcreux*, contenant plusieurs abuz en chacun estat de ce monde, nouvellement imprimez à Paris par Nicolas Couteau imprimeur pour Galliot du Pré libraire. Et fut achevé d'imprimer le second jour du mois de may, l'an mil cinq (cent) et trente. 1 vol. petit in-4<sup>o</sup> goth.



à mettre en œuvre la gracieuse simplicité de notre vieux langage. Par son éducation universitaire, par ses mœurs quelque peu relâchées et ses habitudes populaires, Villon connaissait bien les proverbes, non pas ces sentences pédantesques, ces mots dorés, comme on disait alors, dont Pierre Gringore et les ennuyeux rimeurs de son école se plaisaient à orner leurs écrits, mais les proverbes communs répétés à chaque moment par le peuple, et dont encore aujourd'hui il aime à faire usage.

Ce qu'on doit surtout remarquer chez Villon, c'est l'adresse avec laquelle il sait choisir les proverbes et les faire servir à exprimer sa pensée. Je donnerai quelques exemples.

Page 5 :

En ce temps que j'ai dit devant  
Sur le Noël morte saison,  
*Lorsque les loups vivent de vent.*

Page 29, en parlant à Louis XI :

Au quel doint Dieu l'heur de Jacob  
De Salomon l'honneur et gloire ;  
Quand de prouesse il en a trop  
De force aussi, par m'ame, voire.  
En ce monde sy transitoire  
Tant qu'il y a de long et de lé,  
Affin que de luy soit mémoire  
*Vivre autant que Mathusalé.*

Page 35 :

Et sçachés qu'en grant pauvreté  
( Ce mot dit-on communément )  
*Ne gist pas trop grant loyauté.*

Page 36 :

Nécessité fait gens mesprendre  
Et faim saillir loup hors du bois.

Page 38 :

Car de la panse vient la danse.

Page 39 :

Car à la mort tout s'assouvist.

Le chef-d'œuvre de Villon, cette charmante ballade

des *Dames du Tems Jadis* se termine aussi par un vers devenu proverbe.

La royne Blanche comme ung lys ,  
 Qui chantoit à voix de sereine ,  
 Berthe au grant pied , Bietrix , Alix ,  
 Aremburgs qui tint le Mayne ,  
 Et Jehanne la bonne Lorraine  
 Où sont-ilz , Vierge souveraine ?  
*Mais où sont les neiges d'Antan ?*

Villon connaissait bien la valeur de cette charmante ballade, car il en écrivit deux autres dans le même genre, mais elles sont inférieures à la première : dans celle qu'il composa *en vieil langage françois*, chaque strophe finit par ce proverbe :

*Autant en emporte li vens.*

Presque toutes les ballades que Villon a jointes à son grand et à son petit testament se terminent ainsi, et l'on voit d'après les exemples cités précédemment, que cette manière de composer était fort répandue aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles.

Villon a écrit toute une ballade avec les proverbes communs ; voici la première strophe qui contient les principaux :

Tant grate chèvre que mal gist ,  
 Tant va le pot à l'eau qu'il brise ,  
 Tant chauffe on le fer qu'il rougist ,  
 Tant le maille on qu'il débrise ,  
 Tant vault l'homme comme on le prise ,  
 Tant s'esloigne il qu'il n'en souvient ,  
 Tant mauvais est qu'on le desprise ,  
 Tant crie l'on Noël qu'il vient (1).

Avec la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle commence à se développer parmi nous un genre de littérature qui devait nécessairement gagner beaucoup à l'emploi des proverbes. Aussi, ceux qui le cultivèrent ne manquèrent pas d'en faire usage : je veux parler des conteurs et des nouvellistes qui ont écrit en prose, et de quelques auteurs de facéties. Déjà pendant le cours du *xv<sup>e</sup>* siècle, on trouve plusieurs

---

(1) *OEuvres de François Villon : avec les Remarques de diverses personnes.* A La Haie, 1742, 1 vol. in-12.

romans d'amour ou de chevalerie dans lesquels nos proverbes communs sont souvent cités. Je nommerai ici le *Roman du Jouvencel*, par Jean de Beul, curieux Mémoire d'un brave chevalier qui avait fait les guerres des règnes de Charles VI et de Charles VII, et qui se complaît à raconter longuement tout ce qu'il a vu et entendu dire. Il aime beaucoup à mêler à son style franc, hardi et qui *sent bien son gentilhomme*, comme on dirait aujourd'hui, des dictons populaires et les proverbes communs qui se répétaient parmi les gens de guerre de son temps. (1) Je nommerai encore l'histoire du *Petit Jehan de Saintré*, dont l'auteur, Antoine de la Salle, a fait preuve d'une si grande habileté de style et d'une connaissance très-étendue de la littérature des proverbes. Non-seulement il en cite beaucoup dans ce livre, mais il en rapporte plus encore dans deux ouvrages qui ne portent pas son nom, mais dont il est certainement le principal rédacteur, je veux parler des *Quinze Joies de Mariage* et des *Cent Nouvelles nouvelles* (2), racontées à la cour de Bourgogne. La nature du sujet, la manière dont il est traité, devaient nécessairement amener sous la plume de l'écrivain une foule de locutions proverbiales qu'on n'est pas surpris d'y rencontrer. Tout le mérite d'Antoine de la Salle, c'est d'avoir su les mêler avec adresse à son récit; il est parvenu sous ce rapport à déployer autant d'art dans sa prose, que Villon et l'auteur de la Farce de Pathelin dans leurs poésies.

Les écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle n'avaient qu'à suivre des modèles aussi parfaits que Villon pour la poésie, et pour la prose les auteurs des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ils

---

(1) A la fin du t. II, aux appendices n<sup>o</sup> II, on trouve plusieurs proverbes extraits du Jouvencel. Voyez dans le xxi<sup>e</sup> tome des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, un Mémoire de Sainte Palaye sur ce Roman, et la notice que M. P. Paris a consacrée au même ouvrage, t. II, p. 130 des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, leur histoire, etc. Paris, 1838, in-8<sup>o</sup>.

(2) On peut consulter, au sujet du *Petit Jehan de Saintré* et des *XV Joyes de Mariage*, l'introduction des *Cent Nouvelles nouvelles*, édition que j'ai publiée en 1841 chez Paulin, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; et celle des *XV Joyes de Mariage*, édition en caractères gothiques, que j'ai publiée chez Teche-ner en 1836, 1 vol. petit in-8<sup>o</sup>.

n'y manquèrent pas, et nous voyons Henri Estienne dans son apologie pour Hérodote, Noël Dufail dans ses Contes d'Eutrapel, tous les nouvellistes et les écrivains de ces pamphlets satiriques qui parurent en si grand nombre pendant les guerres de religion, faire grand usage des proverbes. Les *Contes d'Eutrapel*, l'*Apologie pour Hérodote*, la *Satyre Ménippée*, sont cités à chaque page de notre travail. Mais plus souvent encore, on y trouvera des phrases empruntées aux ouvrages de Rabelais, et à ce livre singulier dont le véritable auteur est encore inconnu et le sera probablement toujours, qui a pour titre : *Le Moyen de parvenir*.

Rabelais en composant son immortelle satire, devait nécessairement faire un grand usage des proverbes et des dictons populaires. Ce genre de propos convient essentiellement à la satire, il en est l'accompagnement obligé. Comme le poète Gringore dont j'ai parlé plus haut, Rabelais se montre très-savant dans la littérature des proverbes, il les emploie toujours avec sens et discernement, même, comme dans son chapitre V du livre I<sup>er</sup> de *Gargantua*, quand il les multiplie. J'ai recueilli avec un grand soin tous ceux dont il a fait usage, et le nombre dépasse trois cents, en ne comptant qu'une fois ceux qu'il a répétés. Les proverbes qui se rencontrent dans le *Moyen de parvenir* ont un caractère particulier de licence qui, on le sait, domine dans cet ouvrage, et empêche certains esprits délicats d'en apprécier le mérite. On ne peut disconvenir cependant que le talent du style narratif y soit porté à un très-haut degré; la moquerie est très-incisive, seulement il est fâcheux qu'elle s'exerce sur des sujets respectables et qu'elle emploie un langage hardi, poussé trop souvent jusqu'au cynisme. C'est avec un singulier bonheur que l'auteur du *Moyen de parvenir* fait usage de nos anciens proverbes, mais il en altère quelquefois le sens, et il faut bien se garder d'ajouter foi à toutes les explications qu'il en donne, car le plus grand nombre n'est que plaisant et satirique, mais s'éloigne beaucoup de la vérité.

Deux écoles poétiques se sont partagé l'empire des

lettres au xvi<sup>e</sup> siècle. L'une, savante, pédantesque, novatrice dans la forme et dans le langage, et qui a essayé d'introduire la noblesse, la majesté dont, à vrai dire, notre poésie ancienne est dépourvue; l'autre, simple, familière, et s'appliquant à conserver cette élégance naïve dont Villon possédait si bien le secret. Ronsard et ses amis, qui composèrent la Pléiade, furent les chefs et les défenseurs de la première école, Clément Marot et ses imitateurs le furent de la seconde. Comme on doit le penser, Ronsard et ceux qui adoptèrent ses réformes ne durent pas employer le langage des proverbes. Pour eux il était bas et familier, aussi n'en firent-ils aucun usage, et même ils eurent grand soin de le bannir de leurs ouvrages. Clément Marot, bien au contraire, ne dédaigna pas nos vieux adages; on ne les trouve pas dans ses poésies aussi communément que dans celles de Villon, mais ils reviennent de temps en temps et toujours avec beaucoup de grâce et de naïveté; par exemple, dans le dialogue des deux amoureux, le premier demande à l'autre quel jour il commença à s'éprendre de sa belle?

Et quel jour fut-ce?

LE SECOND.

Par saint Jacques,  
Ce fut le premier jour de Pasques.  
*A bon jour bonne œuvre.*

De même dans son Enfer, on retrouve quelques-uns des proverbes communs :

*Tort bien mené rend bon droit inutile.*

.....  
Et dont pour vray le moindre et le plus neuf  
*Trouveroit bien à tondre sur un œuf.*

C'est principalement dans son Épître du Coq à l'âne, adressée à Lyon Jannet, que Marot a employé les proverbes et les dictons populaires. Je réunirai ceux qui s'y trouvent :

Puisque répondre ne me veux  
*Je ne te prendray aux cheveux,*  
Lyon, mais sans plus te remondre,  
Moy-même je ne veux répondre



*Et ferai le prestre Martin ,  
Ce grec , cet hébreu , ce latin  
Ont découvert le pot aux roses ,  
Mon Dieu , que nous verrons de choses ,  
Si nous vivons l'âge d'un veau.*

*C'est grant pitié quant beauté fault  
A cœur de bonne volonté.*

*Il n'est bourreau que de Paris ,  
Ny long procès que du dit lieu.*

*Et que les jeunes tant poupines  
Vendent leur chair cher comme cresseme.*

*Elle parle comme de cire.*

*Une estrille , une faux , un veau ,  
C'est-à-dire Estrille Fauveau  
En bon rebus de Picardie.*

Comme on le voit , dans ses *Épîtres* familières principalement , Clément Marot n'a pas dédaigné de faire usage de nos anciens proverbes et en cela tous les poètes de son école n'ont pas craint de l'imiter ; c'est ainsi que Régnier le satirique en a employé un grand nombre dans ses différentes poésies ; Malherbe , au contraire , a eu grand soin de les éviter.

Rabelais , l'auteur du *Moyen de parvenir* et quelques écrivains satiriques ont donné naissance à un genre de littérature très-cultivée pendant le *xvi<sup>e</sup>* et le *xvii<sup>e</sup>* siècle , et dans lequel les proverbes français sont très-souvent employés. Je veux parler de la littérature facétieuse. Cette littérature est peu connue aujourd'hui ; les ouvrages nombreux qu'elle a produits ne sont recherchés que par les bibliophiles qui paient au poids de l'or les exemplaires devenus rares de quelques-uns de ces ouvrages. L'époque à laquelle nous vivons est trop sérieuse ; des intérêts d'une trop grande portée occupent les esprits pour que ces légères productions puissent nous arrêter. Cependant celui qui veut étudier notre littérature dans toutes ses parties , doit avoir lu ces productions. Elles font parfaitement connaître le caractère gai , moqueur , l'insouciance et l'amour du plaisir qui régnerent si longtemps parmi nous , et qui faisaient dire aux peuples nos voisins : *Français légers , Français moqueurs.*

Les facéties nombreuses publiées principalement pendant le cours du xvii<sup>e</sup> siècle, sont les derniers ouvrages dans lesquels nos vieux proverbes aient été communément employés. La plupart de ces facéties étaient populaires, et à ce titre elles furent connues et citées par les premiers comédiens français, successeurs immédiats, à l'hôtel de Bourgogne, des Confrères de la Passion. Ces comédiens préludaient, dans des farces quelquefois grossières, mais toujours gaies, toujours spirituelles, aux chefs-d'œuvre de notre grand Molière. Depuis la Farce de Pathelin dont j'ai parlé précédemment, des petites scènes comiques étaient représentées pour le peuple, soit par les Enfants sans soucis, les suppôts de la Bazouche, soit par toutes ces compagnies joyeuses qui ont existé en France jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Les auteurs de ces facéties avaient soin de parler un langage qui pût fixer l'attention de ceux qui les écoutaient. Les proverbes, les dictons, les locutions familières leur venaient naturellement à l'esprit; il n'est pas un de ceux que l'on trouvera dans ce recueil qui n'ait été plusieurs fois employé dans les farces et les moralités des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. Entre ces farces et ces petits prologues débités par les comédiens français, par Bruscabille, Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, et même par Tabarin sur son tréteau du Pont-Neuf, il existe un lien de continuité, une similitude de moquerie spirituelle, mordante, dont nos vieux proverbes, nos dictons et nos quolibets nous ont conservé la suite et la véritable expression. Molière et La Fontaine qui en reproduisirent un grand nombre, les avaient retenus, quelques-uns à la lecture de toutes ces facéties dont ils se plaisaient à égayer leur esprit, mais le plus grand nombre aux représentations de ces farces dont ils avaient été spectateurs assidus.

Il faut considérer Molière et La Fontaine comme les derniers écrivains qui se soient servis de cette langue si ancienne et à la fois si énergique des proverbes et des dictons populaires. On trouvera dans les différentes séries qui composent ce recueil, le plus grand nombre

de ceux que notre fabuliste a employés. Il aimait beaucoup ces sentences vulgaires qu'il savait citer à propos et de manière à mieux faire comprendre la moralité de son sujet. Quant à Molière, il était aussi très-versé dans la connaissance de nos anciens adages, et ne craignait pas de les placer dans la bouche des nombreux personnages qu'il a mis en scène. Mais aussi habile dans cette partie que dans toutes les autres, il savait choisir avec beaucoup d'art et les proverbes qu'il employait, et les hommes auxquels il les prêtait. Ce sont toujours des gens du peuple, des valets, ou des soubrettes, jamais des grands seigneurs ou des personnages sérieux. Comme exemple je citerai le *Misanthrope*, ce chef-d'œuvre de notre scène, dans lequel on ne trouve pas un seul proverbe, pas un seul dicton populaire (1). Cependant Molière, dans ses comédies sérieuses et du haut style, n'a pas craint de les admettre, quand ils pouvaient ajouter quelque trait de vérité à l'un des caractères qu'il voulait peindre. Ainsi dans le *Tartufe*, acte I<sup>er</sup>, sc. 1<sup>re</sup>, la vieille mère d'Orgon, madame Pernelle, termine ainsi ses remontrances :

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,  
Et c'est tout justement la cour du roi Petaud.

Mais c'est principalement dans ses comédies plaisantes, dans ses farces pleines de gaieté et d'un bon sens si naïf et si fin, que Molière ne craignait pas de mêler aux saillies débitées par ses acteurs quelques proverbes communs, quelques dictons populaires. Ces compositions étaient surtout écrites pour le parterre dont il appréciait beaucoup le jugement, et dont il aimait à flatter les habitudes. Or, à cette époque, ces sortes de farces, comme je l'ai remarqué plus haut, étaient fort en vogue et elles abondaient en propos de ce genre. Du reste, c'est avec

---

(1) Acte I<sup>er</sup>, scène 1<sup>re</sup>, on trouve cette locution familière :

..... Et mon dessein  
Est de rompre en visière à tout le genre humain.

Acte V, scène 1<sup>re</sup> : « Ce sont de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée. »

beaucoup de mesure qu'il les emploie. Par exemple, dans le *Médecin malgré lui*, c'est Sganarelle qui s'écrie : « Que maudit soit le *bec cornu* de notaire qui me fait « signer ma ruine. » (Acte I<sup>er</sup>, scène 1<sup>re</sup>.)

Ou bien encore : « Apprenez que Cicéron dit qu'entre « l'arbre et le doigt il ne faut point mettre l'écorce. » (Acte I<sup>er</sup>, scène III.)

Plus loin, c'est Lucas le paysan qui répond : « Eh ! « morguenne, laissez-nous faire, s'il ne tient qu'à battre, « *la vache est à nous.* » (Acte I<sup>er</sup>, scène v.)

Ou bien Jacqueline sa femme : « Là où la chèvre est « liée il faut bian qu'alle broute. » (Acte III, scène v.)

Acte I<sup>er</sup>, scène VI, Sganarelle dit encore : « Il y a *fagots* « *et fagots.* » Et scène VII du troisième acte : « *Plus fin* « *que vous n'est pas bête.* »

De même dans l'*Étourdi*, l'une des plus anciennes compositions de Molière, l'une de celles où les proverbes et les dictons se rencontrent le plus fréquemment, c'est presque toujours le valet Mascarille qui se charge de les débiter :

Acte I<sup>er</sup>, scène IV :

TRUFALDIN.

Mettez pour me jouer vos flûtes mieux d'accord.

Scène VI :

MASCARILLE.

O Dieu ! la belle proie

A tirer en volant.

Scène IX :

Et l'on nous voit sans cesse avoir maille à partir.

Scène X :

La mouche tout d'un coup à la tête vous monte.....

Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard.

Scène XI :

..... Et trois :

Quand nous serons à dix nous ferons une croix.

Acte II, scène III :

ANSELME.

Qui tôt ensevelit bien souvent assassine.

INTRODUCTION.

lxxxv

Scène vi :

ANSELME.

Il faut dire : J'en tien.

Scène xiii :

MASCARILLE.

Le sort a bien donné la baye à mon espoir.

Acte III, scène v :

Faisons l'Olibrius, l'occiseur d'innocents.

Scène vii :

Et tirer les marrons de la patte du chat.

Acte IV, scène 1<sup>re</sup> :

D'un zèle simulé j'ai bridé le bon sire,  
Mais que j'avais tiré mon épingle du jeu.

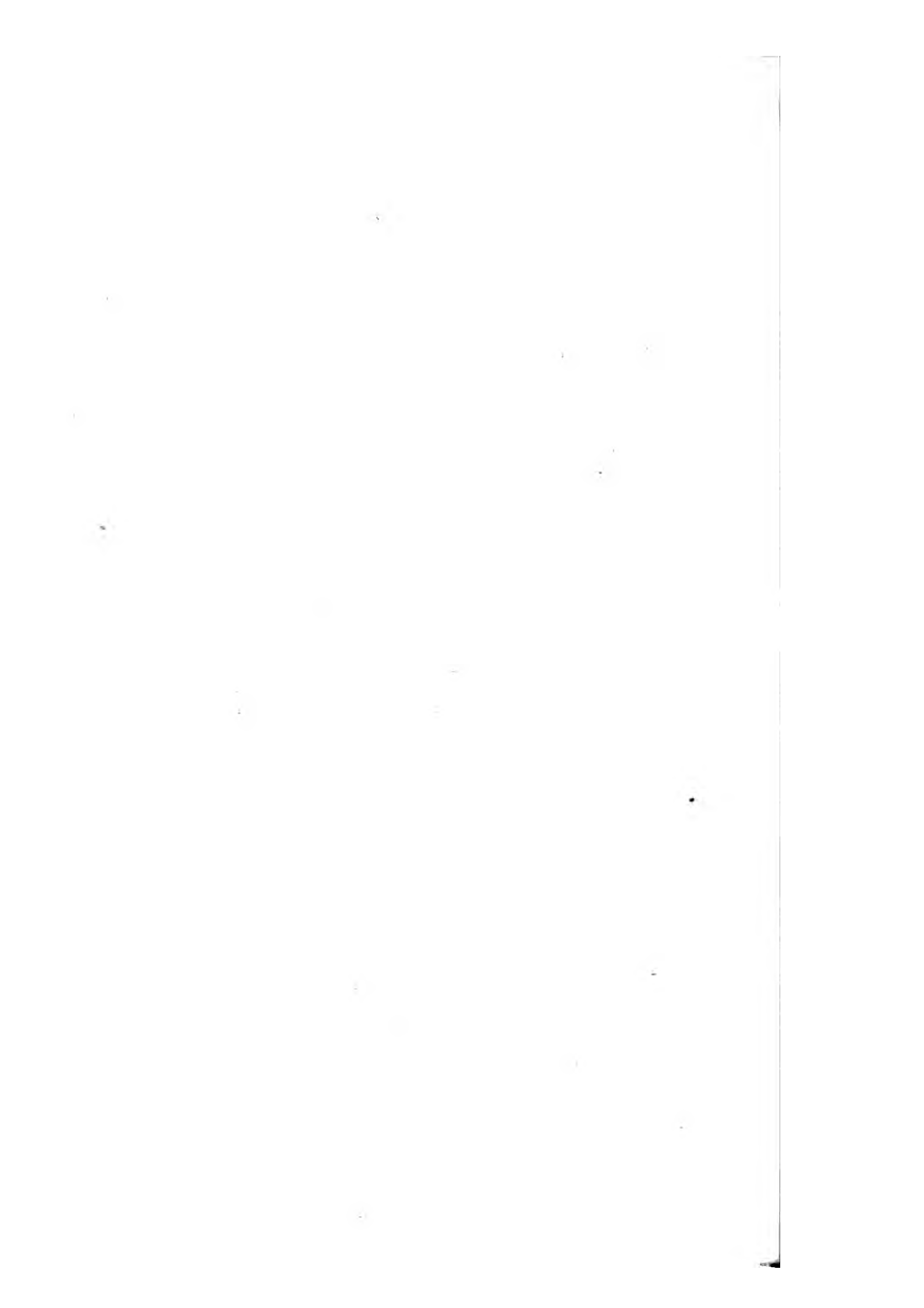
Scène vii :

Et les avaliez tous ainsi que des pois gris.

Comme on le voit, le petit nombre de ceux qui ne viennent pas de Mascarille, ce sont les deux vieillards, *Trufaldin* et *Anselme*, qui les disent. Si l'on poursuivait cette étude sur les différentes pièces de Molière, on rencontrerait dans chacune l'observation de ces nuances délicates, toujours saisies avec une grande habileté.

---





**LE LIVRE**  
**DES**  
**PROVERBES FRANÇAIS.**



# BIBLIOGRAPHIE DES PROVERBES.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

N° Mouchet, 4.

*Proverbes de Senèque le philosophe.*

Copie de quelques proverbes extraits des OEuvres de Sénèque en français, d'après le manuscrit n° N.-D. 274<sup>bis</sup>.

N° Blancs-Manteaux, 59.

*Sentences et Maximes en français.*

Recueil de proverbes français et italiens, par ordre alphabétique; écriture du xviii<sup>e</sup> siècle.

N° Suppl. Franç., 201.

*Proverbes françois par ordre alphabétique, en vers. 1 volume petit in-fol. sur vélin, orné de quatre miniatures, xv<sup>e</sup> siècle.*

Voici le titre de ce recueil qui se trouve sur le premier feuillet au bas d'une miniature, représentant l'auteur des ouvrages qu'il contient: *Intitulation de ce Traité appelé Moralitez.* — « Cy sont  
« aucuns bons motz de plusieurs philosophes et grans clerks. Et  
« les nomme-on Moralitez qui ont esté reduittes de langaige cor-  
« rompu en clerc françois, par le commandement et ordon-  
« nances de très haut et très puissant, et mon très redoubté sei-  
« gneur Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgogne, etc.  
« Et transcriptes à Lille en Flandres, l'an del incarnation Nostre  
« Seigneur Jhesu Crist mil quatre cens cinquante et six, en la  
« manière qui s'ensuit. »

Ce volume contient, 1°. un Traité de morale extrait des *anciens philosophes*, c'est-à-dire des ouvrages de Cicéron, d'Horace, de Virgile, de Sénèque. Il se termine au fol. 43 r°; 2°. un Traité ascétique sur la Passion. Il finit au fol. 65 r°, sur lequel on lit ces mots :

« Cy fine ung petit Traitié contenant aucunes très dévotes con-  
« temptions sur les .vii. heures de la Passion de Nostre Sei-  
« gneur Jhesu-Crist; lequel Traitié a esté translaté de latin en  
« françois, par Jo. Mielot, natif du diocèse de Treves. » Mielot, qui se nomme ici comme l'auteur de ce recueil, était chanoine

de Lille en Flandre, comme le prouve la suscription de l'ouvrage qui termine ce recueil.

Fol. 65 v° : *Cy après s'ensievent plusieurs proverbes en françois, et procedent selon l'ordre de l'a, b, c.* Ces proverbes très-curieux sont ceux que l'on trouve cités dans le cours de mon travail, sous le titre de *Proverbes de Jehan Mielot.*

Fol. 75 r°. Un petit Traité sur la science de bien mourir, qui se termine par ces mots : « Cy fine le Traittié de la science de bien mourir, translaté de latin en cler françois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandres. Et fu achevé l'an mil quatre cens cinquante sis. »

Fol. 114 v° : « Cy après s'ensievent une brieve doctrine donnée par saint Bernard chappell, à Nostre Dame. »

N° Notre-Dame, 204.

### *Règles et Proverbes.*

Recueil de différentes pièces écrites au xvi<sup>e</sup> siècle. On trouve sur huit feuillets quelques proverbes.

N° Notre-Dame, 274<sup>bis</sup>.

1 vol. petit in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du xiii<sup>e</sup> siècle, contenant différentes pièces de poésies.

Fol. 1 r° : les Proverbes de Salomon et de Marcol, avec ce titre :

Cy commence de Salomon  
Et de Marcol son compaignon,  
Si orrez la desputoison  
Qu'entreux font, par quel occoison.

Cette rédaction est la plus libre des Proverbes de Salomon; elle a été imprimée t. II, p. 416, du *Nouveau Recueil de Fabliaux et Contes inédits des poètes français, etc.*, par MÉON. Paris, 1823, in-8°.

Fol. 6 r°. *Des Proverbes Seneke le philosophe.*

J'ai cité page xxxviiij du tome I<sup>er</sup> (première partie de mon Introduction) le prologue de ces proverbes. Ce sont plutôt des sentences extraites des œuvres de Sénèque que des proverbes. Voici les deux premières et les deux dernières de ces sentences :

« Norriture et castoieimens font les coustumes as gens, kar por ce scet chascuns ce qu'il a apris. »

« Mors despourveue avient souvent à ciaux qui cuident longuement vivre. Pour ce se doit-on ordonner tous les jors qui viennent aussi comme le desrain. »

« La parole fait à proisier por sa bonté, non pas por celui qui la dit..... »

« Grans destorbiers est de croire volentiers les mesdisans. »

« Garde-toi d'emprendre fol hardement, par coi tu n'enchices en mauvaise couardie. »

« Nous devons tous dis quidier ke on nos esgarde, si en douterons plus le mal à faire. »



« Ki veut avoir los et prouesse si ait courtoisie et ne sive perece.  
 « Ne t'esmaie si un sos t'apprent; bons est li sens où c'on le  
 « preingne.

Fol. 10 r°. Ci comencent *Proverbes ruraux et vulgautz*.

C'est une collection d'environ cinq cents proverbes communs, la plupart encore en usage aujourd'hui, et que j'ai tous cités dans mon travail; j'en ai aussi parlé dans mon Introduction, page xlix. Ils commencent :

Qui le bien voit et le mal prent  
 Il se folie à esciant.

Ils finissent :

On lie bien son sac ains qu'il soit plain.

N° St.-Vict. 554.

*Proverbes des Sages*, en vers.

Manuscrit sur papier du xv<sup>e</sup> siècle, contenant divers traités de morale et de religion. Au fol. 74 r° on trouve les *Proverbes des Sages*. Ils commencent ainsi :

N'est pas sires de son païs  
 Qui de ses hommes est haïs.

Cette pièce fort courte n'a qu'un feuillet.

N° St.-Vict. 561.

*Proverbes des Sages*, en vers.

Un volume petit in-4° sur papier, du xv<sup>e</sup> siècle, formant un recueil de traités sur différentes matières en latin. Au fol. 123 r° commence une traduction d'un livre de Jean de Garlande. Elle a pour titre *Facet*. C'est un recueil de proverbes en quatrains, qu'on retrouve dans d'autres manuscrits.

Le traducteur débute ainsi :

Qui de translater s'entremet,  
 Se il la matière n'y met  
 Ensamble toute la substance,  
 Chacun doit savoir au fait en ce;  
 Non pourtant si ne doit on mye  
 Si forment mettre s'estudie  
 A dire mot à mot la lettre,  
 Ains y doit oster et mettre,  
 Et translater e transposer,  
 Et de jolis mots ajouster,  
 Pour plaire melx à l'escouter,  
 Et pour la chose melx entendre  
 A ceulx qui la veulent aprendre.  
 Pour ce vous ay ce devant dit  
 Que un livre à faire entendit  
 En latin *Jehan de Guellande*,  
 De qui l'ame à Dieu recommande.  
 Vous veuil en françois revister  
 Que autrement ne puet pourffiter  
 A ceulx qui latin pas n'entendent.

Au fol. 131 v°, on lit : « *Explicit Facet en françois.* »

Ci commencent les *Proverbes des Sages*.

Cette version des *Proverbes des Sages* est plus complète que celle du n° St.-Vict. 554. Elle a six feuillets. Voici à quel auteur chaque quatrain est rapporté : Chaton, Juvenaux, Ypocras, Doctrinal, Exode, Tullés, Macer, Isilles? Virgilles, Lucanz, Sénèques, Boèce, Salmon, Thobie, Ovide, Marcon, Issidore, Jules, Battaux? Platon.

N° Latin, 603.

*Anciens Proverbes en françois.*

1 vol. petit in-4° sur papier, écriture du xv<sup>e</sup> siècle. Il contient quelques proverbes français qui ne remplissent qu'un seul feuillet.

N° St.-Vi t., 612.

*Sentences et Proverbes.*

1 vol. petit in-4° sur papier, composé de différents traités de morale et de religion. Fol. 137 r°, on trouve quelques proverbes et sentences en français, xv<sup>e</sup> siècle.

N° St.-Vict., 647.

*Proverbes des Philosophes, en vers.*

1 vol. petit in-4° sur vélin, écriture du xv<sup>e</sup> siècle. C'est un recueil de différents ouvrages d'astronomie et d'astrologie judiciaire. Au fol. 43 r° commencent les *Proverbes as Philosophes* divisés par quatrains.

Voici les noms de ceux auxquels chaque quatrain est attribué : Caton, Salemons, Virgiles, Tullés, Platon, Seneque, Boece, Ovides, Oraces, Mercons, Aristote, Isodore, Thobies, Ypocras, Julles, Doctrinal, Macer, Exodes, Lucans, Juvenaus, Silo? C'est d'après ce manuscrit que j'ai cité les *Proverbes aux Philosophes*.

N° St.-Germ., 658.

*Les Proverbes au Villain, en vers.*

1 vol. petit in-folio, contenant 1°. une Chronique universelle en prose; 2°. un Recueil des Moralités des Philosophes en vers; 3°. Un livre des Vices et des Vertus en prose; 4°. Une Chronologie des Rois de France, et d'autres petits traités sur le même sujet; 5°. fol. cclxxv r° les *Proverbes au Villain, en vers*.

Ils commencent ainsi :

Frans cuers vostre menaie  
A touz tant que je l'aie  
Ne n'ai soin de l'autrui,  
Ains mepreim et reprein  
Et si doint et si criem  
Que je ne vous anui.  
Qui bien atent ne soratent.

Ils se terminent ainsi :

Uns homs toute sa vie  
S'entremet de clergie,

Ne pris ne s'en vient mestrie,  
 E mult s'en fait délivres  
 Qu'il ne sauroit escrire.  
 Ne sont pas tuit chevalier  
 Qui à cheval montent,  
 Ce dist li villains.

N° St.-Vict., 726.

*Quelques Proverbes françois.*

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du XIII<sup>e</sup> siècle, contenant des commentaires en latin sur les différentes parties de l'Écriture. Ce manuscrit a 279 feuillets; au verso du feuillet 278 commencent quelques proverbes latins et françois écrits sur deux colonnes.

Voici le commencement :

Ala covint le roy chascun est pour soy.

N° St.-Vict., 886.

*Proverbes françois, en vers. (Les mêmes, en prose, n° Mouchet 4.)*

1 vol. grand in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce volume contient un certain nombre de traités de morale et de religion; il a dû servir de modèle à plusieurs autres manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle indiqués ici. Les proverbes qui sont à la fin complètent une série d'instructions dont la matière est empruntée à divers ouvrages. Comme il m'a paru un des plus complets en ce genre, je donne ici la table qui se trouve au premier feuillet :

Les Lamentations saint Bernart. Fol. I.

Les Méditations saint Bernart. Fol. XII.

Les Contemplacions saint Augustins. Fol. XXXVI.

Le livre saint Augustin, des seulz parlers de l'âme à Dieu.  
 Comment on doit Dieu amer.

La Voye par quoy nous devons aler en Paradis.

L'ordonance du char Helye, etc., etc.

Les Enseignemens que li bons roys Saint Loys fist et escript de sa main, et les envoya de Cartage où il estoit au roy Phelippe. Fol. CCXIII.

D'autres enseignemens du même roy à la royne de Navarre sa fille. Fol. CCXIII.

La fin du bon roy Saint Loys que il ot à sa mort, que l'évesque de Thunes envoya à Thibaut roy de Navarre. Fol. CCXVI.

Grant plenté de bons Proverbes et véritables qui ne sont pas en rimes ains sont en prose, que Sénèque le philosophes list. Fol. CCXVII.

Les Diz et Proverbes des Saiges. Fol. CCXIX.

Les Diz des Philosophes de Alixandre quant il fu mort. Fol. CCXXII.

Le livre qui est appellé Je vois morir. Fol. CCXXII.

N° Gaignières, 1014<sup>5 6 7</sup>.

*Recueil de Proverbes français historiques ou moraux*, en 3 vol. in-4°.

Ce recueil contient : 1°. l'extrait, et plus souvent la copie entière, de quelques recueils de proverbes du XIII<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, des *Mimes* de Baïf, du *Trésor des Sentences* de Gabriel Meurier, etc. ; 2°. un grand nombre de proverbes recueillis dans les auteurs français, principalement dans ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, Rabelais, Brantôme et plusieurs autres ; 3°. un grand nombre de proverbes historiques avec leurs explications, empruntées soit à Fleury de Bellingen, soit à d'autres écrivains. Ce recueil, dans lequel on n'a suivi aucun ordre, et qui n'a pas été achevé, n'en contient pas moins des documents de tout genre qui m'ont été d'un grand secours ; on le trouvera souvent cité dans le cours de mon travail sous le titre de *Manuscrits de Gaignières*.

N° St.-Germ., 1239.

*Recueil de pièces, en vers.*

1 vol. in-fol., vélin. Écriture de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à trois colonnes.

Fol. 73 v°, *Proverbes au Vilain*. Rédaction un peu différente de celle que je publie, et très-libre,

Fol. 114, *Proverbes au Vilain*. Rédaction semblable à celle que M. Crapelet a imprimée, p. 68 des *Proverbes et Dictons populaires, etc.*

Fol. 117, *Proverbes de Marcoul et de Salomon*.

N° Suppl. Franç., 1316.

*Proverbes d'Alain de Lille*, traduits en vers français, par OUVRIER THOMAS.

Cette traduction du livre d'Alain de Lille doit être la première. Elle se trouve à la fin d'un volume in-4°, sur papier, qui contient divers traités de morale soit en vers, soit en prose, et qui remonte aux premières années du XV<sup>e</sup> siècle.

Elle se termine par ces vers :

Gracez à Dieu cy la doctrine,  
Des proverbes Alain défine  
De latin en franchois rimée.  
.....  
Par usanche prent brief congié  
Ouvrier Thomas quant as forgié ;  
Vous qui ces proverbes lirés  
Pour luy, s'il vous plect, prierés.

Cette traduction est suivie d'un autre recueil de proverbes de la même époque, écrit de la même main. Il commence ainsi :

*Cum nichil utilius, etc.*  
Mieux vault assembler .i. trésor  
De bonnes meurs que de fin or.

Sur le neuvième fol. v° on lit les trois derniers quatrains de ce traité et ces mots :

*Explicit le Traictié Facet.*

Sur les quatorze derniers feuillets de ce volume il y a un troisième recueil de proverbes, aussi en quatrains :

Chieux qui voelt faitis devenir,  
Vie honneste et mœurs maintenir,  
Bien me regarde, lise et note,  
Et pense d'entendre ma note.

N° St.-Germ., 1357.

*Plusieurs Dits et Proverbes, en vers.*

1 vol. in-4°, sur vélin, contenant un grand nombre de pièces relatives aux finances et à l'organisation du royaume. Au fol. 7 r°, coté *feuillelet premier*, commence un petit traité comprenant trois feuillets dans lequel on remarque beaucoup de proverbes. En voici quelques-uns, fol. 2 v° :

A coup de langue escu d'oreille,  
Au matin engoule le feu  
Et au soir chauffé le lieu,  
Et tu vivras à Dieu le veu.

N° St.-Germ., 1830.

*Proverbes au Vilain.*

1 vol. in-fol. vélin, écriture du XIII<sup>e</sup> siècle, à trois colonnes. Recueil de différentes pièces de poésies. On y trouve, 1°. fol. 71 r°, col. 2, le *Dit de l'Apostoile* publié par M. Crapelet; 2°. les *Proverbes au Vilain* que fist le comte de Bretagne, fol. 114 r°, col. 2; 3°. les *Proverbes de Marcoul et de Salemon*, fol. 116 r°, col. 1. Ces deux ouvrages ont été aussi publiés par M. Crapelet, d'après ce manuscrit, dans son volume de *Proverbes et Dictons populaires, etc.* Paris, 1831, in-8°.

N° Suppl. Franç., 1941.

*Proverbes de Marcou et de Salemon, que le comte de Bretagne fist.*

*Les Proverbes du Vilain.*

Recueil de différentes poésies manuscrites copiés au XVIII<sup>e</sup> siècle. 1 petit vol. in-8° sur papier.

N° B. Latin, 4641.

*Plusieurs Proverbes des Philosophes, qui sont moult profitables à oïr et à retenir, en vers.*

1 vol. petit in-fol. sur papier, écriture du XV<sup>e</sup> siècle. C'est un recueil de pièces historiques en prose et en vers. (Voyez le Catalogue des Manuscrits latins de la Bibliothèque royale, t. III, pag. 618.)

Fol. 139 r°, les *Proverbes des Philosophes*. Fol. 152 v°, s'en-suit les *Demandes de Salomon et les Responses de Marcoul*.



N° 7218.

*Les Proverbes au Villain, en vers.*

Recueil d'anciens poèmes et de fabliaux en vers français, dont le plus grand nombre a été publié. On y trouve, 1°. le *Dit de l'Apostole*, fol. 225 v°, col. 2, publié par M. Crapelet; 2°. les *Proverbes au Villain*. Ces deux pièces ont été imprimées dans l'un des volumes de la collection des anciens Monuments de l'histoire et de la langue française, par M. Crapelet; en voici le titre: *Proverbes et Dictons populaires, avec le Dit des Merciers et des Marchands, etc., etc.* Paris, 1831, in-8°.

N° 7618<sup>a</sup>.*Anthologie et Conférences des Proverbes françois, italiens, espagnols, etc.*

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du xvii<sup>e</sup> siècle. C'est un recueil de nos anciens proverbes français auxquels sont ajoutées quelques explications, et assez souvent les proverbes italiens ou espagnols analogues.

On trouve aussi dans ce recueil différents proverbes relatifs au droit français, avec des commentaires curieux. Je les ai recueillis et publiés, surtout dans mon supplément.

Voici le titre exact de ce volume tel qu'il est rapporté au fol. 13 r°: *Anthologie et conférences des Proverbes françois, italiens, espagnols, Brocards et formules du droit françois, Méta-phores et Comparaisons proverbiales, avec briefves Annotations d'exemples, Adages, Apophthegmes, et autres bons mots grecs et latins, par ordre alphabétique.* Première partie contenant les Proverbes françois avec leur conférence et annotations.

Ce titre est précédé d'un avant-propos sur l'origine des proverbes et sur leur emploi chez les différents peuples. On y remarque le passage suivant sur l'origine du mot *proverbe*: « Et nous avons retenu le mot latin *Proverbe*, qu'on disoit jadis en françois, *Reprouvier*, comme au *Roman de Jourdain*, manuscrit le plus ancien et le meilleur qui nous soit resté :

Pour ce dist li vilains souvent en reprouvier :

Ami pour ami veille...

Pour ce dist li vilains souvent en reprouvier :

Nul hom ne peut le sens d'un preudhomme prisier.

*Au Dit des Annelles, aussi manuscrit :*

Vous sçavez bien qu'on dit en reprouvier :

Qui est bien ne se meuve.

*Et au Dit des Planettes :*

. . . . . On dit souvent en reprouvier,

Qu'à peine se peut-on de trahison guettier.

*Et encore :*

Par ce dit-on en reprouvier :

C'est à gras porcel le cul oindre.

« Le Gascon retient encore ce mot, et appelle le proverbe *Re-proverbio.* »

N° 7272.

*Des Proverbes Seneke le philosophe.*

1 vol. in-fol. sur vélin, écrit à deux col., du xv<sup>e</sup> siècle, avec de belles miniatures. On trouve à la fin de ce volume qui contient différents traités de morale en prose, 1°. les *Proverbes de Sénèque*, en prose; 2°. les *Dits et Proverbes des Sages*, en vers, divisés par quatrains.

N° 7593.

*Recueil de Proverbes, en vers.*

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du xv<sup>e</sup> siècle. Ce volume contient plusieurs ouvrages en vers qui sont composés de proverbes. Le premier n'a aucun titre, c'est le poëme de Jehan de Meung, connu sous le nom de *Testament de Jehan de Meung*. Le second se compose de cette suite de quatrains appelés *Sentences* ou *Mots dorés de Caton*. Le troisième, les Enseignements que Christine donne à son fils. Le quatrième, ce sont les proverbes auxquels on a donné le nom des Enseignements des philosophes, et qui commence :

Il n'est sire de sou pays  
Qui de ses hommes est laïs.

N° 7595.

*Che sont Proverbes dont Tullies dist, autrement Proverbes des Philosophes.*

1 vol. in-fol. sur vélin, xiii<sup>e</sup> siècle. Ce volume, composé d'un grand nombre d'ouvrages français en prose et en vers, qui, pour la plupart, ont été publiés, contenait les proverbes en quatrains, attribués aux différents philosophes; mais la plus grande partie de cette pièce a été lacérée. On ne trouve plus que le commencement.

N° Colb, 7618<sup>33</sup>.

*Recueil des Proverbes françois, avec des Commentaires latins.*

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du xv<sup>e</sup> siècle, à deux colonnes. Sur le premier feuillet on lit : *Jac. Aug. Thuani*. C'est un recueil des proverbes communs français, avec de longs commentaires latins, semblables à ceux qui accompagnent le Digeste ou d'autres ouvrages de jurisprudence. J'ai souvent cité ce manuscrit dans le cours de mon travail, sous le titre de *Proverbia Gallica*, xv<sup>e</sup> siècle.

N° 7629.

*Recueil de Proverbes, en vers.*

1 vol. petit in-4° sur vélin et sur papier, du xv<sup>e</sup> siècle. Il

contient différents ouvrages en prose et en vers. On trouve à la fin deux recueils de proverbes dont voici le titre :

*Ci après sensuivent aucuns bons et notables enseignemens moraulx que Christine de Pizan a baillez à son filz pour son enseignement et doctrine.*

*Incipiunt quinquaginta bona proverbia documenta philosophorum et sapientum condam hujus mundi, in rimis.* Ces proverbes latins sont suivis des *Dits des Philosophes*.

N° Lamare, 8207<sup>a</sup>.

Recueil de proverbes et autres bons mots français, italiens, espagnols, par ordre alphabétique, avec quelques petites observations.

MANUSCRITS DES MOTS DORÉS DE CATON, EN FRANÇAIS.

*On trouve la traduction des Mots dorés de Caton dans un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque Royale. Je signalerai ici seulement les principaux.*

N° St.-Germ., 277.

1 vol. in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, du XIII<sup>e</sup> siècle, contenant différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 197 r°, Distiques de Caton en latin avec la traduction en vers français d'Everard, moine de Kirkam; ce poète vivait dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Dans ce manuscrit, chaque distique en latin et en français est précédé d'une grande lettre; mais les vers français ne sont pas séparés les uns des autres. J'ai donné dans mes Appendices, n° III (voir plus haut page 359), le texte complet d'Everard, d'après ce manuscrit.

N° 7209.

1 vol. grand in-folio, sur vélin, à deux colonnes, écriture du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il contient : 1°. un roman en vers sur les Travaux d'Hercule; 2°. le *Caton en vers français*; 3°. une traduction de la Consolation de Boëce, en prose; 4°. le *Roman de Troyes*, en vers français, par Benoît de Sainte More; 5°. une suite en prose à l'histoire de Troie, contenant les faits d'Enée, de Romulus et de ses successeurs.

La traduction de Caton, en vers français, commence au fol. 17 r°.

Bien qu'elle ne porte pas son nom, c'est l'ouvrage d'Adam de Givency. Le texte est divisé, comme le latin, en quatre parties; mais la traduction de chaque distique est précédée du texte latin.

N° 7301.

1 vol. petit in-4°, sur papier, écriture du XV<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans ce manuscrit : 1°. une histoire de la Passion de Jésus-Christ; 2°. l'Opinion des docteurs que le roy a demandé touchant le fait de la pucelle envoyée de par Dieu; 3°. Lucidaire, en François; 4°. Caton, en latin et en François.

N° Laval, 4. (n° 2738 du Catal. imprimé.)

1 vol. petit in-folio, vélin, sur deux colonnes, xiv<sup>e</sup> siècle, contenant différentes pièces en vers français pour la plupart.

La vingt et unième de ces pièces est une traduction des *Mots dorés de Caton*, par Jehan du Chastelet.

Elle commence par ces vers :

Seingnors, vous qui mettez voz cures  
Es fables et es aventures  
Que vos content cil losangier,  
Por decevoir et losengier;  
Dites moi combien vos profite  
La fable quant el vos est dite,  
Prandre i povez une risée.

.....  
Ce dist Jehan du Chastelet,  
Qui nos commance cest romans  
De Chaton et de ses commans,  
Mult par ot en Chaton preud'homme  
Un des senateurs fu de Rome.

La traduction de Jehan du Chastelet est plus fidèle que le travail d'Adam de Givency; mais elle est beaucoup moins longue. Elle se termine par les vers suivants :

Ci endroit prennent finement  
De Chaton le commandement.  
Jehan de Paris fist ce livre  
Au miex qu'il onques pot escrire;  
Les vers de latin mot à mot  
Por tel le fist qu'il mult amot.  
Riens n'i vost ajouster du sien,  
Fors .i. commendement mult boen,  
Et sachent tuit cil qui tendront  
Sans dote à bone fin vendront;  
C'est que nus ne face à autrui  
Qui ne velt qu'aultre face à lui.

N° Suppl. Franç., 632<sup>3</sup>.

### *Proverbes des Philosophes.*

1 vol. petit in-folio, sur vélin, écriture du xiii<sup>e</sup> siècle. Recueil de différentes pièces en vers, principalement de fabliaux. On trouve beaucoup de proverbes dans les poèmes suivants :

1°. Fol. 1 r°. Un poème, en vers, sur les philosophes. C'est une version abrégée du Roman des Philosophes.

2°. Fol. 7 v°. Le Dit du Cors (*Corps*), pièce morale en vers.

3°. Fol. 11 r°. C'est li Roumans du Vilain Nengouste.

4°. Fol. 20 v°. Li Abeces par ekivoque et la signification des Lettres.

5°. Fol. 47 r°. C'est li roumans du Triacle et dou venin.

6°. Fol. 89 r°. Uns Maistres ki parole à tout plain de gent.

C'est une traduction, en vers, des sentences connues sous le nom de *Proverbes de Sénèque le Philosophe*. Seulement ces sen-

tences sont autrement disposées que dans l'ouvrage en prose ; plusieurs même sont différentes.

7°. Fol. 110 r°. Traduction, en vers français des Distiques de Caton.

Les quatre parties du texte latin sont réduites en une seule ; on y retrouve presque toutes les sentences, plus beaucoup de proverbes ajoutés par le traducteur. Voici le début qui m'a paru curieux :

Seignour, ains ke je vous commans  
 Despondre Caton en roumans,  
 Vous deviser les sentences  
 Dont nostre maistre content en ces :  
 Car li un dient ci délivre  
 Que cis Catons qui fist cest livre,  
 Fust uns maistres de Roume nés,  
 De la cité des plus senés.  
 Et pour cou qu'il soit plus connus  
 Ot non Catons Censorinus.  
 Li autre dient ce fu cil  
 Qui en Libe fu en escil,  
 Al tans que César conquist Roume,  
 E il devinrent tous si home ;  
 Ce fu Catons Uticensis,  
 Qui tant fu sages e pensis  
 D'esgarder sa nobilité ;  
 Car à Utic une cité  
 Tint-il, vousist César u non,  
 Pour çou Uticensis ot non.  
 Encore dist l'autre partie  
 Que cil ne cis ne fu çou mie,  
 Mais uns maistres ki ot nom Tules  
 Qui ne fu ne faus ne entules,  
 Pour çou ke Catons fu preudom  
 Fist son livre apeler Caton ;  
 Sages fu et bien escolés.  
 Prendés le quel ke vous volés.

N° 7068 <sup>3</sup>.

1 vol. in-4° magno de 214 feuillets, en vélin, écriture du commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

Il contient : 1°. le Livre des Philosophes, par Guillaume de Tignonville ; 2°. Choix de sentences morales ; 3°. Proverbes de Caton, en vers, par Lefèvre ; 4°. Theodolet, en vers françois, par Jean Lefèvre de Resson ; 5°. Moralité des Philosophes, et d'autres ouvrages en prose et en vers.

J'ai parlé, dans mon Introduction, du *Livre des Philosophes*, par G. de TIGNONVILLE. Voyez t. I, p. xxxix.

*Proverbes de Caton*, en vers, par JEAN LEFÈVRE.

Voici le début de cette traduction qui remonte à la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Chaton fu pretux chevalier et saïge homme ;  
 Maint bons conseils à la cité de Romme



Donna jadis pour la chose publique.  
 Ung livre fist vaillant et authentique ;  
 Par grant amour lui mist son propre nom.  
 Jules César, ung homs de grant renom,  
 Sur les Romains lors gouvernoit l'empire,  
 En ce monde qui va de mal en pire.  
 Adont Chaton, qui moult ama franchise,  
 Pour eschiver de César l'entreprise,  
 En Lybie s'en ala o sa route,  
 Illeqs morut. De celle ystoire toute  
 Ne dirai plus pour les alongemens,  
 Car parler veil des bons enseignemens  
 Que Chaton fist pour son filz chastier ;  
 Par son moyen les nous veult envoyer.  
 Si scey je bien que puis-ça et ainçois  
 Que fusse né, ils sont mis en françoys.  
 Par maintez fois ay véu le rommans  
 Qui dist : Seigneurs, ains que je vous commans.  
 Ce qui est dit ne vueil-je plus remordre,  
 Mais les bons vers répéteray par ordre.  
 Je suis *fevre*, je say bien le mystère  
 Que deux pevent forger d'une matère, etc.....

Chaque distique est paraphrasé en quatre vers ; l'ouvrage se termine ainsi :

Chaton finist qui fu saiges et preux  
 Ses nobles vers acoupla deux à deux,  
 Mais je, *Fevre* qui ne scey le fer battre,  
 En ceste dictié en ay fait de deux quatre.

N° 7011 7.

1 vol. in-folio parvo de 223 feuillets, vélin deux col., écriture du xiv<sup>e</sup> siècle.

Il contient : 1°. la Bible, en vers françois, par Macé de la Charité sur Loire ; 2°. Distiques de Caton, vers latin.

On peut voir encore d'autres textes, en français, des Distiques de Caton dans les manuscrits qui portent les numéros suivants : 7386, 7387, 7593, 7595<sup>2</sup>, 7901, 7778, N.-D. 5, N.-D. 272, S.-G. 1622, St.-Vict. 361, n° fonds Latin, 4483<sup>3</sup> 3.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL RELATIFS  
 AUX PROVERBES.

N° B. L. F., 15.

1 vol. grand in-4<sup>o</sup>, sur vélin, composé de 16 feuillets.

Il contient une traduction, en vers français, des Mots de Caton, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Au recto du premier feuillet on lit :

« Cy commence le livre des Beaux Dits de Caton, translatez  
 « par maistre Jehan Aekeyman, dit le Laboureur, natif de Ne-  
 « véle en Flandres ; et par luy dédiée aux nobles enfans de Mont-  
 « morency, fuix de monseigneur Philippe, sire de Nevéle et de  
 « madame Marie de Horne, ses très honorez seigneurs et dames. »

## BIBLIOGRAPHIE.

N° B. L. F., 90.

1 vol. petit in-folio, sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Recueil de différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 237 r° on trouve la traduction, en vers français, des Distiques de Caton. Voici quelques vers :

A tes amis done du tien  
A la foie les sostien,  
Si garde que tu ne t'ahaces  
Tant comme tu as bon bien te face.

N° B. L. F., 175.

1 vol. in-folio, composé de 321 feuillets, écriture de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce volume contient un grand nombre de poèmes, en vers, entre autres celui de Witiking de Saxe, publié par M. Francisque Michel, qui a donné une description détaillée de ce manuscrit. (Voir l'Introduction de Witiking, t. I, p. LI, 2 vol. in-12, Paris, 1839.)

Au folio 273 r°, col 1<sup>re</sup> de ce manuscrit, on trouve une version des *Proverbes au Vilain*; elle commence ainsi :

Frans cuers, vostre manaie  
Aten tant que je l'ai,  
Ne si n'ai soing d'autrui  
Ains me criem et recriem  
Et si doute et si priem.  
Qui bien atent ne soratent,  
Ce dist li Vilains.

N° B. L. F., 233, in-fol.

1 vol. in-folio, sur parchemin, écriture du XIII<sup>e</sup> siècle, à quatre colonnes, 365 feuillets.

C'est un recueil très-considérable d'ouvrages en prose et en vers, dont on trouve la table au verso du quatrième feuillet. Il a été écrit en l'année 1265.

Folio 186 r° : *Ichi commence li livres estrais de Philosophie et de Moralité.*

Voici comment le trouvère, nommé Jean, explique le plan de son ouvrage :

Jou Jehans, qui pois ai de lettre,  
.i. petit me voil entremetre  
De faire .i. livre al miès que sai;  
Car de maint bel mot le nombre ai.  
Si voeil ramentevoir par rime  
De ce que disent il méisme,  
De lor sens et de lor renoms,  
Or vos voldrai nommer les noms.

Tulles qui mult fu sages clers,  
De totes clergies plus fiers  
Que maint altres maistres de pris,  
Est primes esleus et pris.

## BIBLIOGRAPHIE.

cj

Après est només Salemons  
Qui tant sot, ce juge li mons.  
A maint autres en est grans mestiers.

Sénekes est només li tiers,  
Cil fu maistres de grant science.

Le quars oï nomer Terensce,  
Et li quins maistres ot nom Lucans,  
Cil fu soltils et conisans  
De maintes clergies diverses.

Li sismes ot a nom Perse;  
Poètes est à pris només,  
Cil n'est pas repris ni blasmes  
Par faute de bone clergie.

Or me plaist-il que je vous die  
Comment on apèle l'uitisme,  
Cicérons qui fist maint sophisme.

Après icest Diogenès,  
Bon clers cortois, cointes et nès;  
C'est cil en qui n'ot nule falte  
De clergie sotil et halte.

N'i est pas obliés Orasses  
Qu'en li ot mult de bones graces;  
Après est només Juvenaüs,  
.i. maistre de clergie haus.

Socrates n'i doi oblier  
Qu'en son grant sens me doi fier.

Ovides est ramentéüs  
Qui bons clers est et esléüs.

Salustes n'i est pas laisiés,  
Car par lui n'est pas abaisiés  
Le poins de le halte science;  
Et mult fu de grant providence.

Izidres et bon clers soltils  
Et en ses œvres ententicus.

Aristotes li entendans  
En haltes œuvres et tendans  
A tote riens c'à grant sens monte  
Est ramentéüs en mon conte.

O les altres est mis Catons,  
Et uns maistres mult bons Platons.

Virgiles n'est pas mis arière;  
Car la science est mult plenière  
Por ce que il s'est entremis  
De maint bel mot dire i est mis.  
Macrobes n'i est pas remés  
Or est li vintismes només.

Ce poëme est celui d'Alars de Cambrai, dont j'ai parlé dans mon Introduction, page xxxvij. Seulement le trouvère qui s'en est emparé l'a beaucoup étendu.

cij

## BIBLIOGRAPHIE.

Outre le Roman des Philosophes, ce manuscrit contient encore d'autres ouvrages relatifs aux proverbes :

1°. fol. 351 v°, col. 3. Le Doctrinal Sauvage.

2°. fol. 352 v°, col. 3. Le Dit de Droit.

N° B. L., 344.

1 vol. petit in-4°, contenant trois opuscules dont deux sont imprimés.

Le premier se compose de 6 feuillets, sur chacun desquels se trouvent deux anciens proverbes copiés avec beaucoup de soin à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Fol. 1 :

Amour est bonne à maintenir,  
Mais qu'on en puisse à bien venir ;  
Mais amour qui n'est maintenue  
Loyaument n'est pas de value.

Tous ces proverbes sententieux sont relatifs à l'amour.

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### OUVRAGES IMPRIMÉS.

*Adages et Proverbes de Solon de Voge*, par l'Hétropolitain (JEAN LEBON); premier livres, deux, trois et quatriesme, reveue par l'auteur. Paris, Nic. Bonfons, 1 vol. in-16.

(Voyez, au sujet de ce volume, notre Introduction, t. I, p. lx.)

*Anthologie (l')* ou *Recueil de plusieurs discours notables*, tirez des bons auteurs grecs et latins, par P. BRESLAY, angevin. Paris, J. Poupy, 1574, in-8°.

*Bonne Response à tous propos*. Livre fort plaisant et delectable, au quel est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses et de plusieurs matieres, desquelles par honnesteté on peult user en toute compaignie; traduit de la langue italienne et reduyt en nostre vulgaire françois par ordre d'alphabet. Paris, 1547, pet. in-8°.

« Outre cette édition qui est dans le catalogue du roi, n° Z 1802, « nous connaissons celles de Paris; Le Tellier, 1548, in-16; « d'Anvers, Richard, 1556, in-16, cité par Saint-Léger. L'ou- « vrage a aussi été imprimé en italien et en français. Paris, Jean « Ruelle, sans date, in-16; et à Lyon, B. Rigaud, 1567, même « format. »

(BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 253.)

*Brahme voyageur (le)* ou *la Sagesse populaire de toutes les nations*; précédé d'un Essai sur la philosophie de Sancho, par FERDINAND DENIS. Paris, M. DCCC XXXIV, 1 vol. in-18.

*Cato (Dionysius seu Valerius.) Disticha de Moribus*. Absque nota, in-8° goth.

« Ce petit livre qui n'a que quatre feuillets est très-probable- « ment la première édition des Distiques de Caton; et même s'il « faut en croire M. Dibdin, ce serait une production de la typo- « graphie antérieure à la célèbre Bible présumée de 1455. »

(BRUNET, *Nouvelles Recherches*, t. I, p. 284.)

Il existe d'autres éditions latines des Distiques; la plus complète et la plus recherchée est la suivante :

*Dionysii Catonis Disticha de Moribus ad filium. Cum notis*



integris Scaligeri, Barthii, Daumii, scholiis atque animadversionibus selectis Erasmi, Opitii, Wachii et Metaphrasie græca Planudis et Scaligeri. Quibus accedunt Boxhornii Dissertatio, et Henrici Cannegieteri rescripta Boxhornio de Catone; nec non Joan. Hild. Withofii Dissertationes binæ de Distichorum auctore et vera illorum lectione. Recensuit, suasque adnotationes addidit Otto Arntzenius. Editio altera auctior et emendatior. Amstelaedami, M. D. CC. LIV, 1 vol. in-8°.

*Cathon (le) en françois.*

Au verso du dernier feuillet on lit :

« Cy finist le Cathon en françois, imprimé à Lyon, l'an de  
« grace mcccc nonante deux (1492) le xxvj<sup>e</sup> jour de novembre. »  
Petit in-4° goth. de 77 f. à longues lignes.

Edition originale des Distiques en français. On peut consulter à cet égard les *Nouvelles Recherches de M. Brunet*, t. I, p. 284.

*Mots et Sentences dorés (les) du maître de sagesse Caton, en françois et latin avec bons enseignemens, proverbes et adages, par H. MACÉ. Lyon, Ol. Arnoullet, 1533, in-8° goth.*

« Cette traduction n'est pas la même que celle qu'on attribue  
« à P. Grosnet. Paris, Longis, 1530, in-8° goth. Il y en a un  
« second volume. Paris, Denys Janot, 1533, in-8° goth, mais  
« on trouve rarement les deux tomes réunis. Le premier a aussi  
« été imprimé à Paris pour la veuve Jean Bonfons, in-16. Le  
« Catalogue de La Vallière, en 6 vol., nos 12635 et 36, en cite  
« deux éditions de 1545 et 1551, in-16, augmentées des *épithètes*  
« *et figures de MM. du Parlement de Rouen, des bonnes condi-*  
« *tions que doivent avoir les gens à table, de la doctrine des bons*  
« *et loyaux serviteurs, et enfin des étrennes des femmes et des*  
« *filles.* On a aussi le *Miroir ou Régime et gouvernement du corps*  
« *et de l'ame*, par le sage Caton, reveu et corrigé de nouveau.  
« Paris, Groulleau, 1550, in-16. »

(BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 351.

*Les quatre Livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse, par F. H. (FRANÇOIS HABERT.) Paris, Bonfons, 1530, in-8°.*

*Les Mots dorez du grand et sage Caton, en latin et françois, avec plusieurs bons enseignemens, proverbes et dicts moraux des anciens, profitables à un chacun; plus aucunes propositions subtiles, prolegmatiques et enigmatiques, sentences, ensemble l'interprétation d'icelles. A Paris, 1577, 1 vol. in-8°.*

Cet ouvrage est de Pierre Grosnet, comme le prouve l'épître dédicatoire. Dans une autre édition postérieure de quelques an-

nées, petit in-8° pour la veuve Jean Bonfons, les vers suivants ont été ajoutés à la fin du volume :

Ceste escriture ay par ma cure  
Mis en son estre, et par mesure  
Selon nature qui luy est dextre,  
Reduictes par diverses textes,  
Pour satisfaire à rectitude.  
Lisez les jours ouvriers et festes,  
Et de *Crosnet* prenez l'estude.

*Le second volume des Mots dorez du grand et saige Cathon*, les quelz sont en latin et en françoys, avecques aucunz bons et utiles adaiges, authoritez et ditz moraulx des saiges, proffitables à ung chascung, etc. On les vend au premier pilier de la grand salle du palais, en la boutique de Denis Janot. Achevé d'imprimé le 28 mars mil cinq cens xxxiii, avant Pasques. Un vol. petit in-8° sur vélin.

Cet ouvrage est aussi de Pierre Grosnet, et a été composé avant le précédent, malgré le titre qu'il porte. C'est ce que prouve l'épître dédicatoire des *Mots dorés* qui commence ainsi :

*A très honorez seigneurs, messeigneurs Henry de Valois, Dauphin de France et Charles, duc d'Angoulesme, Pierre Grosnet rend très humble honneur et immortal salut.*

« Après vous avoir escrit, adressé et dédié le second volume  
« des *Mots dorez du grand et sage Caton*, avec un enchiridion  
« des vertuz morales et intellectuables, en moy j'ay considéré  
« ce premier volume du dit Cathon, voir, visiter, corriger et  
« augmenter, et puis adresser à vos très dignes Majestez. »

*Comédie ( la ) de Proverbes*, pièce comique. Paris, M. DC. xxxiii, 1 vol. in-12.

*Curiositez françoises*, pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietéz, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres, par ANTOINE OUDIN. A Paris, M. DC. xl, 1 vol. in-18.

*Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, avec une explication très fidelle de toutes les manières de parler burlesques, comiques, libres, satyriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes. Le tout pour faciliter aux étrangers et aux François même l'intelligence de toutes sortes de livres, par P.-J. LE ROUX; nouvelle édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. A Pampelune, M. DCC. lxxxvi, 2 vol.

*Dictionnaire des Proverbes françois*, avec l'explication de leurs significations, et une partie de leur origine. Le

tout tiré et recueilli des meilleurs auteurs de ce dernier siècle, par P. D. B. A. Bruxelles, 1710, 1 vol. in-12.

*Dictionnaire des Proverbes françois*, par J. PANCKOUCKE. Paris, 1740, 1 vol. in-12.

*Dictionnaire des Proverbes françois*, par LAMESANGÈRE, seconde édition. Paris, 1821, 1 vol. in-8°.

*Dictionnaire* (nouveau) proverbial, satirique et burlesque, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, à l'usage de tout le monde, par A. CAILLOT. Paris, 1826, 1 vol. in-12.

*Dits* (les) *de Salomon et aussi ceulx de Marcon*, contenant plusieurs joyeusetes mises en rymes franc., in-16, goth.

Ou encore :

*Les Dits de Salomon avec les Responses de Marcon*, fort joyeuses (sans lieu ny date); caractères de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Edition originale de la version refaite de ces fameux proverbes. (Voir dans mon *Introduit.* part. 1, pag. xxxj, et part. 2, pag. lv.)

Dans la *Bibliothèque françoise de Duverdier*, art. *Jean Divery*, on lit : « Jean Divery, médecin de Mante, natif d'Hiencourt en Beauvoisin, a translaté en rime le *Dialogue de Salomon et de Marcolplus*, avec les *Dits des Sept Sages* et autres philosophes de Grèce. Imprimé à Paris, par Guillaume Eustace, en 1509. »

Il existe aussi deux éditions latines de ce dialogue imprimées à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

*Dits des Sages* (sans lieu ni date) en vers. Petit in-8°, goth. de huit feuilles, avec une gravure en bois sur le titre et une autre à la fin.

« Cet opuscule renferme soixante-deux maximes morales, imprimées chacune en quatre vers de huit syllabes, à l'exception des deux dernières, dont l'une à huit vers, et l'autre six. Si cet ouvrage anonyme est effectivement de Pierre Gringore, comme le disent plusieurs bibliographes, ce doit être une de ses plus anciennes productions, car l'édition paraît avoir été imprimée vers 1490. »

(BRUNET, *Nouvelles Recherches*, etc., t. II, p. 114.)

*Dits* (les) *notables* de M. Philippe de France, duc d'Anjou, frère unique du Roi, par le sieur REVEREND son aumônier. Paris, 1655, in-8°, imprimé sur vélin (Catalogue de La Vallière, n° 4308.)

*Divertissement* (le) *des Sages*, dédié à M<sup>sr</sup>. le Chancelier,

par le R. P. JEAN MARIE, pénitent du couvent de Nazareth. Paris, Josse, 1665, 1 vol. in-8°.

C'est un recueil des proverbes français communs auxquels l'auteur a ajouté de longs commentaires moraux. On peut voir, au sujet de ce livre, Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p.289.

*Étymologie (l')*, ou *Explication des Proverbes françois*, divisée en trois livres, par chapitres, en forme de dialogue, avec une table de tous les proverbes contenus en ce traité, par FLEURY DE BELLINGEN; à La Haye, M. DC. .LVI., 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1665 sous ce titre :

*Les Illustres Proverbes nouveaux et historiques*, expliquez par diverses questions curieuses et morales, en forme de dialogues, qui peuvent servir à toutes sortes de personnes pour se divertir agréablement dans les compagnies, divisez en deux tomes, etc., etc. Paris, René Guignard, 1665, 2 vol. in-12.

Voyez au sujet de ces deux ouvrages notre Introduction, t. I, part. 2, p. lxiiij.

*Florilegium Ethico-Politicum nunquam antehac editum; nec non P. Syri ac L. Senecæ sententiæ auræe, recognoscente JANO GRUTERO. Ad Ms. Palat. et Frising. Accedunt Gnomæ Parcæmiæque Græcorum, item proverbia Germanica, Italica, Belgica, Gallica, Hispanica. Francofurti. Anno MD CX, 1 vol. in-12.*

*Forest (la) et Description des grands et sages philosophes du temps passé*, contenant doctrines et sentences merveilleuses, 1552, in-8°.

*Hécatomgraphie*, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et histoires contenant plusieurs apophthegmes, proverbes, sentences et dits des anciens et des modernes, par GILLES CORROZET. Paris, Denis Janot, 1543, in-8°. *Idem*, 1550, in-8°.

*Histoire des Proverbes*, rédigée par le traducteur de la *Galerie anglaise*. Paris, 1803, 1 vol. in-12.

*Histoire générale des Proverbes, Adages, Sentences, Apophthegmes*, dérivés des mœurs, des usages, de l'esprit et de la morale des peuples anciens et modernes, accompagnée de remarques critiques, d'anecdotes, et suivie d'une notice biographique sur les poètes, les moralistes et les philosophes les plus célèbres, cités dans cet ouvrage, et d'une table des matières, par M. C. DE MÉRY. 1828, 5 vol. in-8°.



*Jardin de Récréation* (le), auquel croissent rameaux, fleurs et fruicts très beaux, gentilz et souefs, soubz le nom de six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises; recueillies et triées, par GOMÈS DE TRIER; non-seulement utiles, mais délectables pour tous esprits désireux de la très-noble et copieuse langue françoise; nouvellement mis en lumière. A Amsterdam, par Paul de RAVESTEYN, anno 1611, 1 vol. petit in-4°.

« Recueil de proverbes empruntés à toutes les nations, mais « particulièrement à l'Italie. Les exemplaires de ce livre sont « très-rares, les amateurs ne l'ignorent pas; mais ce qu'ils savent « moins, peut-être, c'est que ce recueil, auquel Gomez de « Trier a mis son nom, n'est autre chose que la traduction « française d'un Recueil italien publié à Londres, en 1594, par « G. Florio, et que le sieur Gomez de Trier s'est approprié sans « façon. M. Brunet, qu'on retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'un « fait curieux pour l'histoire littéraire, avait, avec sa sagacité « ordinaire, soupçonné ce larcin. Nous nous sommes assuré, « par une comparaison exacte de ces deux ouvrages, que ce « soupçon est parfaitement fondé. » Note de M. Duplessis, p. 132 du Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Crozet, etc., seconde partie. Paris, 1841, in-8°.

*Jardin* (le) *d'honneur*, contenant plusieurs apologies, proverbes et dits moraux. Paris, Est. Groulleau. 1548, in-16, 1 vol.

*Matinées* (les) *sénonaises* ou *Proverbes français*, avec leur origine, leur explication, leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, etc., etc., par l'abbé Tuet. Paris, 1789, in-8°; et avec un titre daté de l'an III de la République, dont on a supprimé les mots *Matinées sénonaises*.

*Menus* (les) *Propos*, 1 vol. petit in-4°, goth.

Sur le dernier feuillet on lit : « Cy finent les *Menus Propos*, « imprimés nouvellement à Paris, par Jehan Treperel, demou- « rant sur le grand pont Nostre-Dame, à l'Image Saint-Laurens. » C'est un volume composé de proverbes débités entre trois interlocuteurs désignés par *le Premier*, *le Second*, *le Troisième*.

J'ai cité quelques-uns de ces proverbes dans mes Appendices, n° 1, t. I, p. 338.

*Mimes*, *Enseignemens* et *Proverbes*, reveus et augmentez, par JEAN-ANT. DE BAÏF. Paris, 1597, in-12.

*Miroir* (le) *de Prudence*, contenant plusieurs sentences, apophthegmes et dits moraux des sages anciens. Rouen, 1546, in-18, figures. (Catalogue La Vallière, n° 430.)

*Nomenclature* (la), dialogues, proverbes et heures de



récréations, contenant diverses rencontres, histoires plaisantes et contes facétieux, nécessaires à ceux qui désirent parfaitement parler et écrire les langues françoise, italienne et espagnole, par le sieur JULIANI, reveus, corrigez, augmentez et divisez en deux parties. Paris, M. DC. LXVIII, 1 vol. in-18.

*Origines (les) de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets (par DE BRIEUX).* Caen, M. DC. LXXII, 1 vol. in-18.

*Prémices (les) ou le Premier livre des Proverbes épigrammatizez ou des Épigrammes proverbializez, c'est-à-dire signez et scellez par les proverbes françois : aucuns aussi par les grecs et latins ou autres, pris de quelcun des langages vulgaires, rengez en lieux communs, le tout par Henri ESTIENNE.* M. D. LXXXIII, 1 vol. petit in-8°.

*Proverbes anciens flamengs et françois, correspondants de sentences les uns aux autres; colligés et ordonnés par M. François GOEDTHALS.* Anvers, 1568, 1 petit vol. in-8°.

*Proverbes (les) basques, recueillis par le sieur d'OIHENART, avec les poésies basques du même auteur.* Paris, 1657, in-8°.

Livre curieux et très-rare; l'exemplaire de la Bibliothèque Royale passe pour être unique. Les proverbes basques qu'on y trouve sont au nombre de cinq cent trente-sept, et Oihenart, dans sa préface, déclare ne pas avoir recueilli tous ceux qui existent. Voici, d'après le même Oihenart, la traduction de quelques-uns de ces proverbes. J'ai choisi ceux qui se rapportent à des noms de lieux.

N° 6. « Le riche qui vit sans se faire des amis est comme un voyageur qui s'endort au bord du Picatu. » (1)

N° 28. « Ancho est un grand faiseur d'aumosnes; il donne au pauvre les pieds du pourceau qu'il a dérobé. »

N° 66. « A Baygorri (*Bagnères-de-Bigorre*) la vaisselle est de terre; lorsqu'on parloit de m'y marier elle estoit toute d'or. »

N° 117. « Le malheureux est surpris de la nuit à Cicur. » (2)

N° 180. « Behorleguy porte la peine de la faute commise par Garacy. » (3)

N° 262. « Jauregui a son pourpoint tout couvert de galons, mais le dedans n'est qu'estoupe. »

N° 263. « Jauregui mesprise ce qu'il ne peut comprendre. »

---

(1) Le mot *Picatu* est le nom propre donné à un précipice dans les monts Pyrénées.

(2) *Cicur* est un petit village à trois quarts de lieue de Pampelane, cité principale de Navarre.

(3) Le mot *Garacy* est le nom propre d'une province basque, et le mot *Behorleguy* celui d'un village de la même province.

N° 295. « Il va à Castro pour fuir le travail; néanmoins là  
« aussi la viande ne luy viendra pas d'elle-mesme à la bouche. »

N° 372. « L'oiseau qui s'est nourri à la montagne d'Orhi ne  
« se plaist que là. » (1)

N° 373. « Le soleil est bien chaud à Orhi! Réponse. J'y ai esté  
« et ne fais qu'en venir. »

« On ne récite plus ce proverbe entier, mais seulement la fin  
« qui est la response, et on s'en sert lorsque quelqu'un s'apper-  
« çoit qu'un autre exige de luy quelque chose, à dessein de le  
« tromper, car le conte de vieille porte que jadis au temps que  
« les oiseaux parloient, un oiseau, en hyver, estant tout gelé de  
« froid, aborda un nid, et l'ayant trouvé occupé par un autre  
« oiseau, désirant l'en faire sortir, il luy voulut persuader que  
« le soleil estoit bien chaud en la montagne d'Orhi; mais l'autre,  
« connoissant la fourbe, luy répartit qu'il ne faisoit qu'en venir,  
« et qu'il sçavoit bien le temps qu'il y faisoit. »

Voici quelques autres proverbes communs : N° 46. « L'estran-  
« ger a la main aspre et rude. » N° 49. « Pays d'estranger pays  
« de loup. » N° 58. « Le plaideur ordinaire est l'écuyer de la mi-  
« sère. » N° 134. « Les présens brisent les rocs. » N° 139. « *Eneco*,  
« saisis-toy de l'ours, afin que j'aye moyen de fuir. » N° 152. « Nour-  
« ris le corbeau il te crèvera les yeux. » N° 171. « La maison vide  
« est pleine de noise. »

*Cent (les) nouveaux Proverbes dorez*, imprimé à Paris.

Au dernier feuillet on lit : « Cy finissent les cent nouveaulx  
Proverbes et dorez (*sic*) moraulx. Petit in-8°, goth.

« Pièce composée de cent stances de sept vers de dix syllabes.  
« Elle est attribuée à Pierre Gringore. » (BRUNET, *Nouvelles Re-  
cherches*, t. I, p. 293.)

*Proverbes (les) communs*, petit in-4°, goth., sans date, de  
12 feuillets.

Au bas du verso du douzième feuillet on lit : « Cy finissent les  
« proverbes communs, qui sont au nombre environ de sept cent  
« quatre-vingt. »

Tome III, p. 103 de ses *Nouvelles Recherches*, M. Brunet in-  
dique une édition en 17 feuillets, et donne sur cette première  
édition des *Proverbes communs* quelques détails bibliographiques.

Ces proverbes ont été réimprimés en 1839, par M. Silvestre,  
sous ce titre : *Les Proverbes communs*. Au recto du dernier feuil-  
let : « Explicit les Proverbes communs, qui sont en nombre de mil  
cent et quinze. » Imprimé nouvellement à Paris, petit in-8° goth.

*Notables Enseignemens, Adages et Proverbes, faitz et com-  
posés par Pierre GRINGORE, dit VAULDEMONT, hérault  
d'armes de haut et puissant seigneur M. le duc de Lor-  
raine; nouvellement reveuz et corrigez, avec plusieurs*

---

(1) Orhi est le nom d'une haute montagne dans les Pyrénées, laquelle  
est presque toujours couverte de neige.

aultres adjoustez, oultre la précédente impression. On les vend à Lyon, cheulx Olivier Arnoullet.

Au verso du dernier feuillet on lit : « Fin des notables enseignemens et Adages faitz et composez par Pierre Gringore, dit Vaudemont, avecques plusieurs autres nouvellement adjoustez et imprimez à Lyon, par Olivier Arnoullet, le xviii de mars, l'an m. ccccc xxxiii, 1 vol. petit in-8°, goth. »

C'est un recueil de quatrains composés avec les ouvrages des anciens et des modernes, comme le déclare l'auteur dans son prologue en forme de dédicace :

Comme la mouche à miel les fleurs resqueult  
 En champs, jardins, et prez au mieulx que peult,  
 Pour assembler en diverses provinces  
 La cire et miel pour Dieu servir et princes,  
 Et mesmement tout le peuple commun,  
 Considérant l'effet ainsi comme ung  
 Simple facteur, ay mis aucuns notables  
 Pour récréer espritz de gens notables,  
 Que ay recueilliz des sages anciens,  
 Pareillement des modernes sciens.  
 Avec ce que ay, moyennant la Dieu grâce,  
 Ymaginé dedans la terre grasse,  
 Où tes subjectz reigles, conduys et repais,  
 Et entretiens en bonne et seure paix,  
 Très-vertueux et puissant duc Antoine,  
 Prince et seigneur de Calabre et Lorraine;  
 Aussi de Bar, Vaudemont ton hérault  
 En fait présent à ton pouvoir très-hault.

A l'exemple de Grosnet, dans son travail sur les *Mots dorés de Caton*, Pierre Gringore met en quatrains d'anciens proverbes auxquels il ajoute des sentences morales :

Tout ce qu'on peut faire au matin ne faut  
 Jamais attendre au soir ne à lendemain;  
 Car le vouloir se mue, aussi soubdain  
 Comme le temps qui est froit et puis chault.

Par trop parler on est réputé sot;  
 Qui parle trop donne signifiante  
 Que de science a peu de congnoissance,  
 Sage se taist, le fol parle trop tost.

On ne congnoist l'homme à robbe ou sayon,  
 Ne le bon vin au cerceau de la tonne,  
 Ne moyne aussi se abbaye ne lui donne;  
 Les grans honneurs muent les conditions.

De beaux jardins diférens en couleurs,  
 Comme de fruictz, vignes, roses, florettes,  
 De chiens, d'oyseaux, d'armes et d'amourettes,  
 Pour ung plaisir on a mille douleurs.

Il y a temps de parler et soy taire,  
 Temps de plorer, de rire et jargonner,  
 Temps de semer, planter et moissonner,  
 Temps de assaillir et temps de soy retraire.

Il est breneux qui avec enfans couche,  
Et chagrineux qui hante homme vieillart;  
Mais si tu veux croire ditz de Lombart,  
Diz de la bouche et de la main ne touche.

On souloit faire aux temps passés chevaulx,  
Clercs seulement les liant de chevestre;  
Et maintenant on fait les asnes prestres,  
Dont il advient innumérable maulx.

Le volume se termine par une suite de quatrains en proverbes relatifs aux princes et aux femmes.

*Cent nouveaux Proverbes dorez.*

« Cy finissent les Cent nouveaulx Proverbes moraulx et dorez,  
« imprimez à Lyon, par Barn. Chaussard, petit in-8°, goth., de  
« 16 feuillets. »

Pièce en vers : le Catalogue de La Vallière, en trois volumes (n° 2975), en indique une édition de Paris. L'ouvrage y est attribué à Pierre Gringore.

*Proverbes choisis*, explications étymologiques, prose et vers, dédiés à M<sup>sr</sup> le duc de Berry. Paris, chés Pierre Ribou (1705) MDCCLV, 1 vol. petit in-18.

La dédicace est signée d'un B.

*Proverbes en rimes ou Rimes en proverbes*, tirés en substance tant de la lecture des bons livres que de la façon ordinaire de parler, et accommodés en distiques, etc., etc., par M. LE DUC. Paris, 1663, in-12, 2 vol. Ouvrage utile et divertissant, à l'honneur de la langue françoise, et pour montrer qu'elle ne cède en proverbes, non plus qu'en son idiome, aux estrangers.

*Proverbes et Dicts sentencieux, avec l'interprétation d'iceux*, par CHARLES DE BOUVELLES. Paris, 1557, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été imité du suivant qui est plus considérable.

CAROLI BOVILLI, Samarobrini, *Proverbiorum vulgarium libri tres*. Vænundantur a M. P. Vidoue, M. D. XXXI, 1 vol. in-18.

*Proverbia Gallicana*, in ordinem alphabeti reposita et ab Joanne Ægidio Nuceriensi, latinis versiculis traducta.

Sur le dernier feuillet on lit : « Impressum Lugduni per Jacobum Mareschal, anno Domini millesimo quingentesimo decimo nono, decima tertia mensis februarii. » 1 vol. petit in-4°.

Ce volume renferme le Recueil des Proverbes français, fait par J. de la Véprie, avec la version latine de Jean Gilles, natif de Nuits en Bourgogne, dont j'ai parlé dans la seconde partie de mon Introduction; t. I, p. lvij.

Il existe encore les éditions suivantes du même Recueil :

1°. *Proverbia Gallicana ab Jo. Ægidio Nuceriensi latinis versiculis traducta*. Trecis. Joan. Le Coq, in-8° absque anno.



2°. *Proverbes communs et belles Sentences pour familièrement parler latin et françois à tout propos*, composé par Jean Nucérin. Lyon, Benoit Rigaud, 1558, in-16. Paris, Bonfons, sans date. Dans cette édition est jointe une seconde partie avec ce titre : les Proverbes notables et belles Sentences de plusieurs bons auteurs tant anciens que modernes, des quelles le latin précède le françois, en ordre alphabétique.

3°. *Proverbes communs, recueillis et traduits en vers latins*, par Jean Nucérin, avec un petit Jardin pour les enfans, lat. franc. Rouen, 1612, in-8°.

4°. *Ænigmata et Griphi veterum ac recentium; cum notis Josephi Castalionis in Symposium; ad hæc Pythagoræ symbola. Et Joan. Ægidii Nuceriensis Adagiorum Gallis vulgariæ hac recentis editione auctorum in lepidos et emunctos latinæ linguæ versiculos traductio.* Duaci, MDXIII (1604), 1 vol. in-18.

*Recueil de Proverbes françois, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, américains, russes, turcs, etc., à l'usage des écoles publiques et des maisons d'éducation* (par le citoyen d'HUMIÈRES, suivant Barbier, qui indique ce recueil comme un in-12). Se trouve à Paris, rue de Varennes, n° 650, au bureau de la correspondance des villes et des campagnes. Brochure in-8° de 72 pages.

Au commencement de sa courte préface, l'auteur déclare qu'il se propose d'augmenter beaucoup ce recueil, et d'en former même à la longue une *Concordance des Proverbes des différents peuples*.

*Recueil de Proverbes météorologiques et agronomiques des Ardennois*, suivi des pronostics des paysans languedociens sur les changemens de temps, par M. L. A. D. F. (L. AUG. D'HOMBRES-FIRMAS, maire d'Allais), broch. in-8° de 56 pages. Paris, 1822.

Extraits des *Annales de la Société d'Horticulture*.

*Recueil de Sentences notables et Dictons communs, Proverbes et Refrains*, traduits du latin, de l'italien et de l'espagnol, par GABRIEL MURIER. Anvers, 1568, in-12.

Ce recueil a été réimprimé sous le titre suivant : *Trésor des Sentences dorées, Dits, Proverbes et Dictons communs* réduits selon l'ordre alphabétique avec le bouquet de philosophie morale, réduit par demandes et réponses. Lyon, 1577, in-16.

Réimprimé encore à Rouen, Nic. Lescuyer. 1578 et 1579, in-16; et Paris, Nic. Bonfons, 1582, in-16. Dans cette dernière le nom est écrit Meurier. (BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 536.) Il est aussi écrit Meurier dans l'édition suivante :

*Trésor des Sentences, dorées et argentées, proverbes et dictons communs, réduits, selon l'ordre alphabétique,*



avec le bouquet de philosophie morale fait par demandes et reponses, par GABRIEL MEURIER. A Colgony, M. DC. XVII, 1 vol.

*Recueil des plus illustres Proverbes*, mis en lumière par JACQUES LAGNIET. Paris, 1657, 63 fig. in-4°.

Ce recueil se compose d'une suite de planches gravées représentant l'action exprimée par chaque proverbe. Voici le détail donné par Brunet (t. II, p. 315) :

« Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les « proverbes moraux en cent quarante et une pièces ; le deuxième, « les proverbes joyeux et plaisants en cent six pièces ; le troisième « représente la vie des gueux en trente et une pièces ; le quatrième, « la vie de Tiel l'espiègle en trente-six pièces. »

*Rencontres à tous propos*, par proverbes et huitains françois. Paris, Est. Groulleau, 1554, in-12 obl.

*Roses (les) Estivales*, recueillies des douces espines des anciens, partie en françois, partie en latin, en prose et en vers, par M. G. THOMAS, Parisien, etc., en faveur de la jeunesse. Paris, MDCXXIV, 1 vol. petit in-12.

*Sententiæ Proverbiales gallico-latinae*, formulæ item nonnullæ quæ speciem aliquam proverbii, aut metaphoræ insignioris habere videntur, selectæ ad studia studiosæ juventutis juvanda, authore MATHURINO CORDERIO. Parisiis, 1547, in-8°.

C'est un recueil des proverbes français les plus usités, traduits en latin, pour faciliter aux jeunes gens l'étude de cette langue.

*Traité de la Prudence*, contenant un grand nombre d'instructions, de sentences et de proverbes choisis. Besançon, 1733, in-12.

On lit après la table des matières : Fin du *Traité de la Prudence*, composé par ANTOINE DUMONT. Ce nom était le pseudonyme de l'abbé Arnoux.

*Urbium Dicta*, per JACOBUM CAVICEUM PARMENSEM. 1491, in-4°. (Catalogue de La Vallière, n° 4308.)

Tome I, partie 2 du *Répertoire bibliographique*, de L. Hain, on trouve le titre complet de ce livre :

*Urbium Dicta ad Maximilianum I. Romanorum Regem triumphantissimum* per JACOBUM CAVICEUM PARMEN. Expl. f. 5. B. l. B : Ipse npe diē seq̄r. ex cella mea libraria decimo septimo. Kalendas. Aprile. Anno Salutis Christiane. 1491. S. L.

## TROISIÈME PARTIE.

---

### OUVRAGES CITÉS DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

*Abrahi Golnitzzi, Dantisc.* Ulysses Belgico-Gallicus. Fidus tibi dux et Achates. Per Belgium, Hispan., regnum Galliaë, ducatus Sabaudiaë, Turinum usq. Pedemonti Metropolitin., C19 19C XXXI, 1 vol. in-18.

*Idem*, 1 vol. in-18. Lugduni Batavorum, apud Franciscum Hackium, C1C 19C LV.

*Advertissement du sieur Bruscombille sur le Voyage d'Espagne.* Paris, 1615, petit in-8°.

*Apologie pour Hérodote*, ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, par HENRY ESTIENNE, nouvelle édition, faite sur la première, augmentée de tout ce que les postérieures ont de curieux, et de remarques, par M. Le Duchat, avec une table alphabétique des matières. A La Haye, M. DCC. XXXV., 3 vol.

*Bigarrures (les) et Touches du Seigneur des Accords*, avec les apophtegmes du sieur Gaulard, etc., etc. Paris, 1662, in-18.

*Brinquenarilles, cousin germain de Fesse Pinte.* On le vend à Rouen au portail des libraires, aux boutiques de Robert et Jehan Dugort frères. 1544, 1 vol. petit in-8°.

*Cent Nouvelles (les) nouvelles*, édition revue sur les textes originaux et précédée d'une introduction, par LE ROUX DE LINCY. Paris, 1841, in-8°, 2 vol. in-18.

*Chronique (la) de Rains*, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par LOUIS PARIS. A Paris, 1837, 1 vol. in-8°.

*Contes (les) et Discours d'Eutrapel*, par le feu seigneur de LA HÉRISSAYE. A Rennes, 1585, 1 vol. in-12.

*Contes (les) ou les nouvelles Récréations et joyeux Devis de Bonaventure Desperriers*, nouvelle édition, augmentée et corrigée, avec des notes historiques et critiques,

par M. de LA MONNOYE. A Amsterdam, M. DCC. XXXV.,  
3 vol.

*Contes populaires, Préjugés, Patois, Proverbes, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, recueillis et publiés par FRÉDÉRIC PLUQUET. Rouen, 1834, 1 vol. in-8°.

*Descriptio fluminum Gallicæ, qua Francia est*, PAPIRII MASSONI opera, nunc primum in lucem edita, christianissimo regi dicata. Parisiis, MDCCXVIII, 1 vol. in-12.

*Dialogues* (deux) du nouveau langage françois italianisé, et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps; de plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage; de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques, par HENRI ETIENNE. A Envers, 1579, 1 vol. in-18.

*Dialogues* (les) de feu JAQUES TAHUREAU, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort aptement, pour nous animer davantage à les fuir et suivre la vertu. A Envers, 1568, 1 vol. in-18.

*Dictionnaire de l'Académie*, sixième édition, publiée en 1835. Paris, 1835, 2 vol. in-4°.

*Discipline de Clergie*, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Société des Bibliophiles français. Paris, MDCCCXXIV, 2 vol. in-12.

*Dissertations sur la Mythologie française et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France*, par M. BULLET. A Paris, M. DCC. LXXI, 1 vol. in-12.

*Ducatiæna*, ou Remarques de feu Monsieur Leduchat, sur divers sujets d'histoire et de littérature, recueillies dans ses manuscrits et mises en ordre par M. F. A Amsterdam, M. DCC. XXXVIII, 1 vol. in-12.

*Fables inédites des XII<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, et Fables de La Fontaine*, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. M. ROBERT. Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

*Essai sur les Fables Indiennes et sur leur introduction en Europe*, par A. LOISELEUR DESLONGCHAMPS, suivi du roman des *sept Sages de Rome*, en prose, publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale, avec une analyse et des extraits du Dolopathos, par LE ROUX DE LINCY, pour servir d'introduction aux

Fables des XII<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, publiées par M. Robert. Paris, 1858, 1 vol. in-8°.

*Fabliaux et Contes des Poètes français des XI<sup>e</sup> XII<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, tirés des meilleurs auteurs, publiés par BARBARAN; nouvelle édition, augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, par M. MÉON. Paris, 4 vol. in-8°, M DCCC VIII.

*Facétieux (le) Réveille-Matin des esprits mélancoliques*, ou remède préservatif contre les tristes. Rouen, 1659, in-12.

*Farce (la) de maistre Pierre Pathelin*, avec son Testament à quatre personnages, nouvelle édition. Paris, M. DCC. LXII. 1 vol. in-12.

*Gazette (la) française*, par MARCELLIN ALLARD. Paris, Chevalier, 1605, in-8°.

*Kalendrier perpétuel (le) aux bons Laboureurs, et Almanach pour l'an de grace mil six cens soixante et dix-huit*, composé par maistre ANTOINE MAGINUS, dit l'Hermitte Solitaire, contenant toutes les prognostications générales et perpétuelles pour toutes les années. Commode et utile aux laboureurs, jardiniers et à toutes autres personnes pour toutes les remarques et observations véritables qui s'y rencontrent; et par lequel l'on congnoistra la stérilité, cherté avec l'abondance de bled, vins, argent et toutes autres utilitez nécessaires. A Rouen, in-12.

*Martyrologe (le) des faulses langues tenu au temple de Dangier*. Paris, 1493, in-4° goth.

VOIR BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 449.

*Meslanges historiques et Recueils de diverses matières pour la plus part paradoxalles et néantmoins vrayes*. En ce livre sont traictées plusieurs matières et choses non vulgaires et desquelles le lecteur tirera non-seulement plaisir, aussi utilité et profit, par PIERRE DE SAINT-JULIEN. A Lyon, M. D. LXXXVIII, 1 vol.

*Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc.*, nouvellement établie à Troyes en Champagne. A Troyes, MDCCLVI, 2 vol.

*Moyen (le) de parvenir*, contenant la raison de tout ce qui a été et sera. Dernière édition, exactement corrigée et augmentée d'une table des matières. Nulle part, 100070058, 2 vol. in-18.

*Noei Borquignon de Gui Barózái*, cinquième édition,



- reueve et augmentée de lai note de l'ar de chécuti dé Noei, etc. An Bregogne, m. d. cc. xxxviii, 1 vol. in-12.
- OEuvres (les) diverses de Monsieur de Cyrano Bergerac.* Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12.
- OEuvres complètes de Brantôme*, accompagnées de remarques historiques et critiques, nouvelle édition. Paris, 1822, 8 vol. in-8°.
- OEuvres de François Villon*, avec les remarques de diverses personnes. A La Haye, m. dcc. xlii., 1 vol. in-12.
- OEuvres (les) d'Estienne Pasquier*, contenant ses recherches de la France, son playdoyé pour M. le duc de Lorraine, celuy de M<sup>e</sup> Versoris, pour les jésuites, contre l'Université de Paris. — Clarorum virorum ad Steph. Pasquierium carmina, epigrammatum libri sex, epitaphiorum liber; iconum liber, cum nonnullis Theod. Pasquierii, in Francorum regum icones notis. — Ses lettres, ses œuvres meslées et les lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne. Amsterdam, m. dccxxiii, 2 vol. in-fol.
- OEuvres (les) de feu M. Claude Fauchet*, premier président de la Cour des monnoyes, reveues et corrigées en cette dernière édition, supplées et augmentées sur la copie, mémoires et papiers de l'auteur, de plusieurs passages et additions à plusieurs endroits. A quoy ont encore esté adjoustées de nouveau deux tables fort amples, l'une des chapitres et sommaires d'iceux, l'autre des matières et choses plus notables. A Paris, m. dcx, 1 vol. in-4°.
- OEuvres de maître François Rabelais*, publiées sous le titre de *Faits et Dits du Géant Gargantua et de son fils Pantagruel*, avec la prognostication pantagrueline, l'épître du Limosin, la crème philosophale, deux épîtres à deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes, et des remarques historiques et critiques de M. Leduchat sur tout l'ouvrage. Nouvelle édition, augmentée de quelques remarques nouvelles. m. dcc. xxxii, 6 vol. in-12.
- OEuvres de Régnier.* A Londres, m. dcc. l., 2 vol. in-18.
- Poésies de Marie de France*, poète anglo-normand du xiii<sup>e</sup> siècle, ou Recueil de lais, fables et autres productions de cette femme célèbre; publiées d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Marie; la traduction de ses lais en regard du texte, avec des notes, des commentaires,



- des observations sur les usages et coutumes des François et des Anglois dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, par B. DE ROQUEFORT. Paris, 2 vol. in-8°, 1820.
- Projet du Livre* intitulé de la Précellence du langage françois, par HENRI ESTIENNE. A Paris, M. D. LXXIX, 1 vol. in-12.
- Quatrains (les) du S. de Pybrac*, conseiller du roy en son conseil privé, etc., etc. Lyon, B. Rigaud, 1 vol. in-8°, (1584) MDLXXXIII.
- Recherches (les) du Blason*, seconde partie de l'usage des armoiries (par le père Menestrier). A Paris, M. DC. LXXIII, 1 vol. in-18.
- Recueil de Chants historiques français depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle*, avec des notices et une introduction, par LE ROUX DE LINCY, ancien élève pensionnaire à l'Ecole royale de Chartes. Première série, XII<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Paris, Gosselin, 1841, 1 vol. in-18.
- Rivières (les) de France qui se jettent dans la mer Méditerranée*, dédiées à monseigneur le marquis de Royan, par le sieur Coulon. Paris, M. DC. XLIV, 2 vol. in-12.
- Roman (le) de la Rose*, par GUILLAUME DE LORRIS et JEHAN DE MEUNG, nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs et plus anciens manuscrits, par M. MÉON. Paris, M. DCCC. XIII, 4 vol. in-8°.
- Roman (le) du Renart*, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, par M. D. M. MÉON. Paris, 4 vol. in-8°, M. DCCC. XXVI.
- Roman (le) du Renard*, supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la bibliothèque de l'Arsenal, par P. CHABAILLE. Paris, M. DCCC. XXXV, 1 vol. in-8°.
- Satyre Menippée*, de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris, etc., etc. 1752, 3 vol. in-12.
- Traité théorique et pratique sur la culture des grains*, suivi de l'art de faire le pain, par PARMENTIER, etc. Paris, an X (1802), 2 vol. in-8°.
- Trésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, venerie et faulconerie, cy devant ramassez par

AIMART DE RANCONNET, vivant conseiller et président des enquestes en parlement, revue et augmentée en ceste dernière impression de plus de la moitié, par JEAN NICOT, vivant conseiller du roy et maistre des requestes extraordinaires de son hostel; avec une grammaire françoise et latine, et le recueil de vieux proverbes de la France, ensemble le nomenclator de Junius, mis par ordre alphabétique et creu d'une table particulière de toutes les dictions, dédié à M. le président Bochart, sieur de Champigny, etc. Paris, M. DC. VI, 1 vol. in-fol.

**LE LIVRE**  
**DES**  
**PROVERBES FRANÇAIS.**



LE LIVRE  
DES  
PROVERBES FRANÇAIS.

SÉRIE N<sup>o</sup> I.

PROVERBES SACRÉS.

DIEU. — JÉSUS-CHRIST. — PERSONNAGES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU  
TESTAMENT. — APÔTRES. — SAINTS. — PAPE. — ÉVÊQUES. — PRÊTRES.  
MOINES. — RELIGIONS DIVERSES AUTRES QUE LA RELIGION CATHOLIQUE.  
— DIABLE. — MYTHOLOGIE ANCIENNE ET MODERNE.

ABBAYE. Il est de l'abbaye de Longchamp,  
Il tient des dames.

Cela se dit à Paris d'un homme qui aime les femmes.

— L'abbaye de Monte-à-Regret,  
L'échelle qui sert à pendre.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Faute d'un moine l'abbaye ne manque pas.  
Voyez l'article MOINE dans cette série.

— L'abbaye est bien pauvre quand les moines vont  
au glan.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 251.)

ABBÉ. L'abbé mange le couvent.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Abbé et couvent ce n'est qu'un, mais la bourse di-  
verse.

(*Proverbes communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

ABSTINENCE vault moult.

(*Prov. Gallic., Recueil de THOU, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.



## 2 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

ADAM. Tous filz de Adam mourront.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Tous furent de Ève et d'Adam.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Vivre selon le vieil Adam.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

AMÈNÈMENT n'est pas pescher.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

ANGE. Rire aux anges.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

C'est rire seul et sans sujet.

« Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai, et à qui en  
« as-tu donc, ou si c'est aux anges que tu ris? »

(*Mémoires du chevalier de Grammont, ch. 1.*)

ANGUILLANNEUF, et plus clairement AU GUI L'AN NEUF, ou bien encore l'ANGUIL L'AN NEUF.

L'origine de ce proverbe remonte à une coutume pratiquée par les Gaulois. Les Druides, à un jour consacré du mois de décembre, allaient cueillir en grande cérémonie le *Gui sacré*. Ils le donnaient ensuite aux bardes qui le distribuaient de ville en ville, et annonçaient ainsi le commencement de l'année. De là est venu le mot d'*Au guy l'an neuf* que les enfants vont criant au premier jour de l'année dans quelques-unes de nos provinces. « Les Picards, dit Fleury de Bellingen, après avoir crié l'*An guy l'an neuf*, y adjoustant *planté, planté*, c'est-à-dire une année abondante et fertile. » (*Étymologie ou Explication des Proverbes françois, etc.*, par FLEURY DE BELLINGEN, liv. 1, p. 105.) Dans Rabelais, liv. II, ch. 11 : « Pour aller à l'Anguillanneuf le premier jour de l'an, etc. » Et dans les contes d'Éutrapel, fol. 55 v<sup>o</sup> : « Pour aller à Haguilanneuf, suivant la règle de *Publicandis*. »

Dans une satire contre Louis Servin, avocat général, on lit ces vers :

Puis c'est manger mon bled en herbe  
Que d'attendre quelque habit neuf  
De Servin qui tient ce proverbe :  
Ne rien donner qu'à Guillanneuf.

(*Le Banquet des Sages dressé au logis et aux despens de maître Loys Servin, 1617, in-8<sup>o</sup>, p. 27.*)

APOSTOILE. *Concile d'Apostoile.*

Assemblée de prélats.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Apostolus*, dans la basse latinité, voulait dire envoyé. *Apostoile*, dans notre vieux français, signifiait *pape* et quelquefois *évêque, abbé, prélat*. Dans ce dicton populaire il a cette acception.

**APOTRE.** Ce n'est pas un apostre, mais un disciple.

— Il y a plus de disciples que d'apostre en France.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ARGUS.** Mieux voyant que Argus.

(*Bovilli Prov.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**AUMONE.** Donner l'aumône n'appauvrit personne.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**AUMONIER.** De pinsemaille jamais bon aumosnier.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En bien d'Église un aumosnier d'estre se croit maistre vannier.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**AUTEL.** Ki autel sert, d'autel doit vivre.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BAPTÊME.** Il fait grand serement qui jure le baptesme qu'il a reçu.

(*Prov. Gallic, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**BÉAT.** Habit de béat || a souvent ongles de chat.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BEATI-QUORUM.** Enluminé comme le B de *Beati quorum*.

« Les Poitevins prononcent B comme Boi, ce qui sert à expliquer ce proverbe qu'on lit dans l'*Apologie pour Hérodote*, à cause que dans les anciens livres d'église les lettres initiales « étaient enluminées. »

(*LAMONNOYE, Noël's bourguignons; Glossaire, p. 22.*)

**BENEFICES.** Les chevaux courent les benefices et les asnes les attrapent.

« L'avidité de plusieurs eclesiastiques ignorans a donné lieu à ce proverbe. La plus part se donnant des mouvemens extraordinaires pour obtenir des bénéfices quand ils sont vacans. Ces gens, que l'on nomme asnes à cause de leur ignorance, montent à cheval et courent en poste pour les avoir. »

(*Étym. des Prov. franç., par FLEURY DE BELLINGEN, p. 157.*)

**CARÊME.** Amoureux de carême, qui a peur de toucher à la chair.

Amoureux timide.

— Prendre ses caresmeaux.

Prendre d'une chose tout ce qu'on peut en avoir.

« Mais je voue à Dieu qu'il en a pris tous ses caresmeaux, car je tiendray sur luy, etc. »

(*Cent Nouvelles nouvelles; nouv. 33, t. I, p. 273.*) XV<sup>e</sup> siècle.

CATHOLIQUE à gros grains.

Mauvais catholique, qui penche vers l'hérésie.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

———— Il est plus catholique nourrir ses passions que d'en prendre d'autrui.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

CAYPHE. Mener de Cayphe à Pilate.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

CENDRE. Mieulx vault la cendre divine,  
Que du monde la farine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

CHANDELLE. La chandelle qui va devant éclaire mieux que celle qui va derrière.

« Qu'en tel cas il se faut haster, la chandelle qui va de-  
« vant éclairant beaucoup mieux que celle de derrière,  
« et qui va après. »

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 3 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

On disait ce proverbe à propos des aumônes faites promptement et sans regret. L'argent que l'on donne par avance est plus agréable.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*)

CHANTRE toussist qui perd sa notte.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 67 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

CHAPELLE. Il n'est si petite chapelle,  
Qui n'ait sa dédicace et feste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

CHAPELAIN. Comme chante le chapelain,  
Ainsy répond le sacristain.

———— Tel chapelain, tel sacristain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

CHAPITRE. Descort de capitre.

Discorde, désunion, querelle de chapitre.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce dicton populaire fait allusion aux discussions qui s'élevaient entre les membres des différents chapitres chargés de régler les affaires des communautés religieuses. Ces discussions étaient souvent très-vives, et dom Felibien rapporte, dans son *Histoire de Paris*, que les chanoines de Notre-Dame se battirent à coups de poing contre ceux de la Sainte-Chapelle.

———— Pain et vin de chapitre.

**CHAPITRE. « Pourveu qu'il nous laisse le pain du chapitre. »***(Satire Ménippée, harangue de Rose.)* XVI<sup>e</sup> siècle

« Il ne nous faut que considérer ce qu'on appelle vin théologal  
 « et ce qu'on appelle pain de chapitre. Car quand il est question  
 « d'exprimer en un mot un vin bon par excellence, et fust-ce  
 « pour la bouche d'un roi, il faut venir au vin théologal; pareil-  
 « lement s'il est question de parler d'un pain ayant toutes les  
 « qualitez d'un bon et bien friand pain...., ne faut-il pas venir  
 « au pain du chapitre. »

*(Apologie pour Hérodote, chap. 22.)***CHARITÉ. Charité oingt, péché poingt.***(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Charité bien ordonnée commence par soi-même.

*(LE ROUX, Dictionn. critique, t. I, p. 211.)***CHRÉTIEN. Plus de gens bestes que d'asne chrestien.***(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Parler chrétien.

C'est-à-dire parler raisonnablement, clairement.

« Il faut parler chrétien si vous voulez qu'on vous en-  
 « tende. »

*(MOLIÈRE, Précieuses ridicules.)*

— C'est une belle chrétienne.

C'est une jolie femme.

**CHRÉTIENTÉ. Marcher sur la chrétienté.**

Marcher nu-pieds.

— Dieu bénisse chrétienté.

Se dit quand on fait comparaison d'un animal à un homme.

*(LE ROUX, Dictionn. comique, t. I, p. 24.)***CLOCHE. Étonné comme un fondeur de cloches.**

« Dont il feut plus estonné qu'ung fondeur de cloches ;  
 « et s'escria : Ha Panurge où es tu? »

*(RABELAIS, liv. II, ch. 29.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'on a beau battre les cloches devant que les paroissiens soient venus.

*(Contes d'EUTRAPEL, fol. 43 v<sup>o</sup>.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Miculx vault à cloche se lever que à la trompette.

*(FOVILLI Prov.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Rapporter les cloches d'un tel lieu.

Revenir avec les pieds enflés pour avoir trop marché.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 106.)*

— Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

*(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

6 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

**CLOCHER.** Il est feste en sa paroisse, on carillonne en son clocher.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il faut placer le clocher au milieu du village.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**CLOISTRE.** En cloistre ne rien cognoistre.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**COMMUNAUTÉS** commencent pas bastir leur cuisine.

(*LE ROUX*, *Dictionn. critique*, t. I, p. 93)

— Une communauté n'est comme unité.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CONFESSION** faite par force ne vault rien.

(*Prov. Gallic. Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**CORDELIER.** Aussi juste que la manche d'un cordelier.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Aller sur la hacquenée des cordeliers.

Aller à pied.

(*LOUDIN*, *Curiosités françoises*, p. 264.)

— Gris comme un cordelier.

(*Dict. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Un mal et un cordelier

Rarement seul par sentier.

(*GABR. MEURIER*, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CORPS SAINT** (Enlevé comme un), ou mieux : Enlevé comme un CAURCIN.

Voici l'origine de ce proverbe, qui a changé entièrement d'acception parce qu'on a cessé de le comprendre. A plusieurs époques du moyen âge, mais principalement au moment des croisades, différentes compagnies de marchands italiens s'établirent en France, et s'enrichirent en faisant l'usure. Ces compagnies furent appelées *Couercins*, *Caorcins*, *Cahorsins*, soit, comme le veulent quelques-uns, parce que les principaux d'entre eux venaient de Florence et appartenaient à la famille des Corsini, soit parce qu'une des plus considérables de ces compagnies avait été s'établir à Cahors. La dureté avec laquelle ces commerçants agirent envers leurs créanciers, et aussi le désir de s'emparer des richesses considérables amassées par eux, furent causes qu'à plusieurs reprises on les enleva pour les expatrier. De là est venu le proverbe. On peut consulter à ce sujet l'historien Mathieu Paris sous l'année 1235, tome IV, page 121, de la traduction française de M. Huillard-Breholles. Paris, 1841, in-8°, 7 vol., Paulin éditeur. Dans le *Don Quichotte* on donne à ce proverbe une autre signification. Quand Sancho fut arrivé à son gouvernement de l'île de Baratria, on vint le recevoir en grande cérémonie, on l'enleva en pompe, comme un corps saint.



**COURONNE rase, bien en sa case.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**COUVENT. En couvent souffle tout vent.**

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CROIX. Il faut faire une croix à la cheminée.**

Pour dire qu'il vient de se passer une chose extraordinaire.

— Je n'ai ni croix ni pile.

Je n'ai pas d'argent.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 139.)

**CRUCIFIX. C'est un mangeur de crucifix.**

C'est un bigot, un faux dévot.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**DÉLUGE. Après moi le déluge.**

(*Matinées sénonaises*, p. 481.)

**DIABLE. Au diable peut l'on faire tort.**

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Avoir le diable dans sa bourse.

Un charlatan disoit, en plein marché,

Qu'il montreroit le diable à tout le monde.

Sy n'y eut-il, tant fut-il empêché,

Qui n'accourut pour voir l'esprit immonde.

Lors une bourse assés large et profonde

Il leur deploye et leur dit : Gens de bien,

Ouvrez les yeux, voyez, y a il rien ? —

Non, dist quelqu'un de plus près regardans. —

Eh ! c'est, dit-il, le diable, oyez vous bien,

Ouvrir sa bourse et n'avoir rien dedans.

(MELLIN DE SAINT-GELAIS.) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Et logeant le diable en sa bourse. »

(LA FONTAINE, *Fables.*)

— C'est un bon diable.

Se dit à propos d'un bon garçon.

— C'est un pauvre diable.

Se dit à propos d'une personne malheureuse.

— C'est un diable Huguenot, il ne se soucie pas de la croix.

(CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, p. 75.)

— C'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa fille.

Se dit quand il pleut et fait soleil à la fois.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 164.)

— De service au deable conchié gueredon.

De service au diable mauvaise récompense.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

DIABLE. De jeune angelot, vieux diable.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

« De jeune hermite vieil diable, notez ce proverbe authentique. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 64.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— De père saintelot, enfant diablo.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Fait bien le diable de Vauvert

Qui brusle tout et qui tout perd.

(Ms. GAIGNIÈRES, t. I, p. 194.)

Vauvert était une habitation fort déserte, située non loin de Paris, à peu près vers l'endroit où se trouve aujourd'hui l'entrée du Luxembourg, du côté de l'Observatoire. Des diables, qui y séjournaient y faisaient, dit-on, un bruit épouvantable, jusqu'au moment où Saint-Louis, en 1258, sollicité par le grand-prieur des Chartreux de Grenoble, donna cette maison de Vauvert à la communauté, qui y établit une maison et en chassa bientôt le démon. (*Voyez les Antiquités, fondations et singularités des plus célèbres villes du royaume de France*, par Jean Le Castel, 1605, p. 53.)

« Car cest Anglois est ung aultre diable de Vauvert. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 18.)

— Faire d'ung diable deux.

(BOVILLI *Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

Faire deux fautes en pensant en corriger une.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 164.)

— Faire le diable à quatre.

Suivant l'abbé Tuet (*Matinées sénonaises*, p. 137), l'origine de ce proverbe vient des anciennes pièces de théâtre, appelées Mystères, dans lesquelles les suppôts de l'enfer étaient représentés par quatre personnages habillés en diables qui faisaient un grand vacarme, poussaient des hurlements, et cherchaient à donner aux spectateurs l'idée des tourments à venir.

— Faire comme le valet du diable, plus qu'on ne lui demande.

(*Les illustres Prov.* t. II, p. 74.)

— Gourmer le diable à coups de bréviaire.

— Se remuer comme un diable dans un bénitier.

— Il n'est pas si diable qui se faict noir.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Le diable est le père du mensonge.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**DIABLE. Le diable est pauvre qui n'a point d'ame.**

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Le diable est sur ses vaches, le diable est sur ses poules.

Pour dire qu'un homme est malheureux.

(*LOUDIN, Curiosités françaises, p. 164.*)

— Le diable est trop subtil.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le diable ne dort jamais.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Le diable ne sera pas toujours diable.

— Le diable n'est pas toujours à ung huys.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le diable parle toujours en l'Évangile.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le diable prend ce qu'on oste à Dieu.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le diable y en a tant bouté.

(*Adages français.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Mal enfant berse qui le diable endort.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Quand il dort le diable le berse.

Se dit d'un meschant homme qui trouve de pernicieuses inventions.

(*LOUDIN, Curiosités françaises, p. 165.*)

— Malheureux est le pays

Auquel le diable est en haut prix.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— On connoist le diable à ses griffes.

On connaît le diable par ses actions.

(*LOUDIN, Curiosités françaises, p. 165.*)

— Où le diable ne peut aller,

Sa mère tasche d'y mander.

— Paroles dangelot, ongles de diablott.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Plus a le diable, plus veut avoir.

(*Anciens prov. franç., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Quand Dieu mande à l'homme la farine,

Le diable en pourchasse la ruyne.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

10 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

DIABLE. Quand Dieu donne farine,  
Le diable clost le sac.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Kanques amasse avers tout emporte Maufèz.

Tout ce qu'amasse l'avare emporte le diable.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Qui au diable doit aller, il n'a que demourer.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Qui diable achète, diable vend.

(GABR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Qui hume le tronc du moustier est tout au diable,  
luy et les siens.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Tirer le diable par la queue.

Travailler fort pour gagner sa vie.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 164.)

DIEU. Dieu a cent mil aïes (*aides*).

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Dieu aide les mals vestus.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Dieu aime la créature à qui il envoie du mal pour  
luy souvenir de luy.

— Dieu beneie tout.

Dieu bénit tout.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Dieu donne le bœuf et non les cornes.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Dieu donne fil à toile ourdie.

(HENRY ESTIENNE, *les Prémices*, p. 46.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Dieu est au prendre et le diable au rendre.

— Dieu est fontaine de tout bien.

— Dieu est puissant de bien nous faire.

— Dieu fait belle grace à homme qui se porte deuc-  
ment (*convenablement*).

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Dieu me garde de quatre maisons,

De la taverne, du Lombard,

De l'hospital et de la prison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

Lombard est ici pour usurier.

**DIEU. Dieu mesure le froid à la brebis tondue.**

Ou :

- Dieu donne le froid selon la robbe.  
(HENRY ESTIENNE, *Prémices*, etc., p. 47.) XVI<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu n'a point de maître, et j'en ay un.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu ne sçauroit faire une montaigne sans vallée.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu ne veut pas plus qu'on ne peut.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu n'oublie pas les siens.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu nous doit bien vivre et bien mourir.
  - Dieu nous en doit eslire le meilleur.
  - Dieu nous donne tout ce que nous avons.
  - Dieu nous gart de mauvaise temptation.
  - Dieu ne nous fist oncques pour nous oublier.
  - Dieu nous gart de l'Ante-Crist.
  - Dieu pardonna sa mort.
  - Dieu scet qui est bon.
  - Dieu souffrist mout.
  - Dieu soit aouré de tout.
  - Dieu veust bien que l'on le prie.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire.  
(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*, p. 20.)
  - Dieu paira tout.
  - Dieu peut tout.
  - Dieu punist tout quand il luy plaist.
  - Dieu qui est juste payera selon que chacun fera.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
  - Dieu ki a fait sur moi luisir  
Un mal dont il m'estuet nuisir  
Dist que devant lui souef flaire.  
(BAUDE FASTOUL d'ARRAS, *Fabl.*, t. I, p. 112.) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Dieu qui m'envoie un mal que je dois supporter, dit que ce mal sentira bon devant lui.



**DIEU.** Dieu rendra tout à juste prix.

— Dieu sçait bien qu'il nous faut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dieu sçait qui est bon pèlerin.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Dieu s'en prend toujours à la fin.

— Diex se prend toz jors à la fin

Ce dist la lettre et le devin.

(*Bible au seigneur de Berzé*, v. 835. *Fabl.* de MÉON, t. I.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Dieu t'a fait une belle grace, tu parles de bien haut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dieu tout en un instant peut beaucoup laboureur, ou en peu d'heures Dieu beaucoup laboreur.

XVI<sup>e</sup> siècle.

Henry Estienne a composé sur ce proverbe cinquante épigrammes que l'on peut lire, page 3 à 24 de son ouvrage intitulé : *Les Prémices, ou le Premier livre des Proverbes epigrammatizez, ou des Épigrammes proverbializez*, 1594, in-12. « Ce proverbe est beau, dit-il, aussi est-il des plus anciens, car il est du nombre de ceux que j'ay dict avoir monstré au roy Henri III en un ancien livre escrit en parchemin », p. 10. Au sujet de tous les proverbes relatifs à Dieu, on peut consulter ce livre.

— Dieu voit tout.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dex hait mout povre orgueilleux, jeune paresseux et viel luxurieux.

(*Anciens prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A chascun Dieu fera droiture.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A qui Dieu ayde nul ne peut nuire.

— A qui Dieu plus a donné,

Plus est à lui obligé.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A qui Dieu veut ayder sa femme meurt.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au monter béut Dieu.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Ayde toi, Dieu te aydera.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle, RABELAIS, liv. II, ch. 27.

**DIEU. Aide-toi, le ciel t'aidera.**

(LA FONTAINE, fable XVIII, liv. VI.)

— Bien est gardé qui Dex velt garder.

— Bien est aidiés cui Dex velt aidier.

— Cui Diex velt aider nus ne li puet nuire.

— Bons est li Diex qui partout aiue.

Bon est Dieu qui partout aide.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Ce que Dieu donne par nature,  
Ne peut oster aucune créature.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Celuy est bien gardé, qui de Dieu est gardé.

(*Adages franç.*; HENRY ESTIENNE, *les Prémices, etc.*, p. 31.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Celuy est bien povre que Dieu hait.

— Celuy est bien riche que Dieu ayme.

(*Prov. communs goth.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Contre Dieu nul ne peut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Cui Dex aime il le tempeste et donne à souffrir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De Dieu vient le bien, et des aveilles le miel.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De Dieu tout bien vient.

(HENRY ESTIENNE, *les Prémices, etc.*, p. 26 et suiv.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De telle peine est le pécheur pigni,  
Qui en son vivant metz Dieu en obly,  
Quant il meurt ne luy souvient de luy.

(*Prov. communs.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Donner à Dieu n'apovrist homme.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— D'un costé Dieu poingt, de l'autre il oingt.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En petit lieu a Diex grant part.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— En petite maison a Diex grant porcion.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— En petit hotel a Dieu grant part.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

14 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

DIEU. En peu d'heure Dex labeure.

(*Prov. anc., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— En peu d'heures Dieu labeure.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dict sans faict  
A Dieu déplaict.  
Dict faisant  
A Dieu plaisant.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Faites loyaulté et Dieu la vous fera.

— Honte lui vient qui en Dieu ne croit.

— Il est bien vengé qui Dieu venge.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il est pauvre qui Dieu hayt.

— Il est riche qui Dieu ayme.

— Il est tant pauvre que Dieu le cherche pour le tuer.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est vray ce que tu dis, ou Dieu est.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il ne croit en Dieu que sur bons gages.

C'est-à-dire il est un peu athée.

(*OUÏN, Curiosités françoises, p. 165.*)

— Il ne perd rien, qui ne perd Dieu.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est riens qui vaille miex de Diex.

Il n'est rien qui vaille mieux que Dieu.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il vaut mieulx Dieu prier que ses sains.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Là où Dieu veult il pleut.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Où Diex veut se pleut.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Lessez faire à Dieu qui est homme d'aage.

— Les miracles de Dieu sont moult beaux.

— L'en doit toujours croire en Dieu.

— Main à main, comme Dieu fit le pain.

— Nous devons Dieu regracier tous.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

## DIEU. Nul seigneur sur Dieu.

*(Recueil de GRUTHER.)*

— Pour Dieu ou pour l'argent.

*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand ayme Dieu est sur en tous lieux.

*(Recueil de GRUTHER.)*— Qui a la grace du monde  
Si a la grace de Dieu.*(Prov. Gallic., Ms.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui a peu Dieu luy donne.

*(Prov. communs goth.)* XV<sup>e</sup> siècle.— Qui Dieu quitte (*acquitte*) bien est heureux.

— Qui du sien donne Dieu lui redonne.

— Qui en son vivant met Dieu en oublie  
A la mort ne luy souvient de luy.*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui est près de l'église est loing de Dieu.

*(Prov. communs goth.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Ki s'abaisse Diex l'acroist.

*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.— Qui sert Dieu  
Il a bon maistre.

— Qui sert Dieu il est roi.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.— Salus nous doint Dieu et florins  
Que prou trouverons de cousins.*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Servir Dieu est régner.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.— Sur Dieu n'y a aucun seigneur,  
Ny sur noir aucune couleur.*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Tant ayme-on Dieu qu'on suyt l'Eglise.

*(VILLON, Ballade.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Tant com dure Diex ajue.

Tant comme dure Dieu aide.

*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

— Tout se passe fors que aymer Dieu.

— Tout vient de Dieu.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle

## DIEU. Voix du peuple, voix de Dieu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

« Cela advenant est tenu pour maxime le proverbe vulgaire :

« Qui est aimé du *populus*  
« Il est aimé de *Dominus*.« Aussi qu'il est dit que la *voix du peuple est la voix de Dieu.* »

(Mélanges hist. de SAINT-JULIEN de BALEUVRE, p. 636.)

## — Faire barbe de fouerre à Dieu.

*Fouerre* est un vieux mot du dialecte de Picardie, qui signifie paille. Quand on veut, dit Pasquier, dénoter un homme faux qui croit tromper Dieu, on se sert du dicton précédent, et cela par abus, au lieu de dire il fait gerbe de fouerre à Dieu, qui signifie gerbe de paille. (*Recherches*, liv. VIII, chap. 52.)

Dans les additions au Dictionnaire de Nicot, page 18, on lit : « Ce dicton a esté corrompu par beaucoup de gens, et des doctes mesmes, lesquels au lieu de *jarbe* disoient *barbe*; mais quand on saura son origine, la correction en sera facile »; et Nicot explique que certaines gens ne craignent pas de payer la dime avec des gerbes de paille, « esquelles n'y avoient point de grains. De là est venu ce proverbe, lequel peut s'appliquer à toutes personnes de mauvaises conscience, soit envers Dieu, soit envers les hommes. »

Rabelais, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 11, de *l'Adolescence de Gargantua*, dit en parlant de son héros : « Faisoyt gerbe de feurre aux dieux. » Et dans la *Satire Ménippée*, Harangue de Monsieur le Lieutenant : « Toutesfois quand je vey que ces hérétiques nous faisoyent barbe de foirre. » Voyez aussi MONTAIGNE, liv. II, chap. 12.

## DÎME. Veau de dime.

« Et n'estoient que gros veaulx de disme. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 10.) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Car peu de gloire me semble accroistre à ceulx qui seulement employent leurs yeulx, etc., etc., baislent aux mousches comme veaulx de disme. »

(RABELAIS, *Prologue* du liv. III.)

## — Un veau de dime, un grand sot.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 562.)

## — Rente est plus seure que dismes.

(Adages françois.) XVI<sup>e</sup> siècle.

## DRAP. Défiez-vous des gens qui ne voyent le jour que par une fenestre de drap.

« Proverbe qui avertit de se défier des moines et de la gent à capuchon, employé dès l'année 1508 par Jean de Salhuse, évesque de Misnie. Guy Patin, dans une lettre de mai 1668,



« traite les moines de têtes encapuchonnées, qui ne voyent le monde  
« que par une fenestre de drap. » (*Ducatianna*, p. 498.)

Rabelais a dit dans le même sens, liv. II, chap. 34 : « Ne vous  
fiez jamais en gens qui regardent par ung pertuis (*trou*). »

EAU BÉNITE. D'eau bénite le moine suffit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Donner de l'eau bénite de cour.

Donner de belles paroles, mais ne rien tenir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 175.)

—— Un livre sert d'eau bénite aux morts.

—— J'y ai porté l'eau bénite.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ÉGLISE. Cil est bien de l'Église

Qui le sien i divise,

Ce dist li villains.

Celui-là est bien de l'Église qui y donne son bien.

(*Prov. au Villain*, publiés par M. CRAPELET, p. 175.) XIII<sup>e</sup> siècle.

ÉVANGILE. Ce n'est pas tout Évangile

Ce qu'on dit parmi la ville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Crever l'Évangile.

« *Commentaire* : Certains réformez se prindrent à leur cham-  
« brières et les épousèrent, qui fut une risée au peuple dont fut  
« né ce proverbe. »

—— Il est aussi vray que l'Évangile.

—— Il est maudit en l'Évangile qui a le choix et  
prend le pire.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Ainsi choisissiez vous le pire; c'est pourquoy estes  
« maudict en l'Évangile. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 46.) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Fol est tenu en l'évangile, qui a le choix et  
prends le pire.

(*Recueil de GRUTHER.*)

ÉVÊQUE des champs ou évêque de campagne, qui donne la  
bénédiction avec les pieds.

C'est-à-dire un pendu.

« Ung des susdits sera ceste année faict évesque des

« champs, donnant la bénédiction avec les pieds aux pas-  
« sans. »

(RABELAIS, *Prognostic. pantagrueline*, ch. 5.) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Si j'en puis venir à bout je seray évesque de la ville et  
« des champs. »

(*Satire Ménippée, Harangue du sieur de Rieux.*)

« Tu seras évesque des champs. »

(*Satire Ménippée, Quatrain au prescheur Boucher.*)

ÉVÊQUE. Crosse de bois, évesque d'or ;

Évesque de bois, crosse d'or.

« Autrefois les chrestiens recherchoient ceux qu'ils vouloient  
« élever à l'épiscopat, et estoient obligés d'user d'autorité pour  
« leur faire recevoir ceste dignité. Dans ces premiers temps on  
« ne regardoit dans ce choix qu'à la vertu et au mérite. Il n'y  
« avoit presque point de bien attaché à leur fonction. La simpli-  
« cité même alloit si loin que lorsqu'on les consacroit on leur  
« mettoit à la main un baston de bois pour crosse. Dans la suite,  
« les empereurs ayant reçu le baptesme et fait profession du chris-  
« tianisme, le zèle des chrestiens enrichit les prélats de l'Église.  
« Mais à mesure que ces richesses ont augmenté, la vertu et le  
« mérite diminuèrent dans le clergé, de sorte que la piété et la  
« simplicité des premiers évesques donna lieu de dire : *Crosse de*  
« *bois, évesque d'or*, et les richesses et le relâchement de leurs  
« successeurs firent dire : *Evesque de bois, crosse d'or*, ce que l'on  
« exprimoit autrefois en latin, *episcopus aureus, pedum ligneum* ;  
« *episcopus ligneus, pedum aureum* ; traduit ainsi par un ancien  
« poète françois :

« Évesque d'or, crosse de bois.

« Mais tout au contraire, à rebours, il dit ores :

« Évesque de bois, crosse d'or. »

(*Étymol. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 135.)

— De messieurs les vivandiers

D'évêques devenus meuniers.

(*Gazette française* de MARCELIN ALLARD, fol. 72.) XVII<sup>e</sup> siècle.

On n'est pas d'accord sur l'origine de ce proverbe ; les uns  
veulent qu'il soit corrompu, et qu'on ait dit dans l'origine *d'évêque*  
*aumônier*, parce qu'un évêque retomberait ainsi au dernier rang,  
après avoir occupé le premier. Les autres prétendent que la ver-  
sion actuelle est très-bonne, et qu'elle vient de Spifame, évêque  
de Nevers en 1547, qui s'étant sauvé à Genève, avec une femme  
dont il était épris, quitta l'Église et se fit meunier pour vivre.  
(Voyez TUET, *Matinées sénonaises*, p. 141.)

« Qui m'ont par le moyen du feu roy fait de meunier  
« devenir évesque. »

(*Satire Ménippée, Harangue de M. le recteur Rose.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ÉVÊQUE. De pauvre évêque, pauvre évêché.**(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est trop jeune pour estre évêque.

(Prov. communs.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Nous avons un archevesque.

(Prov. Gallic., Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Se battre de la chappe à l'évêque.

Se disputer à qui appartiendra une chose qui n'est et ne peut être à aucun de ceux qui y prétendent. On explique ce proverbe de différentes manières. On prétend qu'au moment où l'archevêque de Bourges met pour la première fois le pied dans sa cathédrale, le peuple se jette sur la chape dont ce prélat est revêtu, et chacun se bat à qui en aura un morceau. On peut voir à ce sujet, Tuet, *Matinées sénonaises*, p. 123, et MERY, *Histoire des Proverbes*, t. II, p. 184.

« Vous verrez qu'on s'amusera plustost à veoir hors de saison « quelque dispute de la chappe à l'évesque, etc. » (*Satire Ménippée, Vertu du Catholicon.*)

**EXCOMMUNIE (excommunication) est un mal dont l'en garist.**(Prov. Gallic., Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.**EXCOMMUNIÉ. Excommunié mange bien racte.**(Adages françois.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Excommunié mange bien pain.

(Prov. communs.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Cet homme est pis qu'excommunié.

(Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 486.)

**FÊTE. C'est pour vous que l'on fait la feste.**

Par ironie : Vous n'avez rien à prétendre à cela.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— C'est une vieille feste que l'on ne feste plus.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 219.)

— Il devine les festes quand elles sont passées.

Il devine les choses après qu'elles sont arrivées.

— Il est feste au palais.

Par allusion au palais de la bouche, il faut jeûner.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— Il est feste en sa paroisse, on y carillonne.

On lui donne le fouet.

— Il est demain feste, les marmousets sont aux fenestres.

Pour dire qu'il y a quantité de personnes aux fenêtres.

**FÊTE.** Il n'est pas tous les jours festes.

— Il n'est pas de bonnes festes sans lendemain.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— La feste sera bonne.

Se dit quand quelqu'un casse un verre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 219.)

— On ne le voit qu'aux bonnes festes.

C'est-à-dire qu'on le voit rarement.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— Que la feste soit venue nous la chomerons.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 67 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FOI.** La foi du charbonnier.

On fait un conte qui a donné l'origine à ce proverbe. « Un charbonnier estant enquis par le diable de ce qu'il croyoit, luy respondit : Toujours je crois ce que l'Église croit. »

De là est venu que lorsqu'on a voulu marquer qu'un homme avait une foi ferme, mais sans science, on a dit : *la foi du charbonnier*.

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franç.*, p. 252.)

**FRÈRES MINEURS.** Deux à deux, comme les frères mineurs,

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 162.)

**GLORIA.** En la fin se chante le gloria.

**HERCULES.** Contre deux Hercules ne peult.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HERMITE.** Il n'est si bon hermite qu'on ne fasse partir de son hermitage.

(*Prov. communs*.) XV<sup>e</sup> siècle.

**HOSPITALIER.** Boban d'ospitaliers.

(*Dit de l'Apostole*.) XIII<sup>e</sup> siècle.

Vanité, présomption d'hospitaliers.

Ces religieux soldats, établis en 1104 à Jérusalem, sous le règne de Beaudouin I<sup>er</sup>, prirent le nom de *chevaliers de Rhodes*, après la conquête qu'ils firent de cette île, en 1310. Chassés de ce pays en 1522, par les Turcs, ils se retirèrent à Candie, puis à Malte, sous la conduite de Villiers de l'Île-Adam, leur grand-maître. Ils prirent alors le nom de *chevaliers de Malte*. On reprochait à ces religieux leur orgueil, parce qu'il fallait, pour entrer dans cet ordre, faire preuve d'une ancienne noblesse. Compagnons des Templiers, ils étaient souvent en rivalité avec eux, et l'auteur du *Roman du Renart* représente ces deux ordres disputant à qui aura ce maître fripon dans ses rangs.

**IDOLE.** Rire du bout des dents comme une vieille idole.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**IN FIDELIUM.** Passer plusieurs choses par *un fidelium*.

« Quand au lieu de nous acquiter de plusieurs charges auxquelles nous sommes obligés, nous les passons à la légère, on dit que nous les avons toutes passées par *un fidelium*. Il ne faut pas douter que nous n'ayons emprunté ce proverbe des fautes que font quelques curez quand ils ne s'acquittent pas de ce qu'ils doivent aux morts. Car comme il arrive qu'il y a tant d'obitiz fondés dans une église, que dans le siècle du temps il est très-difficile de s'en acquiter, ou bien que la négligence des ecclésiastiques est très-grande, nos anciens ont dit que tout cela se passoit par *un fidelium*, qui est la dernière oraison dont on ferme les prières des morts, voulant dire que l'on avoit employé une seule messe des morts pour toutes les autres. Ce mesme proverbe a esté aussi en usage dans toutes les autres affaires où l'on commet de semblables fautes. »

(*Recherches de PASQUIER*, liv. VIII, ch. 34.)

« Si leurs deputez eussent passé par le mesme *in fidelium*. »

(*Satire Ménippée, Harangue de M. d'Aubray*.)

**ISRAËL.** Les roys d'Israël sont clémens.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**JEÛNE.** Deux festes valent mieux qu'un jeûne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**JÉSUS-CHRIST.** Ne crois jamais en toi la foi du Christ avoir.

— — — — Ou Christ ou Cæsar.

— — — — O combien qui en Christ croit est heureux.

———— Par argent obtient-on maintes choses caduques et le salut par la grâce en Jésus-Christ.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de récréation*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**JOB.** Pauvre comme Job.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**JUDAS.** C'est le baiser de Judas.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il est traître comme Judas.

— Estre damné comme Judas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 61.)

— Plus trahistre que Judas.

**JUPITER.** Si jeune savoit, et vieil pouvoit, un Jupiter il seroit.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.



**JUPITER.** Jupiter même, quand il pleut, ne plaît pas à tous les mortels.

« Et y a un viel proverbe qui dict que Jupiter mesme, « quand il pleut, ne plaît pas à tout les mortels. »

(*Satire Ménippée, Harangue de M. d'Aubray.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MARIE** (la Vierge). C'est du vin de la vierge Marie.

Du lait.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— On monstre la Vierge Marie aux fols.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MARTYR.** Mieux vaut estre martyr que confesseur.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MATINES.** Après Matines doit-on Chanter *Te Deum*.

« Selon l'ordinaire de l'Église on chante *Te Deum* après Ma-  
« tines, et non devant, signifiant par ce propos que ceulx sont folx  
« et n'ont bon conseil qui font la feste et se resjouyssent devant  
« l'heure compétente, dont après ilz sont repentans et s'en trou-  
« vent mal. »

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Commencer matines par tousser et souper par boire.

« Messieurs, l'on dict que matines commencent par  
« tousser et souper par boyre. »

(*RABELAIS, liv. I, ch. 41.*)

— Chanter *Magnificat* à matines.

(*RABELAIS, liv. I, ch. 2.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Étourdy comme le premier coup de matines.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Parce que généralement, quand on sonne Matines, beaucoup de gens se réveillent en sursaut, et sont tout étourdis.

« Aussi estourdys que le premier son de Matines, qu'on  
« appelle en Lussonnois, etc. »

(*RABELAIS, liv. II, ch. 28.*)

**MESSE.** Aller à la messe des trespassez, y porter pain et vin.

Aller à la messe après avoir bien bu et bien mangé.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 343.*)

— Il n'est pas à jeun à ceste messe.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Messe de chevalier.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**MESSE.** Quand la messe fut chantée,  
Si fut la dame parée.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Sonner la messe martingot.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MINERVE.** Pourceau Minerve enseignant.

« Et avoit ung collier d'or au col, autour duquel es-  
« toient quelques lettres ionicques, desquelles je ne péus  
« lire que deux motz : *υς Αθηνων*, pourceau Minerve en-  
« seignant. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 41.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MINISTRE.** Ouvrir la bouche comme un ministre qui dit son  
premier sermon.

Dans ce proverbe, le mot ministre signifie prêtre de la religion réformée. C'est dans ce sens qu'il est employé par l'auteur du *Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé : *Dictionnaire*.

**MOINES.** Convoitise de moines blancs.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« On comptoit parmi ces religieux les *Prémontrés*, les *Char-*  
« *treux*, les *Carmes*, les *Bernardins*. Cette expression de convoi-  
« tise, appliquée aux moines blancs, caractérise l'esprit de ces  
« ordres monastiques qui, moins anciens que ceux des moines  
« noirs, faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour acquérir des ri-  
« chesses, etc. »

(CRAPELET, *Proverbes et Dictons populaires*, p. 24.)

— Envie des moines ners.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Jalousie des moines noirs.

« Dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, on partageoit tous les moines en  
« deux classes : les noirs et les blancs, qu'on distinguoit par la  
« couleur de leur habit et la différence de leur règle. Les moines  
« noirs suivoient la règle de saint Benoît, et les autres plus géné-  
« ralement celle de saint Augustin. » (CRAPELET, *Proverbes et*  
*Dictons populaires*, p. 24.)

Les moines *noirs* portaient envie aux *blancs*, dont l'institution était plus récente, et jouissait d'une plus grande considération. Raoul de Houdan, auteur d'un fabliau intitulé *la Voie d'enfer*, leur reproche d'être engraisés de fainéantise. (Voyez les *Fabliaux* de LE GRAND D'AUSSY, t. II, p. 224, édit. in-8.)

— Moyne au cloistre,  
Et la mort au cimetièr.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MOINE.** Attendre quelqu'un comme les moines attendent l'abbé.

« C'est-à-dire en disant, car l'heure du repas est si réglée  
« dans les monastères, que quand l'heure est sonnée, on se met  
« à table, sans attendre non pas même le supérieur. »

(*Les illustres Prov.*, t. II, p. 51.)

— Bailler le moine.

Porter malheur à quelqu'un.

« Pourtant encores est le proverbe en usage de bailler  
« le moyne à quelqu'ung. »

(RABELAIS, liv. I, ch. 45.)

— C'est une méchante chair que de moine, encores  
vaut-elle pis que d'abbé.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est envyc que de moyne.

— L'habit ne fait pas le moine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La robe ne fait pas le moine.

(*Roman de la Rose*, v. 11094.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Li abis ne fait pas l'ermite.

(*Fabliaux*, t. III, p. 76.) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Vous mesmes dictes que l'habit ne fait pas le moine,  
« et tel est vestu d'habit monachal, qui au dedans n'est  
« rien moins que moine. »

(RABELAIS, liv. I, *Prologue.*)

— Li abis ne fait pas le religieux, mais la bonne con-  
science.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Grand nau (*navire*) veult grand' eau,  
Et gros moine gras veau.

— Le moine, la none et la béguine  
Sont fort pires que n'en ont la mine.

— Mieux vaut gaudir de son patrimoine  
Que le laisser à un ribaud moine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pour ung moine ne faut couvent.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 175.)

**MOINE.** Quand l'abbé tient taverne, les moynes peuvent aller au vin.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Quand l'abbé danse à la court, les moines sont enrut aux forets.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Villain moyne.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**MOUSTIER.** Laisser le moustier où il est.

Ce proverbe, que l'on applique à tous les changements qui se peuvent faire, marque particulièrement combien il est dangereux de rien changer dans les constitutions de l'Église, et qu'il vaut toujours mieux laisser les choses comme elles sont.

(PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, ch. 12.)

**NOË.** C'est l'arche de Noë, il y a toutes sortes de bêtes.

Se dit d'une maison ouverte à tout le monde.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 111.)

Ou bien encore :

— C'est l'arche de Noë, toutes sortes de bêtes y font leur demeure.

— La coulomb de Noé.

(BOVILLI *Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**NONNE.** Nonnains, moisnes, prestres et poulllets

Ne sont jamais pleins ne saoulez.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**OFFICE.** A l'office du commun

Bon ou méchant il en faut un.

(GRUTHERII *Prov.*)

**PAPE.** Dieu sçait comme se font les papes.

(*Mimes de BAIF*, fol. 11 v<sup>o</sup>.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il faut avoir du nez pour estre pape.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Le pape ne peut mourir.

— L'on doit prier pour le pape.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle

— Fantastique comme la mule du pape.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il est quinteux comme la mule du pape qui ne boit et mange qu'à ses heures.

**PAPE.** « Ventre saint Quenet, parlons de boyre, je ne boy  
« qu'à mes heures, comme la mule du pape. »

(RABELAIS, liv. I, ch. 5.)

**PARADIS.** Vous ne l'emporterez pas en Paradis.

(Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 441.)

**PÉCHÉ.** A chef de péché.

Expression proverbiale qui signifie *enfin*, à fin de compte. Elle est souvent employée par l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ainsi, nouv. 1<sup>re</sup>, t. I, p. 42 : « A chief de péchié, ce « désiré jour fut assigné, etc. »

— A tout péché miséricorde.

(Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 172.)

— De peché misericorde.

(Anc. prov., Ms.; Roman du Renart, v. 4100.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De petit pechié petit pardon.

(Prov. communs.) XV<sup>e</sup> siècle.

**PÉCHEUR.** Pour un pecheur en perist cent.

(Prov. Gallic., Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**PÉLERIN.** Pélerin qui chante,  
Larron espouvante.

(Prov. de BOUVELLES.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PÉNITENCE.** Rouge visage et grosse panse,  
Signe de pénitence.

(Prov. communs.) XV<sup>e</sup> siècle.

**PHAÉTON.** Phaeton le soleil regist mal  
Du haut ciel tost tresbucha.

(BOVILLI Prov.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PILATE.** On parle de lui comme de Pilate dans le *Credo*.

C'est-à-dire à en détracter.

(Illustres Prov. t. II, p. 51.)

**PRÉLAT.** Bon prélat, bon exemple.

(Recueil de GRUTHER.)

— En la court laie (*laïque*) pran un peu d'esperance,  
En court de clers n'aie jà jor fiance  
En nus prélas nule bonne attendance.

(Anc. prov., Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**PRÊTRE.** Prestres sont gens.

(Prov. Gallic., Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.



**PRÊTRE.** A envis ou volentiers

Convent au sene aller le prestre.

(*Roman du Renart*, v. 10456.) XIII<sup>e</sup> siècle.

Bon gré mal gré il faut que le prêtre aille à l'office.

— Avarisce de provoivre.

Avarice de prêtres, d'ecclésiastiques en général.

(*Dit de l'Apostole*.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— C'est un pauvre prestre, s'il n'a point d'argent caché.

(*Recueil de GRUTHER*.)

— Il est enfant de prestre, il mange son pain blanc le premier.

— Il est fils de prestre, il ne dit pas ces choses deux fois.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ge ne viz oncques prestre qui blamast ses reliques.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

Ou bien encore, dans les proverbes manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle :

Fox est li prestres qui blame ses reliques.

— Là où un prestre meurt, Dieu y œuvre.

(*Prov. communs*.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Tel prestre, tel peuple.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Vous êtes mal appris pour le fils d'un prestre.

Se dit à une personne incivile.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 455.)

**PRIÈRE.** De wide main wide prière.

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Des mains vuides prières vaines.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Courtes prières pénètrent les cieux.

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 223.)

**PROPHÈTE.** En son pays prophète sans pris.

(*Prov. de BOUVELLES*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Nul n'est prophète en son pays.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 47 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

On dit encore, quand on veut faire entendre qu'une chose est en grande considération et a beaucoup d'autorité, *c'est la loi et les prophètes*.

28      LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

RELIGION. Une religion peu à peu emporte une autre.

REQUIEM gagne l'argent et *Gaudeamus* le despend.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

SACREMENT. Le sacrement est fait de pain et de vin.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

SAINTE-ESPRIT. Le Saint-Esprit soit avec nous.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

SAINTE. Sainte ne peut mentir.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A chaque saint sa chandelle.

(GRUTHERII *Prov.*)

— Il n'y a si petit saint qui ne veuille sa chandelle.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— A petit saint petite offrande.

(*Prov. Gallic.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A tel saint, telle offrande.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— C'est un saint qu'on ne chomme plus.

Se dit d'une personne en disgrâce.

— Comme on connaît les saints on les honore.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 244.)

— Elle est vouée à un autre saint.

Elle est promise à une autre personne.

— Il ne sait à quel saint se vouer.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— Le saint de la ville n'est point adoré (*adoré*).

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Pour amour dou saint baise on les reliques.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Quand Dieu ne veut, le saint ne peut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Que savent les saints des tapis ou de pains d'espice?

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tel saint tel miracle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Un saint de carême.

Un homme qui se cache.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

**SAINT ACAIRE. Il a le mal saint Acaire.**

Il est opiniâtre.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 320.)

**SAINT ANTOINE. Faire comme le pourceau de saint Antoine, se fourrer partout.**

« On dit que les pourceaux de saint Antoine de Viennois, qui est une grande abbaye dans le diocèse de Vienne en Dauphiné, entrent avec leurs clochettes au col, qui les fait reconnaître dans toutes les maisons du lieu, où on leur donne à manger sans qu'aucun les ose chasser, pour respect du saint auquel ils sont voués. On applique ce proverbe à ces parasites qui mangent partout hors chez eux, et qui ont coutume, suivant le proverbe, de faire comme le pourceau de saint Antoine, de se fourrer partout. »

(*Étymol. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 226.)

Dans les proverbes que Jehan Mielot a recueillis pour le duc de Bourgogne, en 1475, on trouve celui-ci :

C'est le pourceau de saint Antoine.

(Ms. S. F. 201.) xv<sup>e</sup> siècle.

————— **Le feu saint Antoine.**

« Pareillement le feu saint Antoine vous arde (*brûle*). »

(RABELAIS, liv. II, ch. 1.)

**SAINCT AVERTIN. Il a le mal saint Avertin.**

Il a mauvaise tête.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 320.)

**SAINCT BAUDE. Il a le mal saint Baude.**

(*Adages français.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

**SAINT COSME. Heurter à la boutique de saint Cosme.**

Avoir besoin du médecin.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 494.)

**SAINT CHRISTOPHE. Un saint Christophe de Pasques fleuries.**

« On appelle ainsi un âne, parce que Christophe (*Christophorus*) signifie porte Christ, et que Jésus était monté sur une ânesse lorsqu'il fit son entrée à Jérusalem, le jour des Rameaux ou de Pasques fleuries. » (*Ducatiana*.)

**SAINT COLOMBAN. Halçine de saint Colomband.**

On dit ce proverbe à propos d'un homme doué de vigoureux poumons. Voici à quel miracle il fait allusion : Colomband prêchait un jour aux environs du lac de Zurich ; voyant les habitants de ce pays placer au milieu d'eux une grande cuve pleine de bière, pour l'offrir au dieu Mars, Colomband souffla dessus, et aussitôt la cuve se brisa.

(MERY, *Hist. des Prov.*, t. II, p. 221.)

**SAINT CRESPIN. Porter tout son saint Crespin.**

« Lorsque les garçons cordonniers vont de ville en ville pour « travailler, ce qu'ils appellent entre eux battre la semelle, ils « portent tous les instruments nécessaires de leur métier; ils « appellent cela *porter tout leur saint Crépin*; ils donnent le nom « de saint Crépin à leur petit bagage à cause de saint Crépin « martyr leur patron, qui avait été cordonnier, à ce que dit la « légende. De là est venu le proverbe que l'on applique à ceux « qui portent avec eux tout ce qu'ils possèdent soit de bien ou « de science. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 338.)

**SAINT FIACRE. Le mal saint Fiacre la puisse prendre ou la puisse faire trotter.**

On appelle les hémorroïdes le mal de saint Fiacre; on le souhaite par imprécation à ceux à qui l'on ne veut pas de bien. Fontenelle explique plaisamment l'opération de cette maladie en ces six vers burlesques de son Hippocrate dépaycé.

Grand bien fait ce mal de saint Fiacre,  
Qui veut dire autant que fi atre  
Quand on vüide le sang du cu  
À gens mornes comme un cocu,  
À la phrénésie enragée;  
Par le cul la teste est purgée.

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étymol. des Prov. franç.*, p. 317.)

**SAINT FRANÇOIS. Il a le mal saint François.**

Il n'a pas d'argent.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 320.)

**SAINT GABRIEL. Saint Gabriel, bonne nouvelle.**

(*Prov. de JEHAN MIELOT, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**SAINTE GENEVIEFVE ne sort point si saint Marcel ne la vient querir.**

« Outre les autres chasses, celle de saint Marcel est présentée « par les orfèvres aux porteurs de sainte Geneviefve, lesquels « revestus de grands rochets ou aubes de lin, et nuds pieds, l'ap- « tent depuis le portail de l'église jusques sur le maître-autel pour « vérifier l'ancien proverbe, que *sainte Geneviefve ne sort point si « saint Marcel ne la vient querir.* »

(*Ordre des cérémonies et prières, avec la descente de la chasse de sainte Geneviefve à Paris.* URB. COUSTELIER, 1706.)

**SAINT GEORGES. Il faut rendre les armes à saint Georges.**

Allusion au combat que ce saint eut à soutenir contre un dragon qui désolait la Lybie, et devant lequel il se présenta armé de pied en cap. Le monstre étonné se laissa enchaîner par le cou, et rendit pour ainsi dire les armes à saint Georges.

**SAINT GENOU.** Il a le mal saint Genou.

Il a la goutte.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 320.)

**SAINT GILLES.** Il a fait Gilles.

Il s'est enfui précipitamment. On assure que cette façon de parler vient de la conduite que tint Gilon, prince du Languedoc, qui s'enfuit plutôt que d'accepter la couronne. Il fut canonisé sous le nom de saint Gilles.

« Mais avant que passer outre, dit le bonhomme Scalliger, pourquoy est-ce que quand quelqu'un s'en est enfui on dit *il a fait Gilles? Protagoras. C'est pour ce que saint Gilles s'enfuit de son pays, et se cacha de peur d'être fait roi.* »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Chapitre général.*)

— Il a le mal saint Gilles,

Il a un cancer.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 321.)

**SAINT HUBERT.** Il est de la confrérie saint Hubert, il n'enrage pas pour mentir.

Saint Hubert, comme on le sait, est le patron des chasseurs, et les chasseurs sont accusés de ne pas dire la vérité.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAINT INNOCENT.** Musique de saint innocent

Fait pitié à qui l'entend.

(*Prov. en rimes*, etc.) XVII<sup>e</sup> siècle.

« La musique de saint Innocent, la plus grande pitié du monde. »

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué.*)

**SAINCT IVES** arme mieux ses gens que saint François.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAINT JEAN.** Il a employé toutes les herbes de la Saint-Jean.

On dit ce proverbe quand on a usé de tous les remèdes auprès d'un malade. Les herbes cueillies la veille de la Saint-Jean étaient considérées comme ayant plus de vertu que les autres.

« Par la vertu de l'herbe saint Jean penses-tu qu'il te sied bien de faire le fou? »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Synode.*)

Dans le même ouvrage, au chapitre intitulé *Démonstration*, on lit ces mots : « Il avoit negé, et c'étoit environ la saint Jean. — Tu debutes bien? la saint Jean! — Oui da, il y a la saint Jean qu'on fauche, la saint Jean qu'on tond, la saint Jean qu'on bat et la saint Jean qu'on chaulle. »



**SAINT JEAN.** Il a le mal saint Jean.

Il a le mal caduc.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 321.)

**SAINT JULIEN.** Avoir l'hôtel saint Julien.

Trouver un bon gîte. Ce proverbe est emprunté à l'histoire de saint Julien qui fit vœu, pour expier un crime, de donner l'hospitalité à tous les voyageurs. Les conteurs du moyen âge ont souvent employé cette expression. On connaît le charmant récit de La Fontaine : *L'Oraison de saint Julien*.

Dans le recueil manuscrit de proverbes français du xv<sup>e</sup> siècle, on lit :

Saint Julien bon herbert (*hebergeur*).

**SAINT LAMBERT.** C'est aujourd'hui la saint Lambert  
Qui quitte sa place la perd.

« Cela se dit en se mettant à la place d'un qui se lève de dessus sa chaire. »

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 494.)

**SAINT LUC.** Léger comme l'oiseau de saint Luc.

« Saint Luc est représenté ordinairement avec un bœuf qui est le plus pesant de tous les animaux. C'est ce qui fait qu'on appelle les gens stupides oiseaux de saint Luc. On dit oiseau de saint Luc, parce que le bœuf avec lequel on le représente a des ailes. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov franç.*, p. 322.)

**SAINT MAIN.** Demoiselle de saint Main.

Une galeuse.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 494.)

**SAINT MARTIN.** A chacun porceau son saint Martin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

On appelle aussi le diable l'*Estaffier de saint Martin*, parce qu'on le représente souvent à la suite de ce saint.

« Que scavons-nous si l'estaffier de saint Martin nous brasse encore quelque nouvel orage? »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 23.) XVI<sup>e</sup> siècle.

———— Ce que saint Martin ne manjue se manjue  
sis anes.

Ce que saint Martin ne mange, son âne le mange.

(*Prov. anciens*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

———— Saint Martin boit le bon vin  
Et laisse l'eau courre au molin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAINT MATHURIN.** Il faut l'envoyer à saint Mathurin.

« C'est-à-dire il est devenu fou. Ce proverbe est fondé sur  
« l'opinion vulgaire que ce saint peut guérir la folie, parce que  
« l'on fait dériver son nom du mot grec *mataios*, qui veut dire fou,  
« insensé. »

On appelait encore la folie une colique de saint Mathurin.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 110.)

« Il est fol, il doit une belle chandelle à saint Mathurin. »

(CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, p. 19.)

**SAINT MÉDARD.** Ris qui est de saint Médard

Le cœur n'y prend pas grant part.

(*Prov. en rimes*, etc.) XVII<sup>e</sup> siècle.

**SAINT MICHEL** ne mange ne vache ne vau.

— — — — Saint Michel en ait l'arme (*l'âme*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— — — — Monté sur le traquenard de saint Michel.

C'est-à-dire emporté par le diable, parce qu'on représente ce  
glorieux archange avec un diable sous les pieds.

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 163.)

**SAINTE MITOUCHE** ou Nitouche.

« Femme qui fait la sainte Nitouche, qui fait la discrète, la  
« retenue. »

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 495.)

**SAINT NICOLAS.** Faire le saint Nicolas de village.

— — — — Il est des clergeons de saint Nicolas.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAINT PIERRE.** Hardi comme un saint Pierre.

La conduite de cet apôtre de Jésus-Christ qui renia son maître  
trois fois, a donné lieu à ce proverbe.

———— Découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul.

Dérober à l'un pour donner à l'autre.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 154.)

———— Prendre saint Pierre pour saint Paul.

Se méprendre, prendre une personne pour une autre.

(OUDIN, p. 495.)

———— L'on ne doit tant donner à saint Pierre,  
Que saint Paul demeure derrière.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

———— Si saint Pierre est allé en paradis sans ab-  
baye, l'abbé ira à cheval.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAINTE PAUL.** Qui loue saint Pierre, ne blasme saint Pol.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

———— Se tu es au monde aussi sage que saint Pol  
Et tu n'a rien, tu es réputé pour un fol.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**SAINTE PRIX.** Il est de saint Prix, il est marié.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 494.)

**SAINTE ZACHARIE.** Il a le mal saint Zacharie.

Il est muet.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 321.)

**SALOMON.** Sigiles pentacles de Salomon,

N'ont pas la force d'un petit oignon.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Il ressemble le sage Salomon, il vient des champs  
pour faire k. k. à la maison.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*)

**SAMSON.** Ce sont des renards de Sanson.

« L'on sait assez l'histoire de Sanson qui fit attacher du feu à  
« la queue de beaucoup de renards pour mettre le feu aux blez  
« des Philistins, dans le temps qu'ils estoient pressez à faire la  
« moisson, mais peu de gens sçavent qu'on en a fait un proverbe  
« en Provence, au sujet des petits *Pères noirs* de ce pays là qui  
« sont fort desbauchez, principalement aux femmes chez qui ils  
« portoient le feu de la manière dont les renards de Sanson le  
« portoient aux blez des Philistins, ce qui fait qu'on dit d'eux,  
« *ce sont des renards de Sanson.* »

(*Note communiquée à M. de GAIGNIÈRES par l'abbé BERTET, en 1707.*)

—— S'escrimer des armes de Samson.

Pour dire bien manger, jouer des mâchoires, par allusion à la  
mâchoire d'âne avec laquelle Samson renversa six mille Phi-  
listins.

**SEING.** Heurtéiz de seinz.

Teintement, bruit de cloches.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Le mot *seing* (*signum*) signifioit une cloche élevée dans un  
« clocher..... On distinguoit six espèces de cloches qui avoient  
« chacune un nom particulier : SQUILLA, *in triclinio* ; CYMBALUM,  
« *in claustro* ; NOLA, *in choro* ; NOLULA, *in horologio* ; CAMPANA,  
« *in refectorio* ; SIGNUM, *in turri.* »

(CRAPELET, *Prov.*, etc., p. 12.)

**SORCIERS et sorcières, soyez maudits et excommuniez.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**SONNER.** Pour pauvre personne guères on ne sonne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SONNERIE.** Voilà bonne sonnerie pour un petit village.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 511.)

**SYNAGOGUE.** Enterrer la synagogue avec honneur.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 457.)

**TEMPLIERS.** Orgueil des templiers.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Boire ou jurer comme un templier.

Bien que l'on trouve dans plusieurs ouvrages aussi anciens que le *Dit de l'Apostole* quelques traits de satire contre les chevaliers du temple, il est à remarquer que Guyot de Provins, qui dans son poëme n'a pas ménagé les différents ordres religieux, dit, en parlant de ces derniers :

— Molt sont prodomme li templier  
Là se rendent li chevalier, etc.

(*Bible GUYOT*, vers 1,706.)

C'est principalement dans les ouvrages du XIV<sup>e</sup> siècle qu'on rencontre des reproches contre eux ; de cette époque date le proverbe *Boire comme un templier, jurer comme un templier*. On sait que cet ordre, dont les richesses et la puissance avaient excité l'envie, fut proscrit par Philippe-le-Bel, en 1312. On trouve dans les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle l'emploi du proverbe *Boire comme un templier* ; ainsi Rabelais, liv. I, chap. 5 : « Je ne boy en plus qu'une « esponge, je boy comme ung templier. »

**TRINITÉ.** En trinité gist perfection.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TU AUTEM** (Entendre le).

C'est être prompt à saisir une affaire, en comprendre la portée. On faisait la lecture pendant le repas des moines. Le supérieur, pour l'arrêter, donnait un petit coup sur la table en prononçant ces mots : *tu autem*, qui étaient suivis de *Domine, miserere nobis*, et chacun se levait.

« Ho, ho, dit le moine, je n'ai garde de faire ce mar-  
« ché, j'y perdrois trop. Sandé, celui-là savoit bien le *tu*  
« *autem*. Hé bien, qui pourra dire ce que cela prétend s'il  
« n'a été moine ou à peu près... Quand les moines dinent,  
« il y en a un qui est en chaire, qui leur fait lecture des  
« actions des satrapes, et ainsi légendant, il barbillone  
« les oreilles de ses confrères, qui cassent la bribe, sans  
« songer à ce que dit ce pauvre lamponier, qui est là haut  
« perché sur les intentions dénouées, bien loin de ce qu'il  
« dit, d'autant qu'il a l'oreille attentive vers le prieur, qui

« est sous le dais, ou en la belle place, à mouler des intelligences de tripes : durant quoi il se souvient par fois de ce pauvre diable qui s'égueule à faute de s'écouter, et dit, en touchant du doigt sur table, *tu autem*, qui est à dire qu'il finisse, parce qu'à chaque bout de leçon on dit cette fin. Si de fortune ce lecteur est si sot d'avoir plus d'attention à sa lecture qu'au diner, *absit*, et qu'il veuille achever jusques au sens parfait, et qu'ainsi il perde le temps, les autres disent en concluant chapitrament contre lui, qu'il n'entend pas le *tu autem*. Ainsi est-il du reste, cachez-le. » (*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Article*.)

« Je y estoys, dist Gargantua, et bientout en sçavez le *tu autem*. »

(RABELAIS, liv. I, ch. 13.)

**VA** te promener tu auras des chausses.

« Ce proverbe vient de ce que, lorsque les feüllans se vont promener hors la ville, ou lorsqu'ils vont en campagne, ils mestent des bas et des souliers, au lieu que dans leurs maisons et par la ville ils ont les pieds nus et des sandales de bois.

(*Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. franç.*, t. II.)

**VÉNUS.** Vénus se morfond sans la compagnie de Cérés et de Bachus.

« L'antique proverbe nous le désigne, auquel est dit que Vénus se morfond sans la compagnie de Cérés et de Bachus. »

(RABELAIS, livre III, chap. 31.)

— Les jeunes aumôniers sont estimés de Vénus.

— Parler de Vénus ou de Cupidon met la femme en sue et saison.

— Quand avarice entre au cerveau Vénus s'en va.

**VÈPRES.** Il a esté à vespres, il a soufflé en l'encensoir.

(*Adages françois.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Quand tout est dit vespres sont dites.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Fen.*)

Proverbe emprunté à l'office de l'église qui se termine ordinairement par les vèpres.

**ZÉPHIR.** La nymphe au pied, le Zéphire la feuille.



## SÉRIE N<sup>o</sup> II.

---

ÉLÉMENTS. — TERRE. — MÉTAUX. — PIERRES. — PLANTES. — FRUITS.  
— CULTURE DES BIENS DE LA TERRE.

**AIGNELER.** A l'aigneler (*tonte des brebis*) verra-on lesquelles sont prains.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

ou :

— A l'aigneler voit l'en qui luyt.

« *Quia opera vel fructus artificem manifestant* », dit le commentaire latin. (Parce que les œuvres ou les fruits font connaître l'ouvrier.)

(*Prov. Gall.; Recueil de THOU.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**AIL.** Tousjours sent le mortier les aux.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**AIRE.** Battre et applanir l'aire.

(*BOVILLI Prov., liv. II.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ALUINE.** Plus amer qu'aluïne (*absinthe*).

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**AMANDE.** Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande.

(*Matinées sénonaises, p. 265.*)

**ARBRE.** Arbre trop souvent transplanté

Rarement fait fruit à planté (*en abondance*).

— Au premier coup ne chet pas l'arbre.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaires*, XIII<sup>e</sup> siècle :

« Au premerain cop ne chiet pas li chasnes (*chêne*). »

— Après les feuilles l'arbre chet.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De doux arbre douces pommes.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**ARBRE.** De faux arbre mauvais syon.

(G. ALEXIS, *Martyrol. des Fausses langues.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— De l'arbre d'un pressoir  
Le manche d'un cernoir.

« Ce proverbe est particulier aux Champenois qui, en leur langage, appellent *arbre* la plus grosse pièce de bois d'un pressoir, « et *cernoir* un petit instrument dont on fait les cerneaux. Ce « mesme proverbe s'applique à ceux qui, faisant quelque ouvrage, « le touchent et retouchent tant qu'ils le réduisent quasi à rien, « comme feroit un charpentier, lequel repasseroit si souvent la « coignée sur cette grosse pièce de pressoir appelée arbre, qu'en « fin il la réduiroit si petite qu'elle ne seroit plus propre qu'à faire « un manche de cernoir. »

(*Prov. franç.*, expliqués par NICOD.)

— Qui aime l'arbre ayme la branche.

— Tel arbre, tel fruit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

— Vieil arbre d'un coup ne s'arrache.

(*Mimes de BAÏF.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

**AUBÉPINE.** L'aubespine demeure sur les hauls chemins.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**AVOINE.** Avoine toullée (1) croît comme enragée.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**ABRICOTIER.** Quand l'abricotier est en fleur

Le jour et nuit sont d'une teneur (*étendue*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**BATON.** . . . . dou fust

C'on kint sovent est-on batu.

Du bâton qu'on tient souvent on est battu.

(*Roman du Renart*, v. 158.) xiii<sup>e</sup> siècle.

**BELORCE.** Au mal autru la belorce (2).

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**BLÉ.** A la granche vet li blez

A la grange va le blé.

(*Prov. anciens, Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Battre comme blé vert.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, de l'arrondissement de Bayeux.)

(1) *Toullé*, tonlieu, impôt, redevance, avoine de redevance.

(2) *Belorce*, sorte de fruit sauvage, prunes sauvages.

**BLÉ.** Bien aré ou mal aré, en la gresse vient le blé.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Bon champ semé bon bled raporte.

(*Mimes de BAIF, fol. 50 v<sup>o</sup>.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Crier famine sur un tas de bled.

Se plaindre quand on est riche.

(*LE ROUX, Dictionn. comique, t. II, p. 118.*)

— En petit champ croist bon bled.

— Entre la haye et le bled.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Le blé sue dans le gerbier.

(*Cult. des Grains, t. II, p. 287.*)

— L'en ne doit pas mettre la faux en autruy blé.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Manger son bled en herbe.

« Prenant argent d'avance, achaptant cher, vendant à bon marché, et mangeant son bled en herbe. »

(*RABELAIS, liv. III, chap. 2.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Neige au bled est tel bénéfice,  
Comme au vieillard la bonne pelice.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— On aide bien au bon Dieu à faire de bon blé.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 113.*)

— Par nuyt semble tout blé farine.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Pauvre laboureur, tu ne vois  
Jamais ton bled beau l'an deux fois,  
Car si tu le vois en herbe  
Tu ne l'y verras en gerbe.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour l'année 1618.*)

— Pour bon blé recueillir yvroie et paille.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Pris comme dans un blé.

(*BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.*) xviii<sup>e</sup> siècle.

**BOIS.** Bois inutile porte fruit précieux.

(*GABR. MEURIER, Trésor des sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il est du bois dont on les fait.

**BOIS.** Il est du bois dont on fait les flûtes.

- Il est plus malheureux que le bois des forges.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il ne faut pas aller au bois qui craint les feuilles.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 422.)
- Le bois a oreilles, et le champ des yeux.
- Nul bois sans escorce.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Ce sont bois verts.  
Se dit en parlant des gens inutiles ou inexpérimentés.  
(POVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Fais de tel bois que tu as flèche.  
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.
- « Et dont plusieurs ne sauront de quel bois faire  
« flesche. »  
(RABELAIS, *Prognostication pantagruéline*, chap. 3.)
- Montrer de quel bois on se chauffe.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 181.)
- Pour néant va au bois qui bois ne cognoist.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**BUISSON** a oreilles.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

- En petit buisson trouve-on un bien grand lièvre,  
Et en petite eau souvent un grand bièvre.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Nul si petit buisson qui ne porte ombre.  
(*Recueil de GRUTHER.*)

**CHAMP.** L'en ne doit pas semer toute la semence en un champ.

(*Anc. prov. franç.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

- Mieux vaut un bon temps qu'un bon champ.  
(*Cult. des Grains*, t. II, p. 424.)
- Quand le champ n'est fertile  
Pour les saints est stérile.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHARDON.** O le beau chardon saclé! (*cerclé.*)

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHARRUE.** A l'ombre d'une charrue j'ay trouvé un nid de bœufs.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

**CHEMIN.** Aller et venir font le chemin pelé.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Aller et retourner fait le chemin frayer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est le chemin du Paradis.

Se dit à propos d'un chemin étroit.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 90.)

— Il m'a mené par toutes sortes de chemins.

— Il ne faut pas aller par quatre chemins.

— Mener par un chemin où il n'y a pas de pierres.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 91.)

**CHÊNE.** D'un petit gland sourd (*provient*) un grand chêne.

(*Mimes de BAIF*, fol. 9 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHOU pour chou.**

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

(Voyez aussi ce proverbe, section n° VIII.)

— Aussi sain qu'un choux cabus après la gelée.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la graisse.

Ou bien :

Il faut encore du beurre avec.

(LE ROUX, *Dictionn. comique, etc.*, t. I, p. 246.)

— Quand le choux passe la soy

Le vigneron meurt de soif.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**CHRÈME.** Cher comme chrême.

Précieux comme le saint chrême. Voici comment Leduchat explique ce proverbe : « C'est encore l'opinion du petit peuple « dans le Périgord, qu'anciennement la substance du *chrême* se « prenoit dans l'oreille d'un dragon, qu'un chevalier de la maison « de Bourdeille alloit chercher au-delà de Jérusalem, où il ap- « portoit ensuite cette substance, laquelle, sanctifiée par les pré- « lats du lieu, étoit distribuée dans les églises de la chrétienté. » De là vient le proverbe qu'on trouve plusieurs fois cité : ainsi dans



les *XV Joies de Mariage*, Joie ve, p. 64 de l'éd. de 1726, on lit :  
*Mais le bon homme qui est à la bonne foi et du bon cresse. De même dans la farce de Pathelin : Cestuy drap est cher comme cresse.*

(*Ducatianna*, p. 483.)

**COURDES.** Contre mur florissent courdes (*citrouille*).

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**EAU.** Aigue coïe ne la croye.

Ne te fie pas à l'eau qui dort.

— Il n'est si périllouse yaue que la coye.

(*Prov. anciens, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Esve (*eau*) qui court ne porte point d'ordures.

(*Prov. Gall., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Eau quoye jour et nuit  
 Noye, submerge et nuit.

— Eau trouble gain du pescheur.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Batre l'eau.

C'est, vulgairement, perdre sa peine.

(*BOVILLI Prov., liv. I.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Cela ne manque pas plus que l'eau en la rivière.

(*LOUDIN, Curiosités françaises*, p. 175.)

— Dans un mortier de l'eau ne pile.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 43 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dedans la mer de l'eau n'apporte.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 65.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En eau quoye tu ne doibs  
 Mettre pied, main ne doigts.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Eschaudez chaude yaue crient.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— « Eschaudez eve crient. »

(*Roman du Renart*, v. 15,594.) XIII<sup>e</sup> siècle.

Celui qui est échaudé craint l'eau chaude.

— Escrimer contre les ondes avec une épée de bois.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 471.)

— Faire venir l'eau au moulin.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 191.)

**EAU. Goutte à goutte on emplit la cuve.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'a pas soif qui de eau ne boit.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il ne fera que de l'eau toute claire.

— Il ne vaut pas l'eau qu'il boit.

— Il n'est que nager en grande eau.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 176.)

— Il n'est que pêcher en eau trouble.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il passera bien de l'eau sous le pont.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 176.)

— L'eau, à traits de bœuf boys  
Et le vin comme roy.

— L'eau court tousjours en la mer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'eau dormant vaut pis que l'eau courant.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— L'eau en fontaine est douce et clere, et puis devient  
trouble et sallée.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'eau fait pleurer, le vin chanter.

— L'eau fait pourrir la barque.

— L'eau fait pourrir soulier et housseau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'eau une fois échauffée enprend plus toute gelée.

— Les eaues en lieu estroict vont plus roidement.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— On ne se joue pas deux fois à l'eau.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Petite eau sur grant eau nage  
Quant grant géant succumbe au saige.

— Porter l'eau en la mer.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Si tu allois au mârne tu n'y trouverois point d'eau.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**EAU.** Tant va la cruche à la fontainette

Qu'elle y laisse le manche ou l'oreillette.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tant va le pot au puits que il quasse.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Tant va pot à l'ève que brise. »

(*Roman du Renart*, v. 13,650.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ÉCORCE.** Biaux noiaux gist sos foible escorce.

Beau noyau git sous faible écorce.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ÉLÉMENT.** C'est mon élément.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 177.)

**ÉPINE.** Il n'y a point de roses sans épines.

— Être gracieux comme un fagot d'épines.

C'est-à-dire, être rude, rébarbatif, d'une humeur bourrue.

— Faire haye d'épines à mains nues.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il s'est tiré une grande épine du pied.

Se dit lorsque quelqu'un a surmonté une difficulté, ou qu'il s'est défait d'un ennemi.

— Il est sur des épines.

C'est-à-dire impatient de faire ou d'obtenir quelque chose.

**FANGE sèche** envy s'attache.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FARINE.** Farine de diable se tourne en bran.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 214.)

— Ce sont deux hommes de même farine.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 215.)

— Mesler du plaistre avec de la farine.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FÉCONDITÉ.** Grande fécondité ne parvient à maturité.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**FER.** Battre le fer il faut

Tandis qu'il est bien chaud.

Ou :

— Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Et dans les anciens proverbes Ms., xiii<sup>e</sup> siècle :

En dementres que li fers est chaus le doit l'en battre.

« L'autre, qui entendoit son latin, plus joyeux que  
« jamais il n'avoit esté, s'advisa de battre le fer tandis qu'il  
« estoit chaut. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 13, t. I, p. 115.) xv<sup>e</sup> siècle.

« Messieurs, ce pendant que le fer est chauld il le fault  
« battre. »

(RABELAIS, liv. II, chap. 31.) xvi<sup>e</sup> siècle.

**FER.** Ce n'est pas moi qui mettrai les fers au feu.

— Cela ne tient ni à fer ni à clouts.

— Je n'en voudrois pas tenir un fer chaud.

Je n'en voudrais pas répondre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 218.)

— Tant chauffe-t-on le fer qu'il rougit.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**FEU.** Feu, argent, sagesse et santé,  
Sont en prix, hyver et esté.

— Feu bien couvert, comme dit ma bru,  
Par sa cendre est entretenu.

— Feu, febves, argent et bois,  
Sont bons en tous mois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Feu ne fut oncques sans fumée.

— Feu ne sera ja bien couvert là où il y a autruy ser-  
gent.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

Le feu ne sera jamais bien couvert là où il y aura le serviteur  
d'autrui.

— Feux sans creux, gasteau sans mische,  
Et bourse sans argent  
Ne vallent pas gramment.

— Au feu uriner est sain,  
Et y cracher est vain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Cela se passe comme un feu de paille.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 221.)

— De petite scintille (*étincelle*) s'enflambe une ville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

## FEU. De torte bûche fait l'en droit feu.

(Anc. prov., Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ou encore :

— Bûche tortue fait bon feu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Devers le feu la double robe.

(Mimes de BAIF, fol. 12.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'a jamais bougé du coin de son feu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 221.)

— Il ne faut pas mestre les estoupes auprès du feu.

— Il n'est feu que de gros bois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est jamais feu sans fumée.

(Adages françois.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— J'en mettrois la main au feu.

« La protestation que font ceux qui sont innocens, en disant :  
 « j'en mettrois la main dans le feu, a passée en proverbe. Cette  
 « façon de parler vient d'une coutume ancienne qui se pratiquoit  
 « lorsque l'on doutoit de l'innocence de quelque personne ; on  
 « l'essayoit par trois manières, par le duel, par l'eau ou l'huile  
 « bouillante, ou par le feu ardent, lequel, ceux qui estoient ac-  
 « cusez, empoignoient, ou sur lequel ils marchaient, dans la con-  
 « fiance que Dieu les préserveroit du mal, pour monstrier qu'ils  
 « n'estoient point coupables. Entre plusieurs exemples de cette  
 « dernière épreuve, il y en a une très-remarquable dans l'histoire.  
 « Cunégonde, femme d'Henry de Bavière, empereur, princesse  
 « vertueuse, fut accusée d'adultère. L'empereur, qui le crut, s'en  
 « plaignit à elle. Ceste princesse, pour se justifier, offrist, suivant  
 « la coutume du temps, de marcher pieds nus sur des socs de cha-  
 « rue ardens. L'empereur ordonna que l'on en fist venir douze ;  
 « Cunégonde marcha sur onze et s'arresta sur le douzième, en pro-  
 » testant que jamais homme n'avoit attenté à sa virginité. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franc.*, p. 169.)

— La flamme est du feu l'âme.

(Recueil de GAUTHER.)

— Le feu ayde le queu (*cuisinier*).(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le feu est bon en tout temps.

— Le feu est demy vie de l'homme.

(Prov. communs.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Le feu est vierge, rien n'engendre ne nourist.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



- FEU.** Le feu jamais, ny moins l'amour  
Ne dient : va t'en à ton labour.
- Le feux, l'amour, aussi la toux,  
Se connoissent par dessus tous.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Nul feu froit; le soleil n'est obscur.  
(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Le feu plus couvert est le plus ardent.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Mal se chauffe qui tout se art (*se brûle*).  
(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Où n'y a feu n'y a fumée.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petite estincelle luit en ténèbres.  
(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petite estincelle engendre grant feu.  
(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Plus chaud que braise.
- Plus chaut que feu.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Un feu de marionnette,  
Trois tisons et une buschette.  
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 221.)
- Un petit feu.
- Verde bûche fait chaut feu.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- FÉTU.** Cela ne vaut pas un fétu.  
— Je n'en donnerai pas un fétu.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 510.)
- FÈVE.** Fèves fleuries  
Temps de folies.  
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 117.)
- Fèves manger fait gros songer.  
(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Dites *febve*, c'est pour vous.  
« Cela se dist quand on a donné un grand coup à quelqu'un, par  
« similitude du soir des Rois que l'on dist FEVE en partageant le  
« gasteau.  
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 216.)

**FÈVE.** Il croit avoir trouvé la fève.

Se dit par allusion au gâteau des Rois, quand on croit avoir trouvé quelque chose de difficile, ou bien quelque plaisir inespéré. Ainsi, dans les Contes d'Eutrapel, quand un gentilhomme vêtu à l'antique mode se présente à la cour d'un comte, les pages s'assemblent pour le plaisanter :

« Ils pensèrent bien avoir trouvé leur homme, la fève  
« au gasteau. »

(Contes d'EUTRAPEL, fol. 40 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

De même ce vieil adage :

Pourquoi ris-tu, as-tu trouvé la fève?

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand les febves sont en fleur,  
Les fols sont en vigueur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Les febves sont en vigueur, les femmes sont folles.

Se dit à une personne qui fait une extravagance.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 216.)

— Roy de la fève.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FIGUE.** Faire la figue.

Mépriser, se moquer.

« L'ung d'eulx voyant le pourtraict papal, comme estoit  
« de louable coustume publicquement le monstrier ès jours  
« de feste à doubles bastons, lui fait la figue : qui est en  
« icelluy pays signe de contemnement et dérision mani-  
« feste. »

(RABELAIS, liv. IV, chap. 44.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FOIN.** Ce n'est que du foin, les bestes s'y amusent.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 228.)

— Chercher une aiguille dans une botte de foin.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 528.)

**FONTAINE.** A petite fontaine boit-on à son aise.

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**FORET.** Dire ne doibs ton secret,

Derrière paroy ne forest.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FOURCHE.** Après rastel n'a mestier fourche.

Après le rateau la fourche est inutile.

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**FRAIZE.** D'une frèze deux morseaulx.

(BOVILLI *Prov.*, liv. I.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FRÈNE.** Dessous le frêne venin ne règne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FROMENT.** Avec le vent on nétoye le froment,  
Et vice avec suplice et chastiment.

— — Quand le froment est aux champs,  
Il est à Dieu et à ses saints;  
Et quand il est au grenier  
L'on n'en a point qui n'a denier.

**FRUIT.** Bon fruit vient de bonne semence.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

— De bon fruit meschant vent et bruit.

— Il n'y a si dur fruit et acerbe  
Qui ne se meurisse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le fruit ensuit la belle fleur,  
Et la bonne vie grand honneur.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**FUMÉE.** La fumée nuit aux yeulx.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FUMIER.** Dans l'argile sable vaut fumier.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 171.)

— Et plus met-on de paille en l'estable et plus y a de  
fumier.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— — Labour d'esté vaut fumier.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 276.)

— L'œil du fermier vaut fumier.

(MOSANS DE BRIEUX, *Origine de quelques coutumes*, etc.)

**GLANER.** Celuy ne choisit pas qui glane.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Ne fait pas ce qu'il veut qui glane.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**GRAIN.** Chacun grain a sa paille.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— C'est un grain de millet à la bouche d'un âne.

C'est peu de chose.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 254.)

GRAIN. De foin grain au besoing.

— De mauvais grains jamais bon pain.

— De meschant grain trésor vain.

— De tout grain en nécessité pain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ni grain au grenier

Ni vin au celier.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Nul grain sans sa paille.

— Qui sème bon grain recueille bon pain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Séparer l'ivraie d'avec le bon grain.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 64.)

GRANGE. La grange voisine des bateurs.

« Au gentil pays de Brehan, près d'ung monastère de  
« blans moynes, est situé ung aultre monastère de non-  
« nains, qui très-dévotés et charitables sont, etc. Ces deux  
« maisons, comme on dit de coutume, estoient voisines,  
« la grange et les bateurs. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 15, t. I, p. 130.) XV<sup>e</sup> siècle.

— La grange est pleine avant la moisson.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 255.)

HERBE. A chemin battu il ne croît point d'herbe.

« Bien vous en croi, quar à sentier

« Qui est batus ne croit point d'erbe.

« Cil qui oïrent cest proverbe

« Commencèrent si grant risée.... »

(*Fabliaux*, t. II, p. 103.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Couper l'herbe sous le pied.

(BRUSCAMBILLE, *Advertissement sur le Voyage d'Espagne*, 1615.)

— En un four chaud ne croist point d'herbes.

(*Prov.*, Ms. de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Herbe congneue soit bien venue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'herbe qu'on cognoit on la doit bien lier à son doigt.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Hé! Monsieur (disoit ce Jaquet), il n'est que lier son

« doit à l'herbe qu'on congnoist, ne changez jamais les  
« anciens serviteurs. »

(Contes d'EUTRAPEL, fol. 79 v°.)

**HERBE.** Il a bien fait il aura de l'herbe.

« Ce proverbe, usité parmi nous, a quelque chose d'approchant  
« du latin *dare* ou *porrigere herbam alicui*. C'est-à-dire, luy céder,  
« luy rendre l'honneur et la récompense due à sa vertu et le dé-  
« clarer vainqueur. .. Ou, sans aller si loin, dit encore Mosans de  
« Brieux, ce proverbe peut estre venu des écuyers et cavaliers qui  
« donnent une poignée d'herbe aux chevaux qui ont obéi. » *Ori-  
gine de quelques coutumes, etc.*, p. 39.

Théophile a employé ingénieusement ce proverbe dans une pa-  
rodie de la chanson de Malherbe, commençant par ce vers : Cette  
Anne si belle, etc.

Ce poète Malherbe  
Qu'on tient si parfait,  
Il aura de l'herbe,  
Car il a bien fait.

— Male herbe croît plustost que bonne.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Mauvaise herbe croist soudain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mauvaise herbe croît toujours.

— Qui ne point en herbe ne point en espie.

(*Prov. Gall.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**HERSE.** En une herse bien dentée n'y faut (*n'y manque*) nul  
dens.

**JONC.** Droit comme un jonc.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**LABOUREUR.** Aucune fois le laboureur

Par trop fumer n'a le meilleur.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— A foible champ fort laboureur.

(*Mimes* de BAÏF.) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Au laboureur nonchalant,  
Les rats rongent son bled, et ahan!

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Au paresseux laboureur  
Les rats mangent le meilleur.

(*Almanach* de MATHIEU LAENSBERG.)

—— Dans la main du laboureur est la clef du gre-  
nier du propriétaire.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 460.)



**LABOUREUR.** Les portespées de la France des laboureurs en font leurs penses.

— — Le laboureur n'a rien à soy, et si avons nous prou de loix.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**LIERRE.** Ce cuide li lierres

Que tuit soyent ses frères.

Le lierre croit trouver partout des frères.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**LIS.** Les lis ne filent pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 93.)

**MARBRE.** Plus froid que marbre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MER.** En l'eau de la mer voloir son visaige représenter.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Goutte à goutte la mer s'égoutte.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il boiroit la mer et les poissons.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 340.)

— La mer-homme n'attent.

(*Prov. Gallie., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Les rivières retournent à la mer.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 340.)

**MIEL.** Au desgouté le miel amer est.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li miez (est) fait pour c'on le leiche.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Le miel est fait pour qu'on le lèche.

— Plus d'aloë que de miel.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Trop achatte le miel qui sur espine le lesche.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**MOISSON** d'autruy plus belle que la sienne.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— — En moissons dames chambrières sont.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— — Grande moisson l'obéissant recueille.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— — Le semer et la moisson

Ont leur temps et leur saison.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MOISSON.** Nous ne voulons pas aller en moisson.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MONT.** Chacun mont à son vallon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MONTAGNE.** De soir fontaines, de matin montaignes.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Deux hommes se rencontrent bien,  
Mais jamais deux montagnes point.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Nulle montaigne sans vallée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MUR.** Entre deux vers la tierce meure.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Entre deux fruits verts le troisième est mur.

**MURES.** Au fons sont les meures.

(*Prov. anciens, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**MURE.** Aller au mur sans crochet.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 301.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Il ne faut pas aller au meures sans havet.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**NOIX.** Après poisson viennent les noix.

(*Prov. de JEH. MIELOT, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Nulle noix sans coque.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**OIGNON.** Bailler de l'oignon.

Attraper.

« Par Nostre Dame, on m'a bien baillé de l'oignon, et  
« si ne m'en doutois guères. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 268.)

**OLIVE.** Une seulle olive est or, la seconde argent, la tierce  
tue gent.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**OR.** Or dure

Sans ordure.

(*Prov. de LOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Or est qui or vault.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Or qui a or vaut.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

OR. A la touche on esprouve l'or.

— En la balance, l'or et le fer sont un.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Faisant son office la balance  
D'or ny de plomb n'a cognoissance.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Il est de bas or il craint la touche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 380.)

— N'est pas tot or ice qui luist,  
Et tiex ne puet aidier qui nuist.

(*Roman du Renart*, v. 27,949.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est pas tout or ce qui reluist  
Ne farine ce qui blanchist.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tout ce qui reluyt n'est pas or.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Nul or sans escume.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ORTIE poignante foul celui qui la plante.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— On cognoist tost l'ortie qui ortier doit.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

PAILLE. A longue voye paille pèse.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il y a plus de paille que de grains.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 387.)

PÊCHE. Gros bec, tu as mangé la pesche.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

PIERRE en puy n'est pas pourrie.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Pierre souvent remuée  
De la mousse n'est vellée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

On dit encore :

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

— Affété comme une pierre de passage.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Usé comme une pierre de passage.

**PIERRE.** Faire d'une pierre deux coups.

— Il gèle à pierre fendre.

— Il jette des pierres dans mon jardin.

Il m'attaque en parole à double entente.

(OUDIN, *Curiosité françoises*, p. 422.)

— La continuelle goutière rompt la pierre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mettre toutes pierres en œuvre.

Se servir de tout.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 423.)

**PLANTE.** De noble plante noble fruit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PLANTÉ.** Planté là pour reverdir.

« Et les laisserois là plantez à reverdir. »

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 84 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PLANTER.** En vain plante et sème,

Qui ne clost et ne ferme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est bien planté, il reviendra.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 429.)

— Il est temps de planter et temps d'arracher.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Vienne qui plante.

Advienne ce qu'il pourra.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 430.)

**POIRE.** Poyres et femmes sans rumeur

Sont en prix et grand rumeur.

— Après la poire prestre ou boire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Entre la poire et le fromage.

A la fin du repas.

— Faire manger des poires d'angoisse.

Donner de la peine à quelqu'un.

— Garder une poire pour la soif.

Conserver quelque chose pour le besoin.

— Il ne nous promet pas poires molles.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 435.)

**POIS.** Vous ai-je vendu des pois qui n'ont pas voulu cuire?

— Pois resonnants en la vecie.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**POMMES.** Pommes, poires et noix

Font gaster la voix.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**POMMIER.** Toz jors siet la pome el pomier.

(*Roman du Renart*, v. 21,975.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**PRÉ.** C'est la fau qui paye lez prez.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 23.) XVI<sup>e</sup> siècle.

Ou encore :

— La faulx paie les prez.

(*Prov. anciens*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Toute fois fut le pré tondu.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**PRUNE.** Ce n'est pas pour des prunes.

Pour dire : C'est pour quelque chose.

Molière fait dire à Sganarelle :

Si je suis afilligé ce n'est pas pour des prunes.

**RACINE.** Seiche racine, de l'arbre la ruyne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Telle racine, telle feuille.

**RIVIÈRE.** Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Autant vaudroit battre l'eau de la rivière.

— Les petites rivières ne sont jamais grandes.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Porter de l'eau à la rivière.

**ROSE** ne naît pas sans piquérons.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Comme la rose enfin devient un gratte-cu,  
Et tout avec le temps, par le temps est vaincu.

(*Gazette franç.* de MART. ALLARD, fol. 297.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Découvrir le pot aux roses.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 330.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Nulle rose sans espines.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.* XVI<sup>e</sup> siècle.



**ROSE.** Sentir un peu plus fort, mais non pas mieux que roses.

Sentir mauvais.

Ainsi ce personnage en magnifique arroy,  
Marchant *pedentium* s'en vint jusques à moy  
Qui sentis à son nez, à ses lèvres déclozes,  
Qu'il flairait bien plus fort, mais non pas mieux que roses.

(*Satires de RÉGNIER.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**ROSEAU.** Baston de roseau.

Chose fragile et sans prix.

(*BOVILLI Prov., lib. I.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SABLON.** Le sablon va toujours au fonds.

**SAC.** Le sac ne fut oncques si plein,  
Qu'il n'y entrat bien un grain.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAFRAN.** Avoir mangé du safran.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Se dit communément des personnes qui rient trop souvent et à propos de rien, parce que le vulgaire assure que le safran a la propriété de dilater le corps et d'échauffer le cœur, et d'obliger à ouvrir souvent la bouche.

**SAVEUR.** En trop grant planté (*abondance*) n'a point de saveur.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**SEC.** Employer le vert et le sec.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 440.*)

**SEMENCE.** Bonne semence fait bon grain  
Et bons arbres porte bon fruit.

(*Bible GUYOT, vers 140.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— — Telle semence telle recueille.

**SEMER.** Il est temps de semer, temps de moissonner.

— — Il faut semer qui veut moissonner.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— — Il faut un homme alerte pour semer les avoines,  
et un homme lent pour semer l'orge.

(*Cult. des Grains, t. II, p. 430.*)

— — Qui ne sème ne cult (*ne recueille*).

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**SEMER.** Qui petit sème petit ceult (*recueille*),  
Et qui auques recoeillir veult  
En tel lieu sa semence espanse  
Que fruit à cent doubles li rende.

(CHRÉSTIEN DE TROYES, *Roman du Graal.*) XII<sup>e</sup> siècle.

— Qui sème en pleurs recueille en heur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui sème dru récolte menu,  
Qui sème menu récolte dru.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 430.)

— Qui sème espine n'aille deschaux (*déchaussé*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TERRE.** Terre bien cultivée moisson espérée.

— Bonne terre a mestier (*besoin*) de bon cultivateur,  
Aussi bonne maison de bon ministrateur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bonne terre, mauvais chemin.

— De grasse terre, meschant chemin.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— De bonne vie bonne fin,

De bonne terre bon pépin.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Je ne te veuil plus faire plait,  
Aubriot, à Dieu te commant,  
De tes folies me desplait,  
Or en iras ne scay coment.  
L'en fera bien un grant romant  
De tes fais, mais cy je m'alin.  
*De bonne vie bonne fin.*

(*Complainte contre Hugues Aubriot*, coupl. 22.) XIV<sup>e</sup> siècle.

— De la terre on fait le fossé.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— De longues terres longues nouvelles.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il a peur que la terre luy faille.

Il craint de manquer.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 530.)

— La neige qui tombe engraisse la terre.

— Le soleil cuit la terre pendant les grandes chaleurs.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 233 et 223.)

**TERRE.** Les terres engraisées avec la chaux ne peuvent enrichir que les vieillards.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 306.)

— Miex vaut terre gastée que terre perdue.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Noir terrien porte gain et bien,  
Et le blanc ne porte rien.

— Nulle terre sans guerre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Plustot en terre, plustot hors de terre.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 430.)

— Pour laver ses mains on ne vend pas sa terre.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui a terre ne vit sans guerre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Car, comme dit le proverbe, qui a terre si a guerre. »

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 6 v<sup>o</sup>.)

— Tant vaut li home tant vaut sa terre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle. (*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**VALLÉE.** Entre deux montaignes a valée.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**VENDANGES.** A caresme-prenant et en vendange  
Trois propos sont de licence.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Adieu paniers, vendanges sont faites.

(*Dictionn. critique de LE ROUX.*)

— De bois noué court grandes vendanges.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 59.) XVI<sup>e</sup> s. ècle.

— Il ne pleut que sur la vendange.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VIGNE.** Belle vigne sans raisin ne vault rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Beuvons, les vignes sont belles.

— Pourquoi ne boirions-nous pas, avons-nous fait  
geler les vignes?

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 573.)

VIGNE. Vigne double si elle est close.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans le *Calendrier des bons Laboueurs*, pour 1618, on lit :

TROSPÉE DE LA VIGNE.

Le Vigneron me taille,  
Le Vigneron me lie,  
Le Vigneron me baille,  
Et Mars toute ma vie.

Autrement :

En Mars me lie,  
Mars me taille,  
Je rends prou quand on m'y travaille.

## SÉRIE N<sup>o</sup> III.

---

TEMPS. — ASTRES. — COURS DE L'ANNÉE. — ANNÉE. — SAISONS. —  
JOURS. — HEURES.

AN. An de nouveau,  
Tout nous est beau.

(*Suite aux Mots dorés de Caton*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ANNÉE. Année de gelée,  
Année de bled.

(*Almanach de MATH. LAENSBURG.*)

— Année glanduleuse année chancreuse.

— Année neigeuse année fructueuse.

— Année nubileuse année plantureuse.

— Année seiche n'apovrit son maistre.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Année venteuse année pommeuse.

— Année hannetonneuse année pommeuse.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. III.*)

— De hanneton la bonne année.

(*Mimes de BAÏF, fol. 24 1<sup>o</sup>.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'an passé est tousjours le meilleur.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'an soixante et douze

Est grant temps qu'on se house.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La bonne année en peu de temps s'en va, la petite  
se garde.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.



ANNÉE. Janvier le fier, froid et frilleux,  
 Febvrier le court et fiebvreux,  
 Mars poudreux, avril pluvieux,  
 May joly, gay et venteux,  
 Dénotent l'an fertile et plantureux.

— Quant en hyver est esté,  
 Et en esté hyvernée,  
 Jamais n'est bonne année.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Seiche année n'est affamée.

(*Recueil de GRUTHER.*)

AOÛT. Ce sont faucilles après août.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— En aoust les gélines (*poules*) sont sourdes.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En moissonnant se passe l'aoust.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En aoust fait-il bon glaner.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

-- Quand il pleut en aoust  
 Il pleut miel et bon moust.

— Qui dort en aoust dort à son coust.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En août quiconque dormira  
 Sur midi s'en repentira.

(*Almanach de MATH. LAENSBURG.*)

ARC-EN-CIEL. L'arc-en-ciel du soir

Fait beau temps paroir.

(*Recueil de GRUTHER.*)

AVRIL. Avril et mai de l'année  
 Font tous seuls la destinée.

— Avril pleut aux hommes,  
 Mai pleut aux bestes.

— Bourgeon qui pousse en avril  
 Met peu de vins au baril.

(*Dictionn. critique de LE ROUX.*)

— Avril le doux,  
 Quand il se fâche le pire de tous.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 112.*)

AVRIL. Nul avri || Sans épi.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 112.)

— Avril pluvieux, mai gai et venteux,  
Annoncent an fécond et même gracieux.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

— En avril nuée, en mai rosée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pluye d'avril vaut le char de David.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'ouaille (*brebis*) et l'abeille,  
En avril ont leur deuil.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle

— Quand mars fait avril, avril fait mars.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

BISE. Quand il fait de la bise  
Il en pleut à sa guise.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

BISSEXTILE. Vo me senongé Bissetre.

Vous me présagez malheur.

« Bissetre, en bourguignon, s'est dit dans la signification de mal-  
« heur, parce que la superstition a fait croire anciennement, et  
« fait croire encore, qu'il y avoit un mauvais sort attaché tant aux  
« années bissextiles qu'aux jours intercalaires du bissext de fé-  
« vrier. A Dijon, en ces sortes d'années, le vulgaire dit que bis-  
« setre cor. »

(LAMONNOYE, *Noëls bourguignons; Glossaire, p. 28.*)

BRUINE. Bruyne est bonne à la vigne,  
Et à bleds la ruyne.

— Bruyne obscure  
Trois jours dure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bruine obscure  
Trois jours dure,  
Si elle poursuit  
En dure huit.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

CARÊME. A carême-prenant chacun a besoin de sa poêle.

(*Matinées sénonaises, p. 248.*)

— De carême haute,  
De froid n'aura faute.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

CARÊME. Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son curé.

(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*)

— Il nous donne le carême bien haut.

« Mais ce qui faict le caresme si hault, par saint Fiacre  
« de Brie, ce n'est pour autre chose que

« La Penthecouste

« Ne vient foys qu'elle ne couste. »

(RABELAIS, liv. II, ch. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Rien plus que Mars faut en carême.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tu ne peux esteultre (*répondre*) quel *mars* en a quaresme.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il a prêché sept ans pour un carême.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 72.)

— Cela arrive comme marée en carême, ou bien comme Mars en carême.

« Il ne faut pas confondre ces deux expressions proverbiales. On  
« doit dire d'une chose qui arrive à propos, qu'elle arrive comme  
« *marée en carême*, et d'une chose qui ne manque jamais d'ar-  
« river en certains temps, qu'elle vient comme *Mars en carême.* »

(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*, p. 90.)

— Tout est de carême-prenant.

Tout est bon au jeu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 73.)

CHANDELEUR. A la Chandeleur

La grande douleur.

— A la Chandeleur

Où toutes bêtes sont en horreur.

— Étrennes d'honneur

Durent jusqu'à la Chandeleur.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov. etc.*, p. 115.)

La Chandeleur est le 2 février.

— A la fête de la Chandeleur,

Les jours croissent de plus d'une heure,

Et le froid pique avec douleur.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 203.)

**CHANDELEUR. La veille de la Chandeleur,  
L'hiver se passe ou prend vigueur.**

(*Almanach* de MATH. LAENSBERG; *Calendrier des bons Laboureurs*,  
pour 1618.)

Dans ce même *Calendrier des bons Laboureurs*, on lit ce qui suit :

« Le 2 février, jour de la Purification Notre-Dame, qu'on nomme  
« Chandeleur, on disoit en bourguignon :

« Si fait beau et luit Chandeleurs  
« Six semaines se cache l'ours.

« Et la grande pronostication des laboureurs qui est imprimée le  
« rapporte ainsi :

« Selon les anciens le dit,  
« Si le soleil clair luit  
« A la Chandeleur, vous croirez  
« Qu'encor un hyver vous aurez ;  
« Pourtant gardez bien vostre foin,  
« Car il vous sera de besoin,  
« Par cette regle se gouverne  
« L'ours retourne en sa caverne.

« Ce que maintenant il faut rapporter au 12 février et dire :

« Si le douzième de fevrier  
« Le soleil apparait entier,  
« L'ors, estonné de sa lumière,  
« Se va remettre en sa tanière,  
« Et l'homme menager prend soin  
« De faire resserer son foin ;  
« Car l'hyver tout ainsi que l'ours  
« Sejourne aussi quarante jours.»

**CIEL immobile on ne cognoist.**

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**DIMANCHE. Du Dymanche au matin la pluye  
Bien souvent la semaine ennuye.**

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

**ÉTOILE. Naviguer par la conduite de l'estoille du Pole.**

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ÉTÉ. Quand en esté le haut coq boit,  
La pluye soudain vient et paroist.**

(GAER. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FÉVRIER. Février  
L'anelier.**

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 117.)

M. Pluquet attribue l'origine de ce dicton au grand nombre de mariages qui ont lieu pendant le mois de février, mois qui précède très-souvent le Carême.

FÉVRIER. Pluie de février

Vaut jus de fumier.

- Février qui donne neige  
Bel été nous plège.

(FLUQUET, etc., p. 118.)

- Febvrier le court le pire de tout.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Février entre tous les mois  
Le plus court et le moins courtois.

- Si février ne fourvoye,  
Février doit remplir les fossez;  
Mars les doit rendre secs.

- Belle avoine de février  
Donne esperance au grenier.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

- La neige de février brusle le bled et l'allorcier.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Pluye de fevrier vault un fumier.

- Si febvrier ne faict des siennes,  
Mars lui livre camp et guerre fière.

GELÉE. Blanches gelées est de pluie messagière.

(BOVILLI *Prov.*, liv. III.) XVI<sup>e</sup> siècle.

- La gelée ne fault au gresil  
Non plus que le père au filz.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Ou encore :

- Oncques gresles ne faillit au grésil  
Non plus que le père au fils.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

GELER. De tant plus gelle et plus estraint.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

- Il gele, tout se prend.  
Pour dire que l'on s'empare de tout.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 248.)

- Quand il gèle si estraint.

(*Prov. Gallie.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.



**GLACE.** Se fier sur la glace d'une nuyct.

(BOVILLI<sup>r</sup> *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**GRÈLE.** De grèle n'est mauvaise année  
Qu'aux lieux où plus elle est tombée :  
Jamais ne grèle en une vigne.  
Qu'en une autre il ne provigne.

(LE ROUX, *Dictionn. critique*, t. I, p. 595.)

**HIVER.** En hyver au lict ou auprès du feu,  
Et en esté au soleil et au jeu.

— En hyver, au feu,  
Et en esté au bois et au jeu.

— En hyver, eau ou bruyné,  
Vent, neige ou gresle pour voisine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En yvert par tout pleut, en esté là où Dieu veut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'a pas besoin de grand hiver.

Pour dire il est faible, il est malheureux.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 272.)

— L'hyver donne le froid, printemps verdure,  
L'esté moisson, automne vin produit;  
D'où peut venir ce bien qui toujours dure,  
Que du savoir de Dieu qui tout conduit?

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui passe un jour d'yver si passe un de ses enne-  
mis mortelz.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Serein d'hiver, pluie d'été  
Ne font jamais pauvreté.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

— Si l'hyver va droit son chemin  
Vous l'aurez à la saint Martin.  
S'il n'arreste tant ne quant  
Vous l'aurez à la saint Clement.  
Et s'il trouve quelqu'encombrée,  
Vous l'aurez à la saint André.  
Mais s'il alloit ce ne say, ne l'ay,  
Vous l'aurez en avril ou may.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

**HIVER.** J'ouy le paresseux hyver  
Lequel disoit au laboureur :  
Je ne manqueray d'arriver  
Au plus tard à la Chandeleur.

- Si l'hyver ne fait son devoir  
Es mois de décembre et de janvier,  
Au plus tard il se fera voir  
Dès le deuxième février.

(*Calendrier des bons Laboueurs, pour 1618.*)

- L'hyver mange le printemps, l'été et l'automne.

— L'hyver nous faict plus de mal que l'esté ne nous  
faict du bien.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Si yver estoit oultre la mer si viendra il à saint  
Nicolas parler.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

Saint Nicolas est fêté le 6 décembre.

- Soleil d'hyver, amour de paillarde,  
Tard vient et peu tarde.

- Soleil d'hyver tard levé,  
Bientost couché et esconsé (*caché*).

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Janvier a quatre bonnets.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Janvier et febvrier comblent ou vuident le grenier.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**JOUR.** Jour ouvrier gaigne denier,  
Jour de feste despensier.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- A bon jour bonne œuvre et bonnes paroles.

(*Prov. Gallic.*) XV<sup>e</sup> siècle. (*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*)  
XVI<sup>e</sup> siècle.

- A bon jour bonne estreine.

(*OULDIN, Curiosités françoises.*)

- A chacun jour son vespre.

- Bonne journée fait qui délivre  
Sa maison de fol homme ou ivre.

- Brune matinée, belle journée.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**JOUR.** Il n'est si grand jour qui ne vienne au vespre (*soir*),  
n'y temps qui ne prenne fin.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il y a autant à dire que du jour à la nuit.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 221.)

— Les jours se suivent pas à pas,  
Mais ils ne se ressemblent pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 58.)

— Les longs propos font les courts jours.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Long comme un jour sans pain.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 288.)

— Nul jour sans soir.

— Quand le jour croist aussi fait le froid.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**JUIN, Juillet et août**

Ni femme ni choux.

(*Ducatianna*, p. 45.)

**JUILLET.** Au mois de juillet

Faucille au poignet.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au mois d'août et de juillet

Bouche noire et gosier sec.

Au dix-sept juillet  
Fy de potion et de julep,  
Mais surtout fuy la medecine  
Quand tu vois le soleil aginc.  
Le sixieme d'aoust du lyon,  
Car lors la chevre d'Orion  
Fait par trente jours retirer  
Le dauphin sans l'air respirer.

(*Calendrier des bons Laboueurs*, pour 1618.)

**LUNE.** Aboyer contre la lune.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 142.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Aux yeux la lune

Bonne fortune.

(*Prov. de BOUELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chercher la lune en plein jour.

(SCARRON, *Virgile travesti.*)

70 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

LUNE. « A femme qui se meurt d'amour,  
« C'est chercher la lune en plein jour. »

(SCARRON, *Virgile travesti.*)

— Comme la lune est variable,  
Pensée de femme est variable.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dieu gart (*préserve*) la lune des loups.

Se dit de ceux qui ont peur et qui menacent.

« Et nous fust dist qu'il gardoit la lune des loups. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 22.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il a logé à l'enseigne de la lune.

Il a couché dehors.

(*Dictonn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 455.)

— La lune est périlleuse au cinq,  
Au quatre, six, huit et vingt.

— La nuit est chaude en pleine lune  
Jusqu'en la veille ou en jeune.

— La lune pasle fait la pluye et la tourmente,  
L'argentive temps clair et la rougeastre vente.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Prendre la lune avec les dents.

« Je ne suys point clerc pour prendre la lune avec les  
« dents. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 12.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand la lune se fait dans l'eau,  
Deux jours après il fait beau.

— Tant que dure la rousse lune,  
Les fruits sont sujets à fortune.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

MAI. Froid mai et chaud juin  
Donnent pain et vin.

— En may blé et vin naist.

— En may, juin et juillet,  
La bouche baignée et fresche.

— A bon bluteur, may propice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MAI.** Du mois de mai la chaleur  
De tout l'an fait la valeur.

(*Almanach* de MATH. LAENSBURG.)

— Bourbes en may, espies en aoust.

— Celuy ne sçait qu'est vendre vin,  
Qui de may n'attend la parfin.

— Qui a la fiebvre au moys de may,  
Le reste de l'an vit sain et gay.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Si le commun peuple dit vray,  
La mauvaise s'espouse en may.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Une heure de may faict perdre les pâles couleurs.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mars gris, aprvil pluvieux et mai venteux,  
Font l'an fertile et plantureux.

— May jardinier ne comble le grenier.

**MARS.** Mars venteux et avril pluvieux,  
Font le may gay et gracieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mars martelle,  
Avril coutelle.

— Quantes gelées en mars, tant de roussées en avril.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**MATIN.** Matin fault à monter la montaigne,  
Au soir aller à la fontaine.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Rouge vespre et blanc matin,  
Est la joie au pélerin.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Rouge soir et blanc matin,  
Ren joye au cœur des pélerins.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

**MIDI.** A midy estoile ne luit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chercher midi à quatorze heures.

(*Matinées sénonaises.*)



MIDI. Chercher midi où il n'est qu'onze heures.

(*Matinées sénétoises.*)

Quatrain de Voltaire, mis au bas d'un cadran solaire de village :

Vous qui vivez en ces demeures,  
Êtes-vous bien, tenez-vous-y,  
Et n'allez pas chercher midi  
A quatorze heures.

MOIS. Il n'est mois qui ne revienne.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

NEIGE. Neiges d'Antan.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Neiges de l'an passé.

Villon a employé ce proverbe dans l'une de ses plus jolies ballades; après avoir demandé que sont devenues les femmes que leur beauté ou leur vertu avaient rendues célèbres, il termine ainsi :

Princes, n'enquerez de sepmaine  
Où elles sont ne de cest an,  
Que ce refrain ne vous remaine;  
Mais où sont les neiges d'Antan?

— Depuis qu'il y a de la neige à la montagne, la dévalée est bien froide.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 236.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Trop aise chateille, il fond comme neige.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

NEIGER. Quand il neige sur les montagnes, il fait bien froid aux vallées.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 206.)

NOËL. Tant crie l'on Noël qu'il vient.

(*VILLON, Ballades.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A Noël au balcon,  
A Paques au tison.

— A Noël les mouchérons,  
A Pâques les glaçons.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 124.)

— A Noël souvent mouchérons,  
Et à Pasques sont les glaçons.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Après grant joie vient grant ire (*colère*),  
Et après Noël vente bise.

(*Roman du Renart*, v. 13,648.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**NOEL.** Le Noël est plus beau aux champs qu'à la ville.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**NUE.** Croire que le nues soient poisles d'airain et que vessies soyent lanternes.

(RABELAIS, liv. I, ch. II ; liv. V, ch. 22.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**OCTOBRE.** Quand Octobre prend sa fin  
La Toussaint est au matin.

— Vent d'octobre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**OUVRE** la fenestre à aquilon et orient,  
Ferme à midy et occident.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PAQUES.** Pasques de longtemps désirée  
Sont en un jour tost passée.

— Pasques vieilles ou non vieilles  
Ne viennent jamais sans feuilles.

— Après Paques et Rogation  
Fy de prestre et d'oignon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Entre Pasques et Rogations  
Cinq semaines tout au long.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il faut aller à Pâque écurer son chauderon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 426, 427.)

— Je lui ai donné ses œufs de Pâques.

(*Dictionn. de l'Académie*; édit. de 1835.)

— Depuis Pasques au leu,  
Depuis Noel au feu.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Dans le même calendrier, à propos du mois d'avril, on trouve :  
« Pour ce qu'en ce mois la solemnité de Pasques ad-  
« vient souvent j'y mettrai ce vers du curé de saint  
« Jean.

« Les Pasques pluvieuses

« Sont souvent fromenteuses.

« Et son clerc répondit :

« Et souvent for menteuses. »

— Tarde qui tarde  
En Avril aura Pasques.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**PAQUES.** Se faire brave comme un jour de Pâques.

Se parer comme un jour de fête.

— Se faire poissonnier la veille de Pâques.

S'engager dans une affaire lorsqu'il n'y a plus aucun avantage à en espérer.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Toujours sont Pasques en Mars ou en Avril.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**PENTECÔTES.** Pentecostes frezes rouges où le laboureur estonnet.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— A Penthecouste roses sont,  
A la saint Jehan s'en vont.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Entre Pasques et la Penthecouste  
Le dessert n'est qu'une crouste.

— C'est, dit-on, à la Penthecouste  
Que qui trop mange cher luy couste.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— La Pentecouste  
Ne vient foys qu'elle ne couste

(*RABELAIS, liv. II, ch. II.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Depuis la Pasque de Résurrection,  
Figues, raisins, ne prédication.

**PLEUVOIR.** C'est un écoute s'il pleut.

C'est un homme faible, indécis.

— Il a bien plu sur sa friperie.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Il n'a pas pleu ce qu'il plouvra.

— Quand il pleust et le soleil luit  
Le chien son pasteur l'enquit.

— Quand il pleut et le soleil luit  
Le pasteur se rejouist.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Quand le soleil est joint au vent  
On voit en l'air pleuvoir souvent.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**PLEUVOIR.** Tant vente qu'il pleust.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**PLUIE.** Pluye de Saint-Michel soit devant ou derrière, elle ne demeure au ciel.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— A la bonne heure nous prit la pluie.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 271.*)

— Après la pluie le biau tans.

Après la pluie le beau temps.

(*Castoiment aux Dames, v. 583.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Après vent pluye vient.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— A pou de pluie chiet grans vens,  
Et grans orgueil en pou de tens.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

« .... Grant vent chiet à poi de pluie. »

(*Roman du Renart, v. 8,828.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

Nous disons aujourd'hui : *Petite pluie abat grand vent.* Et dans Rabelais, liv. I, ch. 5 : « Petite pluye abat grant vent » ; liv. II, ch. 11, et liv. IV, ch. 44 : « Hay avant, petite pluye abat grant vent. »

**PLUIE.** Chaude raye (*chaud rayon*) pluye mouillée.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Chaude roie fait chape moillie.

Chaud rayon du soleil mouille la cape.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— En may rosée, en mars grésil,  
Pluye abondante au mois d'avril,  
Le laboureur est content plus  
Que ne feroit cinc cent écus.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

— Qui trop se fie au gracieux serain  
Souvent lui coule la pluye à val les reins.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Faire la pluie et le beau temps.

Disposer de tout, être le maître.

— Parler de la pluie et du beau temps.

S'entretenir de choses indifférentes.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**PLUIE.** Rosée de may, grésil de mars et pluie d'avril valent mieux que le chariot David.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

— Rosée matutine  
Pluie ferotine.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PRINTEMPS.** Une hirondelle ne fait pas le printemps.

« Les proverbes des anciens ont leur origine fondée en  
« tant d'expériences, qu'enfin ils ont gagné cours et acquis  
« lieu de vérité. Entre autres, il a esté soigneusement dit  
« qu'une arondelle ne faict pas le printemps. »

(*Mélanges hist. de SAINT-JULIEN DE BALEUVRE, p. 167.*)

**SAINTE AMBROISE.** J'ay entendu dire toujours,  
Quand saint Ambroise fait neiger  
Que nous sommes en grand danger  
D'avoir du froid plus de huit jours.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

Saint-Ambroise le 4 avril.

**SAINTE ANTOINE.** A la saint Antoine  
Les jours croissent le repas d'un moine.

Ou :

— A l'an neuf  
Les jours croissent le repas d'un bœuf.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

La Sainte-Antoine le 21 janvier.

**SAINTE AUBIN.** A la saint Aubin  
On tond le mouton,  
Mais si me voulez croire,  
Tondez à la saint Grégoire.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

Saint-Aubin le 1<sup>er</sup> mars, Saint-Grégoire le 12.

**SAINTE BARNABÉ.** A la saint Barnabé  
La faulx au pré.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

La Sainte-Barnabé le 11 juin.

**SAINTE BLAISE.** Le lendemain saint Blaise  
Seuvent l'hiver s'appaise.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

— Prenez bien garde au lendemain  
De saint Blaise s'il est serain,



Car cela présage une année  
 Toute fertile et fortunée.  
 S'il neige ou pleut sera cherié,  
 S'il fait brouillard mortalité,  
 S'il fait vent nous verrons que Mars  
 Fera voler son étendard.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Blaise le 4 février.

**SAINTE CATHERINE.** A la sainte Catherine  
 Tout bois prend racine.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 130.)

La Sainte-Catherine le 25 novembre.

**SAINTE CLÉMENT.** Passé la saint Clément  
 Ne sème plus froment.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov. etc.*, p. 128.)

La Saint-Clément le 23 novembre.

**SAINTE CROIX.** Regarde bien, si tu me crois,  
 Le lendemain de sainte Croix  
 Si nous avons le temps serain,  
 Car on assure pour certain  
 Que quand cela vient, Dieu nous donne  
 L'année premièrement bonne;  
 Mais si le temps est pluvieux  
 Nous aurons l'an infructueux.

— Si la lune est pleine ou nouvelle  
 Le jour que sainte Croix suivra,  
 Et s'il avient que lors il gèle,  
 La plus grant part des fruits mourra.

**SAINTE DENIS.** Regarde bien auparavant  
 Et après saint Denis les jours,  
 Car si tu vois qu'il gèle blanc,  
 Les vieux assurent que toujours  
 Le semblable temps tu revois  
 Avant et après sainte Croix.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

**SAINTE EULALIE.** Si le soleil rit le jour sainte Eulalie  
 Il y aura pomme et cidre à folie.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 130.)

La Sainte-Eulalie le 12 février.

## SAINT GENGOUL.

« On disait anciennement du premier jour de may :

——— Si Jacques l'apôtre pleure  
Bien peu de glans il meure. »

« Ce qu'il faut maintenant rapporter au onzième, fête de saint  
« Gengoul. »

——— S'il pleut le jour saint Gengoul,  
Les porcs auront de glans leur soul.

« On disait encore anciennement :

« S'il pleut le premier jour de may,  
« Les coings Madame sont cueillies. »

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

## SAINT GEORGES. A la saint George

Sème ton orge.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 128.)

La Saint-Georges le 23 avril.

## SAINT GERTRUDE. Le jour Gertrude bien se fait

Faire saigner du bras droict;

Celuy qui ainsi le fera

Cette année les yeux clairs aura.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

## SAINT GERVAIS. Quand il pleut à la saint Gervais

Il pleut quarante jours après.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 128.)

——— S'il pleut la veille saint Gervais  
Pour les bleds c'est signe mauvais,  
Car d'iceux la tierce partie  
Est ordinairement périe,  
A cause que par trente jours  
Le temps humide aura son cours;  
Que si tel jour estoit serain,  
Qu'on s'assure d'avoir du grain.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Gervais le 19 juin.

## SAINT JEAN. A la grant saint Jean

L'oiseau sur le gand.

La grande Saint-Jean, c'est la saint Jean-Baptiste célébrée le  
27 décembre. Au sujet des quatre fêtes de saint Jean, voyez plus  
haut, page 31, au mot SAINT JEAN.

**SAINT JEAN. A la saint Jehan  
Renouvelle l'an.**

(*Prov. Gallic.; Recueil de THOU, Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

On lit dans le *Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618 :

« Du 24 juin jour de saint Jean on souloit dire :

« Du jour saint Jean la pluye  
« Fait la noisette pourrie. »

« Ce qui se rapporte maintenant au 4 de juillet, et doit-on dire :

« Deux jours alors que Marie  
« L'on visite, s'il fait pluye  
« Assurez-vous que les filles  
« Cueilleront bien peu de noisilles. »

« Croissez saint Jean Porte Latin,  
« Saint Nicolas et Pierre hermite,  
« Sont marchands qui font le débit  
« Tous les ans du pain et du vin. »

« Ces vers avoient rapport aux 23 et 24 avril au 1<sup>er</sup> et au 3 mai;  
« on disoit aussi :

« Georget, Marquet, Jecquet, Croisset,  
« Ces quatre sont du vin marchet. »

**SAINT JULIEN. Saint Julien brise glace,  
S'il ne la brise il l'embrasse.**

La Saint-Julien 27 janvier.

**SAINT LAURENT. A la saint Laurent  
La faucille au froment.**

La Saint-Laurent le 10 août

**SAINT LEU. A la saint Lou  
La lampe au clou.**

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 128 et 129.)

La Saint-Leu est le 1<sup>er</sup> septembre, époque à laquelle les ouvriers commencent à travailler à la lumière.

**SAINTE LUCE. A la sainte Luce  
Le jour croist le saut d'une puce.**

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

La Sainte-Luce le 13 décembre.

**SAINTE MADELEINE. A la Madeleine  
Les noix sont pleines.**

La Sainte-Madeleine le 22 juillet.

**SAINT MARC. Quand il pleut le jour saint Marc  
Il ne faut ni pouque ni sac.**

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 121 et 129.)

La Saint-Marc le 25 avril.

**SAINT MARTIN.** A la saint Martin

Boit-on le bon vin.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

———— A la saint Martin

L'hiver en chemin.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

La Saint-Martin le 11 novembre.

———— A la saint Martin

Faut guster le vin,

Nostre Dame après,

Pour boire il est près.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

**SAINT MATHIAS OU SAINT MATHIEU.** Voyez SAINT VALENTIN.

**SAINT MÉDARD.** S'il pleut le jour saint Médard

Il pleuvra quarante jours plus tard.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 129.*)

——— S'il pleut le jour saint Médard

Le tiers des biens est au hazard.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

——— Du jour saint Médard en juin

Le laboureur se donne soin,

Car les anciens disent s'il pleut

Que trente jours durer il peut,

Et s'il est beau sois tout certain

D'avoir abondance de grain.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

La Saint-Médard le 8 juin.

**SAINT MICHEL.** A la saint Michaut

Lors chacun fruit queaut.

A la Saint-Michel on cueille chaque fruit.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

La Saint-Michel le 6 septembre.

**SAINT PAUL.** Le jour saint Paul

L'hiver se rompt le col.

(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

—— De saint Paul la claire journée

Nous dénote une bonne année;

S'il fait vent nous aurons la guerre,

S'il neige ou pleut cherté sur terre;

S'on voit fort espois les brouillards  
Mortalité de toutes parts.

**SAINT PAUL.** Saint Pierre et saint Paul pluvieux  
Pour trente jours dangereux.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Paul le 25 janvier.

**SAINT PIERRE.** A la saint Pierre  
L'hiver s'en va ou il resserre.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

La Saint-Pierre aux Siens, le 16 janvier.

**SAINT-SACREMENT.** A la Laint-Sacrement  
L'épi au froment.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 129.)

**SAINT SIMON.** A la saint Simon  
Une mouche vaut un pigeon.

La Saint-Simon le 28 octobre.

**SAINT THOMAS.** A la saint Thomas  
Les jours sont au plus bas.

La Saint-Thomas le 6 octobre.

**SAINT URBAIN,** A la saint Urbain  
Ce qui est à la vigne est au vilain.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

La Saint-Urbain le 23 janvier.

**SAINT VALENTIN.** Seigneur du jour de saint Valentin  
Fait le sang net soir et matin,  
Et la saignée du jour devant  
Garde des fièvres en tout l'an.

« On souloit dire ces vers du 14 février, qui est le propre jour  
« de saint Valentin, ce qu'il faut dire aujourd'hui du 24 du même  
« mois, en cette sorte :

« Si tu fais tirer de ton bras  
« Du sang le jour de saint Mathias,  
« Il sera net toute l'année.  
« Et du jour devant la saignée  
« Sans fièvre maintiendra sain  
« Jusqu'au retour de l'an prochain. »

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)



**SAINTE VALLIER.** A la saint Vallier

La charrue sous le poirier,  
La Toussaint venue  
Quitte la charrue.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Sainte-Vallier le 22 octobre.

**SAINTE VINCENT.** A la saint Vincent

L'hiver s'engrine si l'attens.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

—

A la saint Vincent

L'hiver monte ou il descend,  
Ou il s'engrine malement.

—

A la saint Vincent

Le vin monte au sarment,  
Ou s'il gèle il en descend.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

—

A la saint Vincent

Tout dégèle ou tout fend.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 130.)

—

A la saint Vincent

L'hvyer se reprend,  
Tout gèle ou tout fend,  
On se rompt la dent.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Sainte-Vincent le 22 janvier.

**SAISON.** De saison tout est bon.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**SAMEDI.** Entre deux samedis avient moult de merveilles.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Nul samedi sans soleil.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Le soleil par excellence

Au samedi fait la révérence.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

**SÉCHERESSE.** A grande seicheur (*sécheresse*) grande humeur.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.)

**SEPTEMBRE.** Septembre est le mai d'automne.

(*Almanach de MATH. LAENSBURG.*)

SOIR. Voyez MATIN, dans cette Série.

SOLEIL. Soleil qui lûisarne au matin,  
Femme qui parle latin,  
Et enfant nourri de vin  
Ne viennent jamais à bonne fin.

(*Origine de quelques anc. Cout., etc.*, par MOSANS DE BRIEUX, p. 67.)

— L'épicycle du soleil.

Une chose impossible. Voici comment Bouvelles explique ce proverbe : « Les astronomes rapportent que le soleil est le seul astre « qui n'ait pas d'épicycle, c'est-à-dire de révolution, parce qu'il « est immobile. »

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Faire honneur au soleil.

C'est-à-dire se lever tard.

« Tu te lèves tard, dis-tu, pour faire honneur au soleil, c'est-à-dire pour lui laisser l'honneur de se lever le premier. »

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 4.)

— Chaus soleil luit loins.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il est midy, le soleil me luist sur le ventre.

— Il ne change point de pays qui voit tousjours le soleil.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le soleil luit pour tout le monde.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le soleil n'a pareil.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'œil du sage est du soleil l'image.

(GARR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 85.)

— Où le soleil luict la lune n'y a que faire.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand le soleil est couché il y a bien des bêtes à l'ombre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 503.)

— Qui a le soleil ne meurt jamais.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

84 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

**SOLEIL.** Qui a le soleil n'a jamais nuit.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TEMPS.** Temps de madame Havré.

Mauvais temps.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 524.)

— Temps pommelé, pomme ridée et femme fardée ne sont pas de longue durée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 498.)

— Temps vient et temps passe,  
Fol est qui ne se compasse.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Autre temps autre mœurs.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Changement de temps entretien de sot.

(*Matinées sénonaises*, p. 82.)

— Du temps que les bestes parloient.

— Du temps que l'on se mouchoit sur la manche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 525.)

— Il fait un temps de demoiselle, ni pluie, ni vent ni soleil.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 524.)

— Il faut prendre le temps comme il vient, les gens pour ce qu'ils sont, et l'argent pour ce qu'il vaut.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

— Le temps bien employé fait monter à cheval.

— Le temps nous passe.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le temps est à Dieu et à nous.

— Prends du temps la règle commune,  
Au premier mardi de la lune.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

— Tout vient à temps pour qui peut attendre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Selon le temps la tempeure.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**TONNERRE.** En mars quand il tonne

Chacun s'en étonne ;

En avril s'il tonne  
C'est nouvelle bonne.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Contre le tonnerre ne pette.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 66 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Longues beuvettes rompent le tonnoire.

(RABELAIS, liv. I, ch. 5.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand il tonne il faut escouter tonner.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand il a tonné et encore tonne  
La pluye approche et montre la corne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tant tonne qu'il pleust.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Toutes les fois qu'il tonne le tonnerre ne tombe pas.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

TOUSSAINT. A la Toussaint les blés semés  
Et tous les fruits serrés.

(*Almanach de MATH. LAENSBERG.*)

— Entre la Toussain et Noël

Ne peut trop pleuvoir ne venter.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

VENDREDI. Vendredi de la semaine est  
Le plus beau ou le plus laid.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Tel rit le vendredi

Qui Dimanche pleurera.

VENT. Vent au visage rend l'homme sage.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A tous vens comme girouette.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Autant en emporte le vent.

« Princes à mort sont destinez

« Comme les plus pauvres vivans ;

« S'ils en sont coursez ou tenez (*courroucés*).

« Autant en emporte li vens. »

(VILLON, *Troisième ballade du Grand Testament.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**VENT.** Il est frappé d'un mauvais vent.

(*Adages françois.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Jetter la plume au vent.

Prendre sa résolution au hasard.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— L'autal (*austral*, vent du midi) qu'on dit le droit vent dégelle comme eau bouillant.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Le vent n'entre jamais dans la maison d'un avocat.

(*Adages françois.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Le plus fort vent des jours de Bordes

Le plus souvent tout l'an déborde.

Ce proverbe s'applique au vent qu'il fait le premier jour de Carême.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Par vent et nue

L'air se remue.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Plus desgelle droit vent que ne fait eau bouillant.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Savoir de quel côté vient le vent.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 564.)

— Regarder de quel côté vient le vent.

— Selon le vent la voile.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Tout d'ung vent et tout d'ung eau, en contraire partie tourne les roues.

(*BOVILLI Prov.*) XVII<sup>e</sup> siècle.





## SÉRIE N<sup>o</sup> IV.

### PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX.

QUADRUPÈDES, OISEAUX, POISSONS.

**ABEILLE.** Les petits pots ont des oreilles,  
Et petites ruches les abeilles.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Le roy des avetz (*abeilles*) n'a esguillon.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**AGASSE (corbeau).** Quelque temps qu'il face  
Mieux vault pie que agasse.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**AGNEAU.** D'où vient l'agneau là retourne la peau.

(*Recueil de GRUTHER.*)

—— Il va plus au marché peaux d'aigneaulx que de  
vieilles brebis.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

—— Mieulx vault tondre l'aigneau  
Que le pourceau.

—— Où le loup trouve un aigneau  
Il y en cherche un nouveau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Plus vit li aigniax (*agneau*) plus empire li piax  
(*la peau*).

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**AILE.** Il veut voler sans ailes.

— Il en a dans l'aile.

— Ne battre que d'une aile.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

**ALAN.** L'alan souvent la queue remue  
Non pour toy mais pour la repue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ALOUETTE. Si les nues chéoit

Les aloès sont toutes prises.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

Si le ciel tombait il y aurait bien des alouettes de prises.

« Toutes foyz on dict que les alouètes grandement re-  
« doubtent la ruyne des cieulx, car les cieulx tombans  
« toutes seroyent prises. »

(RABELAIS, liv. iv, chap. 16.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Les allouettes luy tomberont toutes rôties dans  
la bouche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 10.)

— S'éveiller au chant de l'allouette.

S'éveiller de grand matin.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ANE. Ane avec le cheval n'attèle.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 13 v<sup>o</sup>.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Ane du commun toujours le plus mal bâti.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, p. 93, tom. I.)

— Asne d'arcadie

Chargé d'or, mange chardons et ortie.

— Asne picqué à trotter est incité.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Asne viel ne vault plus à rien.

(*Mimes de BAÏF*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— A dur asne duit (*convient, il faut*) esguillon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) xvi<sup>e</sup> siècle.

Ou :

« A dur asne dur aguillon. »

(*Prov. communs*.) xv<sup>e</sup> siècle.

« A rude asne rude asnier. »

(*Adages françois*.) xvi<sup>e</sup> siècle.

« A pesant beuf dur éguillon. »

— A la proeve (*preuve*) on escorche l'âne.

(*Recueil de GAUTHER*.)

— Un âne qui n'a point mangé d'avoine n'entend pas le  
bruit du crible.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Cause*.)

— A quoi peut être vous êtes stylé comme un âne à jouer  
du flageolet.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Parlement*.)

**ANE.** A l'asne l'asne semble très-beau.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- A laver la teste d'un asne  
L'on n'y pert que la lessive.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Aultres lavoyent les testes des asnes et n'y perdoyent  
que la lessive. »

(RABELAIS, liv. v, chap. 21.)

- A qui est l'asne si le tienne par la queue.
- A qui est l'asne si le garde.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

- Assez va au molin qui son asne y envoie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Braire comme des asnes en plain marché.

Ou :

Comme un asne que l'on meine paistre.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 103, 171.) XVII<sup>e</sup> siècle.

- Ce que pense l'asne ne pense l'asnier.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

Dans les *Proverbes françois*, Ms. du XIII<sup>e</sup> siècle :

Une pansé li asne et autre li asnier.

- C'est le pont aux ânes.
- Contre vizeus asnon vizeus asnier.  
Contre un ânon rusé ânier rusé.

(*Prov. ruruux et vulgaux*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

- Court baston haste grande ânesse.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 59.) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Deux Jean et un Pierre  
Font un asne entier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Deux orgueilleux ne peuvent estre portez sur un asne.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Encore vale une toise de bacon (*jambon*) .ii. d'asne.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

- Il cherche son âne et il est monté dessus.

Se dit d'un homme qui cherche ce qu'il a entre les mains.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**ÂNE.** Il est bien âne de nature qui ne peut lire son écriture.

(*Dictionn. comique*, P.-J. LE ROUX, t. I, p. 425.)

— Il y a maint asne en la foire qui s'entresemble.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

— Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin.

— L'asne de tous est mangé des loups.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— La seure somme abat l'asne.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

La surcharge abat l'âne.

— L'un asne appelle l'autre roigneux.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

— On n'aura ja bon asne vieulx.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— On ne doit pas lier les asnes avant les chevaux.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Opiniâtre comme un asne rouge.

« Pour dire opiniâtre comme le peut estre un cardinal ignorant, lequel s'obstine ordinairement en son opinion, sans fondement ni raison, et veut tout gagner en vertu de son autorité, et s'offense si on ne luy cède. Non pas que son avis soit juste et raisonnable, mais parce qu'il est cardinal et prince de l'Église. Or on le nomme asne parce qu'il est ignorant, et rouge parce qu'il porte la calote et le bonnet rouge. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 154.)

— Pour couvrir sa bisbetize

L'Asnon veut parler de la bize.

(*Adages françois.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Pour vous montrer que votre âne n'est qu'une bête.

Pour vous faire voir votre erreur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Quand tous asnes auront longues oreilles.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Qui à asne tient à asne vient.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Ki asne bée asne vient.

Qui âne désire âne devient.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

**ANE. Rechanéiz d'asnes.**

Ricanement, cris d'ânes.

*(Dit de l'Apostoile.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est ainsi qu'on appelait autrefois le braiment de l'âne. Dans l'office burlesque, chanté le jour de la fête de l'âne, on lit ces trois vers :

Beau sire âne, eh ! chantez,  
Belle bouche rechignez ;  
Vous aurez de l'avoine à plentez.

— Soubz ombre d'asne entre chien au moulin.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Tel asnon tel aguillon.

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tirer des pets d'un âne mort.

« J'y vey ung jeune sponziateur, lequel artificiellement  
« tiroyt des petz d'ung asne mort. »

*(RABELAIS, liv. V, chap. 22.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Trot d'asne, de paille un feu

Ne dure rien ou peu.

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung asne n'entend rien en musique.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.— Un asne qui porte une escriptoire bien moustaché  
vaut pis qu'un moyne.

— Un asne y mordroit.

*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.**ANGUILLE. A grant pescheur eschappe anguille.***(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.

——— En vain l'anguille a sur l'aigle envye.

*(BOVILLI Prov.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

——— Escorcher l'anguille par la queue.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 13.)*

——— Il tient quelque anguille cachée sous roche.

Au sujet des *Anguilles de Melun*, voyez à la série n° X, au mot  
LANGUILLE.

— Qui tient l'anguille par la cue il ne l'a mie.

*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

——— Rompre l'anguille au genouil.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 14.)*

Entreprendre une chose qui ne peut réussir.

Voyez série n° XIV, au mot ANDOUILLE.



ARAIGNÉE. L'araignée mange la mousche et le lisard l'araignée.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ils ont tixu les toilles des yraines.

ASPIC. Ils ont rompu les œufs d'aspic.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

AUTRUCHE. Il a un estomac d'autruche il digérerait le fer.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 477.)

BAUDET. Chante à un baudet il te fera un pet.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Chantez à l'âne et il vous ferra (*frappera*) des pieds.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

BEK. Gar le bec qui ne reste au sec.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Donner un coup de bec.

C'est-à-dire donner en passant quelque trait satirique à quelqu'un.

(*LE ROUX, Dictionn. comique*, t. I, p. 101.)

— Elle ne faillira pas par le bec.

— Il n'y a plus que le bec à ourler et le cul à coudre, et puis ce sera une canne.

— On prend les oiseaux par le bec et les hommes par la parole.

(*GUDIN, Curiosités françoises*, p. 37.)

— Tel bec tel chant.

— Tout bec crochu de proie est soutenu.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

BÉJAUNE, pour ignorant, sot, innocent.

Expression proverbiale empruntée à la couleur du bec des oiseaux qui viennent de naître.

*Faire, montrer la béjaune à quelqu'un.*

Lui montrer sa simplicité sa bêtise.

« Je lui ferai voir son petit béjaune. »

(*MOLIÈRE, Festin de Pierre*, act. II, sc. IV; et *Malade imaginaire*, act. III, sc. VI.)

De même Cyrano de Bergerac dans le *Pédant joué* :

« Il dit d'or, s'il n'a pas le bec jaune. »

On trouve aussi dans le *Roman de la Rose*, XIII<sup>e</sup> siècle :

« Car vous avés le bec trop jaune. »

Et dans Rabelais, liv. II, ch. 18 :

« Pensant ce diable de Pantagruel qui a convaincu tous  
« les resveurs et béjaunes, etc. »

Voyez aussi dans les *Contes d'Eutrapel*, fol. 41 r°.

Dans les collèges de Paris il y avait jadis un droit établi sur les nouveaux venus qu'on appelait le *Béjaune*. On le payait à un chef nommé l'*abbé des Béjaunes*, et cet argent était employé en ré-gals auxquels prenaient part tous les écoliers. Ces béjaunes don- nèrent lieu à quelque désordre ; car, dans une ordonnance de police de l'année 1311, on trouve une amende contre ceux qui acquittent le *Béjaune*.

**BÊTE.** Bonne beste s'échauffe en mengeant.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est pas vivre en bête quand on en sait bien le compte.

— C'est une bonne beste, c'est dommage qu'elle n'a du laict.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 41.)

— C'est une laide beste  
Qui n'a queue ne teste.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il aimera toujours mieux le licol que la beste.

(*BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a beste tant soit fière,  
Qui ne se délecte de sa pareille.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il s'est jetté dessus comme sur une beste empruntée.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 41.)

— La beste fait tousjours la feste.

— La charge dompte la beste.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le pied sec, chaut la teste, au reste vivez en beste.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Morte la beste mort le venin.

— On prend les bestes par les cornes  
Et les hommes par les parolles.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pas si bête.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**BÊTE.** Qui se fait bête le loup le mange.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 40.)

— Remonter sur sa bête.

— Reprendre du poil de la bête.

Reprendre l'avantage.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Souvent les bêtes montrent à vivre aux hommes.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 181.)

— Toute bestes craignent la mort.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Vous ne vous en irez pas sans beste vendre.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 41.)

**BOEUF.** Beuf lassé va souef (*doucement*).

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Beuf à denier dolent celui qui ne l'a.

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.)

— Beufs portent cornes et veaux cornettes.

« Bœufs est mis là pour les gens de robe, advocats et conseillers, « ou procureurs, et veaux pour les jeunes docteurs licenciez. On « dit que les premiers sont bœufs qui porteront cornes, parce « que ceux d'entre eux qui sont vieux et qui ont de belles jeu- « nes femmes, sont sujets à estre cocus. Les seconds sont appellez « veaux à cornettes parce qu'ils sont si enflés d'avoir le bonnet de « docteur, qu'à peine font-ils quatre pas sans leur robe et le « chaperon qui y est attaché, qu'on nomme cornette. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 182.)

— Beuf saignant, mouton bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien s'il n'est bien cuit.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 119.)

— Au bon beuf estmeut-on la char.

Au bon bœuf on remue la chair.

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Au pauvre un œuf vaut un bœuf.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Bien pert s'Alleluye qui à dos de buef la chante.

Bien perd son *Alleluya* qui le chante au dos d'un bœuf.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est que la pièce de bœuf.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**BOEUF.** Comme les bœufs par les cornes on lye,  
Aussi les gents par leurs mots ou folie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il ne se faut pas jouer au beuf.

— Le grand beuf apprend à labourer le petit.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Les grands bœufs ne font pas les grandes arées (*labourages*).

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Donner un œuf  
Pour avoir un bœuf.

(*Matinées sénonaises*, p. 153.)

— Il a l'âge d'un vieux beuf.

C'est-à-dire seize à dix-huit ans.

« La belle qui estoit de l'âge d'un viel bœuf, c'est-à-dire désirable et fraîche, etc. »

(*Moyen de parvenir.*)

— Il vaut mieux estre l'esguillon que le bœuf.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mettre les beufs avant la charue.

Dans le roman de Tristan, en vers, le poëte recommande de saluer l'image de Notre-Dame : on salue bien, dit-il, un abbé :

« Et celi n'inclinerons pas ?

« Ce seroit certes grans eschars (*mépris*),

« Devant les buefs iroit li chars. »

(XIII<sup>e</sup> siècle.)

— Mieux vault en paix un œuf  
Qu'en guerre un bœuf.

— Mieulx vault promptement un œuf  
Que demain un bœuf.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— On a beau mener le bœuf à l'eau s'il n'a soif.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— On boit sur un œuf comme sur un bœuf.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui vend le bœuf si fait le feur (*poil*).

— Tu le sauras, dit le bœuf au thorel (*taureau*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**BOUC.** Se barbe le sens encusent

Bouch et chevres moult sage fusement.

(*Roman du Renart*, v. 2,321.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BREBIS.** Belléis de brebis.

Bélement de brebis.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Brebis comptés mange bien le loup.

— Brebis mal gardée du loup est tost happés.

— Brebis par trop apprivoisée  
De chacun aignel est tettée.

— Brebis qui bêle perd sa goulée.

— Brebis qui n'a bon chef  
Bientost vient à grand meschef.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Brebis rogneuses fait souvent les autres teigneuses.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Blanche berbis, noire berbis,  
Autant m'est si tu muers com se tu vis.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Courage de brebis toujours le nez en terre.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

« Du couraige tant et plus. Je n'entens couraige de brebis, je diz couraige de loup. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 23.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De brebis ou mouton à courte laine  
Espérer grand toison est perdre sa peine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Depuis que la brebis est vieille encor la mange le loup.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En pel de brebis quanque velz si escriis.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

En peau de brebis ce que tu voudras écris.

— Encore n'ont pas brebis soupe.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Faire un repas de brebis, manger sans boire.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)



**BREBIS.** Folle et simple est la brebis qui au loup se confesse.

- Il n'est pas toujours saison  
De tondre brebis et mouton.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- La brebis bêle toujours d'une même sorte.

Pour dire qu'on ne change guère les manières qui nous viennent de la nature.

(LE ROUX, *Dictionn. critique*, t. I, p. 104.)

- Mieux vaut perdre la toison  
Que brebis, belier ne mouton.

- Petite brebiette touzjours semble jeunette.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Pour l'amour du buisson va la brebis à l'abre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

- Quand les brebis vont aux champs  
La plus sage va devant.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 82 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Qui se fait brebis le loup le ravit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BROCHET.** Le brochet est le fier tyran de l'onde  
Et le juge pervers le loup du pauvre monde.

- S'ennuyer comme un brochet dans le tiroir d'une commode.

- Un brochet fait plus qu'une lettre de recommandation.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BUSARD.** Ce oï dire en reprovier,  
Que l'en ne puet fere espervier  
En nule guise d'un busart.

J'ai entendu dire en proverbe que l'on ne peut faire un épervier d'un busard.

(*Roman de la Rose*, t. I, v. 3,711.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**CAILLE.** Ne manger caille.

(*BOVILLI Prop.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CERF.** Au cerf la bierre, au sanglier le barbier.

« Le cerf et le sanglier sont des animaux fort à craindre lorsqu'ils sont poursuivis à la chasse. Quand le cerf est aux abois il est dangereux, principalement pendant la saison du rut, car

« sa tête est alors plus venimeuse qu'en autre temps. Divers acci-  
« dents qui sont arrivez, prouvent cette vérité. Entre plusieurs  
« exemples; l'histoire nous apprend que l'empereur Bazile,  
« prince belliqueux, fut tué par un cerf, en le voulant achever  
« lorsqu'il étoit aux abois. Le sanglier est aussi dangereux lors-  
« qu'il est poursuivi, et souvent ses défenses font des plaies pro-  
« fondes où l'on a besoin des soins des plus habiles chirurgiens;  
« ce qui a donné lieu à ce proverbe : *Au cerf la bierre, au san-  
« glier le barbier*, que plusieurs disent encore aujourd'hui : *Du  
« cerf à la bierre et du sanglier au chirurgien*. Sur quoi il faut re-  
« marquer que le barbier étoit autrefois ce que nous appelons  
« chirurgien. »

(*Venerie de DUFOUILLOUX*, in-4<sup>o</sup>, 1561, ch. 43, p. 121.)

**CERF.** Plus terrible est la compagnie de cerfz desquelz le  
lyon est chef que des lyons desquelz le cerf est chef.

— Quant le cerf vient à mourir  
Tourne ses yeux vers le midy.

— Ung cerf les signes de ses piez abolit pour mieux se  
muser (*catcher*).

(*BOVILLI Prov.*) XVII<sup>e</sup> siècle.)

— Sers comme serf ou fuy comme cerf.

**CHAPON.** Chapon de huict mois manger de rois.

— Feste n'est que de vieux chapons,  
Comme dient tous bons fripons.

— Jamais geline n'aima chapon.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Les mains faites en chapon rosty.

Les mains crochues.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 83.)

— L'un bon et l'autre mauvais comme chapon de  
rente.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui mange chapon perdrix lui vient.

(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 83.)

**CHARRUE.** Charrue de jeunes veaux  
Chasse de jeunes chevaux,  
Et de jeunes faulcons la volée  
Font rarement bonne journée.

**CHAT.** Chat et chaton chassent le raton.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**CHAT. Chat emmoufflé ne prend souris.**

(*Mimes de BAÏF*, fol. 48 v°.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chat eschaudez iaue creint.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

On dit aujourd'hui :

Chat échaudé craint l'eau froide.

— Chat miolleur ne fut oncques bon chasseur,  
Non plus que sage homme grand cacqueteur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chat qui a accoustumé de prendre des souris ne  
s'en peut tenir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 86.)

— Chate noire a souef (*doux*) poil.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— A bon chat  
Bon rat.

(*Recueil de GAUTHER.*)

— A chat lescheur bat-on souvent la gueule.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A la nuit  
Tous les chats sont gris.

(OUDIN, *Curiosités françoises, etc.*)

— A tart se repend le rat  
Quand par le col le tient le chat.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Amy comme chien et chat.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Absent le chat les souris dansent.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bailler le chat par les pattes.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 216.)

— Belle femme doit avoir qui de par soy ayme le chat.

(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bien sait li chas quel barbe il leche.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Bien seit chaz cui barbe il loiche,  
« Bien s'aparçoit li veziiéz (*le rusé*)  
« Les quiex il puet avoir sous piez. »

(*Fables de MARIE FRANCE*, fol. 20.) XIII<sup>e</sup> siècle.

**CHAT.** C'est belle bataille que de chiens et chats.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est belle bataille que de chiens et de chatz, chascung a onglés.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— C'est bien pesché, nostre chat a prins une souris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est mal achat de chat en sac.

— C'est un bon jeu de chat à singe.

(*Prov. de JEHAN MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— De chiens et chats la guerre est belle.

(*Mimes de BAÏF, fol. 50.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De la maison du chat  
N'est jamais saoul le rat.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Esveiller le chat qui dort.

— Esveillé comme un chat qu'on fouette.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 86.*)

— Folie est d'accepter chat en sac.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il entend bien chat sans qu'on dise minon.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 170.*)

— Il est éveillé comme un chat qu'on chastre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est propre comme une écuelle à chat.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 426.*)

— Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835*)

— Jeter le chat aux jambes de quelqu'un.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 31.*)

— Là où chat n'est souris i révèle.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Laisser aller le chat au fromage.

(*LOUDIN, Curiosités françoises.*)

— Le chat a fain quand il ronge pain.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**CHAT.** Le chat commande à sa coe (*queue*).

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Lescher la langue du chat.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Nous sommes bien empoisonnez notre chat a pris un verron.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Occasion trouve qui son chat bat.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— On ne doibt pas enseigner le chat à soriser.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— On ne prend point ce chat sans moufle.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Quand le chat est hors la maison  
Souris et rats ont leur saison.

— Qui ne rit point a nature du chat.

— Qui vit comme chat et chien  
Jamais n'a repos ne bien.

— Si ton chat est larron  
Ne le chasse de ta maison.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Si un chat boit se veut il boire à son ayse.

— Un chat de trois mailles s'avise.

— Un viel chat ne se joue pas volontiers à son esteuf.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

-- Vivre comme chien et chat.

Vivre en ennemis.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**CHAT-HUANT.** Menger les œufs du cahuant.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**CHEVAL.** Cheval bon et trotier d'esperon n'a mestier.

— Cheval courant, sépulture ouverte.

— Cheval de foin cheval de rien,  
Cheval d'avoine cheval de peine,  
Cheval de paille cheval de bataille.

— Cheval faisant la peine  
Ne mange pas l'avoine.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.



CHEVAL. Cheval fait et valet à faire,  
Cheval fait et femme à faire.

« Il faut prendre un cheval tout dressé et instruire son  
« valet ou sa femme à sa fantaisie. »

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 94.)

— Cheval rogneux n'a cure qu'on l'estrille.

— Chevaux, chiens, oiseaux et serviteurs  
Gastent, mangent et escorchent les seigneurs.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A bon cheval bon gué.

(*Prov. Gallic.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A cheval coureur ny à l'homme joueur  
Ne dura oncques guères l'honneur.

— A cheval donné ne luy regarde en la bouche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaires*, XIII<sup>e</sup> siècle :

« Cheval donné ne doit-on en dens regarder,  
« Chose donnée doit estre louée. »

— A cheval hargneux il faut une écurie à part.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 229.)

— A cheval rueur d'avant passe.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A eise va à pié qui son cheval maine en destre,

(*Prov. ruraux et vulgaires*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Naviguer près la mer est chose moult seure et de-  
« lectable, comme aller à pied quand l'on tient son  
« cheval par la bride. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 23.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A grant cheval grant gué.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A jeune cheval vieux cavalier.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 230.)

— Aux chevaux maigres va la mouche.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bien mérite d'aller à pied qui n'a soin de son  
cheval.

Jean Massé, Champenois, docteur en médecine, a traduit  
l'art vétérinaire d'Hiérocès. « Dans une épître placée en tête de

« sa traduction, dit Duverdier, il allègue un gentil exemple pour  
« prouver le proverbe être vrai qui dit que, etc. »

(*Matinées sénonaises*, p. 451.)

**CHEVAL. Bride et esperon font le cheval bon.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— **Brider son cheval par la queue.**

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 230.)

Commencer par la fin.

— **Bon cheval de trompette qui ne s'effraye pas du bruit.**

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 162.)

— **Bon cheval mauvais cheval veut l'esperon,  
Bonne femme mauvaise femme veut le baston.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— **Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.**

— **Changer son cheval borgne contre un aveugle.**

(*Advertissement de BRUSCANBILLE*, p. 20.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— **En son fumier cheval engraisse  
Quant il repose à son ayse.**

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— **Fermer l'étable quand les chevaux n'y sont plus.**

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 478.)

— **Ferrée jument glisse.**

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— **Hinnir avec les chevaux.**

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— **Il fait comme les bons chevaux il s'échauffe en mangeant.**

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 95.)

— **Il fait toujours bon tenir son cheval par la bride.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Il ne faut pas lier les asnes avec les chevaux.**

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— **Il n'est cheval qui n'ayt son méhains.**

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— **Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.**

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 95.)

— **Il n'est pas temps de fermer les étables quand les chevaux sont pris.**

**CHEVAL.** Jamais bon cheval ne devint rosse.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 95.)

— L'œil du maistre réal  
Engraisse le cheval.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— N'achapte cheval jouant de la queue.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ne meurs, cheval, herbe te vient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle

— Plus court aventure que cheval ne mule.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roi?

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui n'a cheval si voist (*si aille*) à piet.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Qui est liberal a homme et cheval.

— Qui ne peut battre le cheval  
Batte la selle ou le bast.

— Qui ne s'avanture ne va ny à cheval ny à mule.

— Qui panse son cheval par procureur est digne  
d'aller à pied en personne.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Se boter et n'avoir cheval

Est pure folie et très grand mal.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Si le cheval se congnoissoit estre cheval

Il vouldroist estre homme.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Soubs cheval roux

Souvent gist un poulx.

— Tel a bon cheval qui va bien à pied.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Un bon cheval fait les lieux courtes.

— Un bon cheval, une nonnain en croupe

Fait eschapper des voleurs la troupe.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung cheval a quatre pieds et si chiet.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**CHEVAL.** Un cheval est bien meschant s'il ne peut porter sa selle.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHÈVRE.** A la chandelle la chèvre semble demoiselle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est un donneur de chievre à moytié.

— Ménager la chèvre et le chou.

Ménager deux personnes.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Où la chièvre est liée il faut qu'elle broute.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tant grate chièvre que mal gist.

(*Roman du Renart*, v. 5,150.) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Et la chièvre quant de sa pate

« Mal gist, quand trop forment (*fortement*) en grate. »

(ISOPET I, *Fables, etc.*, t. II, p. 83.) XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce proverbe est un de ceux que les auteurs du moyen âge aimaient à citer. On le trouve non-seulement dans les poètes et dans les romanciers, mais encore dans les chroniqueurs. Ainsi, au chap. 25 de la *Chronique de Rheims*, on lit :

« Puis avint une pieche après que li quens de la Marce  
« qui prenoit les deniers le roi cascun an trois miles livres  
« de tournois pour garder les marces devers Bordiaux,...  
« si avint que li quens refusa à prendre les deniers le roi.  
« Et on dist piechà : *Tant grate kièvre que mal gist.* »

**CHIEN.** Chien affamé de bastonnade n'est intimidé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chien couart voir le loup ne veut.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 50.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chien dangereux sans merade se couche.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Chien en cuisine son per n'i désire.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Chien enragé ne peut longuement vivre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chien qui aboye ne veut mordre.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 59.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHIEN.** Chien rioteur a volontiers les oreilles tirées.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Ou :

Chien hargneux a toujours les oreilles déchirées.

« Avec cette partie en cent lieux altérée,

« Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée. »

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. IV.)

— Chien sur son fumier est hardy.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chien une fois eschaudé

D'eau froide est intimidé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A bon chien bon os.

— A mauvais chien la queue luy vient.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A mauvais chien on ne peut montrer le loup.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A meschant chien court lien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A meschant chien belle queue.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au chien qui d'aboyer s'égueule

Jette un bon os en la gueule,

Incontinent il se taira.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A petit chien petit lien.

(*Prov. ruraux et vulgaires.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A rebelle chien dur lien.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A un bon chien il n'arrive jamais un bon os.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 99.)

— A un os

Deux chiens fallos.

« Ce propos se doit entendre de tous chiens, lesquels, quand

« il y en a deux à un os, sont en grant noises et discors, signifians

« à un même bien deux contendans, lesquels ne sont en paix,

« mais en noise et en discord. »

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Deux chiens a un os ne s'accordent.

(*Recueil de GRUTHER.*)



**CHIEN. Battre quelqu'un comme un chien.***(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

— Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien.

— C'est le gros chien au grant collier.

*(Prov. de JEH. MIELOT.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Chacun chien qui aboye ne mort pas.

*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

— Char lie de chien ne vault rien.

Bonne chaire de chien ne vaut rien.

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Charrue de chien ne vault rien.

*(Prov. communs.)* XV<sup>e</sup> siècle.

— Comme le chien du jardinier qui ne mange pas de choux et ne veut pas que personne en mange.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 97.)*

— Contre morsure de chien de nuit

Le mesme poil très-bien y duit.

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Courez tousjours après le chien, jamais ne vous mordra, et beuvez tousjours avant la soif, jamais ne vous adviendra.

*(RABELAIS, liv. I, ch. 5.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Crotté comme un barbet qui cherche son maistre.

*(Facétieux Réveille-matin, p. 171.)* XVII<sup>e</sup> siècle.

— Donner sa part au chien.

— Disner de chien, pain et eau.

— Eau et pain, c'est la viande d'un chien.

*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.— En lit à chien ne quers (*cherche*) jà soyn.*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.— En licet de chien n'a point d'oingture (*parfum, bonne odeur.*)*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

— Entrez, nos chiens sont liez.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 99.)*— Être féru (*frappé*) comme un chien du bâton.*(Moyen de parvenir, chapitre intitulé Annotation.)*— Fien (*ordure*) de chien et marc d'argent seront tout un au jour du jugement.*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHIEN.** Figues de chat et marc d'argent seront tout un jugement.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Heureux comme le chien de Brusquet qui alla au bois et le loup le mangea.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 98.)

— Il est plus vix que chiens qui nient n'a.

Il est plus vil qu'un chien qui rien n'a.

(*Anciens prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il ressemble les grands chiens  
Il veut pisser contre la muraille.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 98.)

— Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 99.)

— Il fait mal éveiller le chien qui dort.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il ne faut pas donner le lard aux chiens.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Il ne faut pas se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 182.)

— Il n'est abbay de chasse que de vieil chien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il vient là comme un chien dans un jeu de quilles.

Il vient pour tout déranger.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Jamais bon chien n'abbaye à faute.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 97.)

— L'aboy d'un vieux chien doit-on croire.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Le chien rehome ce qu'il a vomi.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le chien ronge l'os  
Pour ce qui ne le peult engloutir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le chien se deffend quand on luy oste un os.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le chien se frotte à la charongne.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHIEN.** Pour douter (*par crainte*) bat-on le chien devant le lyon.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Pour l'alouette le chien perd son maître.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui bon chien veut tuer la raige li met seure.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Qui chien s'en va à Rome

Mastin s'en revient.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui hante chiens puces remportent.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui m'aime il aime mon chien.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle. (*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

« On dit qui m'aime aime mon chien. »

(*Trésor de JEH. DE MEUNG, vers 1,567.*)

— Qui perd un chien et recouvre un chat c'est toujours une beste à quatre pieds.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 99.*)

— Qui se couche avec les chiens

Il se lève avec les puces.

— Qui veut fraper un chien

Facilement trouve un bâton.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Si l'os est dure le chien est ennoyeux.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Tant doit-on le chien blandir (*caresser*) c'on ait la voie passée.

(*Prov. anciens, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Tel chien tel lien.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tel le chien nourrist qui puis mange la courroye de son soulier.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Le chien voyons du fin matin

Cercher l'herbe contre venin.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mauvais chien ne trouve où mordre.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**CHIEN.** On ne congnoist pas les gens aux robbes, ne les chiens aux poilz.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Petit chien belle queue.

(*UDIN, Curiosités françoises, p. 99.*)

— Par petits chiens le lièvre est trouvé,  
Et par les grands est happé.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Plus fol que le chien qui aboye à ses soupes, les cuidant par ce refroidir.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Poil (dit Bacchus) du mesme chien  
Est au pion souverain bien.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**COCHON.** A ton gendre et à ton cochon  
Montre leur une fois la maison.

— Camarades comme cochons.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Grand rumeur, petite toison,  
Dit celui qui tond les cochons.

— Il ne perd point son ausmosne  
Qui à son cochon la donne.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**COLOMBE.** A columbes saoules cerises sont amères.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Le coulomb n'a point de fiel.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— L'on ne peut faire d'un coulomb un espervier.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**CONIN (lapin, gibier)** eschappé, conseil trouvé.

**COQ.** Coc chante ou non, viendra le jour.

(*Mimes de BAIF, fol. 23 v<sup>o</sup>.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Être comme un coq en pâte.

— Être rouge comme un coq.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Le coq chante, il nous faut haster.

(*BOVILLI Prov., liv. 1.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**Coq.** Le coq et le serviteur un seul an sont en vigueur.

- Malheureuse maison et meschante  
Où coq se tait et poule chante.

(*Recueil de GRUTHER.*)

- Petit coq a germe.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

- Si jà ne chante le coq si vient le jour.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**COQ-A-L'ÂNE.** C'est bien sauté du coq à l'âne.

(*Prov. de JEHAN MIELOT, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

- « Je ne vis jamais tant sauter du coq à l'âne; que ne  
« poursuivez-vous votre propos? »

(*Moyen de parvenir, chapitre intitulé Problème.*)

Manière de s'exprimer pour dire passer d'une chose à une  
autre sans aucune liaison. Clément Marot a fait une pièce de vers  
adressée à Lyon Jamet qu'il a intitulée : *Épître du Coq-à-l'Âne.*

**CORBEAU.** Corbeaux avec corbeaux

Ne se crèvent jamais les yeux,  
Non plus que les brigands grands maux  
Ne se font, l'un l'autre, mais mieux.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- De mauvais corbeau mauvais œuf.

(*LOUDIN, Curiosités françaises, p. 120.*)

- Nul laict noir, nul blanc corbeau.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CORNEILLE.** Ce que chante la corneille

Si chante le cornillon.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

- Agir comme une corneille qui abat des noix.

Agir trop vite, inconsidérément.

- A tard crie la corneille quand li laz (*le lacet*)  
la tient par le col.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**COULEUVRE.** Dedans le muid gist la couleuvre.

(*Mimes de BAIFF, fol. 42.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- On lui a fait avaler bien des couleuvres.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**CRAPAUD.** Crapaux aux fenestres, pies à la porte,  
Aux jardins chèvres.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



**CRAPAUD.** A deables tant de maistres, dist li crapos à la herse.

Au diable tant de maîtres, dit le crapaud à la herse.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Chargé d'argent comme un crapaud de plumes.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 99.)

« Au regard des lettres, d'humanités, et congnoissance  
« des antiques histoires, ils en estoyent chargés comme  
« crapault de plumes. »

(*RABELAIS*, liv. II, ch. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ki crapaut aime lunette li semble.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Saute crapaud,  
Nous aurons de l'eau.

**CROCODILE.** Le roitellet au crocodile.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Des quatre pieds prends le mouton,  
Des oiseaux perdrix ou chapon,  
Et des poissons prends l'esturgeon.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ÉCORCHER.** A l'escorcher la queue est pire.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A l'escorcher gardez la pel.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il faut tondre les brebis et non pas les écorcher.

— Jamais beau parler n'écorcha la langue.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**ÉCORCHEUR.** Bon escorcheur choie la peau.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ÉLÉPHANT.** Flairer de loin comme l'éléphant.

— Le someil est le cheoir de l'éléphant.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Faire d'une mouche un éléphant.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**ÉPERVIER.** Mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que le mâle.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 120.)

— Miex vaut petit mestiers que ne fait esperviers.

(*Anc. prov. Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ÉPERVIER.** On ne saurait faire d'une buse un épervier.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**ÉPAULE.** Espaulé d'asne, groin de porc,  
Oreille de singe ou de marchant  
Doit avoir un bon servant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FAUCON.** Ainsi comme à celée s'abaisse li faucon,  
Quand la faim le justise en la froide saison.

(*Roman de Doon de Mayence.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Le faucon s'abat en cachette, quand la faim le pousse pendant la froide saison.

**FOUNES.** Au poulailler sont les fouines.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FOURMI.** Celui qui est trop endormy  
Doit prendre garde à la fourmy.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Se faire plus petit qu'une fourmi devant quelqu'un.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**FRÉLON.** Il ne faut pas émouvoir les frélons.

« Comme, en proverbe l'on dit : irriter les frélons,  
« mouvoir la camarine (*eau bourbeuse*), esveigler le chat  
« qui dort. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 14.)

**GELINE.** Noire geline (*poule*) pont blanc oef.

(*Anc. prov. Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Pour moult grasse que soit la géline,  
Elle a besoing de sa voisine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui est extrait de gelinette il ne peut qui ne gratte (*il faut qu'il gratte*).

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Vieille geline engraisse la cuisine.

**GRENOUILLE.** Le naturel de la grenouille

Est qu'elle boit et souvent gazouille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**GRUE.** Autant vray que Dieu parla à la grue.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le duc des grues

Ne crie, ne mue (*ne remue*).

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

114 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

**HACQUENÉE.** Les grandes hacquenées ne font pas les grandes journées.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HANNETON** la bonne année.

—— Étourdi comme un hanneton.

(*oudin, Curiosités françaises, p. 264.*)

**HARENG** donné à l'homme grand tourment.

(*Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Caque sent toujours le hareng.

(*oudin, Curiosités françaises.*)

—— Car la poche sent toujours le haran.

(*Contes d'Eutrapel, fol. 14 v<sup>o</sup>. Voyez aussi fol. 74 r<sup>o</sup>.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

—— Être serrés comme des harengs en caque.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**HERBAUT.** Monter dessus comme herbaut sur pauvres gens.

(*Rabelais, Pantagruel, liv. IV, ch. 52.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Suivant Leduchat, commentateur de Rabelais, *herbaut* est le nom d'un chien basset, et l'on sait que ces animaux se jettent ordinairement sur les gens déguenillés. Leduchat donne encore à ce proverbe une autre origine : *arboux, herboux*, en Anjou, signifie corvée et aussi pauvreté ; de là le proverbe.

**HIBOU.** On ne peut faire d'un hybou un espervier.

(*Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HUAN** (*hibou*). Une fois en l'an chevauche le huan.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**JUMENT.** Jamais coup de pied de jument ne fit mal à cheval.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

—— Mauvaise ponture fait vieille jument.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

—— Qui que saille nostre jument, le poulain en est nostre.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**LAPIN.** Qui bons lapins mengue bons lapins le suyvent.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**LESCHER** ses petitz.

(*Bovilli Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**LÉVRIER.** De toute taille vont levriers.

(*Prov. de Jeh. Mielot.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**LEVRON.** Il est affamé comme un jeune levron.

(*Dictionn. comique, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 85.*)

**LIÈVRE.** Bon est le lièvre dont la peau couste cent soulz.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le lièvre revient toujours à son gîte.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 89.)

— Ce n'est pas viande preste que lièvre en genestay.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— On ne prend pas le lièvre au tambourin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**LIMACE.** Autant chemine ung homme en ung jour comme une limace en cent ans.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Contre la nuict s'arment limaces.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**LION.** A l'ongle on connaît le lion.

— C'est l'âne couvert de la peau du lion.

— C'est le partage du lion.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le lyon et l'aigle font leurs petitiz parfaictz et en certain nombre.

(BOVILLI *Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**LISSE.** Pire que le lisse.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**LOCHE.** Qui ne pesche qu'une loche si pesche il.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**LOUP.** Loup affamé nulle part applacé (*apaisé*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Loup ne mange chair de loup.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— A chair de loup sausse de chien.

Ou :

A chair de chien saulse de loup.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— A mol bergier chi lous laine.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— A mol pasteur le loup chie laine.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

A pasteur indolent le loup fait de la laine, ou prépare du tourment.

LOUP. A bien petite occasion

Se saisit le loup du mouton.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au loup ne faut la rage à prendre.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Beau escrie le loup

Qui sa proie luy rescout.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

Bien se récrie le loup contre celui qui lui enlève sa proie.

— Buer chasse le leu qui sa proie en resqueult.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Bien chasse le loup qui cherche sa proie.

— C'est une bonne prinse que d'un jeune loup.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce pendant que le loup chie

La brebis au bois s'enfuit.

— Connu comme le loup blanc.

— Deux loups mangent bien une brebis

Et deux cordeliers une perdrix.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En espérance d'avoir mieulx

Vit le loup tant qu'il devient vieux.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle. (*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— En tel pel comme li lous vait en tel le convient  
morir.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— En la peau où le loup est il y meurt.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Enfermer le loup dans la bergerie.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 448.)

— Entre chien et loup.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« .... Protestoient de protester, et ly donner *entre chien  
et loup*, ou entre les quatre membres, et le percer à  
« jour à belle estocade. »

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 87 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il faict bien mauvais au bois quand les loups se man-  
gent l'un l'autre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



**LOUP. Il faut urler avec les loups.**

- Jeune homme en sa croissance  
A un loup en la pance.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- La faim enchace le loup du bois.  
(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.
- La faim fait sortir le loup du bois.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- La male garde paist le loup.  
(*Roman du Renart, v. 7, 230.*) XIII<sup>e</sup> siècle.  
La mauvaise garde nourrit le loup.
- Le dernier le loup le mange.  
(*Recueil de GRUTHER.*)
- Le loup alla à Romme et y laissa de son poil et rien  
de ses coustumes.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Le loup est toujours loup.  
(*Recueil de GRUTHER.*)
- Le loup mourra en sa peau qui ne l'escorchera vif.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Les loups ne se mangent pas entre eux.  
(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)
- Mort du louveau santé de l'aigneau.  
Mort du louveteau santé de la brebis.  
Mort du loup, santé de la brebis.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Myeulx vouldroys trouver ung loup blanc.  
(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- On crie toujours le loup plus grand qu'il n'est.  
(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Quand le loup est pris tous les chiens luy mordent  
les fesses.  
(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 110.*)
- Quand le loup mange son compagnon  
Manger manque en bois et buisson.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Quand on parle du loup on en voit la queue.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

LOUP. Qui a le loup pour compagnon  
Porte le chien sous le hocton.

— Qui hante avec le loup  
Hurler convient s'il n'est lourd.

— Tel loup tel chien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tel pense fuir louve qui rencontre le loup.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Tenir le loup par les oreilles.

Avoir ce que l'on désire, profiter de l'occasion.

« Je seroy en grande peine et tiendroy le loup par les  
« oreilles. »

(*Satire Ménippée, Harangue de M. Lieutenant.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung loup ne mange point l'autre.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Huléiz de lox.

Hurlément de loup.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Danser le branle du loup, la queue entre les jambes.

« Ce proverbe a diverses significations, une obscène qui est la  
« plus en usage, et l'autre toute naturelle; cette dernière est  
« prise de la manière de marcher du loup, cet animal étant accou-  
« tumé d'avoir toujours la queue entre les jambes, ce que les  
« naturalistes attribuent à sa timidité naturelle. De sorte qu'on  
« peut dire, quand on parle d'un homme lâche, il ressemble au  
« loup, il a la queue entre les jambes. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 178.)

(Voyez les *Contes d'EUTRAPEL*, fol. 63 r<sup>o</sup>.)

— Il a vu le loup, il est enroué.

« Tout cela est beau et bon, mais n'est-il pas vray que  
« la veue du loup fait perdre ou pour le moins enrouer  
« la voix à celuy qui le regarde, car il me semble que  
« c'est pour cela qu'on dit, quand un homme est enroué,  
« qu'il a veu le loup. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 178.)

— Jamais loup ne vit son père.

— A la queue leu leu.

— Cette femme ressemble à la louve qui prend de tous  
les loups le pire.

Ces trois proverbes ont la même origine; voici comment Pas-  
quier la rapporte au chap. 15 du liv. VIII de ses *Recherches* :

« Phebus, comte de Foix, dans le livre qu'il a fait de la chasse, « remarque que quand la louve devient amoureuse, elle est aussitôt accompagnée du premier loup qui la rencontre, lequel la suit. Le second qui i vient se tient derrière le premier, et ainsi de tous ceux qui y accourent, tellement que de queue en queue ils font une grande traînée de loups. La louve les meine sans s'arrester, jusqu'à ce qu'étant tous las elle commence à se reposer, et à son exemple les autres loups aussy qui s'endorment. Pendant leur sommeil la louve s'adresse au pire de la troupe qui est celui qui le premier l'a suivie; après elle s'en va laissant ce loup qui s'endort aussitost; les autres à leur réveil, estonnez de l'absence de la louve, reconnoissant au nez celui qui leur a esté préféré, se jettent sur lui, et le dévorent. »

Fleury de Bellingen donne la même explication de ces proverbes, et cite Bodin comme autorité. (Voy. *l'Etym. des Prov. franç.*, liv. II, p. 136.)

L'un de ces proverbes a été employé par Jehan de Meung, dans le *Roman de la Rose* :

Là nourrist ses amours et couve,  
 Tout ainsi comme fait la louve  
 Qui sa folie tant empire,  
 Qu'el prend de tous les loups le pire.

(*Roman de la Rose*, t. I.)

On sait combien autrefois les loups étaient répandus en France; dans certaines provinces on est encore obligé de faire contre ces animaux des battues régulières; aussi est-ce parmi nous que les loups-garous ont pris naissance; et de là aussi ces proverbes qui sont rapportés précédemment.

— La chèvre a pris le loup.

« On dit ainsi ce proverbe en notre langue, et l'on feint qu'une chèvre poursuivie d'un loup, se sauva dans une maison déserte dont elle ferma la porte avec ses cornes, après que le loup fut entré, qui fut pris par ce moyen. »

(PERROT D'ABLANCOURT, *Note sur LUCIEN.*)

MARMOTTE. La marmotte demeure marmotte,  
 Tant soi gorrie tousjours barbotte.

MÂTIN. Le gros mastin cherche du matin  
 La bonne herbe contre le venin.

— Oncques mastin n'aima levrier.

— Qui de mastin fait son compère,  
 Plus de baston ne doit porter.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Un os à deux mastins ensemble,  
 Combien qu'il soit gros, est trop peu.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MERLE.** C'est un dénicheur de merles.

— C'est un fin merle.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Or commence le merle à faire son nid.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

**MOUCHE.** Béer aux mouches.

S'amuser aux choses inutiles. S'il faut en croire Fleury de Bellingen, ce proverbe rappelle le plaisir que l'empereur Domitien prenait à tuer des mouches avec une longue aiguille. (*Voy. Etym. des Prov. franç.*, p. 309.)

— Connaitre mouche en lait.

Être fin et rusé.

« Il n'eut guères esté en son logis, lui qui bien congnoissoit mouche en lait, qu'il ne parcéut tantost que la chambrière de léans estoit femme qui devoit faire pour les gens. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 18, t. I, p. 146.)

— En bouche close n'entre mouche.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Faire la mouche du coche.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il n'est la mouche qui n'ayt ratte.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— La dernière mouche qui vous piquera sera un taon.

(*UDIN, Curiosités françoises*, p. 359.)

— La mouche se brusle à la chandelle.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— La mouche va si souvent au laict qu'elle y demeure.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Laisse la mouche quand elle saoule.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Mieux vault une seule mouche à miel  
Que cent bourdons sans miel.

— On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui son nez mouche

Ne peut prendre mouche.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**MOUCHERON.** Deux mocherons valent une chandelle.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**MOUTON.** Chair de mouton manger de glouton.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Cherchez cinq pieds de mouton où il n'y en a que quatre.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Mieux vaut gigot voisin et prochain  
Qu'un gros mouton lointain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Revenir à ses moutons.

Ce proverbe est emprunté à une scène de la farce de Pathelin, l'une des compositions dramatiques du xv<sup>e</sup> siècle les mieux connues et les plus spirituelles. Pathelin après avoir dérobé une pièce de drap à son compère le marchand, paraît devant le juge comme avocat d'un berger infidèle que le marchand veut faire punir. Mais le marchand qui reconnaît dans l'avocat du berger celui qui a dérobé son drap, entremêle d'une manière fort comique le drap et les moutons; ce qui oblige le juge de rappeler le marchand à son bon sens, et de l'engager à *revenir à ses moutons*. (*Voyez le passage dans la farce de Pathelin, p. 90, édit. de 1762.*)

Rabelais a employé ce proverbe :

Liv. I, ch. 1. « Retournant à nos moutons, je diz, etc. »

Liv. III, ch. 32. « Retournons à nos moutons, dit Panurge. »

— Sur toute chair le mouton est le plus chère.

(*Recueil de GRUTHER.*)

**MULE.** A vieille mule frein doré,

Riche habit fait fol honorer.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Bonne mule mauvaise beste.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Mules enfanter chose impossible par nature.

(BOVILLI *Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**NID.** Villes et maisons sans habitans

Nids sont aux rats et chats huants.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Aller prendre la mère au nid.

« Ce proverbe est tiré des oiselleurs qui, voulant surprendre la femelle sur les œufs dans le nid, marchent doucement et sans bruit de peur d'être aperçus et manquer leur coup. Cette précaution est passée en proverbe, car on dit aller prendre la



« mère au nid lorsque quelqu'un qui veut tromper un autre pour  
« rire, marche à petits pas ou à pas de larrons. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 317.)

OEUF. A l'aventure met on les œufs couver.

(Recueil de GAUTHER.)

— Chercher à tondre sur un œuf.

Agir en avare.

— Couver les œufs d'autrui.

(BOVILLI *Prov.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Elle passerait sur des œufs sans les casser.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 376.)

— Il est plein comme un œuf.

— Il ne saurait pas tourner un œuf.

— Mettre tous ses œufs dans un même panier.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

OISEAU. Oyseau débonnaire de luy mesme s'asseiste.

— Oyseau ne peut voler sans ailes.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Oiseau qui gratte de près le haste,  
Et cil qui noe de loign le touste.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

Oiseau qui gratte poursuis-le de près, et celui qui nage de loig  
le poursuis.

— A chacun oiseau son nid semble beau.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaires*, xiii<sup>e</sup> siècle :

A chascun oisel ses nis li est biax.

— A la plume et au chant l'oiseau,  
Et au parler le bon cerveau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— A tart crie l'oiseau quand il est pris.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Battre les buissons sans prendre les oiseaux.

(RABELAIS, liv. I, ch. 9.) xv<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est pas pour ton oiseau.

(*Adages français.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— De put oef put oisel.

De méchant œuf méchant oiseau.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii<sup>e</sup> siècle.

OISEAU. En ne prent pas les oisiax à la tarterelle (*crécelle*.)

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Grands oiseaux de coustume  
Sont privez de leur plume.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Grande cage ne veut pas un petit oiseau.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Il est comme l'oiseau sur la branche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Juge l'oiseau à la plume et au chant,  
Et au parler l'homme bon ou méchant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Léger comme l'oiseau saint Luc.

Léger comme un âne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Le put et meschant oiseau s'aide de la langue pour  
cousteau.

(*Recueil de GAUTHER.*)

— Les belles plumes font les beaux oiseaux.

— Meschant est l'oiseau  
Qui descouvre son nid beau.

— Nid tissu et achevé  
Oiseau perdu et envolé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Petit à petit l'oiseau fait son nid.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Plus l'oiseau est vieil moins il se veut deffaire de  
sa plume.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Tel oiseau, tel nid.

OISELET. Chacun oiselet gasouille comme il est embecqué.

— Mieux vaut estre oiselet de bois au bocage,  
Qu'un grand oiseau de cage.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

OIE. Gazouiller et siffler oie.

« Ay néantmoins esléu gazouiller et siffler oye, comme  
« dict le commun proverbe. »

(RABELAIS, liv. V, *Prologue.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

124 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

OIE. Bon oyson mauvaise oye.

(GABR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Plumer l'oie sans la faire crier.

« Or ça on plume l'oye sans la faire crier. »

(RABELAIS, liv. v, ch. 13.) XVI<sup>e</sup> siècle.

OISON. L'oyson et le cochon du cousteau les embroche on.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— L'oison mène l'oye paistre,  
Et le *bejaune* précède le maistre.

Voyez au mot BÉJAUNE dans cette série.

— Les oisons veulent mener paistre leur mère.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 398.)

OUAILLE. Ouaille cornue et vache pançue

Ne la change et ne mue,  
Par ce qu'elles sont les meilleures.

— A qui ouailles et troupeau  
Ne manque toison, laine ne peau.

— Chacune ouaille cherche sa pareille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

OURS. Il ne fault marchander la peau de l'ours devant que  
la beste soit prise et morte.

(COMMINES, liv. IV, ch. 3.)

PASSEREAUX. Passereaux comme aussi moineaux

Sont deux fins et très faux oiseaux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

PEAU. Pour être bien battue la peau n'en sera jamais  
vendue.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

PIE. Estre au nid de la pie.

« On se sert de ce proverbe quand quelqu'un est monté au plus  
« haut degré de sa fortune, et cela par application à la pie qui  
« fait son nid au haut des plus grands arbres qu'elle peut choisir. »

(NICOD.)

— Il ne fut onc pie qui ne ressemblast de la queue à  
sa mère.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 169 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il donne à manger à la pie.

Se dit d'un joueur qui met de côté une partie de son gain.

— Il est bavard comme une pie borgne.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**PIE.** S'entendre à l'hébreu comme une pie à étendre du  
beurre frais sur du pain.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Parlement*.)

**PIGEON.** Il n'est vol que de pigeons.

« Comme vous scavez qu'il n'est vol que de pigeon. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 2.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il ne faut pas laisser de semer pour crainte des  
pigeons.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui veut tenir nette sa maison  
N'y mette femme, prêtre n'y pigeon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 111.)

**PLUME.** Plume nourrit plume détruit.

— Plumes sont enclumes.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il a perdu la plus belle plume de son aile.

— Il est au poil et à la plume.

— Jetter la plume au vent.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**POIL.** De maigre poil apre morsure.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Du poil de la beste qui te mordis,  
Ou de son sanc seras guéris.

(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En maigre poil a morsure.

(*Adages françois*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En maigre poil aigre morsure.

(*Recueil de GRUTHER*.)

**POISSON.** Poisson au soleil et chair à l'ombre.

— Poisson fait poison.

— Poisson, gorret, cochon ou cochin,  
La vie en l'eau, la mort en vin.

— Poisson qui cherche le haim (*hameçon*)  
Cherche son propre daim.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au poisson à nager ne monstre.

(*Mimes de BAIF*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Après poisson laict est poison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**POISSON.** Après poisson, noix en poids sont.

C'est-à-dire en estime et prix.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est beau poisson ne fut qu'il noe.

Ce serait un beau poisson s'il nageait.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Choyr entre le poisson torpeur.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De petite rivière,  
De grand poisson n'espère.

— En fleuve où manque le poisson  
Jeter filets est sans raison.

— En grand torrent grand poisson se prend.

— En grand fleuve tel poisson,  
Et le bon nageur au fond.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Être heureux comme le poisson dans l'eau.

— Être muet comme un poisson.

— Il n'est ni chair ni poisson.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Il ne faut pas enseigner les poissons à nager.

— Il n'est que jeune chair et vieil poisson.

— Le grand poisson mange le petit.

— L'hostel et le poisson en trois jours sont poison.

— Si les mois ne sont errez

Le poisson ne mangerez.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**POULAIN.** Ce que poulain prent en jeunesse,

Il le continue en vieillesse.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

« Ce qu'en apprent en sa jeunesse,

« Faut l'en continuer en vieillesse. »

(ISOPET, *Fables de Robert*, t. I, p. 105.) XIV<sup>e</sup> siècle.

— Qu'apprend poulain en dentéure (*qui fait ses dents*),  
Tenir le veult tant com il dure.

(GAUTIER DE COINSY, *Fabliaux*, t. II.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De nature va le poulain l'amble

Dont la mère fut acquenée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



**POULAIN.** De poulain roigneux ou farcineux

Vient beau cheval et précieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Il a l'aage des poulains, mardy unze ans.

Le vulgaire répond ainsi à qui s'enquiert mal à propos de l'âge d'une personne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 1.)

**POULE.** C'est une vraie poule mouillée.

C'est un poltron.

— C'est le fils de la poule blanche.

C'est un homme heureux.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835)

— Gratéiz de gelines.

Grattés ou grattement des poules.

(*Dit. de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— La poule ne doit pas chanter devant le coq.

(MOLIÈRE.)

« C'est chose qui moult me deplaist

« Quant poule parle et coq se taist. »

(*Roman de la Rose.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Les poucins mènent les gélines.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Profiter à quelqu'un comme une poule égarée au renard.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Synode.*)

**POULET.** D'un œuf blanc on voit souvent

Un poulet esclore bien noir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Porter un poulet.

« Lorsque l'on donne l'estrapade en Italie, pour punir un ma-  
« querelage, on pend deux poulets vifs aux pieds de celui qui  
« a voulu suborner une femme; et de là vient ce que nous appel-  
« lons en France porter un poulet quant on envoie un billet de  
« galanterie, parce que ceux qui se mesloient autrefois de ce  
« mestier portoient des poulets sous prétexte de les vendre, et  
« mettoient un billet sous l'aïsse du plus gros, qui estoit un adver-  
« tissement à la dame avec qui on estoit d'intelligence. Le pre-  
« mier qui fut descouvert fut puny de l'estrapade avec deux pou-  
« lets attachez au pied qui ne faisoient ce pendant que voltiger;  
« et depuis tout maquerelage est puny de ceste sorte en Italie.  
« Sans en scavoir l'origine, l'on appelle en France tout petit billet  
« un poulet. » (*Voyage d'Italie*, par DUVAL, géographe, 1<sup>re</sup> partie, à Paris, chez Clousier, 1656, in-8°, p. 72.)

**POURCEAU** gras rompt la sout.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Porcelet d'un mois, oison de trois  
Est manger de princes et de roys.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— A graz porcel le dos à oindre.

(*Prov. anc., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— A petit porcel donne Diex bonne racine.

(*Prov. au Villain, Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

Au petit pourceau Dieu donne bonne racine.

— C'est folie semer les roses aux pourceaux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Donner des perles aux pourceaux.

C'est le *Margaritas ante porcos* des latins.

On lit dans la Bible de Guyot de Provins :

Cil qui escotent et n'entendent  
Qu'espandu sont molt folement  
Boin diz là où l'on n'es entent,  
Comme qui gitteroit rubis  
Entre porz et entre berbis.

(Vers 611.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— La belle amitié quand un pourceau baise une truie.

Le vulgaire se sert de ce proverbe en voyant un gros valet baiser une servante, ou bien un homme laid embrasser une femme laide.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 12.)

— Nul ne peut donner des tripes sinon celui qui tue son porceau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— On ne doit pas à gras pourceau le cul oindre.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Reliques sont bien perdues entre pieds de pourceaux.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**POU.** Chercher à quelqu'un des poux à la tête.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas semer les poux en une vieille pelice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il est laid comme un pou.

— Il écorcherait un pou pour en avoir la peau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Nul vieil vestement sans poux.

(*Recueil de GAUTHER.*)

**POU.** Tigneux de pou s'enuie.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**PUCE.** Puce en l'oreille

L'homme réveille.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Puce se tient au blanc souvent.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Avoir la puce à l'oreille.

Être inquiet au sujet de quelque affaire.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**QUEUE.** En la queue et en la fin,

Gist de coutume le venin.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En la queue est li encombriers (*difficulté*) souvent.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**RAMIER.** Amour de ramière, blandissement de chien.

Amour de colombes, caresses de chiens.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**RAT.** Avoir des rats dans la tête.

Avoir des caprices.

— Être dans un endroit comme un rat dans la paille.

Être à son aise.

— Il est gueux comme ung rat d'église.

— Il pue comme un rat mort.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Prendre ung rat par la queue.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tel rat tel chat.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Voilà ce que les rats n'ont pas mangé.

Voilà quelque chose de nouveau.

(*LOUDIN, Curiosités françaises.*)

**RENARD,** que tu as grant queue!

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Renard qui dort la matinée

N'a pas langue emplumée.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A regnard regnard et demy.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

RENARD. A regnard endormy ne vient bien ne profit.

Ou :

— A renard endormi ne lui chest rien en la gorge.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A la fin sera le renard moyne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Ainsi dist le renard des mures quand il n'en peut avoir : « Elles ne me sont point bonnes. »

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Avec le renard on renarde.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Escorcher le regnard par la queue.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Par saint Jean, je te ferai escorcher le regnard, car je t'escorcherai tout vif. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 6.) XVI<sup>e</sup> siècle.

Écorcher le renard voulait dire aussi rendre gorge. Rabelais l'a employé dans ce sens, liv. IV, chap. 44 :

« A l'heure du paroxysme il escorchoit un regnard pour antidote ou contrepoison. »

— Estre aspergé de queue du renard.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Et que le vieil regnard toujours reprend demeure  
Bien qu'il change de poil, de place et de demeure.

(BRUSCABILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a si fin regnard

Qui ne trouve plus finard.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il faut coudre la peau du renard à celle du lion.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 91.)

— Jamais regnard n'eut gorge emplumée  
Pour dormir grasse matinée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le renard est devenu hermite.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Regnard a descogneu (*méconnu*) sa queue.

— Regnard est devenu moyne.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**SALAMANDRE.** Plus froid que la salamandre.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SAUMON.** Saumon comme le sermon

En quaresme ont leur saison.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SERPENT.** C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein.

— C'est une langue de serpent.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Salive d'homme tous serpens domme (*dompte*).

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SINGE,** tu seras toujours singe.

(*Mimes de BAÏF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le singe est toujours singe, et fust-il desguisé en prince.

(*Mélanges hist. de SAINT-JULIEN DE BALEUVRE*, p. 634.)

— Dire la patenostre du singe.

(RABELAIS, liv. I, ch. 2.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ne plus ne moins qu'un singe qui épluche des noisettes vertes.

« Un jour, pour faire le mignon, j'avois en l'église mon  
« psaultier en hébreu, où je lisois ne plus ne moins  
« qu'un singe qui épluche des noisettes vertes.

(*Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Jamais*.)

— Oncques vieil singe ne féit belle moue.

(RABELAIS, *Prologue* du liv. III.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ouvrage de singe peu et bien.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Payer en monnoie de singe, en gambades.

Ce proverbe est emprunté à l'un des articles du *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt de Paris sous Saint-Louis. Au titre II de la seconde partie intitulé : *Du Péage du petit Pont*, on lit : « Li singes au marchant doit iiij deniers, se il pour vendre  
« le porte : et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le  
« paagier ; et pour son jeu doit estre quites de toute la chose  
« qu'il achète à son usage. » (*Réglemens sur les Arts et Métiers de Paris*, rédigés au XIII<sup>e</sup> siècle, etc., publiés par M. Depping, Paris, 1837, in-4<sup>o</sup>, p. 287.)

**SOURIS.** Blanches souris, chiens à rien faire.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 42.) XVI<sup>e</sup> siècle.



**SOURIS.** Dolente la souris

Qui ne set qu'un seul pertuis.

(*Anc. prov. franç.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

La souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.

— Encore est vive la souris.

(*Prov. Ms. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

Ce proverbe sert de refrain à une des plus jolies ballades de Charles d'Orléans. Il répond à ceux qui, profitant de sa longue captivité en Angleterre, avaient fait courir le bruit de sa mort :

Nouvelles ont couru en France,  
Par maints lieux, que j'estoye mort,  
Dont avoient peu desplaisance  
Aucuns qui me bayent à tort.  
Aultres en ont eu desconfort  
Qui m'ayment de loyal vouloir,  
Comme mes bons et vrays amis.  
Si fait à toutes gens scavoir  
Qu'encore est vive la souris.

(Voyez cette Ballade, première série, p. 314 du *Recueil des Chants historiques français*, que j'ai publié chez Gosselin.)

— Il est éveillé comme une potée de souris.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 484.)

— La montagne a enfanté une souris.

— On le ferait cacher dans le trou d'une souris.

— Jamais ne fut ny sera qu'une souris fasse son nid en l'oreille d'un chat.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Nulle souris sans pertuis.

— Où y a pain y a souris.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TRIPE.** Estre lié aux tripes.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TROUPEAU.** Le bon pasteur,

Dit un empereur,

Tond son troupeau

Sans l'escorcher, ny grain toucher

Ne cuir ne peau.

— En meschant et laid troupeau

N'y a qu'eslire pour le plus beau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TRUIE.** C'est une bonne truie à pauvre homme.

« Cela se dit d'une femme qui fait beaucoup d'enfants. »

(*Origine de quelques Coutumes, etc.*, par MOSANS DE BRIEUX, p. 19.)

**TRUIE.** S'en rapporter aux exemples comme une truie qui avorte.

« *Licurgus*. Ce fut un moyen de parvenir. Voilà, il y en a qui parviennent diversement, les uns sans y penser, etc.; quelques autres en dépit d'eux, et s'en faut rapporter aux exemples ainsi qu'une truie qui avorte. »

(*Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Parlement*.)

— Mœulx aime truie bran que rose.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Qui touche le fan de la truie,  
Tant soit petit, il grogne et crie.

(*Mimes de BAÏF.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

— Si truie forfait les pourceaux le comparent.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Tondre sa truie.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**VACHE.** Vache de loin a assez lait.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 25 v<sup>o</sup>.) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il est advis à vielle vache qu'elle ne fust oncques veau.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Il a mangé de la vache enragée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 454.)

— Ouaille cornue et vache pançue, ne la change et ne mue.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Une vache ne sceit que lui vault sa queue jusques elle l'a perdue.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Une vache prent bien ung lièvre.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Volonté de folie et vache qui mouche sont trop fort à tenir.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Bon homme, garde ta vache.

Se dit pour prévenir quelqu'un qu'on le trompe.

— Il a pris la vache et le veau.

Se dit d'un homme qui a épousé une fille enceinte.

— Il n'est rien tel que le plancher des vaches.

Il n'est rien d'aussi solide que la terre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

VACHE. Il parle français comme une vache espagnole.

— Quand chacun se mêle de son métier, les vaches en sont mieux gardées.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

VEAU mal cuit et poules crues font les cimetières bossus.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Veaux, poulets et poissons crus font les cimetières bossus.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Aussitôt meurt un minopet,  
Comme un vieil, ce dit Isopet.  
Aussitôt meurt veau comme vache,  
Mort viel et jone ensemble cache.

(ISOPET, *Fables de ROBERT*, t. II, p. 460.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Brides à veaulx, choses inutiles.

— Celuy se monstre estre bien veau  
Qui par la poincte rend le couteau.

(BOVILLI *Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Ceste coe n'est pas de ce vel.

Cette queue n'appartient pas à ce veau.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Chacun n'a pas le cerveau  
Gros comme un veau.

— De veaux comme de vaches  
Vont les peaux à la place.

— D'un veau on espère un bœuf  
Et d'une poule un œuf.

— Entre l'enclume et le marteau  
Qui doigt y fourre est tenu veau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Gardez-vous de faire le veau.

« Au-dessus de sa teste comme en une nue y avoit une  
« nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots :

« Gardez-vous de faire le veau. »

(*Satire Ménippée, Tapisserie des États.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il a fièvre de veau, il tremble quand il est saoul.

— Il est bien veau qui veau coupe.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

VEAU. Les nuées ne sont pas peaux de veau.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Mieux vault laisser la peau que le veau.

— Qui ose prendre le veau

Osera prendre vache et troupeau.

(GARR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

VAUTOUR. De vol de vautour

Guerre en brief jour.

(BOVILLI *Prov.*, liv. I.) XVI<sup>e</sup> siècle.

VER. Adès dure la lime adès dure li vers.

(*Testament de JEH. DE MEUNG.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Autant dure la lime, autant dure le vers.

— Il faut perdre un veron pour pescher un saulmon.

(*Recueil de GRUTHER.*)

VESSIE. Me veux-tu faire accroire de vessies que ce sont lanternes ?

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

## SÉRIE N<sup>o</sup> V.

---

### PROVERBES RELATIFS A L'HOMME.

HOMME EN GÉNÉRAL. — HOMME EN PARTICULIER. — FEMME. — ENFANTS.  
— ORGANES. — MEMBRES. — MOUVEMENTS DU CORPS. — MALADIES.  
— INFIRMITÉS. — MÉDECINE. — MÉDECINS.

**APOTHICAIRES.** Un apothicaire sans sucre.

Un homme qui n'est pas fourni des choses qui appartiennent à sa profession.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— — — Un quiproquo d'apothicaire.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*.) XVII<sup>e</sup> siècle.

**AVEUGLE.** A l'aveugle ne duit peinture,  
Couleur, miroir ne figure.

— Au pays des aveugles croy  
Qui a un œil y est roy.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

(*Recueil de GRUTHER*.)

— Il crie comme un aveugle qui a perdu son bâton.

(*Illustres Prov.* t. I, p. 87.)

— Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Ung aveugle bien ne scauroit destouiller fil et bien mettre à droict.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BARBE.** Barbe d'avocat, qui croit par articles.

— Barbe de chèvres.

— Barbe de jardinier, qui croit par bouquets.

— Barbe de jardinier, à faire dedans les allées.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)



**BARBE.** Barbe de lièvre, qui n'ose sortir de peur des chiens.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*)

— Barbe mouillée à demi rée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Barbe ne croy.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Barbe rousse, noir de chevelure,  
Est réputé faux par nature.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est une barbe de savetier, elle ne croit que par les rivets.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est une barbe à l'escopette.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 470.)

— En la grant barbe ne gist pas li savoir.

(*Anciens prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Du côté de la barbe est la toute-puissance.

L'homme est le maître dans le ménage.

— Essayez votre barbe et dites que vous avez beu.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 29.)

— Reprenons notre chèvre à la barbe.

Reprenons notre propos.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 30.)

**BIGLE.** Bigle, borgne, bossu, boiteux,  
Ne t'y fie si tu ne veux.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BOITEUX.** Clochier ne faut devant boiteux.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il faut attendre le boiteux.

Pour être sûr d'une nouvelle, il faut en attendre la confirmation.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas clocher devant les boiteux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Un boiteux ne veut aller avec un plus boiteux que luy.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BOSSU.** A bossu la bosse.

Malheur aux méchants.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 50.)

**BOSSU.** Le monde est bien bossu quand il se baisse.

— Rire comme un bossu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 50.)

**BOUCHE** fresche, pied sec.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Entre bouche et cuillier  
Vient bien encombrer.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Gouverne ta bouche selon ta bourse.

— Il dit cela de bouche mais le cœur n'y touche.

— Cela fait venir l'eau à la bouche.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il le garde pour la bonne bouche.

— Quand ce seroit pour la bouche du roy.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 51.)

**BRAS.** En avoir tout le long du bras.

Être bien attrappé.

« Et l'autre qui ne pensoit point avoir compaignon, en  
« avoit *tout au long du bras*, et autant que on pourroit  
« entasser à toute force au cœur d'un amoureux. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 266.) XV<sup>e</sup> siècle.

— On m'appelle Monsieur gros comme le bras.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 60.)

— Selon le bras fais la saignée.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHAIR.** Belle chère et cœur arrière.

Beau visage et cœur arrière.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Belle chère vaut bien un mets.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CORPS** sans âme.

(*BOVILLI Prop.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Corps vuide ame désolée,  
Et bien repeu ame consolée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Aux beaux corps belles ames.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 162 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce que n'entre au corps

Entre aux manches ou au bords.

**CUL.** Il ne faut pas peter plus haut que le cul.

— On lui boucherait le cul d'un grain de millet.

— Prendre son cul pour ses chausses.

Se méprendre grossièrement.

— Y aller de tête et de cul comme une corneille qui abat des noix.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**DAME** bien dressée, mule enchevestrée.

— Dame qui moult se mire peu file.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Wide chambre fet fole dame.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**DENT.** Dents aigues et ventre plat

Trouve tout bon qu'est au plat.

(*Gazette franç.* de MART. ALLARD, fol. 224 v<sup>o</sup>.) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Dents contre dents se consume.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A douleur de dent

N'ayde viole n'instrument.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Avoir une dent de lait contre quelqu'un.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 58.)

— Battre le tambour avec les dents.

Trembler.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 151.)

— Faire de l'alchimie avec les dents.

« Aultres faisoient de l'alchimie avec les dents. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 22.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'en a pas pour sa dent creuse.

— Les dents ne lui font plus mal.

Il est mort.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 151.)

— Les gourmands font leurs fosses à leurs dens.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mentir comme un arracheur de dents.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**DIFFORMITÉ** est indice de virginité.

——— Diformité n'est pas vice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- DOULEUR.** Douleur de teste veult manger,  
 Douleur de ventre veult purger.
- Douleur en l'eine pierre prochaine.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Pour un plaisir mille douleurs.  
 (*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)
- ENFANT** aime moult qui beau l'appelle.  
 (*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.
- **Enfant** hay ne loera jà bel.  
 Enfant détesté ne trouve-t-on jamais beau.
- **Enfant** de bonne ville est demy escripvain.  
 (*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- **Enfant** de gogo nourri de lait de poule.  
 (*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 447.)
- **Enfans** de la messe de minuit, qui cherche Dieu à taton.  
 (OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)
- **Enfans** deviennent gens.  
 (*Prov. communs, goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- **Enfant** du diable qui a le derrière velu.  
 (OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)
- **Enfans** et sots sont devins.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Enfant**, grandet, adolescent, jeune homme, parfait, vieil, décrépit.  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Enfant** par trop caressé  
 Mal appris et pis réglé.
- **Enfans**, poules et les coulombs,  
 Embrenent et souillent les maisons.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Enfans** sont richesses de pauvres gens.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Enfans** qui sont de la Matte,  
 Savent tous jouer de la patte.  
 (*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.
- **Enfans** de la Matte.  
 Filous, coupeurs de bourse.  
 (OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 336.)

**ENFANT. Bien labeure qui chastoie son enfant.**

Bien travaille qui élève bien son enfant.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On a dit dans le même sens :

Qui aime bien chastie bien.

Dans notre vieux langage, *chastier* ne voulait pas dire *punir*, *corriger*, mais *élever*, *instruire*, *endoctriner*, comme le prouve le poème intitulé *le Castoïement d'un Père à son Fils*, composé au XIII<sup>e</sup> siècle, et qui n'est qu'une suite de préceptes accompagnés d'exemples à l'appui.

— Ce que l'enfant dit au foyer

Est tost congru jusqu'au moustier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De grands personnages

Enfans non sages.

« Les Picards disent que les aînés de Picardie sont souvent « fols, ou de moindre sens que les maisnés : car ils ressemblent « au pain venant du four et au vin premier versé, lequel est plus « chaut et plus fumeux que le second versé. »

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De petit enfant petit deuil.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'enfant de cent ans qui a perdu son temps.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Enseigner convient aux enfans

Ce qu'est de faire quand seront grands.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Folle mère pour enfant.

— Il dit grand villenie à l'homme qui enfant l'appelle.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il est heureux comme un enfant légitime.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. de LE ROUX, t. I, p. 447.)

— Il n'aura jamais enfant qui vive.

Se dit vulgairement d'un avare.

— Il ne faut pas faire l'enfant.

— Il n'y a enfant de bonne mère qui n'en veuille estre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

— Il est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)



ENFANT. Il n'y a plus d'enfants.

- Les menteurs sont enfants du diable.  
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)
- Je ne suis plus enfant.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Qui voit enfant il voit néant.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Ung glaive à ung enfant est nuisant.  
(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ÉPAULE. Il est riche ou vertueux par-dessus l'épaule.

Pasquier, au liv. VIII, chap. 47 de ses *Recherches*, dit qu'un plaisant jouant au *flus* (sorte de jeu dans lequel l'as est supérieur aux autres cartes), annonça deux as; ayant montré ses cartes, on ne lui trouva que deux valets portant chacun un as sur l'épaule. La compagnie se moqua du joueur, qui répondit qu'effectivement il avoit deux as, mais que c'estoit par-dessus l'épaule. De là, suivant Pasquier, est venu ce proverbe.

- Je l'ai mis dehors par les épaules.  
Je l'ai chassé honteusement.
- Je le porte sur mes espaulles.  
Je le souffre à regret.
- Je me recommande à leurs espaulles.  
Se dit quand on voit ou quand on croit quelqu'un bien battu.
- Jeter les espaulles de mouton par la fenestre.  
Être prodigue.  
(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 196.)
- Pousser le temps à l'épaule.  
Délayer, différer sa condamnation.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)
- Prêter l'épaule à quelqu'un.  
L'appuyer, l'aider.
- Regarder par-dessus l'épaule.  
Mépriser.  
(*LOUDIN, Curiosités françoises*, p. 196.)

FEMME. Abbreuver son cheval à tous guetz,  
Mener sa femme à tous festins,  
De son cheval on fait une rosse  
Et de sa femme une catin.

- (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- A femme torte un patin.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

FEMME. A femme avare galant escroc.

(LA FONTAINE, *Contes.*)

— A femme sotte nul ne s'y frotte.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A la fleur de femme fleur de vin.

A la meilleure femme le meilleur vin.

(*Prov. Gallic.*; *Recueil de THOU, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A toute heure

Chien pisse et femme pleure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Aux receveurs les honneurs

Et aux femmes les douleurs.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Beauté de femme n'enrichit homme.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Belle femme mauvaise teste,

Bonne mule mauvaise beste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bien entretiendra sa maison

Cil qui a bonne sage femme;

Mais une folle sans raison

Rend son hotel tout infame.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bonne femme, bon renom,

Patrimoine sans parangon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Celui qui prend la vieille femme

Ayme l'argent plus que la dame.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce n'est qu'une fantaisie de la femme et pierreries.

— C'est une belle marque de maison qu'une belle femme.

— C'est signe grand quand une femme perd son sens,  
car elle ne sauroit plus mal faire.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce que femme file de fin matin

Ne vient pas souvent à bonne fin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FEMME. Ce que femme veut Dieu le veut.

(MERY, *Hist. des Prov.*, t. I, p. 257.)

— Ce que veut une femme est écrit dans le ciel.

(*La Chaussée.*)

— Ce que le baron ayme femme a en hayne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chacun cuide avoir la meilleure femme.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Cœur de femme trompe le monde,  
Car en luy malice abonde.

— D'avoir mauvaise femme est grand cordueil  
Et d'estre sans elle extrême travail.

— De bonnes armes est armé  
Qui à bonne femme est marié.

— De femme d'autrui mention ne bruict.

— De jeune femme sur le vin nez rouge et beccu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Deux choses sont que pas ne quier.

C'est jeune femme et esprevier,  
Car il fault pour eux trop receller,  
Et si les pert on de légier (*légèrement*).

(*Prov. de Philosophes*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Deux femmes font un plaid,  
Trois un grand caquet,  
Quatre un plein marché.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dieu ayme l'homme quand il lui oste sa femme  
n'en sachant plus que faire.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Dueil de femme morte  
Dure jusque à la porte.

— D'une bonne femme et mesnagère  
Le mary aille premier en terre.

— Femme à son tour doibt parler,  
Quand la poule va uriner.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme ayme tant comme elle peut,  
Et homme comme il veut.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

**FEMME. Femme barbue de loing la salue, un baston à la main.**

Ce proverbe fait allusion à la croyance admise pendant le moyen âge, qu'une femme vieille et barbue était une sorcière.

— Femme bonne qui a mauvais marry  
A souvent le cœur marry.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme bonne vaut une couronne.

— Femme de bien vaut un grand bien.

(*Recueil de GAUTHER.*)

— Femme de riche vestement parée

A un fumier est comparée

Qui de vert fait sa couverture,

Au découvrir appert l'ordure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme deshontée met son pain au four.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Femme et melon à peine les cognoist-on.

(*Recueil de GAUTHER.*)

— Femme et vin ont leur venin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme est mère de tout dommage,

Tout mal en vient et toute rage;

Plus aigrement poingt que serpent,

Nul ne point qui ne s'en repent.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme, feu, messe, vent et mer,

Font cinq maux de grand amer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme fort belle

Rude et rebelle.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme gorrière va par derrière.

— Femme gracieuse veut estre priée,

Et la porée bien reposée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme lescheresse ne fera tost porrée espese.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Femme frivole ne fera pas bonne soupe.

- FEMME.** Femme mariée doit estre simple  
Et porter la guimpe.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Femme mesprent à foiée.  
(*Roman du Renart, v. 12,852.*) XIII<sup>e</sup> siècle.  
Femme trompe souvent.
- Femme noire fait bons choux.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Femme orgueilleuse se difforme  
En délaissant sa propre forme.
- Femme plus volontiers devine  
Que n'oyt la parole divine.  
Vieilles chevauchent les balais  
Par cours, par salles et par palais.  
(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Femme qui chauffe le four et fait ensemble les-  
sive, elle vaut pis que Proserpine.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Femme qui enuy file porte chemise vile.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Femme qui parle comme homme, et geline qui  
chante comme coq ne sont bonnes à tenir.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Femme qui prend elle se vent,  
Femme qui donne s'abandonne.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Femme qui ses lèvres mord,  
Et par la rue son aller tord,  
Elle monstre qu'elle est du mestier ord (*sale*),  
Ou ses manières lui font tort.
- Femme rit quand elle peut,  
Et pleure quand elle veut.
- Femme saffre (*gourmande*) et ivrognesse  
De son corps n'est pas maistresse.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Femme sage et de façon  
De peu remplit sa maison.  
(*Recueil de GAUTHER.*)



**FEMME. Femme salla a tost trouvé de l'eau.**

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme scet un art avant le diable.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Femme se plaind, femme se deult,  
Femme est malade quand elle veut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme se plaint, femme se deult,  
Femme est malade quand elle veut,  
Et par sainte Marie,  
Quand elle veut elle est guerrie.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Femme seule est rien.

(*Prov. Gall., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Femmes sont à l'église saintes, ès rues anges, à la maison diablesses.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Aussi femmes sont anges à l'église, diables en la maison et singes au lit. »

(*Moyen de parvenir, chapitre intitulé Exposition.*)

— Femmes sont trop périlleuses  
Et par nature dangereuses.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme sotte se connoist à la toque.

— Femme trop piteuse  
Rend sa fille teigneuse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme veut en toute saison  
Estre dame en sa maison.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Ferez les chiens, les femmes viennent.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Folles femmes n'ayment que pour pasture.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Honte ait la femme qui fait tout ce que son mary lui commande.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il faut être compagnon de sa femme et maître de son cheval.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 117.*)

FEMME. Il faut se resveiller deux foys la nuit pour vendre le bien de sa femme.

— Il ne faut rien demander à une femme de bien.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a femme, cheval, ne vache  
Qui n'ait toujours quelque tache.  
(*Recueil de GRUTHER.*)

— Ki croit et aime fole fame  
Il gaste avoir, et cors et ame.  
(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— La beauté d'une femme est quand elle a la teste bien faite, la plus sage est la moins fole.

— La femme à la réputation de femme.

— La femme a semence de cornes.

— La femme d'un advocat est une teste de mule.

— La femme est faite de la bource de l'homme.

— La femme estime toujours son voysin estre de violette.

— La femme est la clef du ménage.

— La femme est le savon à l'homme.

— La femme et la muse sont plus contraires que l'eau et le feu.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La femme et l'œuf  
Un seul maistre veut.

— La femme fait un mesnage ou deffait.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La femme meurt de la mort de la femme.

— La femme n'ayme que le hachis.

— La femme ne demande point que le temps se destende.

— La femme ne doit pas apporter de teste en ménage.

— La femme ne fait que ce que son amy lui conseille.

— La femme ne porte point d'oreilles au sermon.

— La femme qui a le soleil au visage n'est jamais nuict pour son mary.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FEMME. La femme qui meurt de faim n'a garde d'estre grasse.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La femme qui parle latin,  
Enfant qui est nourry de vin,  
Soleil qui luyserne au matin,  
Ne viennent pas à bonne fin.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La femme sottte doit demeurer en sa folie, autrement deviendra enragée.

— Le célibat ou la femme de bien.

— Le cerveau de la femme est faict de cresse de singe et de fromage de renard.

— Le pré de la femme ne veut point estre borné.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li pires riens qui soit c'est male fame.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

La pire chose qui soit c'est une méchante femme.

— Les belles femmes portent leur gain de cause.

— Les femmes au profit, l'homme à l'honneur.

— Les femmes fenestrières et les terres de frontière sont mauvaises à garder.

— Les femmes n'ayment que le rubis.

— Les femmes ont leurs jambes au col.

— Les femmes ont un catarre volant.

— Les femmes sont plus folles que malades.

— Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient.

— L'œil de la femme est une araignée.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'on dit par bourgs, villes et villages,  
Vin et femmes attrapent les plus sages.

— Mal an et femme sans raison  
Ne manquent en nulle saison.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ne dire à ta fame ce que tu celer veus.

— Ne monstre à nule fame ce que doner ne veus.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Ne souffre à ta femme pour rien  
De mettre son pied sur le tien,

Car lendemain la pute beste  
Le voudroit mettre sur ta teste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FEMME. N'est nus si fort loiens (*lien*) comme de feme.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Nouvelle femme, nouvel argent.

— On ne sauroit dire de la femme ce qui en est.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Où femmes y a, enfans, oisons,  
Cacquets n'y manquent à grand foison.

— Où femmes y a silence n'y a.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ou pou ou envis (*contre son gré*) set femme voir  
dire.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Pleur de femme crocodile semble.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Poi sont de fames sans boisdie,  
Par fame est plus noise que pais.

Il y a peu de femmes sans tromperie, etc.

(*Roman du Renart, v. 15,006.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Prendre une femme par les yeux et non par le  
conseil.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pren le premier conseil de la femme, non pas le  
second.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand la femme dit souvent hélas,  
Elle demande d'ailleurs soulas.

— Quand la jeune femme se plainct sans occasion,  
n'est servi à foison.

— Quant la femme se remarie ayant enfans, elle leur  
fait un ennemy pour un parent.

— Qui a femme à garder n'a pas journée assurée.

— Qui a femme est marié.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui aime femme mariée  
Sa vie tient empruntée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- FEMME.** Qui entretient femmes et dez  
Il mourra en pauvreté.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Qui est aimé des femmes à beau chemin.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Qui fame vorroit decevoir,  
Je li faz bien apercevoir  
Qu'avant decevroit l'anemi,  
Le deable en champ arrami (*en champ clos*).  
(*Fabliaux*, t. II, p. 30.) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Qui femme a nois' a.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Qui femme croit et asne meine,  
Son corps ne sera jà sans peine.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Qui folle femme croit, asnes et oisons mène,  
Ne peut estre sans fatigue et peyne.
- Qui hante la femme et le dé  
Mourra en pauvreté.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Qui n'a qu'une muse pour femme faict des enfans  
perennels.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Qui veut belle femme querre,  
Prenne visage d'Angleterre,  
Qui n'ait mammelles normandes,  
Mais bien un beau corps de Flandres  
Enté sur un cul de Paris,  
Il aura femme à son devis.  
(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 65 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Se garde de femme espouser  
Qui veut en paix se reposer.  
(*BRUSCAMBILLE, Voyage d'Espagne.*) XVII<sup>e</sup> siècle.
- Si la femme vaut elle vaut un empire,  
Si est autre au monde n'y a beste pire.  
(*Recueil de GRUTHER.*)
- S'il n'avoit une belle femme et une vieille elle  
seroit trop chièr.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.



FEMME. Tout ce que clerc laboure  
Folle femme dévore.

(*Prov. communs, Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Une bonne femme, une bonne mule, une bonne  
chièvre sont trois meschantes bestes.

— Une femme n'apporte guères si elle n'apporte pour  
enterer l'autre.

— Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sçait pas.

— Une femme qui enterre ung mari ne s'en soucy pas  
d'en enterrer un autre.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Véit-on jamais femme belle  
Qui aussi ne feust rebelle.

(RABELAIS, liv. II, ch. 21.) xvi<sup>e</sup> siècle.

FIÈVRE. Cela est employé comme fièvre en corps de moine.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX.*)

— Il a la fièvre de veau, il tremble quand il est sou.

— Que les fièvres quartaines t'attrapent!

— Tomber de fièvre en chaud mal.

Tomber d'un petit péril dans un plus grand.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 223.)

FILLE. Autant se prise beau varlet que belle fille.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Au train de la mère la fille.

(*Mimes de BAÏF.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Belle fille et méchante robe

Trouve toujours qui les accroche.

(LAMESANGÈRE, *Prov. françois*, p. 19.)

— De mère piteuse fille teigneuse.

— D'une fille deux gendres.

« Cccy se dit de ceux qui veulent tirer de l'avantage de plu-  
« sieurs personnes par le moyen d'une seule chose, comme un  
« homme qui a une fille à marier laisse croire à plusieurs qu'il la  
« leur destine pour femme, et cela pour tirer du profit de cha-  
« cun; cela se peut aussi appliquer aux auteurs qui dédieut le  
« mesme livre à plusieurs personnes. »

— Entre promettre et donner,  
Doibt on sa fille marier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

- FILLE.** Fille à se parer,  
 Jeune à jouer et banqueter  
 Et vieillard à boire  
 Despendent leur abvoir.
- Fille ayment silence a grand science.
- Fille brunette de nature gaye et nette.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Fille de villain se fait toujours prier.  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Fille fenestrière ou trottièrre,  
 Rarement bonne ménagère.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Fille regardant par la fenètre ou aimant à sortir, etc.
- Fille fiancée n'est prinse ny laissée.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Fille oisive  
 A mal pensive,  
 Fille trop en rue  
 Tost perdue.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Fille, pour son honneur garder,  
 Ne doibt prendre ne donner.  
 (*Recueil de GRÜTHER.*)
- Fille qui trotte et géline qui vole de légier sont  
 adirées.  
 Fille qui trotte et poule qui vole sont facilement enlevées.  
 (*Proverb. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Fille qui trop se mire peu file.  
 (*Recueil de GRÜTHER.*)
- Filles et mères donnant et prenant sont amées.  
 (*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Filles et verriers sont toujours en danger.  
 (*Recueil de GRÜTHER.*)
- Filles sans crainte ne vaut rien.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Filles sottes à marier sont bien pénibles à garder.
- Fille telle comme elle est élevée,  
 Et estoupe comme elle est filée.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FILLE.** Fille trop veue ne robbe trop vestue  
Rarement chère tenue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Il ne faut point faire grenier de filles.
- La fille de bien et de biens n'a que faire de son voysin pour se marier.
- La fille n'est que pour enrichir les maisons estranges (*étrangères*).
- Les filles et les pommes est une mesme chose.
- Mauvaise fille à sa mère fait la nicque.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand notre fille est mariée nous trouvons trop de gendres.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 571.)

- Qui a des filles est tousjours berger.
- Qui a des filles à marier luy faut de l'argent à planté.
- Qui n'a que des filles pour des gendres sera à toutes heures en grand esclandre.

— Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FOLIE.** Folie faire et folie cognoistre ce sont deux paires de folie.

— Folie n'est pas vasselages.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Follie n'est que vent, qui la dit si la prent.

(*Prov. Gallie., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**FOU.** Fol comme un jeune oyson.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol devise et fol depart.

Fou divise et fou partage.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Fox dit quanques à la bouche vient.

Fol dit tout ce qui lui vient à la bouche.

— Fox est celui qui prant sor lui la massue pour autrui.

— Fox est cis qui fame veut gaitier.

Fol est celui qui veut suryciller une femme.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**Fou. Fox est cis qui se met en volenté d'autrui.**

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fol est celuy qui dit mal des absens.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— .... Fol est cil qui bien esta,

S'il se remue et il lons va

Seur espérance d'avoir mieus.

Fol est celui qui étant bien se remue et va loin, dans l'espérance d'avoir mieus.

(*Roman du Renart, v. 377.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fol est et hors de sens, qui femme prend pour son argent.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Folle est la querimonie (*plainte*) qui est contre le temps.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol est le marchand qui déprise sa denrée.

— Fol est le patient et bien grossier,

Qui de son hoyrie fait mire heritier.

Fol est le patient et bien ignorant qui fait son médecin héritier de son bien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fox est li hons qui se met en enquete.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fos est qui a plus de lui

Se prent, ne ne joue avec lui.

Fol est qui à plus élevé que lui s'attaque, ou bien joue avec lui.

(ISOPET I, *Fables, etc.*, t. I, p. 15.) XIV<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui cherche ce qui ne se peut trouver.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Foux est qui croit sa fole pensé.

(*Roman du Renart, vers 27,783.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui cuide toujours vivre.

(*Prov.*, de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui d'austruy mesdit s'il ne regarde à soy.

— Fol est qui despend plus que sa rente ne vaut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui est à cheval esperonné et dit : haye.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui jette à ses pieds ce qu'il tient en ses mains.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Fou. Fox est qui quiert (*cherche*) meilleur pain que de froment.

— Fouz est qui se oblie.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui se coupe de son propre cousteau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui se couvre d'un sac mouillé.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol est qui s'enyvre de sa propre bouteille.

— Fol est qui se fait brebis entre les loups.

— Fol est qui se fye en eau endormie.

— Fol est qui se marie à femme étourdie.

— Fol est qui se met à discrétion des bastonades.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fox est qui vers seigneur estrive.

Fol est qui résiste à son seigneur.

(*Roman du Renart*, v. 18,263.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Fol ne croit s'il ne reçoit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol ne voit en sa folie que sens.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol promettant

Nuée non pleuvant.

(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol qui ne folloye perd moult sa saison.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Fol semble sage quand il se tait.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Fol s'y fie, musart attent.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Fox vait à cors sans mander.

Fol va à la cour sans y être mandé.

— Fox va à plaid s'on ne li mande.

Fou qui va au plaid si on ne l'y mande.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A barbe de fol hardy rasoir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



**Fou. A barbe de fol le rasoir est molt.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans les proverbes communs et dans les anciens proverbes latins-français, on trouve :

« A barbe de fol aprent-on à raire. »

(XV<sup>e</sup> siècle.)

C'est-à-dire, on apprend à raser avec la barbe d'un fou.

— A conseil de fol cloche de bois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A fol fourmage.

Au fou (donnez) du fromage.

(*Prov. Gallic.; Recueil de THOU, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A fol ne siet mesure

N'à vieil envoisure (*plaisir, réjouissance*).

(*Prov. au Villain.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A fols, enfans et à gens ivres

Ne faut ses secrets révéler,

Car, selon que trouvons es livres,

Jamais ne veulent rien celer.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A faultte d'honorable et sage homme

L'on baille au fol l'office et somme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A jeune fol rien impossible.

— A la presse courent les fols.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A la quenouille le fol s'agenouille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au plus fol la massue,

Au plus meschant le vireton.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Au plus fol baille on la maçue.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Au ris cognoist on le fol et le niais.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A ung fol ton doigt n'abandonne.

(*Mimes de BAIF.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Accointancé de fol ne vault rien.

— Autant chante fol que prestre.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**Fou.** Bien fol est qui à fol demande sens.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Bouche en cœur aux sages,

— Et cœur en bouche aux fols.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Car saige homs sa langue garde,

— Ce ne sauroit mie ung fox faire

Nus fox ne sect sa langue taire.

(*Roman de la Rose*, t. II, v. 4,748.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Ce esmeut un fol que quarante sages ne pourroyent  
apaiser.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Celuy n'est sage qui n'a peur d'un fol.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— C'est estre fol que d'être sage

Selon raison contre l'usage.

(*Mimes de BAÏF*, fol. 1.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chacun a un fol dans sa manche, il le monstre quand  
il veut.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Comme le sage se gouverne par raison,

Le fol s'amende par le baston.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De biaux parler est fox avers.

Le fou est avare de bonnes paroles.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De ce que fol pence souvent en demeure.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— De fol et d'enfant se doit-on délivrer.

— De fole promesse se fait fox tous liez.

De folle promesse un fou est tout joyeux.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De parler aux foux vient mépris.

(*Mimes de BAÏF*, fol. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De fol folie, de cuir corroie.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— En défaut d'homme sage

Monte le fol en chaire et cage.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**Fou. En défaut de sage monte fol en chaire.**

— En larme de fol ne se doit-on fier.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— En reprovier dist hum suvent  
Que fox ne crient de si qu'il prent ;  
Quant fox ne velt croire le saige  
Suvent en puet avoir damaige.

En proverbe on dit souvent que fou ne craint pas de prendre partout, etc.

(MARIE DE FRANCE, *Fable* 92.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— En vangeant et jugeant précipitamment

L'on connoist le fol coustumièrement.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Es chiens tuer congnoit l'on les fous.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Faire du fol à la fois est sens

Pour éviter des maux cinq cens.

— Grand besongne a de fol

Qui fol se fait.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Honte est chapeau à foul.

— Il est bien foul qui apprendre ne veult.

(*Prov. Gallic. Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il est bien fol qui cuit (*croit*) toujours vivre.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est foul quand il pleut

Qui de son hostel s'esmeut.

— Il est foul qui en ribaut se fie.

— Il est foul qui se prent o plus grand maistre de soy.

Fou qui s'attaque à plus fort que soi.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il est fol qui s'oublie.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il faut bien deux saiges à dessaisir ung fol.

(*Prov. Gall., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il faut estre fol en amour.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il folie beau qui folie par conseil.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

Fou. Il n'aura jà bon fol qui ne le nourrist.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est si grant folie que de sage home.

— Il remaint (*reste*) assez de ce que fox pense.

— Le fol croit volontiers ce qu'il désire.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Le fol est plus hardy qu'un sage.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le fol fait la feste et convy,  
Et le sage s'en paist et resjouit.

— Le fol scait mieux son faict en sa propre maison,  
Que le sage iceluy d'autruy par suspeçon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le fol se coupe de son couteau.

— Le fol s'enivre de sa bouteille.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Le pain au fol est le premier mengé.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Les fous inventent les modes, et les sages les suivent.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 174).

— L'on a assez fait le fol, que vaut tant folie.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mets le fol en banc, il branlera la jambe ou dira quel-  
que chant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Mectez foul par soy et il pensera de soy.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Muraille blanche papier de fol.

— On connoist bien fols nourris de cresse,  
On connoist tout hormis soy mesme.

— On croit d'un fol le plus souvent  
Qu'il soit grand clerc au vestement.

— Passé la feste le fol en blanc reste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pour ce est li fox qu'il face la folie.

Le fou do't faire des folies.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Quand foul se rit de folie luy membre.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

Fou. Quant li fol eschivent (*évitent*) les visces, il se torment à lor contraire.

(*Roman de la Rose*, v. 5,760.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Qui à fol s'acompaigne drois est (*il est juste*) qu'il s'en repente.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Qui aura son foul si le lie.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui bonté fait à fol il pert sa peine.

— Qui est fol en aucuns cas il cuide que tous les autres le soient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Qui est tenu sage de jour  
De nuit ne sera fol ne lourd.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui fol envoie fol attent.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle. (*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui fol envoie à la mer n'en rapporte poisson ne sel.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui fol naquit jamais ne garit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui ne chastioit les foulz ils seroient trop de mal.

— Terme vient et foul s'oblie.

(*Prov. Gall.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Tête de fou ne blanchit jamais.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Tosjors attent li fox que la tempeste dure.

(HUON DE VILLENEUVE.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Tout est perdu ce que on donne à fol.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Trop est cil fol qui fol afole.

(*Roman du Renart*, v. 15,574.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Un fol a fait veu

De ne laisser en paix un feu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung fol advise bien un saige.

— Ung fol en tous lieux monstre sa folie.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.



**FOU.** Un fou enseigne bien un sage.

« J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire qu'ung fol en-  
« seigne bien un sage. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 37.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Un fol faict enrager un sage.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung fol fait plus de questions  
Que un saige ne donne de raisons.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung fol fait tousiours le commencement.

— Ung fol quiert son malheur.

— Ung fol vault un engragé.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**FRÈRE.** Courroux de frères

Courroux de diables d'enfers.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FRONT.** L'occasion ha tous ses chevaux au front.

(RABELAIS, liv. I, chap. 36.)

**GALE.** Il est méchant comme la gale.

— Il n'a pas la gale aux dents.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui a la galle se gratte et galle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**GALEUX.** Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il y prend plus de plaisir qu'un galleux qu'on étrille.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 245.)

— Qui se sent galleux se gratte.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 243.)

**GÉANT.** De petit crin lie le géant,

Qui sans pouvoir a vouloir grand.

**GOUTTE.** Goutte enossée (*forte, douloureuse*) à peine curée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La goutte cause la pierre.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La goutte desgoutte.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- HOMME. Homme à deux visages**  
**N'agrée en villes ne villages.**  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme angulaire est à vérité contraire.**
- **Homme assailly demy vaincu et desconfi.**  
 (Recueil de GRUTHER.)
- **Homme ayant genoux d'éléphant.**  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme bien abruvé n'est oncques mal péu.**  
 (*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Homme qui a bien bu n'est jamais mal repu.
- **Homme chiche n'est jamais riche.**  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme craintif de faible courage,**  
**Porte son cœur en son visage.**  
 (Recueil de GRUTHER.)
- **Homme de paille vaut une femme d'or.**  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme de toute flesche.**  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme digne d'estre baigné en la mer.**
- **Homme digne d'estre envoyé à Anticyre.**  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Honz en aprenant desaprent**  
**Quant il let qu'amours le surprenent.**  
 (*Prov. aux Philosophes, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Homme désapprend quand il se laisse surprendre par l'amour.
- **Homme doit vivre selon le pays où il est.**  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- **Homme endebté chacun a fordroyé.**
- **Homme endormy corps ensepvely.**  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme fin**  
**Liève matin.**  
 (*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- **Homme hay est demy mort.**  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- **Homme hutineux (querelleur) et cheval coureur,**  
**Flascon de vin ont tost leur fin.**  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HOMME.** Homme ivre n'est pas à foy.

(*Prov. communs goth.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Homme yvre et pervers  
Va de travers.

— Homme jeune enuy jeune.

(*Recueil de GAUTHER.*)

— Homme matineux  
Sain et solliciteux.

— Homme mort ne fait pas la guerre.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

« Or est-il ainsi, comme on dict en un commun pro-  
« verbe, qu'il n'est si foible ne si fort, s'il est tué qui ne  
« soit mort. »

(*Bringuenarille cousin-germain de Fesse-Pinte.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Homme n'a nul demain.

— Homme ne peut avoir en cest siecle (*en ce monde*)  
que sa vie.

— Homme ne peut perdre ce qu'il n'eut oncq.

— Homme ne peut rien prendre là où n'a rien.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Home nu ne puet nus home despoillier.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Homme paresseux n'aura jà bien.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Homme plaideur homme menteur.

— Homme poilleux riche ou luxurieux.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Honz qui depense plus qu'il ne doit,  
En povreté croler se voit,  
Et cil qui despent par raison  
En bien monteploier voit-on.

(*Prov. aux Philosophes, Ms.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Homme qui porte le feu et l'eau.

(*BOVILLI Prov.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Homme roux et chien lainu ou pelu  
Plustost mort que cognu.

— Homme roux et femme barbue  
De quatre lieux les salue,

Avec trois pières au poing  
Pour ten ayder s'il vient à point.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HOMME.** Homme rusé tard abusé.

— Homme sans vertu arbre de fruit nud.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Homme seul est viande à loup.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Homme vieil et pauvre qui a mal yescu,  
De jeunes femmes sera fouetté et battu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Homme vif n'a point de heir (*héritier*).

— Homme vuy (*vide, dénué de tout bien*) est demy  
enragé.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A grant homme grant verre.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A hardi homme court baton.

« A hardy homme, dist Eutrapel, court baston, à bon  
« maistre hardy valet. »

(*Contes d'EUTRAPEL, fol. 33 v<sup>o</sup>.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A l'homme le miroir ne sied, s'il n'a le visage  
offensé.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A l'homme vaillant et hautain

La fortune lui presse la main.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A homme rebelle

Doit l'en bailler libelle.

— A homme sot deux paires de matines.

(*Prov. Gallic.; Recueil de THOU, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A riche homme ne chault qui amy lui est.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A sage home affiert pou de paroles.

L'homme sage n'a pas besoin de beaucoup de paroles.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A sot homme sot songe.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A vieil homme nouvelle peinc et somme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HOMME.** Au riche homme souvent sa vache vèle,  
Et du pauvre le loup veau emmène.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A un pauvre homme sa vachè meurt et au riche  
son enfant.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Aux hommes on baille des femmes,  
Et aux enfants des verges fermes.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Au samblant cognoit on l'ome.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Au semblant conoit l'en la gent.

Ou :

Au regarder connoist on la personne.

(*Prov. ruraux et vulgaires, Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Aujourd'huy ne te fye point  
A l'homme sinon bien à point.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Autant vault l'homme comme il s'estime.

(RABELAIS, liv. II, ch. 29.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce que l'homme espargne de sa bouche  
Le chat ou chien vient qui l'embouche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ce que l'homme propose Dieu autrement dispose.

— C'est le roy des hommes.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chacun homme est un petit monde.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— D'homme contre sa volonté guary  
N'attens gré, grace ne mercy.

— D'homme mal barbu, de fol embeu Dieu nous  
garde.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— D'homme qui s'ennyvre  
Tost t'en délivre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De sage home sage demande.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— De sot homme sot songe.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.



- HOMME. D'un petit homme souvent grand ombre.**  
 — En fromage, lit, argent, jambon,  
 Congnoistra l'homme son compagnon.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Entre jeune homme et vieil chenu  
 Du pain n'y a de résidu.  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Grant homme est volontiers couart.  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Il faut estimer ce que l'homme faict non pas ce  
 qu'il peut faire.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il gèle souvent entre homme et femme.  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Il n'a pas homme qui n'a somme.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il ne se faut fier à homme du monde s'il n'a quatre  
 creibles.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il n'est homme ne femme où il n'y ait un *si*.  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Il n'est pas homme de bien qui n'a jambe de bois.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il n'est pas homme  
 Qui ne prend somme (*dorme, repose.*)  
 (*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Il n'y a homme, tant soit il sage,  
 Qui du futur soit présage.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Il se mêle toujours de l'homme dans nos actions.
- Il y a grande différence d'homme à homme.  
 (*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)
- Jà encuntre sa lecherie  
 Ne hums ne fame lecheresse  
 Ne gardera weu ne promesse.  
 Jamais homme ni femme lâche ne garde vœu ni promesse.  
 (MARIE DE FRANCE, fable 73.) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Jamais homme ne fut pauvre de louer maison.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- HOMME.** Ja mauvais hom ne saura grès  
 A mauvais si li fait bonté,  
 Tost oublie, rien ne l'en est...  
 (*Fabliaux*, t. I, p. 90.) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Jamais homme ne gaigne qui plaide à son maistre.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Jamais homme sache et discret  
 Ne révèle à femme son secret.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Jamès uns prodons n'est amez  
 Li plus loiax est plus blamez.  
 (*Roman du Renart*, v. 13,701.) XIII<sup>e</sup> siècle.
- La première année que l'homme se marie  
 Touser (*raser*) se fait, ou tombe en maladie.
- La robe fait l'homme.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Larron est le nom d'un homme.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- La saisine tue l'omme.  
 (*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.
- Le bon homme est rare au monde.  
 (*Recueil de GRUTHER.*)
- Le fait juge l'homme.  
 (*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Les beaux hommes aux gibets,  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Les hommes se rencontrent et les montagnes non.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- L'homme à l'homme est ennemy ou à soy mesme.  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- L'homme bien sain, mangeant bien et beuvant sans  
 travail ne le sera pas longtemps.  
 (*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- L'homme caffart pondra sur le lard.  
 (BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- L'homme chet en vice facilement,  
 Mais en vertu dresse lentement.  
 (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

HOMME. L'homme de passage n'attrape femme si elle est sage.

— L'homme de plume vole.

— L'homme doit manger pour lui et pour sa femme.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme en son heur

N'a que trois jours d'honneur.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme est brutal et moins de jugement quand le gosier l'occit journellement.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme est feu et la femme estoupe,

Le diable vient qui souffle.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme est un homme renversé.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme est en enfer qui ne peut plus mettre une borne en un petit pré.

— L'homme est bien heureux qui a une belle femme auprès d'une abbaye.

— L'homme est bien sot qui ne scait que se faire moquer de soy.

— L'homme est l'âme de la maison.

— L'homme fait la couronne.

— L'homme florit pour mourir.

— L'homme marié est un oiseau en cage.

*Commentarius* : « *In perpetua est servitute, in tremore, « metu, et in dubio, inter spem, desperationem, et fidu- « ciam. Itaque poetis medicis et physicis ut in cœlibatu vi- « vant, id est in libertate consulo, alioqui perigrinari « non possunt, peregrinatione provida et studioso absolu- « tiores mœdie poete et reliquum id genus hominum fiunt.* »  
« — Qui soit vray, qui n'a veu la Judée, veu et seu les « mœurs et condicions et coustumes et estat tant des « roys que de toute autre chose du dit pays, n'entendra « jamais le divin psalterion de David. »

— L'homme n'a ny sens ny raison qui jeune femme laisse au tison.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HOMME.** L'homme n'a rien des cieux que les yeux et l'âme de paradis.

— L'homme ne doit rien à sa femme s'il n'est en sa maison.

— L'homme n'est fait pour la viande.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme propose et Dieu dispose.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme qui a femme ne peut pas jeûner.

— L'homme qui est seul est fol.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme qui moult boit  
Tard paye ce qu'il doit.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme qui plaide et replaide ne dort pas quand il veut.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme qui veut avoir nom de discret  
Modérement doit celer son secret.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'homme qui vit est demy mort.  
Commentaire : « Car l'homme doit manger pour luy et « pour sa femme. »

— L'homme vieil qui demande sa bonne fortune ne doit eu futur avoir cure.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'en doit aimer tout homme qui se fait par son sens.

— L'en doit aymer tout homme qui se gaigne loyau-ment.

— L'en ne doit homme servir malgré soy.  
(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— L'office dénote quel soit l'homme,  
Et le pommier quelle est la pomme.

— L'office et la somme  
Monstreront quel soit l'homme.

— L'on ne peut homme nud despouiller.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HOMME.** L'oume qui du renart ne seit,  
Ne doit-on tenir à seneit.

L'homme qui ne sait pas les ruses du renard ne doit pas être tenu pour sage.

(*Roman du Renart*, v. 3, 165.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Moult vaut hons qui sest de baraz (*ruse, tromperie.*)

(*Roman du Renart*, v. 2, 714.) XIII<sup>e</sup> siècle.

— On connoist bien au pommier la pomme,  
A la barbe l'homme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— On ne se doit soucier de ce que peut advenir à l'homme.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pauvre homme n'a point d'amis.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Petit homme abbat bien un grand chesne, et douce parole grande ire.

— Peu de barbe sous blesme couleur,  
Monstre homme de peu de valeur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pour bien connaître un homme il faut avoir mangé un minot de sel avec lui.

(*Matinées sénonaises*, p. 246.)

— Quand l'homme dort il a la teste en l'estomach.

— Quand l'homme est en cholère il a le diable au corps.

— Quand l'homme pert son esprit il pert tous ses moyens.

— Quand l'homme vieillist sans y penser s'appesentist.

— Quand un homme est abandonné des médecins Dieu le veut avoir.

— Qui suit l'homme de breviaire de la guerre se tire arrière.

— Santé et maladie sont deux hostes de l'homme.

— Si l'homme ne vit longtemps ne peut avoir longue expérience.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Soubz la peau de l'homme plusieurs bestes ont ombre.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.



**HOMME.** Tant vaut l'homme comme on le prise.

— Tel homme tel songe.

— Tel homme telle femme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tout homme est menteur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Un homme bien monté est tousjours orgueilleux.

— Un homme confessé passe sur les rivières.

— Un homme dormant est une beste morte.

— Un homme de bonne foy est estimé le plus fol du monde.

(*Adages françois.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Un homme de sac et de corde.

« Pour dire un scelerat digne d'estre mis dans un sac et jetté dans l'eau ou bien pendu avec une corde. »

(NICOD.)

— Un homme marié ne doit servir qu'à sa femme.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Ung homme qui n'est pas vicieux

N'ayme pas les lieux ténébreux.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— C'est un homme marqué à l'A.

On se sert de ce proverbe pour désigner un homme de bien par excellence. Cette façon de parler est empruntée aux monogrammes que portaient les monnaies de France; celle de Paris que l'on regardait comme la meilleure, a toujours été marquée d'un A. « Et d'autant que les monnoyeurs de ce pays là, dit Pasquier, peuvent estre esclairez de plus près par les généraux des monnoies qui y résident, on y a tousjours fait monnoye de meilleur alloy et poids qu'es autres villes; qui a donné cours à cet adage. » (*Recherches*, liv. VIII, ch. 23.)

**JAMBE.** Cela ne lui rend pas la jambe mieux faite.

— Jouer quelqu'un par-dessous la jambe.

— Il a la jambe tout d'une venue.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Selon la jambe la chausse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Selon la jambe le coup.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Selon la jambe la saignée.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**LANGUE.** Langue doit estre refrenée.

- Langue d'or  
Abbaye l'or.  
(*Roman de la Rose*, v. 7,068)  
(*Prov. de BOUVELLES.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- A coup de langue escu d'oreille.  
(*Prov. Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Beau parler n'écorche pas la langue.  
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)
- Coup mortel gist en langue infecte.
- De fausse langue faux reproche.  
(*G. ALEXIS, Martyrologe des fausses langues.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- De fausse langue meschante harangue.
- De langue double maint trouble.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- En la langue gist la mort et la vie.  
(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.
- Il a la langue à la bouche et non à la bourse.  
(*UDIN, Curiosités françoises*, p. 295.)
- Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler.
- Jeter sa langue aux chiens.  
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)
- Male langue par sa parole  
Tout le monde engine et afole.  
(*ISOPET I, Fables*, t. II, p. 453.) XIV<sup>e</sup> siècle.
- Tirer la langue d'un pied de long.  
(*UDIN, Curiosités françoises*, p. 297.)
- Vous le sentirez mieux à la langue qu'au doigt.  
(*UDIN, Curiosités françoises*, p. 296.)

**MAIN.** Mains blanches sont assez lavées.

- (*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Main droite et bouche ronde  
Pour aller partout le monde.  
(*Recueil de GRUTHER.*)
- Mains ouvreuses (*travailleuses*) sont heureuses.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- A main lavée Dieu mande la repue.  
(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- A main lavée Dieu envoie un bon repas.

**MAIN. Attendre de la main gauche.**

Manger toujours de la droite sans attendre les absents.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 315.)

— Aucune fois on seut baiser

La main qu'on voudroit qui fust arse.

(*Roman de la Rose.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Souvent on a coutume de baiser la main qu'on voudrait qui fût brûlée.

— Cela est fait de main de maître.

— De larron à larron il n'y a que la main.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— D'une main laver l'autre doibs,

Comme du pouce les autres doigts.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Froides mains chaudes amours.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 110.)

— C'est un homme fait à la main.

— Il est pourveu de longues mains.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 315.)

— Il a mis la main à la pâte.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il est tombé entre bonne main.

— Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds.

— Il ne va pas sans ses mains.

Il dérobe volontiers.

— Il n'y va pas de main morte.

Il frappe bien.

— Il passera par mes mains.

Il aura affaire à moi.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 317.)

— Je m'en lave les mains.

« On se sert ordinairement de ceste façon de parler pour marquer qu'on est innocent d'une chose dont on est accusé. Estoit une coutume parmy les anciens, que celuy qui vouloit monstrier son innocence quand il estoit accusé, prenoit de l'eau et s'en lavoit les mains en présence de tout le peuple. *Mos erat apud antiquos, ut cum vellet quis se ostendere innocentem ab aliquo crimine, accepta aqua lavaret manus suas coram populo.* »

« Lorsque Pilate voulut se justifier de la mort de Jésus-Christ, il se lava les mains, pour marquer qu'il en estoit innocent. »  
(*Évang. selon S. Matth.*, ch. 17; *Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 128.)

**MAIN.** Jeu de mains jeu de vilains.

- Les doigts d'une main ne s'entresemblent pas.

*(Prov. Gallic., Ms.)* XV<sup>e</sup> siècle.

- L'argent ne lui tient pas dans les mains.

- Les mains lui démangent.

*(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

- Les mains sont faites devant les couteaux.

- Mettre la main à la pâte.

Travailler soi-même à ses affaires.

- Mettre la main au bon endroit.

*(OUDIN, Curiosités françaises, p. 317.)*

- Nous nous connaissons de longue main.

*(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

- Se tenir haut la main.

*(OUDIN, Curiosités françaises, p. 317.)*

- Une main lave l'autre.

*(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

**MAL.** Mal sur mal n'est pas santé.

- Mal vienne au pèlerin,  
Qui desprise son bourdoncin.

- A mal mortel remède ni médecine.

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

- Aux grands manx les grands remèdes.

*(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)*

- Les maux sont tost venus.

*(Prov. Gallic., Ms.)* XV<sup>e</sup> siècle.

- Les maux ou les mots terminés en ique

Font aux médecins la nique :

Hydropique, étique, phtisique,

Paralitique, apoplétique, léthargique.

C'es-à-dire qu'on ne peut guérir de ces différentes maladies.

- Mains griève li mal de quoy on se prent garde.

*(Anc. prov., Ms.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

Le mal que l'on soigne est moins grave.

- Mal de dents et mal d'enfans sont les plus grands qui soient.

*(Prov. Gallic., Ms.)* XV<sup>e</sup> siècle.

- Le mal vient à cheval

Et retourne boiteux et contreval

*(GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

**MAL.** Par pleurs, par cris et par hélas  
Le mal on ne soulage pas.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*,) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Tomber de fièvre en chaud mal.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**MALADE.** A cause des années passées il est malade.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bien est malade qui ne peut gésir.

(*Anc. prov. Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Demander à un malade s'il veut santé.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 322.)

— Il est bien aisé aux sains de consoler les malades.

— Il est fort malade, rien ne lui demeure à la bouche.

Par ironie, il se porte fort bien.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 332.)

— Le malade a la liberté de tout dire.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand il amande au malade il empire au myre  
(*médecin*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui demande au malade s'il veut santé?

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Un malade est sur une planche,  
Un fébricitant est en bataille.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Vous voilà bien malade !

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 322.)

**MALADIE.** Maladie et douleur se cognoist à la couleur.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Maladie n'est pas santé.

(*Prov. de JEH. MIELOT*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Maladies viennent à cheval et s'en retournent à  
pied.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A grande et grève maladie  
Bonne médecine y remédie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— C'est une maladie de femme.

Ce n'est rien.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.



**MALADIE.** De grande maladie vient-on bien en grande santé.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— De longue maladie

Fin de la vie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— La maladie a prins son tour.

(*Prov. Gallie., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**MÉDECIN** d'eau douce.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Médecin de Salamanque

Guérit l'un et l'autre manque.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Médecin, guéris-toi toi-même.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— A poulx de toile médecine de drap.

« Un médecin fut appelé pour visiter une demoiselle malade  
« à laquelle voulant taster le poulx esmeue de quelque petite  
« honte faisant de la délicate et craignant qu'il ne manias son  
« bras nud elle tira le bout de la manche de sa chemise jusques  
« sur sa main ; ce que voyant le médecin il prit le bout de son  
« manteau et s'en couvrit toute la main, puis maniant le poulx  
« de la demoiselle, il luy dit : *A poulx de toile médecin de drap.* »

(*Facétieux Réveille-matin, p. 352.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Après la mort le médecin.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

— Bon mire (*médecin*) est qui sait guérir.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Bon mire fait plaie puante.

(*Mimes de BAIF, fol. 58 v<sup>o</sup>*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Bon est le médecin qui se peut guérir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— De jeune médecin cimetièrre bossu.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— En despit des médecins nous vivrons jusqu'à la mort.

— En gouttes médecin ne voit goutte.

— Faire comme le médecin et le curé, on sera sauvé si le diable n'emporte le curé.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est plus facile médeciner que curer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- MÉDECIN.** Jeune barbier, vieil médecin,  
S'ils sont autres ne valent pas un brin.  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- La boutique du médecin est aux champs et à la ville.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- La présence d'un médecin profite beaucoup.  
(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- La robe ne fait pas le médecin.  
(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)
- Le médecin défend le boire en maladie pour boire courroucé en santé.
- Le médecin doit avoir des oreilles de Job.
- Le médecin escoute si pleust.
- Le médecin est pauvre et riche.
- Le médecin est la fourmy.
- Le médecin est le ménestrier du corps et de l'âme.
- Le médecin jure quand la maladie le brave.
- Le médecin n'a point de repos s'il n'est à cheval.
- Le médecin ne sauroit pire avoir en enfer que d'avoir un procès.
- Le *Recipe* d'un médecin n'oblige personne.
- Les festes ne demandent point de médecins.
- Les médecins sont les notaires des apoticaire.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Les médecins et les maréchaux  
Tuent les gens et les chevaux.  
(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.
- Les médecins sont des astres en terre.
- Le teston d'un papau et d'un huguenot ne se battent jamais en l'escarcelle d'un médecin.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- Main de médecin trop piteux  
Rend le mal souvent trop chancreux  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.
- On voit plus de vieux ivrognes que de vieux médecins
- Quand le médecin boit de son vin il est malade.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MÉDECIN.** Quant le médecin meurt il est hors d'apprentissage.

— Quand un médecin pratique il se repose, quand il ne fait rien il travaille.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui cherche guarison du mire  
Luy convient son meshaing dire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui veult la garison du mire  
Il lui convient son mal dire.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Si le médecin ne guérist, n'aussi fait messire Deny  
et sy n'en parle on pas.

— Si le médecin ne demeure riche ç'a esté une  
beste.

— Si le médecin ne peut sauver le corps il faut sau-  
ver l'âme.

— Si les maistres n'estoyent malades ils oublieroient  
le nom de leur médecin.

— Si les médecins estoient aux sacs les malades se-  
roient advocats.

— Si les malades avoient sergents le médecin auroit  
trop d'argent.

— Trop de docteurs peu de médecins.

— Un grand médecin ne fait point le pot bouillir.

— Un médecin comme berger cognoist voisin.

— Un médecin en laisse plus à tuer qu'il n'en tue.

**MÉDECINE.** Contre la mort n'y a point de médecine.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Contre le vice est vertu médecine.

(*Prov. communs goth.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Médecine fait honneur à urine.

— Fy de la pute médecine  
Qui l'homme à la mort enchemine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tart médecine est aprestée  
A maladie enracinée.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**MÉDECINE.** Une pilule fromentine,  
Une dragme sermentine  
Et la journée d'une géline  
Est une bonne médecine.

**MÈRE trop piteuse fait sa famille teigneuse.**  
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MÈRE.** Faire des contes de ma mère l'oie.  
Faire des contes pour les enfants.  
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**MORVEUX.** Pour un morveux s'en tœrche deux.  
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui se sent morveux se mouche.  
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

**NAIN.** Ung nain auprès des grandes pyramides d'Égypte.  
(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**NEZ.** Beau nez à pompette.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Ce n'est pas pour ton nez.
- Cela paraît comme le nez au milieu du visage.
- Il vaut mieux laisser son enfant morveux que lui arracher le nez.
- Il a autant de nez.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

« Ce proverbe, dont on se sert quand on veut désigner quelqu'un qui ayant entrepris de faire quelque chose n'en est pas venu à bout, n'a de grâce que quant il est accompagné d'un geste qui luy est propre, ce que l'on fait en serrant les deux points clos de tous les doigts, réservés les deux pouces, l'un desquels se joint au bout du nez et l'autre au petit doigt d'iceluy, de sorte qu'ainsy rangés ils peuvent faire la longueur d'un quart d'aune et avec cette gesticulation les Italiens disent : *Tanto di naso.* »

(NICOD, *Dictionn.*)

- Mener quelqu'un par le bout du nez.  
Abuser de la patience de quelqu'un, le faire obéir à toutes ses volontés. Voyez dans le *Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Couplet*, une interprétation plaisante de ce proverbe.
- Si on lui tordait le nez  
Il en sortirait du lait.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 68.)
- Un grand nez ne gâte jamais un beau visage.  
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 208.)

**NOURRITURE passe nature.**

Brantôme fait mention de ce proverbe en parlant de la mauvaise *nourriture* ou éducation du roi Charles VIII, en ces termes : « Qui eust jamais pensé et prédit si grand courage et si grande ambition à ce jeune Roy veu sa nourriture, car le vieux proverbe de jadis disoit que la *Nourriture passe nature.* »

**OEIL. Oueil ung autre oueil voit et non soy.**

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'œil veut de tout sa part.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A l'œil malade la lumière nuyt.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— A un œil crévé

Une freluche (*bagatelle*) ne peut nuire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Autant m'en pent devant les yeux.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Avoir bon pied bon œil.

Ou :

Bon pied bon œil.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Avoir un œil au champ, l'autre à la ville.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— S'en battre l'œil; ou s'en battre les fesses.

S'en moquer.

« Le Roi dit : je m'en bats les fesses. »

(SCARRON, *Virgile travesti.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Le festu te pend à l'œil.

(*Prov. Gallie., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Jetter de la poudre aux yeux.

« Ce proverbe prend son origine de ceux qui courroient aux jeux olympiques, ils partoient tous ensemble au signal qu'on leur donnoit. La carrière étoit semée de sable fort menu, de sorte que les plus légers à la course faisoient élever de la poussière en courant, laquelle donnoit dans les yeux de ceux qui les suivoient. De là est venue cette façon de parler que l'on emploie à l'esgard de ceux à qui l'on est imposé par quelque subtilitez ou beau discours. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 320.)

— Loin des yeux loin du cœur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)



182 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

OEIL. Un seul œil a plus de crédit

Que deux oreilles n'ont d'audivi.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Veoir plus droigt d'ung œil que de deux.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ONGUENT. C'est de l'onguent miton mitaine

Qui ne fait ni bien ni mal.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 173.)

— Dans les petites boîtes les bons onguens.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 124.)

OREILLE. Les murailles ont des oreilles.

(*Recueil de GRUTHER.*)

— Pincer l'oreille l'homme s'éveille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Os. Manger jusques aux os.

— Rompre les os.

— Tirer la mouelle des os.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

PARENT. A ses parents doit-on bien faire?

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

PIED. Aller à beau pied sans lance.

Aller à pied.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les pieds lui frétilent.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 546.)

— Tousiours en quelque temps qu'il face

Mieux vallent pieds que eschasses.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

PLAIE. Le troisième jour de playe grand' douleur.

— Mettre l'emplastre près de la playe.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

POIGNET. Garni au pognet.

« Car il estoit de plus hauste estoffe et trop mieux garni

« au pongnet que le premier venu. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 267.)

POING. De grant folie s'entremet

Qui de son poing fait un maillet.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PUCELLE.** Petites pucelles

Sont ensemble belles.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

**REMÈDE.** Remède contre la peste et meilleur art

Tost est loing s'écarter et tourner tard.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

**SAGE** est le juge qui escoute et tard juge.

(*Prov. communs.*) xv<sup>e</sup> siècle.

— Sage est Ki fait de son tort droit.

(*Roman du Renart*, v. 2,291.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Saige félon doit-on douter (*redouter*),

Saige deboneire ammer,

Sot félon doit-on eschiver (*éviter*),

Sot deboneire entreporter (*renvoyer*).

(*Prov. aux Philosophes.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Ce que sage fait est tenu bien fait.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv<sup>e</sup> siècle.

— Il n'y a si sage qui à la fois ne rage.

— En une estroite couche

Le sage au milieu se couche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— En tout temps le sage veille.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Il faut que le sage porte le fol sur ses épaules.

— Il faut un fol et un sage

Pour trancher un fromage.

— Les sots font les banquets

Et les sages s'en gaudissent.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— N'est si sage qui ne foloie.

(*Roman du Renart*, v. 1,679.) xiii<sup>e</sup> siècle.

— Por ce li sages dire seult

Que yex ne voit ne cuers ne deut.

Pour cela le sage a coutume de dire que ce que l'œil ne voit pas le cœur ne le désire.

(*Castoiment aux Dames*, v. 196.)

— Qui compaignie a saige tient

Per raison plus saige devient,

Et qui de fole amour s'asamble  
Per raison le fol resamble.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIII<sup>e</sup> siècle.

SAGE. Tant est le fol saige qu'il se taist.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

SAG. Se couvrir d'un sac mouillé.

« Ce proverbe convient à ceux qui ne veulent jamais avouer  
« leurs fautes ou qui se servent d'excuses aussi frivoles que si  
« quelqu'un, pour se garentir de la pluye, mettoit sur sa teste un  
« sac mouillé. »

(NICOD, *Dictionn.*)

SOURD. A mauvais sourd bonne oreille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

On dit encore :

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Et Jehan de Meung dans son *Codicille* :

« N'est si mal sourd comme cil qui ne veut ouir goutte. »

(XIII<sup>e</sup> siècle.)

— Il n'est point de pire sourd  
Que celui qui feint le lourd.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il frappe comme un sourd.

— Le sourd frappe fort pour entendre les coups qu'il donne.

(*Illustres Prov.*, t. I, p. 87.)

SOUFFLER le froid et le chaud.

« Ce proverbe, qui marque l'humeur de certaines gens qui flattent ceux dont ils font profession d'être amy lorsqu'ils sont avec eux et qui les déchirent quand ils sont avec ceux d'un parti contraire, vient d'un conte. Un satyre s'entretenant un jour avec un villageois remarqua qu'il souffloit dans ses mains, il lui en demanda la raison, le villageois lui répondit : C'est pour les chauffer. Quelques temps après le satyre voyant le même homme souffler sur son pottage qui estoit brûlant, lui en demanda encore la raison, le villageois lui dit : C'est pour le refroidir. Le satyre ne sachant ce qu'il devoit croire, voyant des effets si contraires d'une mesme chose, se retira tout fâché, en luy disant : *Je ne veux point de commerce avec toy, puisque d'une mesme bouche tu soufle le froid et le chaud.* »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franc.*, p. 171.)

TEIGNEUX. Jamais teigneux n'ayma le peigne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TÊTE.** Autant de têtes autant d'avis.

- Ce sont deux têtes dans un même bonnet.
- C'est une bonne tête.
- C'est vouloir se donner la tête contre le mur.
- Il a la tête près du bonnet.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

- Mal de tête  
Veut dormir ou paistre.

(*OU DIN, Curiosités françaises*, p. 321.)

- Mauvaise tête et bon cœur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

- Cui li chies deut est tuit li membre.

A qui la tête fait mal souffre partout le corps.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

- En petite teste gist grand sens.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Heurter sa teste au paroy.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**UNGUENTUM** miton mitaine, qui ne faict ny bien ny mal.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VADE** et occide Caim.

« Ce proverbe vient de la faculté de médecine de Montpellier ;  
« on y exhorte les jeunes médecins à la pratique de la médecine  
« quand on les passe docteurs, en leur disant : *Vade et occide*  
« *Caim*, va et tue Caim. C'est-à-dire va faire ton apprentissage  
« au péril et fortune des Carmes, Augustins, Jacobins et Mineurs  
« autrement Cordeliers, car la première lettre de chacun de ces  
« ordres forme le mot de Caim. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 138.)

**VENIN.** Au venin cognoist le triacle

Et an grant meshain le miracle.

(*Prov. aux Philosophes.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Au venin on connaît le remède et au mal le miracle.

**VENTRE.** Ventre affamé prent tout en gré.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Ventre affamé n'a point d'oreilles.

(*LA FONTAINE, Fables*, liv. IX, fable 18.)

- Ventre saoul joye.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

- Au ventre tout y entre.

(*GABR. MEURIER, Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VIERGE** enfanter chose impossible par nature.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VISAGE.** C'est un mot dit à deux visages.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Au vis se découvre souvent le vice.

Au visage on reconnaît souvent le vice.

**YEUX.** Fumée crève les yeux

A jeunesse et à vieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle. ¶

---



## SÉRIE N<sup>o</sup> VI.

### PROVERBES HISTORIQUES.

PAYS. — PEUPLES ANCIENS ET MODERNES, AUTRES QUE LA FRANCE  
ET LES FRANÇAIS.

**ALLEMAGNE.** Li plus ireur sont en Alemaingne.

Les hommes les plus enclins à la colère sont en Allemagne.

——— Li plus bel home en Alemaigne.

Les plus beaux hommes en Allemagne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ALLEMAND.** Il tient de l'Allemand.

——— Les Allemands ont l'entendement es mains.

——— Rou comme un Allemand.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

——— Vous me prenez pour un Allemand.

Vous me prenez pour un étranger.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 9.)

——— Querelle d'Allemand.

Voyez série n<sup>o</sup> 9, au mot ALLEMAN.

**ALGER.** Faire un algarade.

« Ce mot d'algarade, qui signifie insulte, vient de pillages que  
« font les corsaires d'Alger; car algarade est comme si on disoit  
« algerade, ou ce que font ceux d'Alger. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franç.*, p. 213.)

**ALMÉRIE.** Soie d'Aumarie.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« AUMARIE. Almérie, ville d'Espagne, dans le royaume de  
« Grenade, dont le commerce étoit très florissant sous les rois  
« maures. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires.*)

**ANGLAIS.** Aimable comme un Anglois.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

188      LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

ANGLAIS. Il y a des Anglais dans cette rue, je n'y veux pas aller.

C'est-à-dire j'ai là des créanciers.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*)

— Loyauté d'Anglois, bonne terre mauvaise gent.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Saoul comme un Anglois.

ANGLETERRE. Il ha plus à faire que les fours de Noël en Angleterre.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li mielre buvëor en Angleterre.

Les meilleurs, c'est-à-dire les plus intrépides buveurs, sont en Angleterre.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— . . . . D'Angleterre

Ne vient bon vent ne bonne guerre.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 53.)

ARCADIE. Il ha de l'animal d'Arcadie.

Il tient de l'âne.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ARAGON. Mulez d'Aragon.

Mulets du royaume d'Aragon.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

BACHA. Qui veut voir une belle femme doit aller à Bachat.

« Bachat ou Bacha, ville de Perse, sur la mer Caspienne, fort  
« marchande, est célèbre par les belles femmes qui y sont; elles  
« l'emportent autant en beauté sur les autres femmes de Perse  
« que les Persiennes l'emportent sur toutes les femmes du monde.  
« On y va de tous costez. A cause de cela, les Juifs qui demeu-  
« rent à Bachat recherchent les pauvres femmes de cette ville,  
« les habillent richement et les logent auprès du *Machif*, c'est à  
« dire mauvais lieu, pour en tirer plus de profit. A voir la ma-  
« nière magnifique dont elles sont logées et habillées on les pren-  
« droit pour des personnes d'une grande distinction. Cependant  
« elles sont ordinairement mariées à des crocheteurs, bouchers  
« et gens semblables. Elles sont d'une complexion amoureuse.  
« Leur grande beauté a passé en proverbe, et on dit ordinaire-  
« ment en Perse, pour donner l'idée d'une femme parfaitement  
« belle : Qui veut voir une belle femme doit aller à Bachat. »

(*Voyages de VINCENT LE BLANC*, in-4°, 1658, p. 38.)

BARGMASQUE. Le Bargamasque ha le parler gros et le faire subtil.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BASQUE.** N'est Lacquais, Normand ou Basque

Qui soit des pieds et mains flasque,

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Un tour de Basque.

Une supercherie.

(*OU DIN, Curiosités françaises, p. 541.*)

**BELGIQUE.** L'art mange en la Belgique qui n'y mange.

**BETHLÉEM.** Entre gran et barican gist l'avoir de Betléen?

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BOLOGNE.** Bologne la Grasse, Padoua la passe.

— En Bonlongne y a plus d'attrapes que de souris.

**BRABANT.** Mouton de Brabant, bœuf de Gueldres, chapon de Flandres et vache de Frise.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BRABANÇON.** Aureille de Brabansons.

(*Prov. flamengs-français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— — Des Brabançons et Flamens l'adversité

Fut des Hollandois et Zelandois la prospérité.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BRUGES.** Saie de Bruges.

Drap de Bruges.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

La fabrication et la vente des étoffes de drap s'appelle encore dans ce pays *Sayetterie*.

**CALABRE.** Miserable la maison

Où le Calabre larron

Fait pour un temps sa demeure,

Et ne fust ce que d'une heure.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CASTILLE.** Destriers de Castele.

Chevaux de combat du royaume de Castille, en Espagne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**CHYPRE.** En Cypre trois choses sont à bon marché à les

acheter en gros : sel, sucre et p....., et mauvaises à les

acheter à menu, pource qu'elles coustent au double.

(*Bonne Response à tous propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**COLOGNE.** Espée de Collogne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**CORINTHE.** « Car à chascung n'est octroyé entrer et habiter Corinthe. »

(RABELAIS, *Prologue du liv. III.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Traduction de l'adage latin : *Non licet omnibus adire Corinthum.*

**DALASCIA.** Sarbayt Dalca.

Anes de Dalascia.

« Dalascia est une isle d'Ethiopie où se trouvent les asnes les « meilleurs du monde. Ceux qui s'en servent en tirent de grands « services, car ils passent les déserts beaucoup mieux que tous « les autres animaux dont on se sert ailleurs. Ils font jusques à « quinze lieues par jour sans paroistre las, et coustent peu à « nourrir. On les vend jusques à cent ducats en Perse, et mesme « davantage. De sorte que, quand on veut parler d'un bon asne, « on dit en proverbe, en ce pays là, asne de Dalascia. »

(*Voyages de VINCENT LE BLANC*, in-4<sup>o</sup>, 1658, p. 28.)

**DALMATIEN.** Il y a des chimères ès maisons des Dalmatiens.

**DAMASCO.** Tu es une damoiselette de Damasco.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**DANEMARK.** Haiche de Danemarche.

Hache de Danemark.

—— Li plus grant en Danemarche.

Les hommes les plus grands sont en Danemark.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**DANOIS.** Austère comme un Danois.

—— Ivroigne comme un Danois.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**ÉCOSSE.** Li plus truant en Escoce.

Les plus gueux, les plus demandeurs sont en Écosse.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ÉCOSSAIS.** Fier comme un Écossais.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette expression proverbiale ne regarde pas la nation en général, mais seulement les archers de la garde écossaise que Louis XI avait comblés de faveurs. Cette compagnie étant devenue la plus ancienne des quatre qui composaient la garde du corps de nos rois, ceux qui en faisaient partie continuèrent à se regarder comme supérieurs aux autres; de là est venu le proverbe.

« Mais d'autres pays sont ici venuz ne scavons quelz « outrecuydez, fiers comme Escossoys. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 19.) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Et si j'osois parler aussi des Escoçois (qui sont tous  
« cousins du roy). »

(*Apologie pour Hérodote.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ÉCOSSAIS. Jurer comme un Écossois.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ÉGYPTE. La pluye d'Égypte.

Chose rare ou impossible.

(*BOVILLI Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Porter des crocodilles en Égypte.

ÉGYPTIEN. L'Égyptienne dict la bonne fortune à autrui, et  
la malheureuse ne cognoist la sienne.

— Parler en Égyptien royal.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ESCLAVONIE. Li plus serf sont en Esclavonie.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Les Esclavons, peuples sortis de la Scythie d'Europe, se  
« répandirent dans plusieurs contrées, et s'établirent aussi dans  
« l'Illyrie, qui en prit le nom d'Esclavonie. Subjugués par les  
« lieutenans de Charlemagne, ils furent réduits à la condition  
« de serfs par le droit de conquête; les commerçans italiens  
« achetèrent pendant longtemps des Sclavons, hommes robustes  
« et actifs, comme on trafique des nègres sur la côte de Guinée. »

(*GRAPELET, Prov. et Dictons populaires, p. 73.*)

ESDRAN. Chair d'Esdran, qui une fois en mange n'en veut  
plus.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ESPAGNE. Faire des chasteaux en Espagne.

Ce proverbe était déjà usité en France au XIII<sup>e</sup> siècle; on lit  
dans le *Roman de la Rose* :

Telle fois te sera advis  
Que tu tiendras celle au cler vis,  
Du tout t'amie et ta compagne;  
Lors feras chasteaux en Espagne.

Montaigne a dit dans le même sens :

« Une resverie sans corps et sans sujet régente notre  
« ame et l'agite; que je me mette à faire des chasteaux  
« en Espagne, mon imagination m'y forge des commo-  
« dités et des plaisirs desquels mon ame est réellement  
« chatouillée et rejouie. »

Pasquier, liv. VIII, ch. 17, dit que les châteaux sont rares en  
Espagne, et il ajoute : « Ceux qui rendent raison de cela esti-



« ment que ce fut pour empêcher que les Maures , qui faisoient  
 « ordinairement plusieurs courses , ne surprissent quelques chas-  
 « teaux de force ou d'emblée , où ils auroient eu moyen de faire  
 « une longue et sûre retraite. C'est pourquoy on a dit que celuy  
 « fait en son esprit des chasteaux en Espagne , quant il s'amuse  
 « de penser à part soy à chose qui n'estoit faisable. » Cette expli-  
 cation me paraît aussi hasardée que celle de Fleury de Bellingén,  
 qui fait remonter au consul Cecilius Metellus l'origine de ce pro-  
 verbe. (Voyez *Etym. des Prov.*, p. 271.)

**ESPAGNE.** Li meilleur pregator sont en Espagne.

Les meilleurs prédicateurs sont en Espagne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— On fait plus de chemin en Espagne pour dix escus  
 qu'en France pour cent.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'Espagne esponge de nostre aage.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui a lettres de Recedo,  
 En Espagne trouve bon dos.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Servir un plat de figes d'Espagne.

« On a accusé autrefois les Espagnols de donner du poison  
 « dans les figes. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 245.)

**ESPAGNOL.** L'Espagnol dit qu'il vaut mieux porter ses chaus-  
 ses rompues que rapiécées.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Superbe comme un Espagnol.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Six Seignors quatre Espagnols sont dix diables  
 en France.

« Qui dit Seignor dit Espagnol , parce que comme le François  
 « se qualifie Monsieur, ainsi l'Espagnol se qualifie *Seignor*, par  
 « conséquent six seignors et quatre Espagnols sont dix Espa-  
 « gnols. »

(*Illustres Proverbes*, part. II, p. 6.)

**FERRARE.** Faite Ferrare et temperée à Piombino ?

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FLANDRES.** En Flandres l'oppression a fait la rebellion.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**FLORENTIN.** De trois choses le Florentin fait fricassée.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**GALLES** (pays de). Li plus ligier en Gales.

Les plus légers à la course sont dans le pays de Gales.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans le manuscrit n° 7218 : « Li plus légier sont en « Flandres ; » et aussi : « Li plus tost corant sont en Gales. »

**GAND.** Ceux de Gand aiment bien le filz de leur prince, mais leur prince non jamais.

(*COMMINES*, liv. v, chap. 16.)

— Esquarlate de Gant.

Couleur et étoffe d'écarlate de Gand.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**GENÈVE.** Trois Juifs font un Balois,  
Trois Balois font un Genevois.

**GENEVOIS.** Les Genevois ont vertu de cent lieues de loing.

**GENOVA.** Les nonnaïns de Genova retournent du bain, et puis demandent congé à l'abbesse.

**GREC.** Grec au lit, Grec en la mer, Grec à la table.

(*GOMÈS DE TRIER*, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Grec, gar le bec.

(*GABR. MEURIER*, *Trésor des Sentences*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Femme grecque, vin grec, vent grec.

— Il n'y eut jamais Grec de malice net.

— Par dessus chasque vin

Le grec est divin.

(*GOMÈS DE TRIER*, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**GRÈCE.** Li plus traïteurs sont en Gresce.

Les plus traîtres sont en Grèce.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**HOLLANDE.** Houcs et Cabeliaus ont en Hollande terrible guerre.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**HONGRIE.** Li plus trahitre en Hongrie.

Les plus traîtres sont en Hongrie.

**IPRES.** Pers d'Ypres.

Couleur et étoffes de laine bleu foncé d'Ypres.

**IRLANDE.** Cuir d'Irlande.

— Li plus sauvage en Irlande.

Les plus sauvages sont en Irlande.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

ITALIEN. L'Italien a bonne raison

De l'église faire une toison.

(*Prov. en rimes, Rimes en prov.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— C'est trop d'un demy Italien en une maison.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— L'Italien est sage devant la main, l'Allemand sur le fait, et le François après le coup.

(*Commentaires de l'estat de la religion et République, etc.*, 1565, in-8°, fol. 58.)

— Les Italiens à pisser, les François à crier, les Anglois à manger, les Espagnols à braver et les Allemands à s'enyvrer.

— Les Italiens pleurent, les Allemands crient et les François chantent.

— Rusé comme un Italien.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

JUIF. Juifs en Pasques,

Mores en nopces,

Chrestiens en plaidoyers

Despendent leurs déniers.

« Ce proverbe, qui marque les dépenses extraordinaires que  
« font les Juifs, les Mores et les Chrétiens, vient de la coutume  
« ou de l'inclination des uns et des autres. Comme les Juifs n'ont  
« pas de feste plus grande que celle des Pasques, c'est en cette  
« occasion particulièrement où ils dépensent le plus : outre les  
« repas et les réjouissances qu'il ont coutume de faire, en man-  
« geant leur agneau pascal, ils font des pains azimes qui sont des  
« pains sans levain qu'ils ornent de rubans de toute couleurs, et  
« qu'ils donnent ces jours-là à leurs amis, quoique d'une religion  
« différente de la leur.

« Les Mores, fort galants, se plaisent à la dépense et à l'esclat;  
« lorsqu'ils font des nosces; ils n'oublient rien alors pour mar-  
« quer leur magnificence, et leur galanterie, soit par des festes  
« des carousels, ou par des courses et des tournois, ce qui ne se  
« peut faire sans de grandes profusions.

« Pour les chrétiens, on a toujours remarqué qu'ils aiment les  
« procès. Jamais religion n'a eu plus de jurisconsultes, plus de  
« juges, ni plus de gens de pratique, ce qui fait que parmy eux  
« ceux qui sont dans la robe sont d'ordinaire riches et puissans.  
« Les procez y sont quelquefois immortels par l'opiniastreté de  
« ceux qui les ont entrepris. On en a veu en France durer jusqu'à  
« cent ans; et ceux qui savent de quelle manière on plaide à la  
« chambre impériale de Spire, et à la Rote de Rome, conviennent

« que les procès y durent encore plus longtemps, ce qui ne se peut faire sans la ruyne certaine des parties. »

(*Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. françois, t. I.*)

On trouve aussi dans le *Recueil* de Gomès de Trier :

« Les Juifs à Pasques, les Mores aux nopces, les Chrestiens aux plaits consomment le leur. »

**JUIF.** Aimable comme un Juif envers celuy qui n'a gages.

(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Riche comme un Juif.

— Vous êtes un Juif.

Se dit à quelqu'un très-intéressé.

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.*)

**LIÈGE.** Li gentil de Liège.

Les hommes aimables et polis de Liège.

**LINCOLN.** Drap blanc de Nicole.

Drap blanc de Lincoln, en Angleterre.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**LOMBARD.** Patience de Lombard.

Patience par force.

« Ce fut à Houlard à piller patience de Lombard. »

(*Contes d'EUTRAPEL, fol. 49 v<sup>o</sup>.*)

— Les grâces du Lombard, trois dez sur la table.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 307.*)

**LOMBARDIE,** jardin du monde.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chasteignes de Lombardie.

— Li plus sage homme sont en Lombardie.

Li plus saige marchéant sont en Tosquanne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces deux dictons désignent les Pisans et les Florentins qui, de concert avec les Vénitiens et les Génois, faisaient pendant le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle le commerce du Levant et de la Méditerranée.

**LOUVAIN.** Mariage de Louvain ?

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**LUCQUES.** Cendax de Lucques.

Étoffes de soie de Lucques.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A Lucca te vis, à Pise te congneus.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**LUCQUES.** Faire comme les piphres de Luca qui alloient sonner et furent sonnez.

**MALINES.** Avoir pignon sur rue habitans de Maligne.  
(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MESSINE.** A Messina assez de poudre, puces et p....

**MILAN.** Milan peut faire, Milan peut dire, mais d'eau ne peut faire vin.

— Trop tourner ça et là les yeux desmonstre cerveau de Milan.

**MOLENA.** Il ha moins de cervelle que les biscuits de Moléna.

**MOSCOVITE.** Cruel comme un Moscovite.  
(*GOMÈS DE TRIER, Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**NAVARRÉ.** Asnes de Navare.

— Li meilleur lanceor en Navare.

Les meilleurs lanciers ou les hommes les plus habiles à manier la lance sont en Navarre.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans le Ms. 7,218 :

« Li meilleur lancéur de gaverlos en Navarre. »

**OcéAN.** Qui ne veut croire au sacrement  
Veut nier le grand Océan.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PAILES** de paine.

Étoffe de la terre païenne du Levant.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Le mot *paile* a été fort en usage pour dire manteau, couverture de lit, tenture, tapisserie, étoffe de soie. Ainsi cette ancienne romance de la fin du XII<sup>e</sup> siècle :

Belle Aelis à la fenestre, au jor,  
Sor ses genox tient *paile* de color.

(*PAULIN PARIS, Romancero françois.*)

**PALEFROIZ** NORROIS.

Chevaux de parade venant du Nord.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle

**PAMPELUNE.** Si tu n'avois la caboche bien faite tu serois déjà à Pampelune.

(*Comédie des Prov., p. 44.*)

**PAVIE.** Les brigueurs de Pavie.

Surnom donné pendant le moyen âge aux écoliers de l'univer-



sité de cette ville. (Voyez CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, p. 10, cons. 32.)

**PÉROU.** Ce n'est pas le Pérou.

Le nom de cette grande contrée de l'Amérique méridionale a longtemps désigné le lieu du monde où l'or se trouvait en plus grande abondance. Les richesses que les Espagnols tirèrent de ce pays, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, donnèrent lieu à cette désignation. De là est venu ce proverbe qui se dit à propos d'un objet médiocre ou d'une petite valeur.

**PLAISANCE.** Fustaine de Plaisance.

Futaine de Plaisance, en Lombardie.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**POLOGNE.** Il est fraizé comme un teston de Pologne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 234.)

**POLONAIS.** Courtois comme un Pouloignoix.

**PORTUGAIS.** Sale comme un Portugois.

—— Riche comme un Portugés.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PORTUGAL.** Faire comme les jumens de Portugal, concevoir du vent.

« Quelques anciens auteurs, suivant Justin, ont dit que les jumens de Portugal concevoient du vent. Voici le passage de cet historien qui se trouve au XLIV<sup>e</sup> livre de son histoire, chap. 2. « Plusieurs auteurs ont raporté que les jumens concevoient proche le Tage, fleuve du Portugal : cette fable est venue de la fécondité des jumens et du grand nombre de haras qui sont en Galice et en Portugal, où les jumens sont si légères à la course qu'elles semblent véritablement estre conçues du vent. Ce proverbe s'applique à ceux qui ont le cerveau léger et qui ne rem- plissent leurs corps que de vents. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. françois*, p. 335.)

**POUILLE.** Compère du pays de la Pouille

Couste cher et puis te despouille.

**RAVENNE.** Chercher Marie par Ravennes.

**ROMAIN.** Avec les lèvres parloyent les Grecs, et avec le cœur les Romains.

—— Des Grecs la déclinacion fut des Romains l'exaltation.

—— Le Romain vainct estant assis.

—— Payer à la Romanesque, de faremo.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ROME la Sainte, Bologne la Grasse, Florence la Belle, Siène l'Ancienne, Milan la grande, Naples la Gentille, Gênes la Superbe, Venise la Riche, Paris sans Per, Anvers N.

— Rome ne fut pas faite en un jour.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chascun n'est nay pour aller à Rome.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— En demandant on va à Rome.

Ou :

Quand langue a à Rome va.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Elle est plus battue que le pavé de Rome.

— Il boiroit Rome et Thome.

— Il faut vivre à Rome selon les coutumes romaines.

— Jamais homme ni cheval n'amenda d'aller à Rome.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Loing est de Rome qui est à Pavie lassé.

(*Anc. prov., Ms.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Plus à Rome est courtizane louée

Que n'est du lieu celle qui est bien née.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle

— Trout arrière, trout avant,

Ceux qui viennent de Rome valent pis que devant.

(*Prov. communs.*) XV<sup>e</sup> siècle.

SALERNE. Mires de Salerne.

Médecins de Salerne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« L'école de Salerne, fondée au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, a joui pendant tout le moyen âge d'une grande célébrité. Ce dicton populaire en est la preuve. Elle fut fondée par Robert, duc de Pouille, qui suivit les conseils de Constantin, surnommé l'Africain, médecin d'Orient, disciple d'Avicenne. Jean de Milan recueillit, en 1066, les aphorismes de l'école de Salerne et en composa un poème en vers latins, qui a été souvent traduit et imité dans les langues vulgaires de l'Europe. »

(GRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 90.)

SALERNITAIN. Les Salernites tromperaient le diable.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

SARDAIGNE. Pourpre de Sardaigne.

« La beauté de la pourpre de Sardaigne a été cause de ce pro-

« verbe. On peschoit autrefois sur les costes de Sardaigne le pois-  
 « son dont on se servoit pour teindre en pourpre. L'on a mal à  
 « propos attribué la gloire de ceste teinture exquise à la ville de  
 « Sardis, capitale de Lydie. L'origine de ceste méprise a esté la  
 « corruption des termes du proverbe; on a dit *Bamma Sardia-*  
 « *con*, au lieu de *Sardiniacum*; *teinture de Sardis*, au lieu de dire  
 « *teinture de Sardaigne.* »

(*Journal de Trévoux*, année 1710, t. II, p. 358.)

**SARRASIN.** Les plus engignéor sont en Sarrazienesme.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Les plus trompeurs sont dans le pays des Sarrasins.

**SÉVILLE.** Qui guère ne vaut en sa ville

Vaudra moins en Séville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SICILIEN.** Garde-toy des matines des Pharisiens et des ves-  
 pres des Ciciliens.

**SINIGAGLIA.** Le prévost de Sinigaglia commande ce qu'il est  
 contrainct de faire lui-même.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il est comme le lieutenant du Sénégal, qui  
 commande et fait luy-mesmes.

(*Bonne Response à tous propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SPARTE.** Puisque tu as rencontré Sparte, comme dit le pro-  
 verbe, tien-y-toy.

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 218 r<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**SUISSE.** D'un Suisse n'attends point raison,

D'un bigot en oraison,

Ou d'une femme en sa maison,

Quant elle crie hors de saison.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**STAMFORT.** Drap d'Estanfort.

Drap de Stamford, bourg d'Angleterre dans le comté de Lincoln.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**TOLÈDE.** Jouer des arts de Tolède.

Attraper, tromper, faire des tours de force.

(XV<sup>e</sup> siècle.)

— Il fait d'un coq une poulette,

Il joue des arts de Toulete.

(*Mystère de saint Denys. Mystères inédits du XV<sup>e</sup> siècle, etc.*, p. 116.)

**TIBRE.** Mieux vault un gobelet de vin que tout le Tibre.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

200 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

**TOSCAN.** Toscan de Montferrat.

— Qui a à faire avec un Toscan ne doit estre louche.  
(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TURC.** Fort comme un Turc.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le Grand-Turc si est mon parent.

(*Les menus Propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**TURIN.** Les amoureux de Turin.

Surnom donné pendant le moyen âge aux écoliers de l'université de cette ville.

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriae mundi, etc.*, p. 10, cons. 32.)

**TURQUIE.** Jouer des orgues de Turquie.

Jouer des dents, manger.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 382.)

**VALENCE.** C'est un avocat de Valence,  
Longue robe et courte science.

— Les médecins de Valence,  
Longues robes et peu de science.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Petite conscience et grande diligence  
Font l'homme riche à Vallance.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VALLON (Flamand).** Le premier assaut des Vuallons excède nature.

(BOVILLI *Prov.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VENISE.** A Venise qui y naist mal s'y paist.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A Venise qui y naist mal se paist,  
Qui y vient pour bien y vient.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Chacun dist de toy, Venise,  
Qui ne te void ne te prise,  
Mais si quelqu'un te veut voir  
De l'argent luy faut avoir.

— Dans le fleuve d'Arno n'y a tant de poissons  
Qu'il y a dans Venise de toicts de maison.

— Le blanc et le noir ont fait Venise riche.

A savoir poivre et coton.

**VENIRE.** Toutes les maisons de Venise sont fondées sur pilier de boys.

(*Les menus Propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**VÉNITIEN.** Quatre choses sont difficiles : cuire un œuf, faire le lit d'un chien, enseigner un Florentin et servir un Vénitien.

**VÉRONE.** Monte ci-dessus et tu verras Vérone.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

---



## SÉRIE N° VII.

---

### PROVERBES HISTORIQUES.

PROVINCES. — VILLES. — VILLAGES. — FLEUVES. — RIVIÈRES  
DE FRANCE.

#### ABBEVILLE. Blou d'Abbeville.

Drap bleu d'Abbeville.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Abbeville*, située dans l'ancienne province de Picardie sur la Somme, a été célèbre par ses manufactures de drap. (Voyez le *Grand Dictionnaire géographique, etc. des Gaules et de la France* par EXPILLY, t. I, p. 6, col. 2.)

#### ALENÇON. Alençon, habit de velours et ventre de son, Plus de bossus que de maisons.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

On dit encore en parlant d'une personne qui devine les choses quand elle les voit :

« Elle est comme les prophètes d'Alençon. »

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov. etc.*, p. 111.)

#### ALONVILLE. C'est comme les cloches d'Alonville, quant l'une s'en va l'autre revient.

« Ch'est comme chez cloques d'Alonville, quand l'un s'en va  
« l'autre revient. »

« Alonville est un village de Picardie à près de deux lieues  
« d'Amiens. Les deux cloches de l'église sont dans deux ouver-  
« tures, au haut du mur du portail, n'ayant point de clocher.  
« Quant on sonne le carillon, l'une va d'un costé et l'autre re-  
« vient, ce qui a donné lieu à ce proverbe que l'on applique à  
« l'importunité de ceux qui ne font qu'aller et venir. »

(*Manuscrits GAIGNIÈRES, Prov. françois*, t. II.)

#### AMBOISE. Le dormir doré est en l'hermitage d'Amboise.

— On visite plus l'hermitage d'Amboise que les Bons-  
Hommes.

AMBOISE. Quand on fait une forte glose  
Vandosme est prise pour Amboise.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

AMIENS. Li damoiseil d'Amiens.

Les gentilshommes d'Amiens.

ANDELIS. Troites d'Andelis.

Trites d'Andelis.

ANGERS. Li sonnээр d'Angers.

Les sonneurs d'Angers.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

La ville d'Angers renfermait un si grand nombre de chapitres, de communautés, de couvents et de moines, qu'on y entendait sonner continuellement les cloches.

— Angers, basse ville et hauts clochers; riches p....  
pauvres écoliers.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

On disait encore à propos des écoliers de cette ville.

« Les Braguards d'Angiers. »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

— Vous venez d'Angers, vous en avez bien veu ceux  
qui en revenoient.

(*Dialogues de TAHUREAU*, in-16, fol. 24.)

ANGERVILLE. Raisons qui sont d'Angerville

Pour une bonne il en faut mille;

Raison qui est de Bressolle

La conséquence en est molle.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

Angerville. Huit pays différents portent ce nom, en France. Je crois qu'il est question ici d'Angervilliers, dans l'ancienne province de l'Île-de-France, aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise.

Bressolle. Il y a deux villages de ce nom : le premier dans l'ancienne province de Bourgogne, aujourd'hui dans le département de l'Ain; le second dans l'ancien Bourbonnais, aujourd'hui dans le département de l'Allier.

ANGEVIN. Angevin,

Sac à vin.

Angevine

Sac à.....

ANJOU. Li meilleur archier en Anjou.

Les meilleurs archers sont en Anjou.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ANTONY.** Les têtes noires d'Antony.

Petit bourg de l'ancienne province de l'Île-de-France, aujourd'hui dans le département de la Seine, arrondissement de Sceaux.

**ANVERS.** Il est d'Anvers il a le nez creux.

*Anvers*, village près Pontoise.

**ARMANÇON.** Armanson, mauvaise rivière et bon poisson.

On disait encore :

Armanson, ainsi de nom,  
Mauvaise rivière et bon poisson.

*Armançon*, rivière de l'ancienne province de Bourgogne et de Champagne; elle prend sa source dans un bois à deux lieues N. E. de la ville d'Arnay-le-Duc. (Voyez EXPILLY, *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, t. I, p. 265.)

**ARRAS.** Li Bordéor d'Arras.

Les jouteurs d'Arras.

*Bordéor*. Dans un autre manuscrit, n° 7218, on lit *Béhordeur*, ce qui fait mieux comprendre ce dicton. Arras a été longtemps célèbre pour les fêtes qu'on y célébrait et principalement pour les joutes ou *Béhordis* qui avaient lieu dans ces occasions.

— Porrée d'Arras.

Poireaux ou porreaux d'Arras.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**ARCQUES.** Estre des ménestriers d'Arcques.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Arcques*, ville de Normandie, département de la Seine-Inférieure.

**ARSES** (la rivière d').

Voyez SEINE.

**ARTOIS.** Camus comme un chien d'Artois.

« Les écoliers furent si estonnés de cette réponse, qu'ils  
« demeurèrent camus comme un chien d'Artois. »

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 7.) XVII<sup>e</sup> siècle.

**AUBE** (la rivière d'). Entre Marcilly et Saron

Le fleuve d'Aube perd son nom.

(COULON, *Rivières de France*, t. I, p. 66.)

**AUBERVILLIERS.** Bourgeoise qu'est d'Aubervillier

D'embonpoint vaut un millier.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**AUBERVILLIERS.** Bourgeoise d'Aubervillers, les joues luy passent le nez.

———— Choux pour choux, Aubervillers vaut bien Paris.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 55 et 103.)

Pour exprimer qu'une personne en valait bien une autre.

*Aubervillers*, village du département de la Seine, dans l'ancienne province de l'Île-de-France. On le nommait encore Notre-Dame-des-Vertus.

**AUXERRE.** Vin d'Ançoirre.

Vins d'Auxerre.

—— Li buvéor d'Aucerre.

Les buveurs d'Auxerre.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Les vins d'Auxerre, encore recherchés aujourd'hui, ont été célèbres pendant le moyen âge; de là sans doute est venu ce dicton populaire.

Epitheton d'Auxerre :

« Plus de profit à celui qui aux serre,  
« Oignons aussi et roses à Provins,  
« Que les bourgeois et vigneron d'Auxerre  
« Quant il advient qu'ilz ne cueillent prou vins. »

(*Mots dorés de Caton*, par P. GROSNET.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**AUXONNE.** Compagnon d'Auxonne, viens si tu peux.

(*Anthologie des Prov.*, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

*Auxonne*, ville assez importante de l'ancienne province de Bourgogne, dans le département de la Côte-d'Or.

**AUVERGNAT.** Les Auvergnats et Lymosins

Font leurs affaires, puis celles des voisins.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 37.)

**AUVERGNE.** Li meilleur mangeurs de raves sont en Auvergne.

Les meilleurs mangeurs de raves sont en Auvergne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Croque rave.

« Il croît en Savoye des navets d'un goust excellent et d'une  
« grosseur excessive, on les appelle en ce pays-là raves. Les Sa-  
« voyards en sont friands et les préfèrent aux viandes les plus  
« exquises. Ce goust a fait naître ce proverbe que l'on a exprimé  
« en latin dans un vers que les écoliers emploient souvent :

« *Ut comedant rapas pergunt de nocte Sabaudi*

« Les Savoyards se lèvent de nuit pour manger des raves. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. français*, p. 210.)

**AVEIRON (l').**

Voyez le Lot dans cette section.

**AVIGNON. Avenio vantosa**

Sine vento venenosa.

Avignon venteuse, sans vent contagieuse.

(Manuscrits de GAIGNIÈRES, *Prov. françois*, t. II.)

— Il n'est palais que en Avignon.

— Qui va à Avignon travaille.

(*Prov.* de JEH. MIELOT, Ms.) XV<sup>e</sup> siècle.

— Un digemur d'Avignon

Fait manger le gras jambon.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**AVRANCHES. Li museur de Avranches.**

Les musards d'Avranche.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**AVRANCHE (être tout évêque d').**

Être tout taciturne, tout absorbé.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 112.)

**BAGNEUX. Ce sont les fols de Bagnoux qui ont vendu leurs eaux pour avoir du son (*des cloches.*)**

*Bagnoux*, village assez considérable du département de la Seine, à deux lieues S. S. O. de Paris.

**BAR-SUR-AUBE. Escrévéices (*écrevisses*) de Bar-sur-Aube.**

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Je ne voudrois pas estre roy, si je n'estoys prevost de Bar-sus-Aube.

Ou :

On ne voudroit pas estre roy qui seroit prevost de Bar-sur-Aube.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« Le roy Philippe-le-Long ayant vendu la ville de Bar-sur-Aube, les habitants la rachetèrent afin de conserver le titre de ville royale; en conséquence Bar-sur-Aube fut réunie à la couronne sous la condition homologuée en la chambre des comptes, de ne pouvoir en être séparée. » (EXPILLY, *Dictionn. des Gaules.*)

**BAR-SUR-SEINE. Loches de Bar-Sène.**

Loches de Bar-sur-Seine.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Loche*, petit poisson de la grosseur d'un éperlan, autrefois très-estimé.



**BAROU. Les coniaux (*babilliard*) de Barou.**

*Barou*, aujourd'hui *Barrou*, petit bourg de l'ancienne province de Touraine, département d'Indre-et-Loire, arrondissement de Loches.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

**BASSIGNI. Les vins de Bassigni.**

Voyez LORRAINE dans cette série.

— Mil tors de roue toute la lieue de Bassigni, et à la fin tombe par le chemin.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

« *Bassigny*, pays situé aux frontières de la Champagne et de la Lorraine qui s'étendoit dans l'une et dans l'autre. Quelques auteurs prétendent que l'on nommait ainsi ce pays parce qu'il « contenoit la partie basse de la Champagne. » (EXPILLY, *Dictionn. des Gaules.*)

**BASTILLE (la), à Paris. Vous grattez la Bastille avec les ongles.**

(*Comédie des Prov.*, p. 116.)

**BAUDOYER (Porte) à Paris. Il est bien fondé à raison le droit de la porte Baudaiz.**

(*Les menus Propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Plus commun que la porte Baudet.

Vous faites une chose inutile.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

La *Porte-Baudet*, plus généralement désignée sous le nom de porte *Baudoyer*, était une porte de l'enceinte qui environnait Paris, antérieurement à celle que fit construire Philippe-Auguste. Elle était située sur la place Beaudoyer, et le terrain qui l'environnait, planté d'arbres, servait de promenade et de lieu de rendez-vous. Cette promenade occupait l'espace qui se trouve compris aujourd'hui entre la place de Grève et la rue Culture-Sainte-Catherine.

**BAYEUX. Li juréor de Baiex.**

Les jureurs de Bayeux.

— Les foireux de Bayeux.

*Bayeux* était célèbre au moyen âge par le commerce qui se faisait dans les différentes foires de cette ville. De là est venu ce dicton populaire. (Voyez l'*Essai historique sur la ville de Bayeux*, par PLUQUET, chap. 28.)

**BAYONNE. Balaine de Baione.**

Baleine de Bayonne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BAYEUX.** Belles tours a à Bayeulx  
 Sy fussent toutes d'une pièce;  
 On y hurteroit belle pièce  
 Sa teste devant qu'ils rompissent.

(*Les menus Propos.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**BAUCAIRE.** Entre Baucaire et Tarascon  
 Ne repaist brebis ny oison.

Voici comment Duchesnes, dans ses *Antiquités sur les villes et châteaux de France*, explique ce proverbe : « La ville de Tarascon est située sur l'embouchure de la Durance dans le Rhône, « de çà ceste grosse et impétueuse rivière, comme au-delà de la « ville de Beaucaire; ce qui a peut-être donné lieu au proverbe « qu'entre Beaucaire, etc. »

**BEAUCE.** En Beauce bonne terre et mauvais chemin.

*Terræ genius admodum bonus, pinguis et ferax; pluvia si solum irrigetur difficile mox iter est peregrinantibus ut habet diverbium, etc.*  
 GOLNITZ, p. 256.

La terre (de Beauce) est grasse et fertile; si elle est mouillée les chemins deviennent impraticables pour les voyageurs.

Dans le *Dit de l'Apostole* on trouve :

« Oés de Biauſſe. »

Oies de la Beauce.

— Gentilhomme de Beausse, il est au lit pendant qu'on racomode ses chausses.

— En gentilhomme de la Beausse  
 Garder le lit faute de chausse.

(*Prov. en rimes, etc.*, t. I, p. 170.) XVII<sup>e</sup> siècle.

Rabelais, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 17, fait allusion à ce proverbe quand il dit : « Quoy voyant Gargantua y print plaisir bien grand, sans « aultrement s'en vanter et dist à ses gens : Je trouve *beau ce*. « Dont feut depuis appelé ce pays la Beauce : mais tout leur des- « jeuner feut par baisler. En mémoyre de quoy, encore de pré- « sent, les gentilz hommes de Bauce desjeunent de baisler et s'en « trouvent fort bien, et n'en crachent que mieux. »

De même dans les *Contes d'Eutrapel*, fol. 158 r<sup>o</sup>, on lit : « Un « monsieur de trois au boisseau, ou trois à une espée, comme en « Beauce. »

— Gentilhomme de Beauce, qui vend ses chiens pour avoir du pain.

(*UDIN, Curiosités françoises*, p. 249.)

— C'est comme Messieurs de la Biauſſe, une épée pour trois.

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc.*, p. 117.)

## BEAUGENCY. Les chats de Beaugency.

Un architecte ne pouvait construire le pont de Beaugency. Il était bien parvenu à bâtir la presque totalité des arches, mais, dès qu'on finissait la dernière, elle tombait toujours. Cela était arrivé jusques à trois et quatre fois; le pauvre architecte ne savait à quel saint se vouer: enfin il appela le diable à son secours. Le diable se chargea de l'ouvrage à la condition que la première âme qui passerait sur cette arche lui appartiendrait. L'architecte y consentit; mais, l'arche bâtie, il s'avisait, pour tromper le diable, d'y faire passer un *chat*. Satan se mit dans une grande colère; il fit tout ce qu'il put pour détruire son ouvrage, et en donnant un grand coup de pied fit pencher un contre-fort qui est toujours resté hors de son aplomb; pourtant il ne put venir à bout de son projet. Faute de mieux, le diable se décidait à emporter son chat, lorsque celui-ci, malin s'il en fût jamais, lui déchira les mains et la figure en l'égratignant d'une manière horrible. Satan, malgré tout son courage, ne put résister à la douleur et laissa échapper le pauvre animal qui tout d'un trait courut se réfugier à une lieue en Sologne; cet endroit a reçu, à cause de ce mémorable événement, le nom de *Chaffin* (chat fin.) — Près de Chaffin, à cent pas, se trouve un tumulus nommé la butte de *Moque-Barre* et *Moque-Souris*; ce dernier nom lui vient, dit-on, de ce que dans cet endroit le chat de Beaugency fit une affreuse déconfiture de mulots, de belettes, rats, souris, etc. — Depuis cette époque les habitants de Beaugency ont été nommés chats. La tradition de l'architecte, du diable et du chat se trouve encore à Pont-de-l'Arche, en Normandie, en Bretagne, à Saint-Sulpice-de-Forière, à propos de l'église, et dans plusieurs autres endroits.

Pellieux, article *Chats de Beaugency*, prétend avoir entendu raconter aux vieillards de son temps (an VIII), que pendant les guerres de religion le prince de Condé étant en Sologne et voulant passer en Beauce, demanda au gouverneur catholique qui tenait Beaugency de vouloir bien lui permettre de traverser la ville. Ce gouverneur y consentit, mais c'était un traître; à peine la moitié de l'armée était-elle passée, que levant le pont, il sépara l'armée en deux; cependant il permit à une partie des troupes, celle qui se trouvait déjà dans la ville, de la traverser en passant par la rue des *Querres* (des Créneaux), située près des murs à l'est. Ceux-ci pillèrent cette rue en appelant les habitants traîtres et *chats*. (PELLIEUX, *Essai historique sur la ville de Beaugency, etc.*, 1799, 2 vol. in-12.)

## BEAUMONT. Saint Cosme a sa grange à Beaumont.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

## BEAUMONT-LE-ROGER. Les polissons de Beaumont-le-Roger.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Beaumont-le-Roger*, petite ville du département de l'Eure, dans l'ancienne province de Normandie.

BEAUNE. Il n'est pain que de froment, vin que de Beaune.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le vin de Baulne ne pert sa cause que par faute de comparer.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Les ânes de Beaune.

On prétend que ce sobriquet donné aux habitants de Beaune, date du XIII<sup>e</sup> siècle et vient d'une famille de commerçants distingués dont le nom était *Asne*. Cependant je lis dans le *Glossaire des Noël's Bourguignons* de LAMONNOYE, p. 23, que les habitants de Dijon et ceux de Beaune avaient coutume de se railler les uns les autres. Et ceux de Dijon, lorsqu'ils parlent d'un niais disent qu'il est de Beaune, ou qu'il faut l'y envoyer.

BEAUVAIS. La bachelerie de Beauvez.

La jeune noblesse de Beauvais.

— On fait des godès à Beauvais et les poales à Villedieu.

BEAUVOISIE. Vilain de Beauvoisin.

Vilains de Beauvoisis.

Les paysans de cette province furent les premiers qui se révoltèrent contre leurs seigneurs, en 1358, et commencèrent la fameuse insurrection de la Jacquerie. Eustache Deschamps nous a conservé le souvenir de cette guerre, dans ses poésies historiques :

En Beauvoisis estoit la presse  
De tuer femmes et enfans  
Des nobles, telz estoit li temps,  
Et de leurs maisons démolir,  
Ardre, dérober et tollir.

— La bourgeoisie de Beauvoisine font troys mors (*morsure*) en une serise.

(*Les menus Propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

BÉRISI. Lin de Bérisi.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Bérisi*. Ce doit être Burisis, arrondissement de Laon, dans le Vexin français, aujourd'hui *Burzy*, département de Saône-et-Loire.

BERNARD (ARC-SAINT-) à Paris. Passer par l'Arche-Saint-Bernard.

Se salir, se gâter, s'embrenner.

« L'arche du Pont-Saint-Bernard, désigné dans ce proverbe, « doit être l'ancien *Pont-Saint-Bernard-aux-Barres* qui joignoit « l'île-Saint-Louis au Quai-des-Ormes. »

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

**BERNAY. Buréax de Bernay.**

Bure de Bernay.

*(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.*Bernay*, ville de Normandie, dans le département de l'Eure.— **Les bouquetiers de Bernay.***(GRAPELET, Prov. et Dictons populaires, p. 49.)***BERRY. Marqués sur le nez comme les moutons de Berry.**

« Les bergers de la province du Berry ont coutume de marquer leurs moutons sur le nez pour les reconnoître. On a fait un proverbe de cet usage, que l'on employe de ceux qui par querelle ou autre accident sont marquez au nez. »

*(FLEURY DE BELLINGEN, Étym. des Prov. franç., p. 349.)***BESANÇON. Orgueil et folie sont deux Carolus de Besançon.***(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.**BIARONNE. L'ambassade de Biaronne, trois cens chevaux et une mule.**

Quatre personnes à pied. Il y a une allusion de *cens* à *sans*, trois sans chevaux et une femme.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 11.)*

*Biaronne*, peut-être *Biarne*, village du Jura dans la Franche-Comté.

**BISSÊTRE. Il me porte Bissestre.**

Pour dire : il me porte malheur.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 43.)**Bicêtre*, hospice des fous et prison, à une demi-lieue de Paris.**BLANGY. Siminiaux de Blangi.**

Cheminaux de Blangy.

« Sorte de gâteaux encore en usage à Rouen, surtout dans le carême. Blangy, petit bourg près d'Eu, département de la Seine-Inférieure, doit être celui dont il est question ici. Un autre Blangy est situé dans le Calvados. »

*(GRAPELET, Prov. et Dictons populaires, p. 121.)***BLAYE. Esturjons de Blaives.**

Blaye.

*(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

— Vous nous en voulez conter, vous venez de Blays, vous voulez rire.

*(Dialogues de TAHUREAU, in-16, fol. 24 v°.)***BLOIS. Li péletiers de Blois.***(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.*Blois* était renommée pendant le moyen âge pour son com-



212 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

merce de pelleterie et de fourrure. On y faisait aussi le commerce de ganterie.

On disait encore :

« Les foireux de Blois. »

— Les femmes de Blois ont toujours festes et bloy-sissent.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BLOIS.** Les chèvres de Blois.

Sobriquet donné aux femmes de cette ville.

On lit dans les poésies de Guillaume Cretin :

« . . . . . Faut-il que amoureux plaitz

« Prennent ressort devant chièvres de Blois.

(*Poésies*, p. 176.)

— On ne voit point de femmes de Blois à Chastelleraut.

— Loire pleut à Blois.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BONNEVAL.** Sarges de Boneval.

Serge de Bonneval.

*Bonneval*, ville du département d'Eure-et-Loire, dans l'Orléanais. On y fabrique encore aujourd'hui des étoffes de laine, de coton, de calicots, etc.

On dit encore :

« A Bonneval en bonne vallée,

« Autant de p.... que de cheminée. »

**BONNEVIOLE.** L'as croumpat à Bounobiolo.

Tu l'as acheté à Bonnevirole.

C'est ainsi qu'un habitant du Quercy apostrophe un passant monté sur une rosse, parce que le marché de *Bonnevirole* est renommé pour la vente des mauvais chevaux.

*Bonnevirole*, section de la commune de Prudhomat près Ceré, département du Lot.

**BORDEAUX.** Aloses de Bordiax.

Aloses de Bordeaux.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BOULOGNE.** Qui va à Boloigne

Prend la fièvre ou la roigne.

**BOULONNAIS.** Ban du gras Boulognois

Dure trente jours moins un mois?

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BOURBON. Bainz de Borbon.**

Les bains de Bourbon-l'Archambault.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BOURBONNAIS. Une tarte bourbonnaise.**

Un Ét. . . . .

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 521.)

« Et ne failloit point à vous porter le pauvre saint Che-  
« lant en un fossé, ou en quelque tarte bourbonnoise, etc. »

(*Contes et joyeux Devis* de BON. DESPERIERS, nouv. 29.)

Voyez aussi Rabelais, liv. II, chap. 16.

**BOURG-L'ABBÉ (rue) à Paris. Enfans de la rue Bour-l'Abbé, amour et simplicité.**

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

« Je m' imagine qu'on ne nous prendroit pas tous quatre  
« pour des enfans du Bour l'Abbé qui ne demandent qu'a-  
« mour et simplesse. »

(*Comédie des Prov.*, p. 93.)

**BOURG-LA-REINE. Les boyaux verts de Bourg-la-Reine.**

*Bourg-la-Reine*, petit village près de Paris sur la route du midi. Le voisinage de *Sceaux* où se tient tous les lundis une grande foire de bestiaux, a peut-être donné lieu à ce proverbe.

**BOURGES. Les armes de Bourges, un âne dans un fauteuil.**

Quand on voit quelqu'un assis nonchalamment dans un bon siège, on dit vulgairement qu'il représente les *armes de Bourges*, parce que les armes de cette ville portent un âne dans une chaire. Quant à l'origine de ce singulier blason, on l'explique assez mal, car il est impossible d'admettre celle qui remonte à *Asinius Pollio*, lieutenant de Vercingetorix; quoi qu'il en soit, voici comment elle est rapportée par LAMESANGÈRE, p. 79 de son *Dictionnaire des Proverbes*: « L'origine de ce proverbe se trouve dans un  
« manuscrit latin de la bibliothèque du Vatican, plein de remar-  
« ques curieuses sur les *Commentaires de César*. On y lit que  
« pendant le siège de Bourges, Vercingetorix, chef des Gaulois,  
« commanda à un capitaine, nommé Asinius Pollio, de faire une  
« sortie sur les troupes de César: celui-ci ne pouvant conduire  
« lui-même ses soldats au combat, parce qu'il était incommodé  
« de la goutte, envoya un lieutenant; mais une heure après,  
« comme on vint lui dire que ce lieutenant lâchait pied, il se fit  
« porter dans une chaise aux portes de la ville, et anima tellement  
« ses soldats par ses discours et par sa présence, qu'ils reprirent  
« courage, retournèrent contre les Romains et en tuèrent un grand  
« nombre. Une si belle action fit dire qu'Asinius, dans sa chaise,  
« avait autant contribué à la défaite de l'ennemi, que les armes  
« de ses soldats. Quoique le mot armes ne signifie point ici armoi-  
« ries, et qu'il y ait de la différence entre les mots Asinius et Asi-

« nus, on n'en a pas moins dit *asinus in cathedrâ*, un âne dans un fauteuil, et pris cet âne pour les armes de Bourges. »

**BOURGES.** Li lichieor de Borges.

Les gourmands, les friands de Bourges.

— Il est comme les orfèvres de Bourges qui ne travaillent point faute de matière.

**BOURGOGNE.** Escuier de Bourgogne.

Écuyer de Bourgogne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A la manière de Bourgogne sur le lourd.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il a passé par Bourgogne,

Il a perdu toute vergogne.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li plus renoié en Borgoingne, et reni Dieu, se ne divoir.

Les plus renieurs (blasphémateurs) sont en Bourgogne, qui disent : Je renie Dieu si je ne dis la vérité.

— Toile de Borgoigne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans le *Dict des pays joyeux* imprimé au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle :

« Bonnes toiles sont en Bourgogne. »

**BOURGUIGNONS** salez.

Voici encore une expression proverbiale au sujet de laquelle des opinions bien différentes ont été émises. Celle que Leduchat a proposée me paraît la meilleure ; aussi je la reproduirai entièrement.

« Bourguignon salé est une allusion au porteur de cette espèce de petit casque ancien, qu'on appeloit *salade*. De là l'équivoque qui a donné lieu au proverbe ; l'ancien dicton dit :

« Bourguignon salé,  
« L'épée au côté,  
« La barbe au menton,  
« Sautte Bourguignon. »

« D'où il est visible que le sobriquet de Bourguignon salé garde l'ancienne milice bourguignonne. Ce sobriquet, au reste, en veut à l'opiniâtreté ou tête dure des Bourguignons, qu'effectivement d'Aubigné traite de *Bourguignons testus*. »

(*Ducatiana* ; p. 470.)

Pour les autres origines qu'on a données de ce proverbe, il faut voir Pasquier, liv. I, ch. ix de ses *Recherches* ; De Serre,

dans son *Inventaire de l'Histoire de France, règne de Charles VII*; Lamounoye, *Glossaire de ses Noëls bourguignons*, et Mery, *Histoire des Proverbes*, tom. II, p. 318, où l'on trouvera ces différentes opinions analysées.

### BOURGUIGNON. Coup de Bourguignon.

« Ce proverbe est venu sur ce que Charles de Gontaut, duc de Biron, mareschal de France, ayant fait tirer son horoscope à un fameux astrologue de son temps, cet homme luy dit de se donner de garde d'un coup de Bourguignon par derrière, désignant par là quelle devoit estre sa fin. Dans la suite, ce maréchal, ayant esté convaincu d'avoir conspiré contre l'estat, fut condamné à avoir la teste tranchée à la Bastille, à Paris. Après les premiers interrogatoires, il demanda de quel pays estoit le bourreau de Paris. Ayant appris qu'il estoit Bourguignon, il se crut perdu, et dit que c'estoit fait de luy. Ce n'est que depuis ce temps là qu'on a parlé d'un *coup de Bourguignon par derrière*. Bien des gens citent ce proverbe sans en scavoir l'origine, et en font une application toute différente de ce qu'il signifie. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 52.)

On disoit encore :

Après le coup Bourguignon sage.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Voyez BRETON dans cette série.

### BOVES. Le chasteau de Boves, belle monstre et peu de chose.

« L'quatieu de Bove,

« Belle monstre et peu d'quose. »

« Ce proverbe se dit en Picardie au sujet du chasteau de Boves situé à une lieue et demie d'Amiens, sur le chemin de Montdidier. Il est sur une haute montagne et fort gros, en sorte qu'on le voit de fort loin, et qu'il paroît très-considérable; mais de près il n'y a que de vieilles mesures. C'est ce qui a donné lieu au proverbe. »

(*Manuscrit GAIGNIÈRES, Prov. franç.*, t. II.)

### BRETAGNE. Les plus sots en Bretagne.

Les plus sots (sont) en Bretagne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le Ms. 7,218, on trouve :

« Li plus fol en Bretagne. »

—— Qui promet mer, monts et montagne  
Crédit n'aura en toute Bretagne.

(GABR. MEURIEU, *Trésor des Sentences.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BRETAGNE.** Roucins de Bretagne.

Petits chevaux de fatigue.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**BRETIGNY.** Vin qui est de Bretigny,  
De Villejuif ou de Gagny,  
Propre à faire les chèvres danser,  
Ou en Caresme pain saulcer.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce proverbe s'applique à tous les mauvais vins. L'abbé Tuet, dans ses *Matinées sénonaises*, p. 450, explique ainsi le proverbe du vin de Bretigny qui fait danser les chèvres : « Il y avoit à Bretigny, près Paris, un particulier nommé *Chèvre*, c'étoit le coq du village, et une grande partie du vignoble lui appartenoit. Ce bonhomme ne haïssoit point le jus de la treille, et quand il avoit bu, sa folie étoit de faire danser sa femme et ses enfans. Voilà comment le vin de Bretigny faisoit danser les Chèvres. »

**BRETON.** Breton cochon,  
Français polisson.

— Bon breton de Léon, bon françois de Vannes.

Ce dernier proverbe est relatif aux prétentions qu'ont ces deux provinces de parler l'une et l'autre le breton le plus pur.

— Après le coup sage Breton.

On lit dans Commines :

« Ces deux ducs estoient sages après le coup, comme on dit des Bretons et généralement des François. »

— Le Breton menace quand il a fêru (*frappé*).

(*Prov. Gallic., Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Qui fit Breton il fit larron.

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 133.)

— Un tour de Breton.

Un croc-en-jambe.

**BRICHANTEAUX.** Soldat de Brichanteaux, qui mange toute nuit.

Soldat poltron et pillard.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 508.)

« Parlez haut, enfans, vous ressemblez les soldats de Brichanteau, vous mangeriez jour et nuict, si on vous laissoit faire. »

(*Comédie des Prov.*, p. 77.)

*Brichanteau.* Cette seigneurie, située dans l'ancienne province



de Beauce, appartenait à la famille de Brichanteau-Nangis, dont le dernier descendant, Julie de Brichanteau, fut marié à Claude Regnier, baron de Guerchi.

**BRIE.** Fromage de Brie.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Donner du Brie comte Robert.

Pour en faire acroire, s'excuser par de mauvaises raisons.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 63.)

— Les eaues de Brie bonne à toute vie, celles de Champagne à toutes font peine.

« Exposition : Les rouliers l'ont par expérience qu'en la Brie leurs chevaux engressent, et font le contraire en Champagne. »

— Veau de Brie.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**BRIONNE.** Les culs torts de Brionne.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Brionne.* Bourg de l'ancienne province de Normandie, dans le département de l'Eure.

**BROU.** Les veaux de Brou.

« Ce proverbe est venu d'un tour que trois jeunes garçons, qui n'avoient pas d'argent, firent aux habitans de la ville de Brou en Beausse, en feignant qu'ils estoient comédiens. D'abord qu'ils eurent obtenu la permission du juge, ils firent afficher par la ville des placards où estoient escrits ces mots : « Les comédiens du Roy représenteront aujourd'huy *la fuite des enfans sans argent*, pièce qui n'a jamais esté veue ny représentée. » On leur donna une grange où ils firent leur théâtre. L'un d'eux garda la porte pour recevoir l'argent, qui estoit de trois sols par teste, et les deux autres faisoient jouer deux meschans violons, en attendant la pièce qu'ils avoient promise, faisant semblant de s'aprester. Lorsqu'ils virent la grange pleine, ils descendirent par derrière leur théâtre, et celuy qui gardoit l'argent et la porte, la fermant à double tour, ils s'en allèrent tous trois. A une lieue de Brou ils rencontrèrent un homme qui y retournoit; ils le prièrent de vouloir bien se charger de la clef d'une grange qu'ils avoient fermée par mesgarde, où il y avoit, dirent-ils, quantité de veaux. Ce bourgeois, en l'ouvrant, ne peut s'empescher de rire. Les habitans crurent qu'il avoit esté d'intelligence avec les prétendus comédiens, de sorte qu'ils le batirent rudement. Depuis on a toujours appelé les habitans de la ville « LES VEAUX DE BROU. » (Voyez le *Facétieux Réveille-matin des Esprits mélancoliques*, ou *Remède préservatif contre les Tristes*. Rouen, 1659, in-18, p. 3.)

**BROUAGE.** Dieu a fait faire le voyage  
A celui qui a prins Brouage ?

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Brouage*, petite ville maritime du département de la Charente-Inférieure, dans l'ancienne province d'Aunis.

**CACHAN.** Aller à Cachan.

C'est-à-dire se cacher, se dérober aux poursuites de ses créanciers, par allusion au nom de ce petit village situé au bas d'Arcueil, près Paris.

(*OU DIN, Curiosités françoises, p. 68.*)

**CAHORS.** Usurier de Cahors.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Voyez dans la série n<sup>o</sup> 1, le proverbe CORPS SAINT (enlevé comme un).

**CALAIS.** Jean Giffart trompette Calais.

Une personne qui a les joues enflées.

(*OU DIN, Curiosités françoises, p. 279.*)

**CALVADOS.** Quand tu verras le blanc moutier,  
Prends garde au rochier.

« Diction des matelots du Bessin, qui s'applique à l'église de  
« Fresné-Saint-Côme et au rocher du Calvados sur lequel se brisa,  
« en 1588, le vaisseau espagnol le *Calvaire*, qui faisait partie  
« de la grande *armada* envoyée par Philippe II contre la reine  
« Élisabeth. Le mouillage voisin a retenu le nom de *Fosse d'Es-*  
« *pagne.* »

(*PLUQUET, Contes pop. et Prov., etc., p. 123.*)

**CAMBRAI.** Camélin de Cambrai.

Sorte de camelot, étoffe de poil de chèvre.

— Cervoise de Cambrai.

Bière de Cambrai.

L'usage de la bière a été très-répandu autrefois dans toute la France. Legrand d'Aussy, t. II, p. 345 de la *Vie privée des Français*, nous apprend que même à Paris on commençait, dans les repas, par boire de la bière, et qu'on finissait par le vin. Les départements du Nord furent très-renommés pour la fabrication de la bière, et ce diction populaire en est une nouvelle preuve.

**CARENTAN.** Morue de Carantes.

Morue de Carentan.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Carentan*, ville du département de la Manche, dans l'ancienne province de Normandie.

**CAUMONT.** Agneau de Caumont.

« C'est comme les agneaux de Caumont, il n'en faut que  
« trois pour étrangler un loup. »

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 111.)

*Caumont-sur-Seine* en Normandie, dans le département de l'Eure.

**CHAILLOT.** Aheury de Chaliéau,

Tout estourdy sortant du bateau.

*Chaillot*, autrefois village, aujourd'hui l'un des faubourgs de Paris. (Voyez au sujet de l'antiquité de Chaillot l'*Histoire du Diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, t. III, p. 42.)

**CHALONS.** La nience de Chaalons.

La simplicité des habitants de Châlons-sur-Marne.

Voyez plus loin le proverbe : *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.*

## — Les aveugles de Châlons.

C'était le nom qu'on donnait à des mendiants non engagés dans les ordres, et qui quétaient par la ville une sonnette à la main. Ils étaient tous mariés, et même quand ils devenaient veufs, on les obligeait à se remarier six semaines après. Cet ordre fut supprimé en 1641.

**CHALON.** Luz de Chaalons.

Brochets de Châlon-sur-Saône.

**CHAMBLY.** Haubers de Chambelin.

Haubert de Chambly.

*Chambly*, petite ville du département de l'Oise, dans l'ancienne province de l'Île-de-France.

**CHAMPAGNE.** Chevaliers de Champagne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

## — Il sait les foires de Champagne.

Pour faire entendre qu'un homme était habile en affaires et connaissait bien l'objet dont on l'entretenait. Au moyen âge, les foires de Champagne étaient les plus importantes du royaume. Dans les manuscrits qui contiennent le *Dit de l'Apostole*, on trouve à la fin de cette pièce une nomenclature des foires de Champagne divisée en plusieurs chapitres. 1<sup>o</sup>. *Ci commencent li foire de Champaigne et de Brie*; 2<sup>o</sup>. *C'est la division des foires et coutumes*; 3<sup>o</sup>. *Ce sont les moisons (ou mesures) des dras qui viennent aux foires.* On peut voir à ce sujet l'ouvrage de M. CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 125.

## — La Champagne est gaulée.

Tout est renversé, tout est détruit.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 248.)

**CHAMPAGNE.** Les procès de Champagne et la monnoye de Paris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

• ——— Teste de Champagne n'est que bonne,  
Mais ne la choqe point personne.

(*Prov. en rimes.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**CHAMPENOIS.** Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.

Les auteurs qui font remonter à Jules César l'origine de ce proverbe ne méritent pas d'être réfutés. Aussi Grosley, qui a écrit à ce sujet une petite dissertation fort spirituelle, ne daigne pas même parler de cette étrange opinion. Le savant troyen dit seulement que l'épithète de *sots, balourd, lourdier*, a été donnée aux Champenois, et qu'on la trouve employée dans les *Contes de la reine de Navarre*, et que telle est probablement l'origine de ce proverbe. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Troyes*, 1756, in-12, t. II, p. 10.)

**CHANTILLY.** Les canards de Chantilly.

*Chantilly*, bourg du département de l'Oise, célèbre par le château superbe qui a servi de résidence au dernier des Condé.

**CHARTRES.** Flaons (*flans*) de Chartres.

— Li cler Nostre Dame de Chartres.

Le clergé de Notre-Dame de Chartres.

(*Dit. de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

—— Le chanoine de Chartre

Peut jouer aux detz et aux cartes.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHATEAUDUN.** Il est de Châteaudun, il entend à demi-mot.

**CHATEAU-LONDON.** La moquerie de Château Landun.

Les mauvaises plaisanteries des habitants de Château-London.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

———— Château-London,

Petite ville de grand renom,

Personne n'y passe qui n'ait son lardon.

Dans un miracle de sainte Geneviève, joué au XV<sup>e</sup> siècle, on lit ces vers :

« Il fut né à Château-London,

« Sire, pour Dieu ne vous desplaise;

« Jamais il ne dormiroit aise

« S'il ne moquoit, c'est sa nature.... »

(*Mystères inédits du XV<sup>e</sup> siècle, publiés pour la première fois par*  
A. JUBINAL, t. I, p. 263.)

**CHATEAU-VILAIN. Surprise de Château-Vilain.***(Adages français.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

*Château-Vilain*, petite ville de l'ancienne province de Champagne, dans le département de la Haute-Marne, de l'arrondissement de Chaumont en Bassigny, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues. On y voit encore les restes d'un château fortifié et ancien qui servait d'habitation aux seigneurs de Château-Vilain. Voyez EXPILLY, *Dictionn. géograph. de la France*, t. II, p. 282.

**CHATELLERAUT. Voyez BLOIS.****CHATENAY. Les fressuriers de Châtenay.**

*Châtenay*, village du département de la Seine, arrondissement de Sceaux, dans l'ancienne province de l'Île-de-France. Le voisinage du marché de Sceaux a donné lieu, je crois, au dicton sur les habitants de ce pays.

**CHAUMONT. C'est un enfant de Chaumont  
Belle entrée et la fin non.***(Prov. en rimes, etc.)* XVII<sup>e</sup> siècle.

Ou :

Enfans de Chaumont beau commencement et pute fin.

—— A Chaumont dragée d'amydon.

—— Le Camion va à lanterne à Chaumont ?

—— Le pavé de Chaumont porte médecine.

—— Le pavé de Chaumont n'est fait que pour les avocats.

—— L'officialité sont les jours de caresme-prenant de Chaumont.

« Commentaires : Car elle ne parle que de grasses ma-  
« tières. »*(Adages français.)* XVI<sup>e</sup> siècle.

Plus de vingt pays en France, soit villes, bourgs ou villages, portent ce nom, ce qui rend difficile l'application de ces proverbes à l'un de ces pays. Cependant, comme l'auteur des *Adages français*, Ch. Lebon, était né à Chaumont en Bassigny, on peut croire que c'est à ce dernier pays que la plupart des dictons précédents ont rapport.

**CHAUNY. Les singes de Chauny.***(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

Une compagnie d'arquebusiers, qui existait dans cette ville, portait sur son chapeau l'image d'un singe. De là est venu le dicton.



Plus tard on a dit :

« Chauny la bien placée.

(LE VASSEUR, *Annales de Noyon*, t. II, p. 373.)

*Chauny*, ville de l'ancienne province de Champagne, dans le département de l'Aisne.

**CHINON.** Chasteau de Chinon, petite ville et de grand renom.

Brantôme, en parlant de M. de La Roche du Mayne, qui était gouverneur du château Chinon, dit : « Sur la capitainerie de ce « chasteau de Chinon, ne se faut esbahir si ces vieux et grands « capitaines se sentoient bien honnorez d'avoir ces capitaineries « de chasteaux des roys, et combien ces dignitez le temps passé « estoient honorables et portoient grande qualité. » Brantôme cite plusieurs lettres des princes de la maison royale adressées aux différents gouverneurs du château de Chinon, dans le but de prouver tout l'honneur attaché à un pareil titre. Il termine ainsi : « Je ne sçay qui en est à ceste heure gouverneur, c'est le moindre « de mes soucis, mais c'est un bel estat et belle marque de chasteau de qui on dict : *La ville de Chinon, petite ville et chasteau « de grant renom*, quand ce ne seroit que pour nostre bon maistre « Rabelais qui a esté natif de là. » *Capitaines françois*, t. III, p. 17 des OEuvres complètes, in-8°, 1822.

Rabelais, liv. v, chap. 25, a dit : « Et ne fais doubte aucun « que Chinon ne soit ville anticque ; son blason l'atteste, auquel « est dict deux ou troys foyz :

« Chinon  
« Petite ville et grand renom. »

**CLAIN (le).** Au port de Sénom

Le Clain perd son nom.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 92.)

*Le Clain*, rivière du Poitou qui baigne les murs de Poitiers, passe par Ménigouste, Sansay, Lusignan, etc., et vient se jeter dans la Vienne au-dessus de Sénom (aujourd'hui Sennones), village du département de la Mayenne, arrondissement de Château-Gontier.

**CLÉRY.** Les pigeons de Cléry.

*Cléry-sur-Loire*, dans l'ancien Orléanais, département du Loiret.

**COILLI.** Mil-cinq-cent-vingt et quatre

Coilli fut prins sans combatre ;

Et les blés furent engelés

Et maints gens déshonorés.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Coilli, Couilly*, petit village de la Brie champenoise, aujourd'hui

d'hui dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux.

**COGNAC.** Il ressemble les arbalestes de Coignac, il est de dure desserre.

Se dit en parlant d'un avare.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 16.)

*Cognac*, ville du département de la Charente, dans l'ancienne province de l'Angoumois.

**COMPIÈGNE.** Coeffes de Compigne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Les coiffes de Compiègne étoient en dentelle noire et pareilles  
« à celles que font encore aujourd'hui les paysannes du Vexin de  
« Normandie. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, 100.)

**CONCHES.** Les foireux de Conches.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Conches*, ville de Normandie, dans le département de l'Eure.

On dit aussi, dans le même sens, les foireux de Blois, les foireux de Bayeux.

**CORBEIL.** Oignons de Corbueil.

Oignons rouges de Corbeil.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— C'est fruict de Corbel belles despeches.

— Elles sont belles et bonnes les pesches de Corbeil.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

On trouve quelquefois *des pêches*, mais ce n'est qu'un mauvais jeu de mots; voici une des circonstances qui a donné lieu à cet adage. Il s'agit du duc de Parme, que les auteurs de la *Satire Ménippée* ont si joliment plaisanté sous le nom de Jean de Lagny, roi de Brie, duc prétendu de Corbeil et vicomte de Neuschâtel. Ce prince, qui s'était rendu maître de Corbeil avec beaucoup de peine, fut obligé de quitter cette ville en une nuit, et comme on le dit fort bien, chap. 10 du *Supplément au Catholicon d'Espagne*: « Enfin, Jean prist Lagny et Lagny Jean, l'un vaut l'autre...  
« et de ceste gloire s'engendra en luy l'envie de manger des pesches de Corbeil; mais il luy cousta bon. Et se voyoit en un  
« mesme tableau la prise de la dicte ville comme il fist *despesche*  
« et furent ses gens despechez. » Quant aux pêches de Corbeil, on dit qu'une ancienne famille de cette ville, la famille du *Donjon*, plaçait au-dessus de l'écusson de ses armes une tige droite surmontée d'une boule. Les Corbeillais s'emparèrent de cet emblème héraldique, et y reconnurent une pêche; mais on a prétendu que ce n'était qu'une pomme et même un oignon; à l'appui

de cette dernière explication l'on citait une pièce du XIII<sup>e</sup> siècle dans laquelle certaines villes de France sont désignées par ce qu'elles avaient de singulier et dans laquelle on trouve *oigneus de Corbeil*. — Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître, dans le second adage, un sens ironique qui prouve que déjà au XVI<sup>e</sup> siècle les pêches de Corbeil n'étaient plus estimées.

**CORBEIL. Prendre Paris par Corbeil.**

Brantôme, dans son *Éloge du maréchal de Saint-André*, dit que ce dernier n'ayant pu empêcher la jonction de l'amiral d'An-delot et du prince de Condé, se jeta dans Corbeil, sachant que l'intention des Huguenots était de s'emparer de cette ville et de *prendre Paris par là* (comme on dit en commun proverbe). *Capitaines françois*, t. II, p. 387 des OŒuvres complètes.

Pasquier, dans une de ses lettres (de 1562), rapporte le même fait et il ajoute : « Pour ceste cause court maintenant un commun « proverbe : *Prendre Paris par Corbeil*, quand après avoir peu « venir à chef d'une petite entreprise on se promet de parvenir « à une grande. »

La situation de Corbeil sur la Seine et l'importance de cette situation, d'où l'on peut facilement empêcher les approvisionnements de Paris, ont donné lieu à ce proverbe.

On disait aussi à propos de quelqu'un qui se trompait lourdement.

— **Prendre Paris pour Corbeil.**

« Je retourne chez mon hoste, lequel en riant, dist que « je m'estois lourdement mesconté, prenant Paris pour « Corbeil. »

(*Contes d'EUTRAPEL*, fol. 95 v<sup>o</sup>.) XVI<sup>e</sup> siècle.

**CORGEBUYN. Devenir les garses et guenons du Corgebuyn.**

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Le *Corgebuyn*, aujourd'hui le *Corgebin*, hameau de Brottes, dans la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont en Bassigny.

**CORMERY. Partage qui est de Cormery**

Tout de là et rien icy.

(*Prov. en rimes et Rimes en prov., etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

*Cormery*, ville du département d'Indre-et-Loire, dans l'ancienne province de Touraine.

L'église de Cormery, ancienne abbaye de Bénédictins, est située à une des extrémités de la ville. On assure que cette circonstance a donné lieu au proverbe rapporté plus haut, parce que toutes les maisons se trouvent d'un seul côté.

**COURTILLE (la). Vigne qui est de la Courtille,  
Aussi bien que femme ou fille,**

Belle montre et peu de rapport,  
Qui s'y fie a très-grand tort.

(*Prov. en rimes.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est encore un proverbe contre le vin des environs de Paris, qui déjà au XVI<sup>e</sup> siècle était fort décrié.

*La Courtille*, située après le faubourg du Temple à Paris, était autrefois environnée de vignes.

« La vigne de la Courtille, belle montre et peu de rapport. »

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, p. 26.)

COUTANCES. Li sorcuidié de Coutances.

Les présomptueux de Coutances.

— Seches de Constanches.

Seiches de Coutances.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

DIEPPE. Les Enfants de Dieppe.

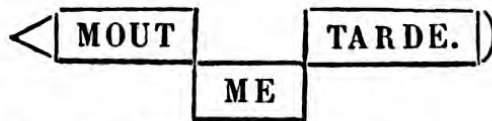
On appelle ainsi les harengs, parce qu'il en venait de cette ville une grande quantité.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

DIJON. Moutarde de Dijon.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On se sert beaucoup de cette expression proverbiale, parce qu'effectivement l'on fait beaucoup de moutarde à Dijon. L'auteur de *l'Étymologie des proverbes* donne à ce dicton une origine historique : « Ceux de Dijon ayant loué à leurs dépens mille hommes qu'ils envoyèrent en Flandre à Philippe-le-Hardy, duc de Bourgogne en 1388, ce prince en reconnoissance de ce service donna pouvoir à cette ville de porter en ses armes celles de Bourgogne ancienne et moderne, avec son cry qui estoit : « *Mout me tarde*. Mais comme cette devise estoit écrite sur un rouleau en cette forme,



« plusieurs, en la lisant sans prendre garde au mot de *me* qui est au bas, lisoient seulement de suite ces deux mots *Mou tarde* qui sont vis-à-vis l'un de l'autre, d'où est venu qu'on a dit moutarde et moutardiers de Dijon. Ce qui prouve encore que le mot de moutarde ou moutardier de Dijon vient de cette devise « *mout me tarde*, c'est que l'on dit en commun proverbe, un homme qui s'amuse mal à propos à quelque chose et qui retarde ce qu'il devoit faire, *il s'amuse à la moutarde*; car on disoit, en vieux françois, *moult tarde* pour dire tarde beaucoup. » (FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franc.*, p. 195.)

226 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

Cette étymologie, qu'on trouve citée dans un grand nombre d'ouvrages, me paraît inventée à plaisir. Toineau Arbeau, qui écrivait son livre singulier des *Bigarrures et Touches du Seigneur des Accords*, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, rapporte cette histoire page 63. Mais ce qui doit faire douter qu'elle soit vraie c'est que dans le *Dit de l'Apostole*, qui date au plus tard de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, on trouve *moutarde de Dijon*. Ce qui prouve que cette ville était déjà en réputation pour fabriquer cet assaisonnement si répandu parmi nous et dont le nom rappelle la saveur piquante qui le distingue. *Mout arde*, qui brûle, qui pique beaucoup.

On disait au xv<sup>e</sup> siècle :

« Il n'est ville se non Dijon,  
« Il n'est moutarde que à Dijon.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) xv<sup>e</sup> siècle.

**DINANT.** Coivre de Dinant.

Cuivre de Dinant.

(*Dit de l'Apostole.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

*Dinant*, ville importante de l'ancienne province de Bretagne, dans le département des Côtes-du-Nord.

**DOMFRONT.** Domfront, ville de malheure,

Pris à midi, pendu à une heure.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires* ; PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 116.)

*Domfront*, ville de l'ancienne province de Normandie, dans le département de l'Orne.

**DOULLENS.** Tarte de Doullens.

*Doullens*, ville de l'ancienne province de Picardie, dans le département de la Somme.

**DOURDAN.** Menuise de Dordan.

Petit sable de Dordan.

(*Dit de l'Apostole.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

*Dordan*, petite ville de l'ancienne province de l'Île-de-France, dans le département de Seine-et-Oise.

**DRÔME.** La rivière de Drôme

A tous les ans cheval ou homme.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 116.)

**DURANCE** (la) fleuve.

Voyez PROVENCE dans cette série.

**ÉCOUCHÉ.** La Judée d'Écouché.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Écouché*, ville de Normandie, dans le département de l'Orne.



**ÉRAGNY. Les endiablés d'Éragny.***Éragny-sur-Epte*, dans le département de l'Oise.*Éragny-sur-Oise*, dans le département de Seine-et-Oise.**ÉTAMPES. Eschalognes d'Estampes.**

Échalotes d'Estampes.

— — **Sablon d'Estampes.**

Sable d'Estampes.

Le sable de ce pays a la blancheur de la craie : c'est pourquoi on a surnommé les habitants *les sabloniers d'Estampes*.*Arena ejus loci cretæ albedinem ostendit, inde incolæ dicuntur les sabloniers d'Estampes.* (GOLNITZ, *Itinerarium belgico-gallicum*, etc., p. 221.)**EU. Champion de Eu.**

Champion de la ville d'Eu.

**EURE. Pimperniax d'Eure.**

Pimperniaux d'Eure.

(Dit de l'Apostole.) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Petite anguille que l'on pêche encore à l'embouchure de la « Seine et surtout à celle de l'Orne. Le peuple à Caen en fait « grand usage. »

(GRAPELET, *Prov. et Dictons pop.*, p. 119.)**EVREUX. Les piaffeux d'Evreux.**(GRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)**FÉCAMP. Harent de Fesquant.**

Hareng de Fécamp.

**FLANDRES. Chiens de Flandres.**— — **Les plus belles femes sont en Flandres.**(Dit de l'Apostole.) XIII<sup>e</sup> siècle.— — **Aller en Flandres sans couteau.**Henry Estienne, dans ses deux *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, etc., p. 529, dit : « Il vaudroit mieux aller en « Flandres sans couteau (ce que toutesfois l'ancien proverbe ne « conseille pas) qu'aller à la cour sans estre garni d'impudence. » Ainsi, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, époque où Henry Estienne écrivait, ce proverbe était regardé comme ancien. S'il faut en croire Leduchat, *Ducatianna*, p. 488, ce proverbe fait allusion à l'ancien usage de la Flandre et de toute l'Allemagne, qui consistait à porter avec soi un étui renfermant un couteau et une fourchette, ce qui fait qu'on ne trouvait ni l'un ni l'autre dans les auberges. Cette explication semble confirmée par le proverbe suivant :— — **Qui va en Flandres san couteau  
Il perd de beure maint morseau.**(Prov. flamengs-françois.) XVI<sup>e</sup> siècle.

FLANDRES. Il n'y a conte que de Flandres.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FRANCE. Li plus apert homme en France.

Les hommes les plus francs, les plus ouverts sont en France.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Noble n'est France que pour la guerre,  
Si point n'y va paye en sa terre ?

— Quand l'or défaut en France et la monnoye  
N'y a commerce en chemin ni en voye.

— Trop de chasteaux en France, et de là trop de  
pauvres.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FRANÇAIS. Aye les François pour amis, mais non pour  
voisins.

Claude Fauchet, au chap. 10, liv. VII de ses *Antiquités fran-  
çoises*, dit que l'empereur Nicéphore ayant traité avec les en-  
voyés de Charlemagne, vers l'année 803, prit toutes sortes de  
précautions pour se soustraire à l'envahissement dont les Occiden-  
taux le menaçaient. Fauchet ajoute : « Il avoit toujours ce pro-  
« verbe à la bouche : *Ayez les François pour amis, mais non pour*  
« *voisins.* »

— Les François ont laissé leur grandeur en Italie.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— François légers.

Dans le second volume des *Illustres proverbes*, p. 163, on lit :  
« Nos François, qui sont estimez si volages entre toutes les na-  
« tions de l'Europe que ces termes *François légers et la légèreté*  
« *des François* tiennent rang entre les proverbes. »

— Léger comme un François.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Quand le François dort le diable le berce.

(*Satire Ménippée, Harangue de M. d'Aubray.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

FRONSAC. Fronsac, Cropignac et Broue

Ont fait aux Anglais la moue.

Ces trois villes de la province de Gascogne ont résisté aux in-  
vasions anglaises.

GANDELU. Aux de Gandeluz.

Ail de Gandelu.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Gandelu*, bourg de la Brie, dans le département de l'Aisne, à  
quatre lieues de Château-Thierry.

**GASCOGNE.** Li meilleur jugléor sont en Gascoigne.

Les meilleurs jongleurs sont en Gascogne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

——— Salade de Gascogne.

Une corde.

(*UDIN, Curiosités françaises, p. 495.*)

**GASCON.** Lo no es bon Guasconet

Se no sabe dezi,

Higue, hogue, hagasset.

L'on n'est pas bon Gascon quand on ne sait pas dire : higue, hogue, hagasset.

(*PAPIR, MASSONI Descrip. Gall., etc., p. 536.*)

—— Le hazard du Gascon, trouver la messe dite.

—— Un tour de Gascon.

Une supercherie.

(*UDIN, Curiosités françaises, p. 269 et 541.*)

**GASCON ET NORMAND.** Garde d'un Gascon ou Normand,

L'un hable trop, l'autre ment.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

**GAULOIS.** A la vieille gauloise.

C'est-à-dire à la vieille mode, grossièrement, rudement.

(*Anthologie, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**GONESSE.** Bourgeois de Gonesse qui a les yeux bordez d'es-carlatte.

(*UDIN, Curiosités françaises, p. 55.*)

*Gonesse*, bourg du département de Seine-et-Oise, dans la province de l'Île-de-France.

—— Mion de Gonesse.

Petit jeune homme, petit badin.

(*UDIN, Curiosités françaises, p. 349.*)

—— Je donne au diable s'el ne se ressemble comme un moine à un fagot, c'est une boesmienne de Gonesse.

(*Comédie des Prov., p. 112.*)

**GORON.** A la ville de Goron, quinze faux tesmoins pour un oignon?

*Goron*, petite ville dans le Bas-Maine, département de la Mayenne.

**GOURNAY.** Elle a honte bue, elle a passé le pont de Gournay.

On dit ce proverbe en parlant d'une fille débauchée.

230      LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

**GOURNAY.** Le pont de Gournay.

Réponse du vulgaire lorsque quelqu'un demande une chose avec importunité.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 439.)

**GRANVILLE.** Granville, grand vilain,  
Une église et un moulin  
On voit Granville tout à plein.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 119.)

**GRÈVE (la) à Paris.** Il a mieux la mine d'un ange de Grève  
que d'un amoureux bourgeois.

Un crocheteur ou portefaix de Paris.

(*Illustres Prov.*, III<sup>e</sup> part., p. 115.)

**GUINGAMP.** Rasoars de Guingant.

Rasoirs de Guingamp, en Bretagne.

**HAINAUT.** La province de Hainaut se vante de n'estre sujete qu'à Dieu et au soleil.

Cet ancien et orgueilleux proverbe de la province du Hainaut est rapporté dans *Davila*, traduction de Durier. In-folio, p. 285.

**HAM.** Les sots de Ham.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce dicton populaire se rapporte à la *Compagnie des Sots* qui existait dans cette ville comme dans les autres villes de la France. (Voyez à ce sujet une lettre publiée dans le *Mercur* de mai 1735, sur les dénominations et sobriquets populaires de plusieurs villes de France; réimprimée, t. VIII, p. 265 de la collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, par Leber, Salgues et Cohen. In-8°, 16 vol.)

**HARCOURT.** Les Juifs d'Harcourt.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Harcourt*, dans la Normandie, département du Calvados.

**HESDIN.** Cuisinier de Hedin qui empoisonna le diable.

Pour dire un mauvais cuisinier.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 141.)

*Hesdin*, ville d'Artois, département du Pas-de-Calais.

**INDRE (la rivière d').** Indre a tous les jours sa proye,

Ou d'un costé ou d'autre quelqu'un  
s'y noye.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 76)

**ISSOIRE.** Qui bon vin veut très bien boire,

Faut aller dedans Issoire,

Qui à belle femme veut parler,  
Dans Issoire il faut aller.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

*Issoire*, située dans la province d'Auvergne, département du Puy-de-Dôme.

JUGON. Qui a la Bretagne sans Jugon  
A chape sans chaperon.

*Jugon* en Bretagne, département des Côtes-du-Nord. Le château fort qui défendait cette ville avait donné lieu au proverbe.

L'AIGLE. Fer de l'Aigle.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle

*L'Aigle*, en Normandie, dans le département de l'Orne.

LAFERIERE. Les noirquins de Laferrière.

« Les habitants de Laferrière, en Normandie, étant presque  
« tous forgerons, ont nécessairement la peau noire. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

LAGNY. A Lagny combien vaut l'orge.

Petite ville de l'ancienne province de l'Île-de-France, dans le département de Seine-et-Marne.

En 1544 les moines de l'abbaye et les habitants se révoltèrent contre les troupes du roi, qui y envoya le capitaine Lorges pour les soumettre; mais ils se défendirent courageusement. Lorges, indigné de leur résistance, pressa vivement les attaques, donna assaut sur assaut, et parvint à s'emparer de la ville. Le soir même il invita toutes les dames à une fête qu'il donna, au milieu de laquelle il fit fermer toutes les portes, et dans un instant tous les hommes capables de porter les armes furent massacrés, et toutes les femmes, sans distinction, livrées à la brutalité des soldats. Cette action produisit bientôt une nouvelle génération qui repeupla la ville; aussi les habitants actuels ne peuvent-ils souffrir qu'on leur rappelle leur origine; c'est ce qui fait qu'on ne peut y demander sur le marché *combien vaut l'orge* sans avoir la main dans le sac, sinon ils croient qu'on veut faire allusion au capitaine Lorges.

LA LOUPE. Saint Thibaud de la Loupe qui ne maudit n'y n'absoud.

« *La Loupe* est un village du Perche, dont l'église a pour patron saint Thibaud; on n'y fait point de vœux pour être heureux ou pour éviter d'estre malheureux, parce que les paysans du lieu ne se souviennent pas qu'il s'y soit fait de miracles. De ceste croyance il s'est fait un proverbe qu'on applique à ceux qui ne peuvent faire ny bien ny mal. On dit de ces sortes de gens, ils sont comme saint Thibaud de La Loupe, ils ne mau-



232 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

« dissent ny n'absoudent. » (*Lettre adressée à M. de Gaignières au mois de septembre 1706, par M. HOYAU.*)

*La Loupe*, bourg du département d'Eure-et-Loir, dans l'arrondissement et à cinq lieues de Nogent-le-Rotrou.

LAMBALLE. Camus de Lamballe, un pied et demy de nez.

*Lamballe*, dans la Bretagne, chef-lieu de canton, dans le département des Côtes-du-Nord.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 71.)

LANDRECIES. Plus veillaque que les tranchées de Landrecy.

« L'empereur Charles-Quint assiégea Landrecy en l'année 1544.  
« Le roy François I<sup>er</sup> avoit mis dans cette place le capitaine  
« Lalande avec deux cents chevaux et trois mille hommes de  
« pieds, et luy avoit joint le seigneur d'Esse pour le seconder,  
« mais les fortifications en estoient nouvelles et faciles à esbouler.  
« Les gelées mêlées de pluye froides incommodoient également  
« les assiégés et les assiégeans qui estoient dans la boue jusqu'à  
« my jambe, de sorte que les attaques furent fort molles, d'où  
« vient le proverbe *plus veillaques que les tranchées de Lan-*  
« *drecy.*»

« Veillaque est un mot espagnol qui signifie mauvais ou mes-  
« chant, ou qui ne vaut rien.

« L'empereur, qui croyoit avoir la place par famine, fut enfin  
« obligé de lever le siège après deux mois de résistance, parce  
« que le roy s'estant approché à la teste de son armée, y fit jeter  
« du secours. »

(*Manuscrit GAIGNIÈRES*, t. I.)

LANGRES. Langres est une Narbonne en Champagne.

— Les chanoines de Langres font bien.

— Qui a maison à Langres,  
Il a chasteau en France.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

LAON. Seigneur de Loon.

Les seigneurs de Loon.

*Laon* a été la demeure ordinaire des rois de la seconde race, et la principale ville du royaume de France, jusqu'au moment où les comtes de Paris se sont emparés du trône avec Hugues Capet. De là sans doute est venu ce dicton populaire.

LARCHANT. Raiz de Larchant.

*Raiz*, grillage de fil d'archal pour les fenêtrés, s'il faut en croire Barbazan, qui explique ainsi ce mot que l'on trouve dans les crieries de Paris.

*Larchant*, ville du département de Seine-et-Marne, dans l'ancienne province de l'Île-de-France.

**LA ROCHELLE. Congre de La Rochele.**

Sorte de poisson de mer du genre murène qui ressemble à l'anguille.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**LEIGNE (la rivière de).**

Voyez SEINE.

**LÉON (province de), en Bretagne.**

Voyez dans cette série au mot BRETON.

**LIMOGES. Crucefix de Limoges.**

Crucifix de Limoges.

— **Convoi de Limoges.**

On appelle ainsi l'usage de se reconduire l'un l'autre avec cérémonie, de manière à ce que chacune des deux personnes puisse croire avoir fait à l'autre plus de politesse. Ainsi, après avoir conduit une personne jusqu'à la porte de la rue, elle vous reconduit jusqu'à l'appartement. Cet excès de prévenance a été fort en usage à Limoges, et de là est venu ce dicton.

**LIMOUSIN. Li plus roignox en Limouzin.**

Les plus rogneux en Limousin.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On dit encore :

**Manger du pain comme un Limousin.**

(*Dictionn. critique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 91.)

— **Papes de Limousin, chanceliers d'Auvergne, maréchaux de Gascogne, i. c. de Bourges.**

(CATRINOT, cité par GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.)

**LINTOT. Les sapas de Lintot ?**

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires.*)

*Lintot.* Deux villages de l'ancienne province de Normandie portent ce nom, l'un dans l'arrondissement de Dieppe, l'autre dans celui du Havre.

**LISIEUX. Li donéor de Lisiez.**

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Les donneurs de Lisieux.

« Il a été fait de vaines recherches dans le pays pour retrouver quelques traces de l'origine ou de l'existence actuelle de ce dicton. Quant au mot *donéor*, il avoit encore une autre signification que celle de *donneur* ; il signifioit *notaire*, *secrétaire*. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires.*)

**LOCHES. Cela fut dit à Loches.**

Ce proverbe, qui se dit à propos d'une vieille histoire que l'on entend raconter, fait allusion au séjour que la cour de France fit dans cette ville, pendant le règne de Louis XI.

234 LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS.

LOIRE. Saumon de Loire, saumon d'Angers.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

- Les processions de Loire vont pour monter.
- L'aymant des femmes de Loire tient les processions à belles voiles.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

- Quant Loyre et Loyret s'entretiennent, il n'y a pays qu'ils ne tiennent.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 59.)

LORRIS. La coutume de Lorris, où le batu paye l'amende.

On lit dans Pasquier : « Quand un homme qui au jugement du peuple avoit bonne cause, et toutesfois, par malheur, avoit perdu son procès, on disoit en commun proverbe : *Il est des hommes de Lorris, où le batu paye l'amende.* Si on lit la coutume de ce pays, l'on n'y trouve plus cet article, quoy que cependant il y ait esté autrefois en usage. » (*Recherches*, liv. VIII, chap. 29.)

LORRAIN. Lorrain mauvais chien,

Traître à Dieu et à son prochain.

- Lorrain, prête-moi ton lard? — Non, ça s'use. — Prête-moi ta femme? — La voilà.

LORRAINE. Li meilleur danseur sont en Loheraine.

Les meilleurs danseurs sont en Lorraine.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

- L'hiver passe par Lorraine en France.
- Les femmes hayent (*haïssent*) les arrêts de Lorraine qui sont par semblant et au plus près du droict.
- Les carouses sont plus dangereuses en Lorraine qu'en Allemagne.
- Les vins de Bassigny et de Lorraine ne portent point d'eau ny l'eau de vin.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

LOT. Qui passe lo Lot, lo Tar et l'Aveyron

N'est pas segur de torna en sa meyson.

Qui passe le Lot, le Tar et l'Aveyron n'est pas sûr de revenir dans sa maison.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Gall., etc.*, p. 596.)

LOUDUN. Chapons de Lodun.

Loudun, ville du Poitou.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

« Abraham Golnitz, dans son livre intitulé *Ulysses Belgico-Gal-*

« *licus*, imprimé en 1631, dit que Loudun produit une grande  
« quantité de volailles, d'où, ajoute-t-il, est venu le proverbe :  
« *les poules de Loudun.* »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 101.)

**LOUVIERS.** Les mangeurs de soupe de Louviers.

« Ce sobriquet fut donné aux habitans de Louviers parce que  
« Rosset, gouverneur de Pont-de-l'Arche, s'empara de leur ville  
« pour Henri IV, au moment du diner de la garnison et des  
« bourgeois. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

**LYON.** Li maistre de Lions.

Les maîtres de Lyon.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— A Lyon la Saone perd son nom.

(COULON, *Rivières de France*, t. II, p. 65.)

— Qui a un loup en la jambe a une braye de Lyon.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**MACON.** Li laron de Mascon.

Les voleurs de Mâcon.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**MANCEAU.** Un Manceau vaut un Norman et demy.

« Cette expression proverbiale, dont se servent plusieurs per-  
« sonnes pour piquer ceux de la province du Maine, a une signi-  
« fication éloignée de cet usage. On peut l'expliquer de deux  
« manières différentes. La première par rapport à la monnoye  
« parce que dans le temps que les provinces du Maine et de Nor-  
« mandie avoient chacune leur prince souverain, la monnoye des  
« comtes du Maine, qu'on appeloit *manséis*, estoit d'un tiers plus  
« forte que celle des ducs de Normandie, qu'on appeloit *nor-*  
« *mands*. La seconde explication vient des guerres que les peu-  
« ples de ces deux provinces avoient souvent ensemble. Quoique  
« les Normands missent sur pied des troupes plus nombreuses que  
« les Manceaux, à cause de la grande estendue de leur province,  
« cependant les Manceaux, quoiqu'en petit nombre, estoient vic-  
« torieux de ces premiers, et ces deux explications faisoient dire  
« également : *Un Manceau vaut un Norman et demy.* »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franç.*, p. 134.)

**MANS.** Du Mans le païs est bon,

Mais aux gens ne se fie t'on.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Li papelart du Mans.

Les faux dévots et gens de mauvaise foi du Mans.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**MANS.** Li damoisel du Mans.

Li espringneur (*sauteurs, danseurs*) du Mans.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**MARGON.** Il a entendu sonner la cloche de Margon.

Pour dire il est dans une mauvaise passe, parce que tous les ans à Margon on brûle, à une certaine époque de l'année, un mannequin dont l'exécution est annoncée par la cloche de la paroisse. Ce mannequin, qu'on appelle *la Bourbonnaise*, est, dit-on, la représentation d'une dame de Margon qui fut condamnée au feu pour crime de faux.

*Margon*, village du département d'Eure-et-Loir, dans l'ancienne province du Perche, arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

**MARMOUTIER.** De quelque costé que vient le vent,

Marmoutier a argent content.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Marmoutier*, célèbre abbaye auprès de Tours, fondée au IV<sup>e</sup> siècle, par saint Martin, dans laquelle était conservée la *sainte ampoule* qui servait au sacre des rois de France.

**MAROLLE.** Pucelles qui viennent de Marolle

On les prend à tour de rolle.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

Suivant Le Duchat (*Ducatiana*, p. 516) le *Marolle* ici désigné est un gros bourg sur la Sambre, deux lieues plus loin que Landrecies, dans lequel se trouvait une abbaye de bénédictins. Voyez aussi LAMONNOYE dans ses notes sur les *Contes et Nouvelles de Bonaventure Desperiers*. Nouv. 5, on lit ce passage : « Les lits se font, les trois pucelles de Marolles se couchent et les marys « après. »

**MARNE.** Anguilles de Marne.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**MAUBERT** (place) à Paris. Faire des compliments de la place Maubert.

Dire des sottises ou des choses ridicules.

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 58.)

**MAYENNE** (la), rivière. Au lieu de Clisson la Mayenne perd son nom.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ, etc.*, p. 100.)

**MEAUX.** La crote de Mialz.

La crote de Meaux.

— Famine de Mialx,

Li troteur de Meiaus.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.



**MELUN.** Les anguilles de Melun.

— Il est des anguilles de Melun,  
Il crie avant qu'on ne l'écorche.

Voyez série n° IX, au mot LANGUILLE.

**METZ.** Li usuriez de Mez.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Le grand nombre de Juifs qui se trouvent à Metz doit avoir donné origine à ce dicton.

On trouve aussi dans les *Adages françois*, imprimés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle :

— Metz est en Lorraine.

**MEUNG.** L'an mil trois cens septante et un  
Mourut le bon roy Charles à Meung.

« Et aussi pour avoir esté le séjour ordinaire et le lieu de plaisance du roy Charles V, lequel y mourut comme il y avoit vescu, si nous nous en rapportons au proverbe des bonnes gens du pays. »

(COULON, *Rivières de France*, t. I, p. 289.)

## — Les ânes de Meung-sur-Loire.

On prétend que des pêcheurs de Meung trouvèrent dans la Loire quelque chose de fort gros qu'ils prirent pour un poisson extraordinaire, pour une baleine ; c'était le corps d'un âne mort gonflé d'eau qu'ils portèrent à la ville d'un air de triomphe. On se moqua d'eux ; et suivant la même tradition, l'épithète d'*ânes* est demeurée depuis à leurs descendants.

**MONTARGIS.** Montargis bon baston.

« Il y a proche de Montargis une grande forest d'où l'on tire une grande quantité de bois pour la charpente, la menuiserie et pour les usages ordinaires des familles. La bonté de ce bois fait dire : *Montargis bon baston.* »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 210.)

C'est la forêt d'Orléans dont veut parler Fleury de Bellingen.

**MONTREAU.** A Montreau fault Yonne

Fut tué Jean de Bourgogne.

Ce proverbe rappelle le meurtre de Jean-sans-Peur, troisième duc de Bourgogne, de la maison de Valois, qui fut assassiné en 1419 sur le pont de Montreau par les conseillers du Dauphin. (Voyez à ce sujet l'*Histoire de Jean Juvénal des Ursins*, et de BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 433.)

**MONTLHERY.** Tous les bourgeois de Chatres et ceux de Montlhery.

« Voici l'origine de ces paroles par lesquelles on a coutume de

« désigner un air d'ancien Noël. Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin, et petit-fils de Louis XIV, allant en 1700 prendre possession du royaume d'Espagne et passant par Montlhery, le curé se présenta au prince à la tête de ses paroissiens, et lui dit : Sire, les longues harangues sont incommodes et les harangueurs ennuyeux ; ainsi je me contenterai de vous chanter :

« Tous les bourgeois de Chatre et ceux de Montlhery  
 « Mènent fort grande joie en vous voyant ici.  
 « Petit-fils de Louis, que Dieu vous accompagne,  
 « Et qu'un prince si bon,  
 « Don, don,  
 « Cent ans et par de là,  
 « La, la,  
 « Règne dedans l'Espagne. »

(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*, p. 304.)

**MONTMARTRE.** Il y a plus de Montmartre à Paris que de Paris à Montmartre.

On disait ce proverbe, suivant Golnitz, à cause des carrières qui existent à Montmartre, et d'où l'on tirait toutes les pierres de construction. (Voyez *Itinerarium Belgico-Gallicum*, in-18, p. 176.)

— Devin de Montmartre qui devine les festes quant elles sont venues.

C'est-à-dire un qui fait le devin et qui ne l'est pas.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 162.)

**MONTRouGE.** Les boyaux rouges de Montrouge.

*Montrouge*, petit village de la Banlieue de Paris, arrondissement de Sceaux. (Voyez pour l'origine probable de ce dicton, BOURG-LA-REINE.)

**MONTsOREAU.** Entre Cande et Montsoreau

Il n'y paist ni vache ni veau.

On ajoute :

Mais dans Monsoreau et dans Cande

Il en paist plus de cinquante.

Une seule rue séparait l'abbaye Saint-Martin de Cande du village de *Montsoreau* ; l'un était en Touraine, l'autre en Anjou. Golnitz cite ainsi ce proverbe :

Entre Saint-Martin et Montsoreau

N'y croist ni vache ni veau.

(*Itinerarium Belgico-Gallicum*, p. 243.)

Rabelais, liv. iv, chap. 19, emploie ce proverbe, et à la fin du chapitre 24 fait dire à Panurge :

« Je proteste devant la noble compagnie que de la

« chappelle vouée à saint Nicolas, entre Quande et Mons-  
« soreau, j'entenz que sera une chappelle d'eau rose en  
« la quelle ne paistra vache ne veau.... »

**MORTAIN.** Mortain, plus de roches que de pain.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 50.)

*Mortain*, ville de Normandie, dans le département de la Manche; la situation de cette ville au milieu des rochers a donné lieu au dicton.

**NANTES.** Lamproies de Nantes.

— Li poissonnier de Nantes.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**NEUBOURG.** Les rustiques de Neubourg.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Le Neubourg*, en Normandie, dans le département de l'Eure.

**NEVERS.** Li perdrior de Nevers.

Les chasseurs de Nevers.

— Pertris de Nevers.

Perdrix du Nivernais.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**NIORT.** A Niort qui veut aller

Faut qu'il soit sage à parler.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— La reine de Niort malheureuse en beauté.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, p. 24.)

— Prendre le chemin de Niort.

Nier une chose.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 371.)

**NORMAND.** Normand boulieux, Normand bigot.

Voici de quelle manière Mosans de Brioux, dans son livre intitulé : *Les Origines de Coutumes anciennes et de diverses façons de parler triviales*, etc., pag. 6, explique le sobriquet de *boulieux* donné aux Normands : « *Normani Pulmentarii* ou *Pulti-phagi*, comme Plaute appelle les Carthaginois, ainsi nommés à cause des Bas-Normands que nous appelons *Hoüivets*, et qui mangent force *polus puls*, *pulmentum* (bouillie). » Textor, en l'une de ses élégies, faisant une longue énumération des choses impossibles, dit entre autres : « Qu'on osterá plustot aux Flamans le beure, aux Auvergnats les raves, et aux Normands la bouillie qu'on ne lui osterá le souvenir de son amy, etc. »

Quant au surnom de *Normand bigot*, on le trouve dans le *Roman de Rou* composé par Wace au XII<sup>e</sup> siècle.

Sovent dient : Sire, pourquoi  
Ne tollez la terre à *Bigos*?  
La tollirent vos à vos,

**NORMAND. Adroit comme un prêtre normand.**

« Maladroit, gaucher. — Saint Gaucher, prêtre de Normandie, « dont on fait mémoire dans le bréviaire de Rouen, paraît avoir « donné lieu à cette ironie proverbiale qui porte sur l'équivoque « du mot *gaucher*. »

(*Matinées sénonaises*, p. 153.)

— Gars normand, fille champenoise,  
Dans la maison toujours noise.

(*Prov. en rimes, etc.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

— Jamais Rousseau ni Normand ne prends ni crois  
à serment.

(*Prov. en rimes, Rimes en prov., etc.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

— Le Normand trait l'Orient et l'Occident.

— Le vin, le per et le proche Paris  
Met le Normand en maints divers pays.

— *Pars* est l'Arabie heureuse des Normans.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Rouse au François, noir Anglois,  
Blanc Italien ce sont trois,  
Et le Normand de tout aage  
A qui ne se fie le sage.

(*Prov. en rimes, etc.*) xvii<sup>e</sup> siècle.

— Roux François, noir Anglois, et Normands de  
toute taille, ne t'y fie si tu es sage.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— Qui fit Normand il fit truand.

Le mot de *trus* signifiait autrefois tribut au péage, de sorte que quand des gens étaient réduits à la mendicité par les impôts et qu'ils étaient forcés de mendier, on les appelait *truands*; « c'est apparemment pour cette raison, ajoute Pasquier, auquel « j'emprunte cette explication, que le peuple a esté porté de dire « au désavantage des Normands: *Qui fist Normand il fist truand*, « parce que de toutes les provinces du royaume la Normandie est « celle qui a esté le plus chargée d'impôts. » (*Recherches*, liv. viii, chap. 42.)

— Un Normand a son dit et son dédit.

Ce proverbe vient de l'ancienne coutume de cette province par laquelle un contrat n'était valable que vingt-quatre heures après la signature.

On lit encore dans les *Illustres proverbes* :

« Il estoit de Caen en France (comme parlent ceux du païs), « c'est-à-dire franc Normand et vray *traiflagoulamen*, estant doué

« de toutes les rares qualités que tout le monde attribue aux Normands, épiloguées en ce mot et désignées dans les cinq syllabes de traiflagoulamen, car il estoit traistre, flatteur, gourmand, larron et menteur. » (p. 3.)

**NORMAND.** Si le Normand n'exerce la pyratique en mer il exerce en terre.

**NORMANDIE,** pays de sapience.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

——— Li plus enquerant en Normandie : où aliax ? que queriax ? dont veniax ?

Les plus questionneurs sont en Normandie : où allez-vous ? que cherchez-vous ? d'où venez-vous ?

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

——— Si bonne n'estoit Normandie  
Saint-Michel n'y seroit mie.

(*Prov. en rimes.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

*Saint-Michel*, c'est-à-dire le Mont-Saint-Michel, situé en Normandie.

——— Un chapon de Normandie.

C'est une croûte de pain dans de la bouillie.

(*OU DIN, Curiosités françoises*, p. 83.)

**NORMANDIE, BRETAGNE, GASCOGNE.**

A cadet de Normandie  
Espée, bidet et la vie ;  
A cadet de la Bretagne  
Ce que son industrie gagne,  
Et à cadet de Gascogne  
Souvent rien que galle et rogne.

« Ce proverbe ne parle que des cadets de ces trois provinces et il est fondé sur les coutumes de ces pays-là. En Normandie les cadets de noblesse n'ont rien. En Bretagne la noblesse, sans déroger, peut faire le négoce, et par ce moyen les cadets des gentilshommes amassent souvent de grands biens. Pour la Gascogne, on sait, comme dit le proverbe, qu'ils n'ont que la cape et l'épée et qu'à peine ont-ils de quoi s'habiller. »

(*Manuscrits GAIGNIÈRES*, t. I.)

**NOTRE-DAME-DE-L'ÉTANG.** A Nostre Dame de l'Étang  
La Duonon se vainct tyran ?

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Notre-Dame-de-l'Étang*, écartement de Velars-sur-Ouche, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon.



## NOYON. La boule de Noyon.

La ruse de Noyon.

(Dit de l'Apostole.) XIII<sup>e</sup> siècle.

## — Les friands de Noyon.

(Lettre adressée au Mercure de mai 1735, sur plusieurs sobriquets et dénominations populaires.)

— Une gerbe de Cupidon  
Pour les dames de Noyon.(Adages françois.) XVI<sup>e</sup> siècle.

## OISE. Ventoises d'Aise.

(Dit de l'Apostole.) XIII<sup>e</sup> siècle.*Vandoise*, petit poisson, autrement nommé *dard*, de la rivière d'Oise. (CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 120.)

## ORLÉANS. Camus d'Orliens.

Les Camus d'Orléans.

(Dit de l'Apostole.) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce sobriquet n'est pas le seul qu'on ait donné aux Orléanais, on les a aussi nommés *Bossus*, *Guépins* et *Chiens*. Dom Pelluche a écrit, au sujet de ces qualifications, trois lettres imprimées dans le *Mercur* des mois de mars 1732, janvier 1733 et mai 1735. Il y prouve assez bien que le surnom de *Guespin* vient de guépes, et que les habitants d'Orléans méritèrent ce sobriquet par leur esprit caustique et railleur : Bonaventure Desperiers, dans ses *Contes*, dit en parlant d'une dame d'Orléans : « Une dame gentille et hon-  
« nête, encore qu'elle fut guespine. » Et dans les *Mémoires, de la Ligue* : « Le naturel des guespins, j'en prends Orléans pour-  
« exemple, est d'estre hagard, noisieux et mutin. » Ne serait-ce pas cette réputation de moquerie qui aurait valu aux Orléanais le surnom de *bossus* qu'on leur donne encore ?

La Fontaine en explique autrement la cause. D'après une ancienne tradition, les Orléanais, fatigués de grimper sur les rochers de leurs pays, s'en plainquirent au Sort qui leur dit :

Vous faites les mutins ! et dans toutes les Gaules  
Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plainniez ;  
Mais puisqu'ils nuisent à vos pieds  
Vous les aurez sur vos épaules.  
Lors la Beauce de s'aplanir,  
De s'égalier, de devenir  
Un terroir uni comme glaces ;  
Et bossus de naître en leurs places.

Quant au surnom de *chiens*, dom Pelluche, d'après Mathieu Pâris, en explique parfaitement l'origine ; les réflexions qu'il fait à cet égard montrent quels rapports il existe entre cette dénomination et celle de *Guépins* dont j'ai parlé précédemment. Je cite donc le passage en entier.

« C'est à Mathieu Pâris que nous devons recourir pour trou-  
« ver ce que nous cherchons. Cet écrivain, qui mourut en 1259,

« marque dans la vie de Henri III, roi d'Angleterre, qu'en l'an  
 « 1251, pendant la captivité du roi Saint-Louis, les *pastoureaux*,  
 « étant arrivés à Orléans, prirent querelle avec quelques écoliers.  
 « Une rixe s'engagea et plusieurs personnes furent tuées, et no-  
 « tamment du clergé ; ce que les Orléanais souffrirent non-seule-  
 « ment, mais ce qu'ils semblèrent approuver : pourquoi, ajoute  
 « Mathieu Pâris, ils méritèrent d'être appelés *chiens*. *Dissimu-*  
 « *lante populo, et verius consentiente, unde caninus meruit ap-*  
 « *pellari.*

« Un témoignage aussi précis, et d'un auteur contemporain, ne  
 « nous laisse rien à désirer, tant sur le commencement que sur  
 « la signification du sobriquet dont il est question entre nous et  
 « qui emporte avec lui, comme on le voit, les termes de *hazard*,  
 « *noisieux* et *mutin*.... d'où on peut conclure que *chiens* et *gues-*  
 « *pins d'Orléans* dérivent du même principe.... M. de Valois  
 « confirme cette conjecture, en soupçonnant que dans le passage  
 « de Mathieu Pâris, *caninus* a été mis pour *capinus* abrégé de  
 « *cenapinus*, diminutif de *cenapensis*, dont se sert Orose pour dé-  
 « signer les Orléanais, le mot de *Guespin* ayant bien pu être formé  
 « de ce dernier. »

On disait encore à propos des écoliers d'Orléans :

« Les danseurs d'Orléans. »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloria mundi*, part. 10, cons. 32.)

ORLÉANS. C'est la glose d'Orléans, elle est plus difficile que le texte.

(*Adages françois.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce proverbe, dont l'origine est incertaine, est ancien ; on le trouve dans le livre IV des *Institutes*, titre VI de *Actionibus* de Pierre de Belleperche, jurisconsulte assez célèbre, qui devint évêque d'Auxerre en 1307. Voici le passage : *Licet glossa alio modo exponat, glossa Aurelianensis est quæ destruit textum*. Le Maire, auteur d'un livre sur les antiquités d'Orléans, a cherché l'origine de ce proverbe ; il croit pouvoir l'attribuer à l'esprit railleur des Orléanais, dont le génie particulier étant d'ajouter toujours aux faits qu'ils rapportaient, conformément au proverbe, détruisaient le texte par la glose.

Dans les *Menus propos*, imprimés à la fin du XV<sup>e</sup> siècle :

On dit volontiers que la glose  
 D'Orléans se détruit par le texte.

— Il est de l'abbaye des luniers d'Orléans.

Lunatique.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 313.)

— La grande forest d'Orléans  
 Est mer à qui est dedans.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

ORLÉANS. La forest d'Orléans est à la fontaine à Jargeau.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Qui n'a couché dans Orléans  
Ignore quelles sont gens léans.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Qui n'a couché à Orléans ne scait que c'est de  
femme.

— A Orléans la broche est rompue et la femme a  
emporté sa clef.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

ORSE (la rivière d').

Voyez SEINE.

PARAY. Les Cacous de Paray.

*Paray*, hameau de l'arrondissement d'Agen, dans le département de Lot-et-Garonne. — Le surnom de *Cacous*, donné aux habitants de ce pays, rappelle une race dégénérée sur laquelle on a déjà fait beaucoup de recherches, mais qu'on n'est pas encore parvenu à bien connaître; les uns veulent que ce soit des Sarrasins égarés en France à l'époque des grandes invasions de ces infidèles dans notre pays; les autres, une race de malades repoussés par les lois. — On peut voir, au sujet des Cagouts, une note curieuse dans le tome 1<sup>er</sup>, p. 495 de l'*Histoire de France* de M. Michelet.

PARIS. Paris n'a pas esté fait tout en un jour.

— A Paris fait-on lanternes?

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A Paris il n'y a escu qui n'y doive dix sols de rente  
une fois l'année.

(BLAISE DE MONLUC, *Commentaires*, liv. II.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— A ta gorge, marchand de Paris.

On lit dans le *Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Stance* :

« Il a fait comme le prince de delà les monts qui demandant à  
« Paris *per un sol de velurs*, et le marchand qui pensoit qu'il dut  
« en prendre grande quantité, lui dit : *bran, bran*. Ce seigneur  
« étant sur la montagne de Tarare, s'en souvint et demanda à ses  
« gens que c'étoit à dire *bran*. Le plus hardi dit que c'étoit m....  
« Ah! dit le seigneur, en ta gorge, marchand de Paris. »

Fleury de Bellingen, dans son *Étymologie des Proverbes françois*, raconte le même fait; il nomme le prince italien Amédée, duc de Savoie, et dit qu'il était venu en France pour traiter d'affaires importantes avec Henri IV. Bellingen s'est trompé de nom, c'est Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> dont il a voulu parler.

## PARIS. Bife de Paris.

Sorte d'étoffe claire en laine.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— C'est acheter Paris du Roy.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Escuyers de Paris.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Faire comme l'on fait à Paris, laisser pleuvoir.

(*LOUDIN, Curiosités françoises, p. 212.*)

— Il est riche à Paris, jamais n'y a rien vendu.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est cité que de Paris.

(*Prov. de JEH. MIELOT, Ms.*) XV<sup>e</sup> siècle.

— Il ne fait jamais mauvais temps pour retourner à Paris.

— Il ne faut pas laisser Paris pour trouver des chirurgiens en voye.

— Le conseil souscrit est d'avis

Qui le pert icy le peut gagner à Paris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Les badauds de Paris.

Au sujet de ce sobriquet des habitants de Paris, on a proposé plusieurs étymologies aussi ridicules les unes que les autres. (Voyez MÈNAGE, *Dictionnaire étymologique.*) Voltaire croit que *badaud* vient de l'italien *badare*, qui signifie *regarder en l'air, muser, perdre son temps*. Mais il repousse l'explication de *sot, niais, ignorant* du dictionnaire de Trévoux, et il ajoute :

« Si on a donné ce nom au peuple de Paris plus volontiers qu'à un autre, c'est uniquement parce qu'il y a plus de monde à Paris qu'ailleurs, et par conséquent plus de gens inutiles qui s'attroupent pour voir le premier objet auquel ils ne sont pas accoutumés.... Il y a des badauds partout, mais on a donné la préférence à ceux de Paris. » (*Dictionnaire philosophique, art. Badaud.*)

— Les potz de chambre de Paris empoisonnent les rues.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li bourgeois de Paris.

Les Bourgeois de Paris.

— Li chanoine de Paris.

Les chanoines de Paris.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le manuscrit n° 7218, on lit :

« Li chanoine de saint Martin de Tours.

Ce dicton populaire a consacré le souvenir de deux établissements ecclésiastiques qui pendant le moyen âge ont été célèbres par leur richesse et leur puissance, la cathédrale de Paris et celle de Tours, dont l'administration était confiée aux chanoines.

PARIS. Les croetz (*crottés*) de Paris.

C'était le surnom donné aux écoliers de Paris. (Voyez CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

— On ne scauroit estre amoureux à Paris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Le blason de Paris.

P aisible demaine,  
A moureux verger,  
R epos sans dangier,  
J ustice certaine,  
S cience hautaine,  
C'est Paris entier.

(*Mots dorés de Caton*, par GROSNET.) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Pastés de Paris.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on criait à Paris des pâtés, des gâteaux tous chauds et des gauffres comme de nos jours. Une pièce imprimée en caractères gothiques au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle et intitulée le *Dict des pays joyeux*, contient ces deux vers :

« Les bons pastez sont à Paris,  
« Ordes tripes à Saint-Denis. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 121.)

— Quand Paris boyra le Rhin

Toute la Gaule aura sa fin.

— Qui se tient à Paris ne sera jamais pape.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Si Paris estoit assiégé les bourgeois auroient bel effroi.

(*Les menus Propos.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Tel est à Paris qui ne scait que c'est de Paris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Testes et aiguilles de Paris

Peuvent estre fines selon leur prix.

— Testes longues, enfants de Paris,

Ou tous sots ou grands esprits.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.



**PARIS.** Tout est à Paris hormis la sanctita (*santé*).

— Troys pieds et demy, l'aune de Paris.

— Une bonne bibliothèque sert d'estre à Paris.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

**PERCHE.** Notaire du Perche, il passe plus d'échalliers que de contrats.

*Échallier*, ouverture dans les haies, barrée par des épieux.

**PÉRIGUEUX.** Couteaux de Pierregort.

Couteaux de Périgueux en Périgord.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**PÉRONNE.** Les ivrognes de Péronne.

(*Lettre adressée au Mercure de mai 1735, sur plusieurs dénominations et sobriquets populaires.*)

Dans la même lettre on cite un passage des *Annales de Noyon* du Père Le Vasseur à propos des *Larrons de Vermand*. (Voir plus loin.) Le même écrivain ajoute que dans le diocèse de Noyon on disait de son temps (vers 1633) :

Noyon la Sainte. — Saint-Quentin la Grande. — Péronne la Dévote. — Chauny la Bien-Nommée. — Ham la Bien-Placée. — Bohaim la Frontière. — Nesle la Noble. — Athie la Désolée.

(*Annales de Noyon*, t. II, p. 373.)

**PETIT-PONT (le) à Paris.** Plus bavard qu'une harangère de Petit-Pont.

(*BALEUVRE, Mesl. hist.*, 8<sup>o</sup>, p. 112.)

Ce pont, le plus ancien de Paris, était situé sur le petit bras de la Seine et servait de communication entre le quartier Saint-Jacques et la Cité. On le nomma ainsi pour le distinguer du grand pont, aujourd'hui le Pont-au-Change, qui était sur le grand bras de la Seine. Le Petit-Pont a été remplacé par le Pont-Saint-Michel.

**PICARD.** Les Picards ont la tête chaude.

De plusieurs choses Dieu nous garde,  
De toute femme qui se farde  
De la fumée des Picards  
Avec les boucons des Lombards.

(*Quatrains moraux.*) XV<sup>e</sup> siècle.

**PLESSIS-PICQUET.** Les hiboux de Plessis-Piquet.

Village du département de la Seine, dans l'arrondissement de Sceaux, situé au milieu des bois. C'est probablement cette situation qui a donné lieu au dicton populaire.

POISSY. De la vénaison de Poissy.

Des bœufs.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 565.)

POITIERS. Heaume de Poitiers.

(*Dit. de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Le pavé est à Poitiers  
Et si rude et si mauvais,  
Que si les femmes et bordeliers  
N'y alloient faire leurs mestiers  
Bien des gens n'iroient jamais.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII<sup>e</sup> siècle.

— Le pavé de Poictiers est si mauvais, que si les  
femmes n'y alloient les hommes n'iroient pas.

— Le vin est si frais à Poictiers qu'il esteindroit le  
feu d'enfer.

— Les argonautes de Poitiers ont tonsure.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li mangéor de Poitiers.

Les grands mangeurs de Poitiers.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

On disait encore :

« Les flustueux ou joueux de peaulme de Poitiers. »

Chassaneus cite ce proverbe à propos de l'indiscipline et de la paresse des écoliers au moyen âge. (Voyez CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, Lugduni, 1529, in fol., part. 10, cons. 32.)

— Ne se faut esbahir s'il y a université de loix à  
Poictiers, veu qu'il y a tant d'asnes.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— O! je suis roy de Poictiers, il ne faut plus que me  
couronner d'une chauffrete.

(*Comédie des Prov.*, p. 76.)

POITOU. La guerre et la femme ont gasté les prestres de  
Poictou.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

— Li meilleur sailléor en Poitou.

Les meilleurs sauteurs ou danseurs sont en Poitou.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le manuscrit 7218 on trouve :

« Li meilleur caussier en Poitou. »

*Caussier* signifie faiseur de chausses, tailleur.

**PONLÈVE. C'est un astrologue de Pontleve.**

« Ce proverbe se dit au Mans lorsque l'on veut se moquer de  
« quelqu'un qui veut faire l'habile homme sans l'estre. »

*Ponlève* est une petite paroisse tout proche de la ville du Mans  
sur le bord de la rivière et sur le chemin qui conduit à Paris.

(Manuscrit GAIGNIÈRES, *Prov. françois*, t. II.)

**PONTAILLÉ. Hennas de Pontaillé.**

Hanaps (*vase à boire*) de Pontailleur.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Pontaillé*, bourg du département de la Côte-d'Or, à six lieues  
de Dijon, sur la Saône.

**PONTIBAUT. Les avocats de Pontibaud relèvent mangerie.**

« *Pontibaut* est un village à trois lieues du Mans où est la juris-  
« diction de la seigneurie de Belin. Les avocats qui y plaident  
« gagneroient bien peu s'ils s'en tenoient aux affaires ordinaires ;  
« mais ils sçavent si bien multiplier les procès que les autres ju-  
« risdictions qui sont, comme l'on dit dans le pays du Maine,  
« pleines de mangeries, n'approchent point celle de Pontibaut.  
« On y renchérit et on y relève jusques aux bagatelles, de sorte  
« que quant on veut marquer le caractère d'un homme qui d'un  
« rien fait une querelle ou un procez, ou qui trouve des ressources  
« dans des choses dont les autres ne peuvent rien tirer, ou enfin  
« qui empêche que son métier ne tombe, on dit ce proverbe : Il  
« est des avocats de Pontibaut, il relève mangerie. »

(Lettre adressée à M. de Gagnières, au mois de septembre 1706,  
par M. HOYAU.)

**PONTOISE. Usurier de Pontoise.****PONT-NEUF (le) à Paris. Avant-coureur du Pont-Neuf,  
Officier du Pont-Neuf.**

Voleur, coupeur de bourses.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 438.)

**PROVENCE. Cordouan de Provence.**

Cuir tanné, préparé dans la Provence.

—— Li plus courtois en Provence.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

—— Trois choses gastent la Provance,  
Lè vent, la comtesse et la Durance.

On lit dans Brantôme, *Hommes Illustres* :

« Les Provençaux disoient ce proverbe en leur langue sur ce  
« que la comtesse de Tande, femme d'Honorat de Savoye, comte  
« de Tende, gouverneur de ce pays, qui estoit de la religion ré-  
« formée, donnoit occasion d'en soupçonner son mary aux gens  
« de guerre. Les vents, quand ils s'y mettent, sont horriblement

« grands, et font beaucoup de maux au païs aussi bien que la  
 « rivière de la Durance quant elle est grosse et débordée. Elle se  
 « fait si furieuse et imperieuse, qu'elle fait de grands maux. C'est  
 « pourquoy, comme les Provenceaux sont très bons catholiques,  
 « ils mestoient en paralelle les maux des vents, de la comtesse  
 « et de la Durance. »

On disait encore :

Le gouverneur, le parlement, la Durance,  
 Ces trois ont gâté la Provence.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franç.*, p. 402.)

#### PROVINS. Pers de Prouvins.

Couleur et étoffe bleue-foncée de Provins.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— Il n'est chateau tel que Provins.

(*Prov. de JEH. MIELOT.*) XV<sup>e</sup> siècle.

#### QUERCY (province de). Les trois merveilles de Quercy.

Batisse d'Acier.

Jardin de Montsalès.

Ornemens (*mobilier*) de Saint-Sulpice.

*Acier*, château près de Figeac, bâti par Gaillot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie et grand-écuyer de France sous François I<sup>er</sup>.

*Montsalès*, château en Rouergues, sur la frontière du Quercy, appartenant à la maison de Balaguiet, et plus tard au duc d'Uzès.

*Saint-Sulpice*, château sur le Celé, près Marsillac, appartenant à la famille d'Ebrard, et plus tard aussi au duc d'Uzès.

On disait encore :

— Les quatre merveilles du Midi : l'église d'Alby, le clocher de Rodez, le portail de Conques, la cloche de Mende.

Lo gleyo d'Alby, lou clouquié de Roudez, lou pourtal de Connquos, lo compono de Mendé.

#### REIMS. Persones de Rains.

Le mot *persones* dans le vieux langage, signifiait *directeur de paroisses, curé*. Le chapitre de Reims comptait au nombre des chanoines dont il était composé des *persones* qui avaient la prééminence sur leurs confrères dans les cérémonies, et qui jouissaient, en outre, de certains privilèges. De là est venu ce dicton populaire.

— Tapis de Rains.

Tapis de Reims.

Dans le manuscrit 7218, on trouve Touailles de Rains. *Touailles* signifie linge en général.

**LA ROCHELLE.** Il vient de La Rochelle, il est chargé de maigre.

Ce proverbe fait allusion au fameux siège de La Rochelle, que les partisans de la religion réformée soutinrent contre les armées de Louis XIII. La ville fut obligée d'ouvrir ses portes en octobre 1628, après un siège de treize mois.

**ROUEN.** Li garsilléor de Roam.

Les coureurs de filles de Rouen.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le manuscrit n° 7218, on trouve les *Guersilleurs de Roen en Normandie*. En quelques lieux de cette province, et notamment au Pont-de-l'Arche et à Louviers, le peuple dit encore *garçailliers* pour coureurs de mauvais lieux.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 48.)

— **Vieux comme le pont de Rouen.**

Ce proverbe a rapport à l'ancien pont de pierre construit en 1151 par l'impératrice Mathilde, et dont les ruines se voyaient encore il y a peu d'années au-dessus des basses eaux.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 127.)

— **Il est froid comme la corde du puits de saint Éloy.**

Ce proverbe se dit à Rouen de ceux qui sont froids, parce que le puits de saint Eloy de Rouen est très-froid.

**ROUTOT.** Les gais de Routot.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

*Routot*, bourg de Normandie, dans le département de l'Eure.

**SAINT-CLOUD.** Jean Ridou marguiller de Saint-Cloud.

Locution employée quelquefois pour dire un niais.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 481.)

**SAINT-DENIS.** Tripes de Saint-Denis.

Le peuple faisoit autrefois une grande consommation de cette nourriture. Dans une pièce de vers du xv<sup>e</sup> siècle, intitulée les *Souhais du Monde*, le gueux demande :

Pour tout chevet une grosse royllarde  
Pleine de vin pour resjouir le gueux,  
Grasses tripes à force de moutarde.

Dans une autre pièce de vers imprimée aussi au xvi<sup>e</sup> siècle, appelée le *Dict des pays joyeux*, il est question des tripes de Saint-Denis :

Les bons pasteuz sont à Paris,  
Ordes trippes à Saint-Denis.

————— **Li privé de Saint-Denise?**

(*Dit de l'Apostolle.*) XIII<sup>e</sup> siècle.



On disait encore au xv<sup>e</sup> siècle :

**SAINT-DENIS.** Il n'est tel bourc que Saint-Denis.

(*Adages françois.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

— — — Mesure de Saint-Denis, plus grande que celle de Paris.

(*ODIN, Curiosités françoises, p. 344.*)

— — — Saie de Saint-Denis.

Drap de Saint-Denis.

**SAINT-FLORENTIN.** Barbotes de Saint-Florentin.

(*Dit de l'Apostole.*) xiii<sup>e</sup> siècle.

« Lottes de Saint-Florentin, ville de Champagne, département de l'Yonne. La Lotte ressemble à la lamproie, elle a la queue en forme d'épée et le corps rond et brun; sa chair passe pour très-délicate; mais quelque friand que soit ce morceau, le proverbe semble le mettre à trop haut prix :

« Pour la moitié d'une lotte,  
« Une fille trousse sa cotte. »

(*GRAPELET, Prov. et Dictons populaires, p. 119.*)

**SAINT-JACQUES-DE-L'HÔPITAL.** Il est comme Saint-Jacques-de-l'Hôpital, il a le nez tourné à la friandise.

L'image de saint Jacques qui se trouvait à Paris sur le portail de l'église de ce nom était placée en face de la rue aux Ours, jadis occupée par les rôtisseurs de Paris qu'on appelait généralement *oyers*. Aussi le véritable nom de cette rue était-il *Aux Ouès*. Ce qui donna au proverbe que l'on applique aux gens portés à la gourmandise.

**SAINT-LÔ.** Qui voudroit avoir bon cousteaux  
Il faudroit aller à Saint-Lô.

(*Les menus Propos.*) xvi<sup>e</sup> siècle.

*Saint-Lô*, petite ville de Normandie, dans le département de la Manche. Elle compte encore aujourd'hui au nombre de ses industries la fabrication des couteaux.

**SAINT-MALO.** Il a été à Saint-Malo, les chiens lui ont mangé les mollets.

Voici le fait qui a donné lieu au proverbe : « C'était une coutume fort ancienne à Saint-Malo d'y lâcher la nuit quinze gros chiens qui parcouraient la ville et déchiraient les jambes de ceux qu'ils rencontraient. Avant de les déchaîner on sonnait une cloche pour avertir. »

On connaît la chanson populaire qui commence ainsi :

Bon voyage, monsieur du Molet,  
A Saint-Malo débarquez sans naufrage, etc.

**SAINT-MAUR.** Comme la chandelière de Saint-Maur, s'aller  
coucher sans estreiner.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 79.)

**SAINT-MICHEL.** Le Coesnon par sa folie,  
Mit Saint-Michel en Normandie.

———— C'est aux pèlerins de Saint-Michel qu'il faut  
aporter des coquilles.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, p. 97 et 99.)

« Mais à qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui  
« viennent de Saint-Michel. »

(*Comédie des Prov.*, p. 22.)

**SAINT-QUENTIN.** Beyeurs de Saint-Quentin.

Curieux de Saint-Quentin.

**SAINT-RIEUL.** Poires de Saint-Riule?

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

*Saint-Rieul*, petite ville de Bretagne, département des Côtes-  
du-Nord, à six lieues de Saint-Brieuc, canton de Lamballe.

**SANTONGE.** Si la France estoit un œuf

Santonge en seroit le moyeu (milieu).

(FROISSARD; PAPIR. MASSONI *Descript., Gall.*, p. 655.)

**SAMARITAINE.** C'est un frère de la Samaritaine.

C'est un filou, un coupeur de bourses.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 236.)

Pour comprendre cette expression, il faut savoir qu'il existait  
autrefois sur le Pont-Neuf une machine hydraulique, construite  
vers 1603 par un Flamand, destinée à fournir de l'eau aux palais  
du Louvre et des Tuileries. Sur la façade de cette machine, du  
côté du Pont-Neuf, on voyait un groupe de figures en bronze  
doré, représentant Jésus-Christ et la Samaritaine auprès du puits  
de Jacob. Cette représentation donna au monument le nom qu'il  
a toujours porté : *la Samaritaine du Pont-Neuf*. Ce lieu fut en  
outre le rendez-vous des flâneurs de toute nature, et par consé-  
quent celui des filous.

**SANCERRE.** Les pistolets de Sancerre.

« Le maréchal de La Chastre, ayant mis le siège devant la ville  
« de Sancerre, la battit furieusement l'espace de sept ou huit  
« mois; mais les assiégés se défendirent avec beaucoup de valeur.  
« Cent cinquante vigneron, entre autres, causèrent avec leurs  
« frondes un tel désordre dans le camp des assiégeans, que ceux-

« cy les nommèrent les pistolets de Sancerre, comme si les  
« pierres que jetoient ces paysans eussent produit le même effet  
« que les balles de pistolet. Ce nom est demeuré jusqu'à présent,  
« et est encore aujourd'hui commun dans tout le voisinage de  
« Sancerre. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 231).

#### SAVOISY. Lourdaux de Savoisy.

C'est-à-dire maladroits et louches, parce qu'il y en a beaucoup à *Savoisy*, village à deux lieues d'Asnières, et à deux lieues de Rochefort-sur-Armençon, en Bourgogne.

#### SCEAUX. Les cochons de Sceaux.

Le marché considérable qui se tient chaque lundi dans cette ville, située à trois lieues de Paris, a sans doute donné cours à ce dicton. (Voyez MONTROUGE, BOURG-LA-REINE, CHATENAY.)

#### SEINE. Barbiaus de Seine.

Barbeaux et barbillons de Seine.

(Dit de l'*Apostole*.) XIII<sup>e</sup> siècle.

On dit aussi :

Orse, Arse, Leigne et Seine.

Abordent au pont de Bar-sur-Seine.

(COULON, *Rivières de France*, t. I, p. 60.)

*Orse, Arse, Leigne*, sont trois petites rivières qui se jettent dans le fleuve de Seine à Bar.

#### SENLIS. Li cheitif de Senlis.

Les malheureux de Senlis.

Dans le Ms. 7218, il y a : Li vallet de Senlis.

#### SENS. Li Chantéor de Sens.

Les chanteurs de Sens.

Lors de son sacre à Rome, Charlemagne, émerveillé de la solennité que le chant dit *Grégorien* imprimait aux cérémonies du culte, résolut de le faire adopter dans son royaume. C'est pourquoi il fonda trois écoles de chant, l'une à Metz, l'autre à Orléans, et une troisième à Sens. L'école de Metz fut la plus célèbre. Celle de Sens eut aussi beaucoup de réputation, et, en 1553, le chapitre de l'église d'Auxerre arrêta que l'office de Noël serait chanté selon l'usage de Sens. Lebrun-Desmarest, dans un voyage liturgique qu'il fit en France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, parle avec éloge du chant de l'église de Sens. (Voyez à ce sujet une *Lettre de l'abbé Lebeuf*, dans le *Mercure* de février 1734, réimprimé, t. VIII, p. 251 de la *Collection des meilleures Dissertations, Notices et Traités relatifs à l'Histoire de France*, de MM. C. Leber, Salgues et J. Cohen. Paris, 1826, in-8°.)

**SENS.** Li cloistrier de Sanz.

Les moines cloîtrés de Sens.

*(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.**Epithon de la ville de Sens :**

« Noble ville de Sens, ville de renommée,  
 « Auprès de la rivière tu es bien colloquée;  
 « D'une part les bons vins et d'autre part la préce,  
 « Les jardin d'environ valent une contrée. »

*(Mots dorés de Caton, de P. GROSNET)* XVI<sup>e</sup> siècle.On trouve dans le même *Recueil* ces quatre vers appliqués à la ville de Clamecy.**SOISSONS.** La ribaudie de Soissons.

Le libertinage de la ville de Soissons.

*(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.**SOLOGNE.** Les Solognots sots à demi,  
Qui se trompent à leur profit.

Ou bien encore :

Un fol de Souloigne qui s'abuse à son profit.

*(OUDIN, Curiosités françoises, p. 228.)***STRASBOURG.** Fy! quand les femmes par Strasbourg veulent  
boire au Rhin.*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.**SUSON.** Suzon quelque jour noyera Dijon.Le *Suson*, petit ruisseau qui traverse Dijon et déborde très-souvent.*(COULON, Rivières de France, p. 79, t. II.)*

— Distinguant souvent les saisons,  
 Sans eau est souvent Suzon.

*(Adages françois.)* XVI<sup>e</sup> siècle.**TARN (le).**Voyez **LOT (le)** dans cette série.**TAVERS.** Les sorciers de Tavers.

« *Tavers*, village situé à une lieue ouest de Beaugency sur le  
 « territoire duquel on trouve trois monuments druidiques, une fon-  
 « taine miraculeuse et une croix; on appelle cette dernière la  
 « croix Ouleppe, où M. et madame Ouleppe reviennent à minuit  
 « danser un menuet. »

*(Note communiquée par M. DUCHALAIS.)***TERROUANE.** Li esgaré de Terrouanne.

Les fous de Terrouanne.

*(Dit de l'Apostole.)* XIII<sup>e</sup> siècle.

## TIBERVILLE-LES-HOUSSEAUX.

« Ainsi désignée à cause de la boue de ses chemins, qui oblige  
« à porter des *houseaux*, espèce de bottines de cuir qui se ferment  
« avec des boucles et des courroies. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

## TIN, aujourd'hui THAIN.

Voyez **TOURNON** dans cette série.

## TOUL. Li enfrun de Tol.

Les méchants de Toul.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Le mot *enfrun* a plusieurs significations. Il veut dire *audacieux, hardi, insolent*; on le prend assez souvent en mauvaise part. S'il venait du mot latin *infrunitus*, qu'on trouve dans la Vulgate et dans Sénèque le philosophe, il aurait encore la signification de *fou, insensé*. Dans le poème français du XIII<sup>e</sup> siècle, qui a pour titre *Miserere du Reclus de Molien*, on lit ces deux vers :

Homs *enfruns* et d'avères mains  
Ne peut estre sans anemis.

## TOULOUSE. Les bons étudiants de Toulouse.

Chasseneux, en parlant de l'indiscipline des écoliers et des désordres qu'ils commettaient, cite le surnom donné à ceux d'Orléans, d'Angers, de Paris, de Pavie, de Turin, et il ajoute : « Ce pendant l'on dit de ceux de Toulouse : *les bons estuans* (étudiants) *de Tholouse.* »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

## TOURAINÉ-ANJOU. Des Tourangeaux, Angevins

Bons fruits, bons esprits, bons vins.

« L'Anjou est un bon pays et fort agréable; il touche à la Touraine que l'on appelle le jardin de la France, et il y croist des fruits aussi excellens. Il y a des grands hommes dans l'une et l'autre de ces deux provinces, et qui ont donné des marques de leur esprit et de leur savoir. La Touraines et l'Anjou produisent aussi de bons vins, que l'on transporte dans les pays étrangers, où ils sont estimés. »

(GAIGNIÈRES, Ms., *Prov. franç.*, t. I.)

## TOURNAI. Buriers de Tornai.

Marchands de beurre de Tournai.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

## TOURNON. Entre Tin et Tournon

Ne paist brebis ne mouton.

(*Adages français.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

*Tournon*, ville du Languedoc, dans le département de l'Ar-dèche, communique par un pont avec la ville de Thain, dont elle est séparée par le Rhône.



TOURAINÉ. La Cataloine (*Catalogne*) tire à Touresne.

— Les Troglodites de Touraine  
Ont pour maison herbes et graine.

TOURANGEAU. La Tourengeoise propre en cotte et plus en son cuir.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

TOURS. Coupes d'argent de Tors.

Dans le *Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Théorème*, on lit : « Mais j'ouis une fois un Parisien qui parlant des Tourangeaux les appela *Bougres* de Tours, c'est qu'il vouloit dire « *Bougrans*, parce que les bougrans s'y font. »

— Li povre orgueillox de Tors.

Les pauvres orgueilleux de Tours.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce dicton s'applique aux religieux des différents ordres mendiants qu'on trouvait en grand nombre à Tours. Dans une pièce de vers composée au XVI<sup>e</sup> siècle, intitulée *les Souhairs du Monde*, voici comment un frère mendiant s'exprime :

« En vérité, pour tout mon beau souhair,  
« Je souhaite bribes en ma besace,  
« A déjeuner avoir un œuf mollet;  
« A disner humer la soupe grasse;  
« Un grant godet en lieu d'une grant tasse  
« Plein de vin blanc au retour de Matines.... »

— Quand une femme de Tours met quelque chose en sa teste, les notaires y ont passé.

TROYES. Femme de Troye

Femme de proye.

(*Adages françois.*) XVI<sup>e</sup> siècle.

Le commentaire ajoute : *De œconomia intelligitur.*

— Li cointerel de Troies.

Les aimables, les élégants de la ville de Troyes.

— Ribauz de Troies.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

— D'où viens-tu? — Je viens de Troyes. — Qu'y fait-on? — L'on y sonne.

(*Dicton popul. de la ville de Troyes*, cité par M. VALLET DE VIRIVILLE, p. 303 des *Arch. hist. du départ. de l'Aube*, etc., in-8°, 1841.)

UZERCHE. Qui a maison à Uzerche a chasteau en Limousin.

« La seconde ville du bas Limousin est Uzerche, belle, gracieuse et tempérée, assise sur le torrent de Vezere, et presque « imprenable, selon le jugement des hommes. Les caux la dé-

« fendent de tous côtés, et n'y a que deux avenues, mais si fortes  
 « qu'on dit communément : *Qui a maison à Luzerche a chateau*  
 « *en Lymousin.* »

(DUCHESNE, *Antiquités des villes de France*, t. I, p. 676.)

VANNES (province de), en Bretagne.

Voyez dans cette série au mot BRETON.

VANVRES. Il est sur le four de Vanves.

Il est égaré.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 232.)

VAUGIRARD. C'est le greffier de Vaugirard, il ne peut écrire  
 quand on le regarde.

« Cet homme tenoit son greffe dans un endroit fort obscur, qui  
 « ne recevoit de jour que par une petite fenêtre. Si l'on se mettoit  
 « devant lui il n'y voyoit plus, par conséquent ne pouvoit plus  
 « écrire. »

(TUET, *Matinées sénonaises*, p. 160.)

On disait encore :

La burette du curé de Vaugirard.

Pour désigner une grande bouteille.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 66.)

—— Les députés de Vaugirard, ils sont un.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 151.)

—— Tu viens de Vaugirard,  
 Ta gibecière sent le lard.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 561.)

VENDÔME. Voirre de Vendôme.

Verrerie, vitrerie de Vendôme.

VERBERIE. Les sautriaux de Verberie.

*Verberie*, petite ville du département de l'Oise, autrefois dans  
 l'Île-de-France. Une compagnie de sauteurs ou jouteurs qui existait  
 dans cette ville a donné lieu à ce sobriquet.

VERDUN. Li musart de Verdun.

Les fainéants, les oisifs de Verdun.

VERMAND. Les larrons de Vermand.

*Vermand*, bourg ancien de Picardie, dans le département de  
 l'Aisne.

Tome I, page 36 des *Annales de Noyon* du père Levasseur, on  
 lit : « Quand quelqu'un de ce lieu (*Vermand*) passe par les vil-  
 « lages d'alentour, et qu'il est reconnu pour tel, chacun le  
 « houppe et crie après : « Voilà un des larrons de Vermand. »

**VERMANDOIS.** Pois de Vermandois.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**VERSAILLES.** Aller à Versailles.

Être renversé.

(*OU DIN, Curiosités françaises, p. 569.*)

**VEXIN.** Fourment de Vestguessin.

Froment, blé du Vexin.

**VÉZELAI.** Lièvres de Vergelai.

Lièvres de Vézelay en Nivernais.

— Estamine de Verdelay.

Étamine de Vézelay.

(*Dit de l'Apostole.*) XIII<sup>e</sup> siècle.

**VILLEJUIF.** C'est le chemin de Villejuif, Long-Boyeau.

(*Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 98.*)

« Villejuif, situé à une grande lieue ou une lieue et demie du centre de Paris, sur le haut de la colline où commence la longue plaine de Longboyau, etc. » (*LEBEUF, Histoire du Diocèse de Paris, t. X, p. 38.*)

**VOSGES.** Le bois est cher en Vosge comme l'eau de la rivière.

— Les femmes de Vosge ne laissent jamais leurs masques à Vic?

— Qui est cognu en Vosge n'est pas incognu partout.

(*Adages français.*) XVII<sup>e</sup> siècle.













